

Vu l'importance de ce mémoire, la Société décide que la première partie seulement en sera insérée dans cette séance.

STAPHYLINIDES ⁽¹⁾

AUCT.

MICROPTERA Grav.—*BRACHÉLYTRES* Latr.

Corps le plus souvent allongé, linéaire et déprimé, à pubescence rare et courte, plus longue sur l'abdomen; tête et corselet souvent glabres. Tête plus ou moins enfoncée dans le prothorax; yeux latéraux, parfois proéminents; ocelles frontaux ordinairement nuls, rarement au nombre de un ou deux; labre s'insérant sous le bord antérieur du front; mandibules cornées, acérées, laciniées au bord interne; mâchoires cornées, à deux lobes distincts, ordinairement ciliés, l'interne membraneux, soudé au bord interne de la tige, l'externe inséré au sommet de celle-ci; palpes maxillaires insérés sur le bord externe de la tige, de quatre articles, les premier et quatrième plus petits; menton corné, court, transverse, tronqué ou échancré; hypoglotte plus ou moins saillante; languette cornée ou membraneuse, le plus souvent linéaire, bifide et échancrée; paraglosses distinctes, membraneuses; palpes labiaux ordinairement filiformes, de deux à quatre articles. Antennes de neuf à onze articles, filiformes, sétacées ou épaissies au sommet, rarement géniculées. Prothorax ordinairement marginé, peu convexe; prosternum offrant deux stigmates visibles ou cachés derrière les hanches antérieures, triangulaire, n'excédant pas l'insertion des hanches antérieures; episternums et épimères nuls; écusson triangulaire ou arrondi, rarement caché. Elytres raccourcies, cachant les ailes plissées et n'excédant pas, en général, la base de

(1) Ouvrages monographiques ou originaux: Erichson, *Genera et Species Staphylinorum*, Berolini, 1840. — Heer, *Fauna Coleopterorum helvetica*, Turici, I, 4838-42. — Kraatz, *Naturgeschichte der Insecten Deutschlands*, Berlin, II, 4856. — C.-G. Thomson, *Skandinavien Coleoptera, synoptiskt bearbetade*, Lund, II, 1860; III, 4861; IX, 4867.

Ouvrages spéciaux ou compilations: Fairmaire et Laboulbène, *Faune entomologique française*, Paris, I, 4856. — L. Redtenbacher, *Fauna austriaca, Die Käfer*, Wien, 4858. — Bach, *Käfer-Fauna für Nord und Mittel-Deutschland*, Coblenz, IV, 4860; Schlusslieferung, 1867.

l'abdomen, à suture droite, très-rarement imbriquée ; ailes plissées en deux au repos, atteignant étendues le sommet de l'abdomen, à trois nervures basilaires. Mésosternum petit, triangulaire, rarement caréné ; métasternum simple, occupant la majeure partie de la poitrine ; épisternums et épimères du mésothorax rhomboïdes, ceux du métathorax étroits, en parallépipède. Abdomen de neuf segments cornés, dont sept ou huit libres et apparents, linéaire ou ovale, subdéprimé, rarement immarginé ; pièces lombaires ordinairement visibles ; neuvième segment contenant les organes sexuels externes, quadri-valve, rarement rétractile ; valvules latérales parfois prolongées en styles anaux. Pattes assez courtes, subégales, insertion des antérieures et postérieures rapprochée, les intermédiaires souvent écartées ; hanches antérieures coniques ou globuleuses, intermédiaires obliques, postérieures subconiques, plus petites ; trochanters antérieurs simples ; cuisses ordinairement simples et mutiques ; jambes plus ou moins épineuses et denticulées, rarement échancrées ; tarses pentamères, tétramères, trimères ou hétéromères ; ongles simples ou dentés. Stigmates au nombre de dix paires, ceux du prothorax grands.

Organisation interne plus voisine de celle des *Silphides* et *Histériides* que de celle des *Carabides*, remarquable surtout par la grandeur inusitée du duodenum. (Cf. Erichson, *Gen.* p. 14-15.)

Insectes ovipares, vivipares par exception. (Cf. Fauv, *Faun. gallo-rhén.*, I, p. 136.)

Œufs oblongs, assez grands, peu nombreux.

Larves (T. I, pl. 3, f. 2-5, 7, 10) allongées, linéaires, rappelant par leur faciès l'insecte parfait, de couleur brune, verdâtre ou blanchâtre. Tête grande, suborbiculaire, portée sur un cou étranglé ; front denticulé ; épistome et labre soudés. Ocelles en nombre variable, disparaissant parfois dans l'âge adulte. Labre très-court, caché. Mandibules grandes, falciformes, simples. Mâchoires cornées, à lobe unique, simple. Palpes maxillaires de trois à quatre articles, les deux premiers plus longs, quatrième le plus petit, subulé. Menton membraneux, transverse. Lèvre inférieure à base cornée et sommet membraneux. Languette étroite, cornée. Palpes labiaux de trois articles, troisième subulé, très petit. Antennes de quatre à cinq articles, premier très-court, suivants de longueur décroissante. Segments thoraciques cornés en dessus, membraneux en dessous, le prothoracique le plus grand, les deux autres très-transversaux. Pattes courtes ; hanches cylindriques, obliques ; trochanters courts ; cuisses et jambes épineuses ; tarses petits, d'un seul article ou ongle acuminé. Abdomen acuminé ; segments au nombre de neuf, avec un double espace coriacé en dessus et en dessous, dernier coriacé, cylindrique, muni de deux

styles mobiles, biarticulés ; anus saillant, tubuleux, servant à la marche. Huit paires de stigmates, l'une prothoracique, les autres abdominales. (Cf. Chapuis et Candèze. *Catalogue des larves de Coléoptères*, *Mém. Soc. Sc. Liège*, 1853, VIII, 55-63.)

Selon Frisch et Heer, les larves, avant leur dernière mue, ont les segments thoraciques membraneux et égaux à ceux de l'abdomen. Elles meurent souvent à l'époque de ces mues. Leur vie ordinaire est de quatre à six mois.

Ces larves sont assez agiles et habitent, en général, dans les mêmes lieux que les insectes parfaits ; c'est en automne, en hiver et au printemps qu'on en trouve le plus ; beaucoup sont nocturnes ; les grandes espèces surtout ont des mœurs très carnassières et se creusent des terriers d'embuscade. On connaît déjà celles des genres européens ci-après : *Falagria*, *Phytosus*, *Leptusa*, *Homalota*, *Placusa*, *Phlécopora*, *Gyrophœna*, *Tachinus*, *Conurus*, *Quedius*, *Staphylinus*, *Ocyppus*, *Philonthus*, *Xantholinus*, *Glyptomerus*, *Pæderus*, *Bledius*, *Platystethus*, *Oxytelus*, *Micralymma*, *Coryphium*, *Homalium*, *Siagonium*, *Protinus*, *Micropeplus*. Chacune d'elles sera décrite à son genre ; nous en ferons, en outre, connaître plusieurs nouvelles.

La métamorphose de la larve en nymphe a lieu ordinairement en terre. L'insecte reste près de cinq mois dans ce dernier état.

Cette *nymphe* (T. I, pl. 3, fig. 9) est couverte d'une peau membraneuse, comme celle des autres Coléoptères.

Les Staphylinides forment une grande famille très naturelle, distincte par ses segments abdominaux tous cornés et la plupart libres, ses élytres raccourcies, non déhiscentes et ses ailes cachées. Aucune autre n'offre ces caractères réunis. Ainsi, quand les élytres sont raccourcies (*Silphides*, *Histérides*, *Nitidulaires*, etc.), les arceaux abdominaux supérieurs recouverts sont membraneux ; quand les segments abdominaux sont cornés en dessus et découverts, tantôt les ailes inférieures ne sont point reçues sous les élytres (*Molorchus*), tantôt ces ailes faisant défaut, les élytres sont déhiscentes (*Meloë*). Même les *Psélaphides*, dont les Staphylinides sont les plus voisins, en diffèrent par la composition apparente de leur abdomen et l'immobilité de ses segments. Quant au faciès, il est assez divers. On y trouve des types rappelant celui des *Carabides* (*Lesteva*), des *Psélaphides* (*Autalia*), des *Silphales* (*Hypocyptus*), des *Nitidulaires* (*Protinus*, *Micropeplus*, *Thoracophorus*, etc.).

Par leurs larves, les Staphylinides tiennent le milieu entre les *Carabides* et les *Dytiscides* d'une part, les *Silphides* et les *Histérides* de l'autre ; ils doivent être surtout voisins des *Psélaphides*, des *Scydménides* et des *Paussides*. Malheureusement, on ne con-

naît pas encore les premiers états de ces dernières familles (Cf. Perris, *Ann. Ent. Fr.*, 1853, p. 583-585).

La *place sériale* de ces insectes parmi les Coléoptères a été discutée. Quelques auteurs, à l'exemple de Gravenhorst, les relèguent encore à la fin de cet ordre ; mais il faut reconnaître que par leurs mœurs presque généralement carnassières sous les deux états de larve et d'insecte parfait, comme aussi par l'ensemble de leur organisation supérieure, ils méritent de figurer plus haut dans l'échelle, à la suite des vrais *Créothalérophages* (carnassiers de proie vivante) et à côté des *Psélaphides*. (Cf. Fauv. *Notic. entom.*, III, p. 4-7.)

Les *mœurs* des Staphylinides sont très variées. Ils vivent surtout dans les substances en décomposition : fumiers, détritius, feuilles mortes, écorces, fucus, champignons, bolets, cadavres, matières stercoraires, etc., où ils poursuivent avec agilité les Articulés microscopiques, surtout les larves de Diptères et Lépidoptères. Ce sont donc des insectes utiles. On en trouve encore sous les mousses et les pierres, quelques-uns sur les fleurs, beaucoup au bord des eaux douces ou salées, sur le sable ou la vase, parfois dans de petits terriers, et jusque sous l'eau, sur les rivages de la mer. Un certain nombre, crépusculaires et nocturnes, restent cachés pendant le jour ; d'autres habitent les grottes et les fourmilières. La plupart sont agiles et relèvent fièrement leur abdomen en présence du danger, soit pour effrayer leur ennemi, soit pour accélérer leur course ; quelques-uns même font saillir alors de l'extrémité de cet abdomen deux vésicules fortement odorantes. Beaucoup hivernent en terre, sous les fumiers, les détritius, les mousses, les pierres, les écorces, etc. En automne et au printemps, on les voit voler et courir le midi ; en été, ils volent surtout dans les temps d'orage et durant les soirées chaudes. Ces mœurs diverses, qu'il est impossible de préciser davantage, seront, du reste, indiquées en détail pour chaque espèce.

Leur *distribution géographique* à la surface de nos régions naturelles offre, comme toutes les questions de géographie zoologique, un grand intérêt, mais ne saurait être traitée ici avec tous ses développements. Nous nous bornerons à quelques faits généraux.

Le nombre total des Staphylinides existant dans nos collections, y compris les exotiques, peut être évalué à 6,000 espèces (dont 4,500 déjà décrites). Sur ce chiffre, 2,000 habitent la faune européen-méditerranéenne et, parmi elles, 1,000 environ sont indigènes de la faune gallo-rhénane. Par rapport à nos *Carabides* (au nombre de près de 700 espèces), c'est une proportion d'un tiers en plus pour les Brachélytres, et cette proportion nous paraît

la seule vraie, bien qu'Erichson admit, au temps de sa monographie, que les Staphylinides devaient être, dans un pays donné, moitié plus nombreux en espèces que les *Carabides*. Si on ajoute aux *Carabides* les autres *Créothalérophages* (*Dytiscides* et *Hydrophilides*), au nombre d'environ 300, on trouve que, dans notre faune, le nombre des Staphylinides est égal à celui des trois grandes familles de Coléoptères carnassiers.

Il serait plus difficile et hors de propos de déterminer la répartition particulière des insectes qui nous occupent dans chacune de nos régions naturelles; ce sujet a été traité, d'ailleurs, d'une manière générale, dans l'Introduction de cette Faune (T. I, Géographie, p. 22-58), et il le sera, avec détails, pour chaque genre et chaque espèce. Nous ne parlerons donc ici que des formes particulières et dominantes. Ces formes sont représentées génériquement: dans les régions rhénane et neustrienne, par les *Borboropora*, *Dasyglôssa* et *Gymnusa*, venus de l'Allemagne; dans la région centrale, par le *Pseudopsis*, séparé maintenant des Iles Britanniques, où il a son centre d'habitat; dans les régions lyonnaise et méridionale, par le *Tanygnathus* de l'Europe centrale; dans la région alpestre, par les *Boreaphylus*, *Acrulia*, *Hadrognathus*, *Olisthærus* et *Trigonurus* des montagnes d'Europe, du Caucase et des régions boréales; dans la région méditerranéenne, par les *Vulda* et *Pholidus*, non encore retrouvés hors de notre France zoologique; enfin, dans la région océanique, par les *Phytosus*, *Arena*, *Diglossa*, *Actocharis* et *Micralymma*, répandus sans doute sur la plus grande partie des côtes européennes. Tous les autres genres, au nombre de plus de 80, sont répartis d'une façon plus ou moins égale, à la surface du territoire et ne présentant rien de spécial à notre faune. Dans les zones méditerranéennes françaises, comme dans les régions analogues d'Italie, d'Espagne, d'Algérie, etc., on retrouve les mêmes genres dominants (*Achenium*, *Scimbalium*, *Doliceon*, etc.), dans nos montagnes, ceux des régions alpestres de l'Europe et de l'Amérique boréale (*Leptusa*, *Bolitobius*, *Quedius*, *Bledius*, *Ancyrophorus*, *Thinobius*, *Anthophagus*, *Geodromicus*, *Olophrum*, *Amphichroum*, *Deliphrum*, *Arpedium*, *Boreaphilus*, *Anthobium*, etc.). Ces faits de prédominance, et d'autres analogues, sont assez connus des entomologistes pour ne pas exiger de plus amples explications.

L'absence de certains types dans une région déterminée est plus remarquable. Ainsi notre zone méditerranéenne, à côté de ses genres spéciaux, paraît manquer jusqu'ici d'autres genres répandus partout, depuis la Hollande jusqu'aux Pyrénées (*Agaricochara*, *Arpedium*, *Orochares*, *Syntomium*, *Thoracophorus*, etc.); mais notre desideratum le plus regrettable est celui du genre *Glypto-*

merus, non encore trouvé dans nos grottes, quoiqu'il existe tout près de nous dans des cavernes de l'Italie. Ajoutons que l'absence de cet insecte nous prive en même temps d'un des types intéressants de Coléoptères aveugles.

Enfin, ce que les naturalistes appellent *formes anormales* ne compte guère chez nous que deux genres dignes de ce nom : *Trigonurus* et *Pholidus*.

La classification des Staphylinides date, en réalité, du chef-d'œuvre monographique d'Erichson (*Genera et Species Staphylinorum*, 1840); car avant lui, elle n'avait été qu'ébauchée, depuis Linné, par Gravenhorst (*Monographia Micropteroorum*, 1806), par Latreille (*Règne animal* de Cuvier, 2^e éd., *Insectes*, 1829), et par Mannerheim (*Précis d'un nouvel arrangement des Brachélytres*, 1830). (Cf. Erichson, l. c. p. 22-26.)

Le professeur de Berlin divise la famille en onze tribus, qu'il caractérise de la manière suivante :

- I Stigmates prothoraciques visibles.
- A. Antennes insérées sur le front au bord interne des yeux ALEOCHARINI.
 - B. Antennes insérées sous le bord latéral du front. TACHYPORINI.
 - C. Antennes insérées sur le bord antérieur du front STAPHYLININI.
- II. Stigmates prothoraciques cachés.
- A. Hanches postérieures coniques.
 - a. Prothorax membraneux près des hanches antérieures . . . PÆDERINI.
 - b. Prothorax corné près des hanches antérieures.
 - † Antennes insérées sous le bord latéral du front. PINOPHILINI.
 - †† Antennes insérées sur le front STENINI.
 - B. Hanches postérieures transverses.
 - a. Trochanters postérieurs simples.
 - † Hanches antérieures coniques, proéminentes OXYTELINI.
 - †† Hanches antérieures globuleuses, non proéminentes. PIESTINI.
 - b. Trochanters postérieurs appendiculés.
 - † Hanches antérieures coniques, saillantes.
 - × Ocelles nuls PHLEOCHARINI.
 - ×× Deux ocelles. OMALINI.
 - †† Hanches antérieures subcylindriques, non saillantes. PROTEININI.

Ces tribus ont été adoptées presque textuellement par M. Kraatz dans la *Naturgeschichte der Insecten Deutschlands*; ce savant y a ajouté seulement les *Micropeplini* (p. 1049), déjà caractérisés par M. Heer, en 1842 (*Fauna Coleopterorum Helvetica*, p. 169), et a réuni les *Pinophilini* aux *Pæderini* (p. 664), comme n'offrant pas de caractères distinctifs suffisants.

Vers la même époque, Jacquelin du Val (*Genera des Coléoptères*, 1857, II, 84) admettait les groupes d'Erichson sous les mêmes noms, sans distinguer les *Micropeplini* des *Proteinini*, tandis que M. Redtenbacher (*Fauna Austriaca, Die Käfer*, 1858), après avoir séparé ces *Micropeplini* dans son tableau des tribus, les omettait dans la partie descriptive de son ouvrage (p. 259),

les omettait dans la partie descriptive de son ouvrage (p. 259), celle-ci ayant sans doute été imprimée avant les tables analytiques.

Ces diverses classifications ne diffèrent, on le voit, de celle d'Erichson que par l'addition d'une douzième tribu.

Mais plus récemment, en 1860, 1861 et 1867, M. C.-G. Thomson (*Skandinaviens Coleoptera*, II, III et IX) a augmenté le nombre de ces divisions, en élevant au rang de tribu la sous-tribu d'Erichson *Xantholinini* et en créant celles des *Hypocryptina*, *Trichophyina*, *Eversthetina*, *Oxyporina* et *Olistharina*. Si l'on considère que plusieurs tribus manquent à la faune scandinave, que les *Proteinini* ont été ramenés par l'auteur au rang de sous-tribu, enfin qu'il classe les *Micropeplus* parmi ses *Nitidulaires*, on arrive, dans la pensée de M. Thomson, à un chiffre de sections primaires qui ne paraît pas moins exagéré que ses divisions génériques.

Ajoutons enfin que, dans ces derniers temps, M. Reiche (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1865, 641) a proposé la création d'une tribu nouvelle avec le genre *Trigonurus*; mais cette tribu ne nous semble pas suffisamment caractérisée.

En définitive, après une étude attentive de nos Brachélytres et de la valeur relative de leurs caractères primaires, nous proposons de les classer comme il suit, d'abord en deux grandes sous-familles :

- I. Antennes de 9 articles, terminées en bouton, reçues dans une cavité du corselet. Sous-Fam. MICROPEPLIDÆ.
- II. Antennes libres, de 10 ou 11 articles, filiformes
ou en massue graduelle. Sous-Fam. STAPHYLINIDÆ (GENUINI).

La première de ces sous-familles ne comprend que le genre *Micropeplus*; l'autre renferme tous les vrais Staphylinides; elle se divise, on le verra, en dix tribus, subdivisibles elles-mêmes en sections diverses.

Chacune de ces divisions sera décrite dans un ordre inverse de celui adopté jusqu'ici par les auteurs, qui, à l'exception de M. Heer (*Fauna Helvetica*), commencent la série par les *Autalia* et la terminent par les *Micropeplus*. Sans entrer dans des considérations déjà données, nous rappellerons que notre disposition, en rapprochant les *Micropeplus* des derniers *Hydrophilides* et les *Autalia* des premiers *Psélaphides*, nous semble la plus conforme aux véritables affinités des insectes qui nous occupent; c'est à ce titre que nous l'adoptons (Cf. Fauvel, *Notic. Entom.*, III, p. 4-7).

SOUS-FAMILLE I. — MICROPEPLIDÆ.

Le Conte, *Smiths. Misc. Coll.*, 1862, III, 72.

Antennes de neuf articles, le dernier très-grand, globuleux, reçues dans une cavité sous les côtes du corselet. Stigmates prothoraciques cachés. Corselet tout corné en dessous. Deuxième segment inférieur de l'abdomen dilaté en lame au milieu de la base.

Cette sous-famille est très-distincte par tous ses caractères ; elle ne renferme qu'un genre anormal ayant le faciès de certains *Clavicornes* (*Histerides*) et semblant s'en rapprocher par ses larves.

MICROPEPLUS

Latr., *Gen. Crust. Ins.*, IV, 377. — Jacq. Duv., *Staph.*, 82, pl. 28, fig. 439 ♂. — Revis., Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1860, V, 256.

Corps ailé, ovale, épais. Tête subtriangulaire. Labre transverse, entier. Mandibule droite bifide au sommet. Mâchoires à lobe externe velu, interne biépineux au sommet. Palpes maxillaires de 4 articles, dernier conique. Menton étranglé en avant. Languette courte, un peu échancrée. Paraglosses cachées. Palpes labiaux très-courts, 3-articulés. Hanches antérieures non proéminentes, intermédiaires très-écartées, postérieures globuleuses. Jambes sétuleuses. Tarses de 3 articles, les 2 premiers très-courts.

La larve du *staphylinoides*, la seule connue, a été décrite par M. Lubbock (*Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1868, III, 275, pl. 13). Elle est limacoïde, ovale, d'un brun clair, chagrinée, à 12 segments (non compris la tête) épineux au bord postérieur, ceux du thorax plus grands, latéralement fourchus et munis d'une double languette, sauf le 1^{er}, qui a une languette et une soie ; segments abdominaux courts, avec une seule languette latérale ; antennes coniques, de 4 articles ; segment anal fourchu, sans appendices ;

pattes courtes, égales; jambes avec plusieurs paires d'épines; ongles simples, forts. — L., 1 2/3 mill. environ.

Trouvée en janvier sur une branche morte; éclore en mars.

Les *Micropeplus* sont remarquables par leur corps fovéolé et caréné; ils vivent souvent en petites familles et volent le soir au coucher du soleil.

On les trouve en Europe, Sibérie et Amérique septentrionale.

A. Intervalles des élytres ponctués.

a. Élytres ayant chacune 5 côtes élevées et une carène suturale.

† Disque du corselet à fovéoles larges, très-nettes. *porcatus*.

†† Disque du corselet granuleux, à fovéoles indistinctes. *cælatus*.

b. Élytres ayant chacune 4 côtes élevées et une carène suturale.

† Front avec 5 carinules convergentes en avant. *fulvus*.

†† Front avec 2 protubérances uniponctuées. *staphylinoides*.

††† Front avec 2 carinules transverses, atteignant les yeux. *longipennis*.

B. Intervalles des élytres lisses. *tesserula*.

Groupe 1.

1. **porcatus** Payk., *Mon. Staph.*, 79. — Kraatz, *Nat.*, 1052 et syn. — *sulcatus* Herbst, *Col.*, V, 247, pl. 54, fig. 6. — ♀ *Mathani** Fauv., *Rev.*, l. c., 256. — *cælatus** Fauv., l. c., 257 (*nec* Er.) (1).

Noir, mat, base des antennes et pattes rousses; tête rugueuse, avec deux lobes déprimés de chaque côté et une petite ligne élevée intermédiaire; front déprimé; corselet très-transversal et rétréci en avant; sur le disque, six cellules séparées par des carènes saillantes; côtés déprimés avec un point brun transparent; élytres subconvexes à la base, très-déprimées au sommet, moitié plus longues que le corselet; intervalles des côtés fortement ponctués; abdomen à segments 2-5 quadrifovéolés avec une très-fine carène médiane. — L., 2 1/2 mill.

Varie du brun au roux testacé avec la tête noire (immature).

Sous les pierres, les vieux bois, les mousses, les feuilles mortes, les herbes sèches, les détritits des prairies, des champs et des bois; avril à septembre (AR).

(1) On n'a pas trouvé encore dans nos régions le :

1'. *cælatus* Er., *Käf. Mark.*, 1, 647. — Kraatz, *Nat.*, 1053.

Plus petit, plus court que *porcatus*; tête et corselet rugueux, à fovéoles obsolettes; 5^e segment abdominal rugueux, fovéolé seulement à la base. — L., 2 mill. Allemagne, surtout septentrionale; Scandinavie,

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Algérie.

Obs. C'est le *cætatus* des *Catalogues* Godron (p. 64) et Wencker (p. 37).

2. **fulvus** Er., *Gen.*, 912. — Kraatz, *Nat.*, 1054. — *ferrugineus* * Mots., *Bull. Mosc.*, II, 1860, 541. — *angulosus* Mots., *l. c.*, 542. — *Margaritæ* * Jacq. Duv., *Gen.*, 82, pl. 28, fig. 139 ♂. — ♀ *Marietti* * Jacq. Duv., *l. c.*, 82.

Brun-noir, presque mat; côtés du corselet, antennes et pattes rousses; front excavé, déprimé de chaque côté, à 5 carinules; élytres subconvexes, 4-costulées, plus d'un tiers plus longues que le corselet; carène abdominale peu élevée; tubercule apical déclive; ♂ épistome prolongé en pointe; jambes intermédiaires et postérieures avec 3 ou 4 denticules internes; ♀ carène abdominale plus saillante. — L., 2 — 2 1/3 mill.

Varie du brun au testacé avec la tête obscure (immature).

Sous les pailles des meules de blé, les fumiers des champs, souvent le soir, au vol; février, mars, novembre (AC).

Crefeld (*Mink*); Lille (*Lethierry*); Bercy (*Jacq. du Val*); Metz (*Bellevoye*); Rouen (*Mocquerys*); Caen! Antrain (*de La Godelinais*); Sos (*Bauduer*); Lyonnais (*Rey*); Cévennes! Languedoc (*Marquet*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Corse, Italie, Géorgie méridionale et Algérie.

3. **longipennis** Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1859, 69. — *staphylinoides* * Kraatz, *Nat.*, 1053.

Taille du *porcatus*; noir de poix, brillant; distinct du *fulvus* par le front avec une petite carène médiane, deux dépressions de chaque côté et deux fines carènes transverses atteignant les yeux; côtés du corselet moins arqués; élytres plus longues, à ponctuation plus épars; carène abdominale obsolète; ♂ jambes denticulées, les postérieures crénelées entre la dent et le sommet. — L., 2 1/3 mill.

Province Rhénane, Bonn (*Kraatz*).

Aussi en Allemagne septentrionale.

4. **staphylinoides** Marsh., *Ent. Brit.*, 137. — Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1859, 68. — *Maitlei* * Guérin, *l. c.*, *Ins.*, pl. 10, fig. 4 a. — *obtusus* Newm., *Ent. Mag.*, II, 201. — ♀ *Duvali* * Fauv., *Rev.*, *l. c.*, 261.

(Pl. I, fig. 1.) Distinct du *fulvus* par son front à deux protu-

hérances uniponctuées, le corselet plus court, plus large, les élytres à peine plus longues que le corselet, plus étroites que lui, la carène abdominale plus saillante; ♂ épistome et tibiais moins dentés; ♀ simples. — L., 2 1/4 mill.

Passé au testacé avec la tête brune ou concolore (immature).

Sous les pierres des coteaux secs, parfois avec *Lasius alienus* (4), sous les feuilles mortes des creux humides dans les forêts, les agarics des prairies, parfois au vol sur les chemins; plaines et montagnes; avril, juin, juillet, novembre (R).

Lille (*Lethierry*); Rouen (*Mocquerys*); Caen! Balleroy! Metz (*Bellevoye*); Morlaix (*Hervé*); Sos (*Baudaer*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Carcassonne (*Gavoy*); Languedoc (*Marquet*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Italie, Corse et Algérie.

Obs. La description donnée par M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 658-659) des *staphylinoides* et *fulvus* est confuse et incomplète; aussi je n'en ai pu tenir compte pour l'indication des localités.

Groupe 2.

5. *tesserula* Curt., *Brit. Ent.*, V, 204. — Kraatz, *Nat.*, 1055. — *costipennis* * Mækl., *Bull. Mosc.*, 1853, III, 200. — *staphylinoides* * Heer, *Fn. Helv.*, I, 169, et syn. — *Baicalicus* * Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, III, 544.

(Pl. I, fig. 2.) Très-distinct par sa petite taille, son front bituberculé, le corselet court et les élytres 3-costulées, à intervalles lisses. — L., 1 1/2 — 2 mill.

Dans les vieilles souches de chêne; sous les détritiques; sur les plantes basses au bord des eaux, parfois au vol, le soir, dans les bois; juin, juillet (TR).

Forêt de Mormal, près Lille (*Lethierry*); Dijon, Plombières (*Rouget*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Volhynie, Suisse, Algérie, Caucase, Sibérie et Amérique russe.

(4) J'ai remarqué ailleurs (*Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1861, V, 252) que, sur un assez grand nombre d'individus capturés dans les fourmilères, il ne se trouvait pas un seul ♂. J'engage les entomologistes à vérifier ce fait, si l'occasion s'en présente. Il peut avoir de l'importance au point de vue des mœurs peu connues de nos espèces myrmécophiles.

SOUS-FAMILLE II. — STAPHYLINIDÆ. (GENUINI).

Antennes de 10 à 11 articles, libres, filiformes ou en massue graduelle. Stigmates prothoraciques visibles ou cachés. Corselet tantôt corné, tantôt membraneux près des hanches antérieures. Tarses de 3 à 5 articles. 2^e segment inférieur de l'abdomen tantôt simple, tantôt dilaté en lame.

Les Staphylinides proprement dits, qui, à l'exception des *Micropeplus*, renferment tous les genres de cette grande famille, se divisent naturellement en dix tribus, comme l'indique le tableau suivant.

- | | |
|---|----------------|
| I. Antennes insérées sous les bords latéraux du front. | |
| A. Hanches antérieures globuleuses. | PIESTINI. |
| B. Hanches antérieures cylindriques | PROTEININI. |
| C. Hanches antérieures coniques. | |
| a. Deux ocelles sur le front. | HOMALINI. |
| b. Pas d'ocelles. | |
| † Hanches postérieures transverses. | |
| × 7 ^e segment de l'abdomen distinct, non rétractile. . . | OXYTELINI. |
| ×× 7 ^e segment de l'abdomen caché, rétractile. | |
| * Stigmates prothoraciques cachés. Épipleures simples, non carénées. Tête droite. | PHLOGOCHARINI. |
| ** Stigmates prothoraciques visibles. Épipleures larges, nettement limitées par une carène. Tête incliné. | TACHYPORINI. |
| ++ Hanches postérieures coniques. | PÆDERINI. |
| II. Antennes insérées sur le bord antérieur de la tête. | |
| A. Antennes grêles, à massue distincte. Palpes maxillaires à dernier article presque invisible. | STENINI. |
| B. Antennes filiformes ou graduellement épaissies. Palpes maxillaires à dernier article très-distinct. | STAPHYLININI. |
| III. Antennes insérées sur le front au bord interne des yeux. . | ALEOCHARINI. |

Nous passerons successivement en revue ces tribus et leurs

sections dans l'ordre suivant, que nous croyons utile de présenter dès à présent sous forme de conspectus :

Tribu I. PIESTINI.

Section 1. PIESTI.

Section 2. TRIGONURI.

Tribu II. PHLŒOCHARINI.

Section 1. OLISTHÆRI.

Section 2. PHLŒOCHARI.

Tribu III. PROTEININI.

Tribu IV. HOMALINI.

Tribu V. OXYTELINI.

Section 1. OXYTELI.

Section 2. OSORII.

Section 3. OXYPORI.

Tribu VI. STENINI.

Section 1. EVÆSTHETI.

Section 2. STENI.

Tribu VII. PÆDERINI.

Section 1. PINOPHILI.

Section 2. PÆDERI.

Tribu VIII. STAPHYLININI.

Section 1. XANTHOLINI.

Section 2. STAPHYLINI.

Section 3. QUEDII.

Tribu IX. TACHYPORINI.

Section 1. TACHYPORI.

Section 2. HYPOCYPTI.

Section 3. TRICHOPHYÆ.

Tribu X. ALEOCHARINI.

Section 1. GYMNESÆ.

Section 2. GYROPHÆNÆ.

Section 3. ALEOCHARÆ.



TRIBU I. — PIESTINI

Kraatz, *Nat.*, 1039 *et syn.*

Antennes insérées sous les bords latéraux du front, droites, filiformes. Pas d'ocelles. Stigmates prothoraciques cachés. Corselet tout corné en dessous. Hanches antérieures globuleuses, non saillantes, postérieures transverses. 2^e segment inférieur de l'abdomen relevé en pli au milieu de la base, 7^e non saillant.

Insectes dont plusieurs genres se rapprochent encore de certains Clavicornes (*Cucujides*) par leur forme déprimée. Répandus surtout dans les régions chaudes de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

Nous les divisons en deux sections :

- I. Élytres ne dépassant pas la poitrine. PIESTI.
- II. Élytres dépassant la poitrine. TRIGONURI.

Section I. — PIESTI,

Labre pourvu de lanières latérales larges, ciliées. Pas d'ocelles. Élytres ne dépassant pas la poitrine.

Deux genres seulement en Europe :

- I. Abdomen non rebordé, tarses de 3 articles. THORACOPHORUS.
- II. Abdomen rebordé, tarses de 3 articles. SLAGONIUM.

THORACOPHORUS

Motsch., *Bull. Mosc.*, 1837, V, 98.

Glyptoma Erichs., Kraatz. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 62, pl. 24, 116.

Corps ailé, parallèle, allongé, convexe. Tête suborbiculaire. Labre court, largement échancré. Mandibules mutiques, courtes. Mâchoires à lobe externe dilaté, velu au sommet, l'inférieure terminée par des cils et un crochet. Palpes maxillaires à 4^e et 3^e articles

très-courts, 2^e et 4^e subégaux. Menton trapézoïdal. Languette large, coupée droit en avant avec une petite pointe médiane. Paraglosses ciliées, visibles. Palpes labiaux courts, de 3 articles. Antennes courtes. Abdomen non rebordé. Jambes mutiques. Tarses de 3 articles, les 2 premiers très-courts.

Insectes curieux par leur corps sculpté et caréné, qui rappelle les *Micropeplus*. On les trouve en Europe et dans les Amériques.

1. **corticinus** Mots., *l. c.*, pl. 7, f. A. — Kraatz, *Nat.*, 1048 et syn. — Jacq. Duv., *Gen.*, *l. c.*

Brun-rouge, mal, front et élytres bruns; tête 4-carinulée; corselet crénelé sur les côtés, 6-costulé; élytres à 5 côtes, finement carinulées dans les intervalles; abdomen ruguleux. — L., 2 1/2 mill.

Sous les écorces, dans les troncs de hêtre et de chêne, avec les fourmis, notamment *Lasius brunneus*; parfois dans le terreau des vieux chênes; juillet, août (TR).

Fontainebleau (*Ch. Brisout de Barneville*); Morgon, Grande-Chartreuse (*Rey*); Toulouse (*Marquet*); Sos (*Bauduer*).

Aussi en Germanie, Autriche et Italie.

SIAGONIUM

Kirb. et Spenc., *Intr. Ent.*, 1, pl. 1, f. 3.

Prognatha Latr.; Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 63, pl. 23, f. 114.

Corps allongé, déprimé. Tête grande, cornue chez le ♂. Labre transverse, sinué en avant. Mandibules très-saillantes, en faux, aiguës, inégalement bifides. Mâchoires à lobe externe dilaté, velu, interne cilié au sommet. Palpes maxillaires à 1^{er} et 3^e articles courts, 2^e plus long, 4^e encore plus allongé. Menton transverse. Languette très-large, échancrée en triangle. Paraglosses visibles, ciliées. Palpes labiaux courts, de 3 articles. Antennes filiformes, très-longues. Abdomen rebordé. Manches intermédiaires un peu écartées. Jambes sétuleuses, les 4 antérieures épineuses. Tarses de 5 articles, le 5^e égal aux autres réunis.

Genre de forme curieuse, seul représentant en Europe des nombreux *Picstus* américains. Il est propre à l'Europe, l'Amérique du Nord et Ceylan.

La larve du *S. quadricorne*, décrite brièvement par M Westwood (*Zool. Journ.*, 1828, 58, pl. 2, f. 1, A; *Intr. Mod. Class.*, 1839, I, 166, f. 10-12) est allongée, déprimée, brun-clair, peu pubescente, élargie au milieu, à antennes de 3 articles (peut-être de 4 en y comprenant un très-court article basilaire), le 1^{er} gros, cylindrique, 2^e le plus grand, sécuriforme, sétigère au bord interne, 3^e petit, acuminé; styles anaux de 2 articles, 1^{er} très-long, étroit, 2^e petit, très-court; pattes courtes, terminées par un ongle simple.

Cette larve a la même manière de vivre que l'insecte parfait (Cf. Latreille, *Rég. anim.*, III, 218).

A. Abdomen ponctué. *quadricorne*.
B. Abdomen lisse. *humérale*.

1. **quadricorne** Kirb. et Spenc., *l. c.* —Kraatz, *Nat.*, 1045 et syn.— Jacq. Duv., *Staph.*, *l. c.* ♂.

Brun de poix, brillant, déprimé; bouche, élytres, sauf le sommet et la suture, et pattes rouges; tête et corselet finement et éparsement ponctués, celui-ci subcordiforme; élytres chacune à 5 stries ponctuées, la suturale entière, les autres abrégées en arrière; sommet striolé; ♂ tête de la largeur du corselet, mandibules falci-formes, deux cornes sinuées en avant des yeux, antennes plus longues. — L., 4 3/4 mill.

En familles, sous l'écorce des peupliers, saules, platanes, ormes et pins; parfois au vol, le soir; février, avril (R).

Bruxelles (*Mors*); Brabant (*Parys*); Verviers (*Chapuis*); Düsseldorf (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); Lille (*Lethierry*); Abbeville (*Marcotte*); Paris! Versailles (*Blondel*); Rouen! Caen! Provins! Soudron près Châlons-sur-Marne (*Fairmaire*); Dieuze (*Leprieur*); Metz (*Bellevoje*); Alsace (*Wencker*); Lyon (*Rey*); Isère, Fallavier (*Gacogne*).

Aussi en Grande-Bretagne et Germanie.

2. **humérale** Germ. *Fn. Eur.*, 18, 6.—Kraatz, *Nat.*, 1046.—Frivald. *Mem. Ac. Hung.*, 1865, 183, pl. X, f. 1.

Diffère du *quadricorne* par sa taille plus grande, sa couleur plus foncée, la tête, le corselet et les élytres obsolètement striolés entre la ponctuation, les antennes plus longues, le corselet plus rétréci à la base, les élytres plus longues, à 7 stries ponctuées, noires avec une tache humérale rougeâtre; ♂ corne frontale droite, non sinuée.—L., 5 mill.

Sous l'écorce des hêtres cariés, dans les montagnes ; juillet (TR).
Hautes-Pyrénées, vallée de Barousse près Luchon (*Pandellé*).
Aussi en Germanie, Autriche, Sicile, Grèce.

Section II. — TRIGONURI.

Labre dépourvu de lanières latérales. Pas d'ocelles. Elytres dépassant beaucoup la poitrine.

Un seul genre des montagnes d'Europe, du Caucase et de l'Amérique boréale.

TRIGONURUS

Muls., *Ann. Soc. Agr. Lyon*, 1847, X, 545, pl. VII, f. 2. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 61, pl. 23, f. 113. — *Revis. Reiche, Ann. Ent. Fr.*, 1865, 641. — Solsky, *Hor. Soc. Ent. Ross.*, 1864, V, 161, pl. 4, f. 3, a-e.

Corps oblong, déprimé. Tête petite, dégagée. Labre transverse, échancré. Mandibules robustes, mutiques. Mâchoires à lobe externe très-velu en dehors, l'interne cilié-épineux. Palpes maxillaires filiformes, à 1^{er} article petit, 2^e et 3^e subégaux, 4^e moitié plus long. Menton arrondi en avant. Languette très-large et échancrée. Paraglosses distinctes en arrière. Palpes labiaux très-courts, de 3 articles, 3^e subcylindrique. Antennes longues, filiformes. Abdomen rebordé. Plaques intermédiaires un peu écartées. Jambes mutiques. Tarses de 5 articles, le dernier allongé.

Genre remarquable par son faciès, qui rappelle celui des *Piestus* ou encore des Carabiques, entre autres des plus petits *Calathus*. Il ne renferme que deux espèces décrites, l'une propre aux Alpes centrales de France, l'autre (*T. asiaticus* Reiche), aux Alpes du Caucase. Deux espèces inédites habitent la Californie (4).

1. **Mellyi** Muls., *l. c.* — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 621. — Jacq. Duv., *Staph.*, *l. c.*

Noir, brillant ; bouche, antennes, bord des segments abdominaux

(4) M. Sharp a bien voulu me communiquer ces deux espèces, qui font partie de sa collection.

et pattes rouges ; tête petite, finement ponctuée ; corselet subquadrangulaire, à ponctuation moins fine, peu serrée, assez forte à la base, qui est largement impressionnée de chaque côté ; un sillon médian, large ; élytres moitié plus longues que le corselet, avec chacune 9 stries ponctuées ; intervalles convexes ; abdomen lisse.— L., 6 mill.

Au milieu des feuilletts pourris des souches de sapins rouges ; hautes montagnes ; juillet à novembre (R).

Savoie, forêt de Rhône et du Laitalet près Albertville ; la Combe-Noire au-dessus de Tamié ; bois au dessous de Rosclen, monts de la Tarentaise (de Manuel, Perrier de la Bathie) ; Grande-Chartreuse (Rey, de Mathan).

Obs. L'insecte de Batoum et d'Imérite, rapporté à cette espèce par Aubé (Ann. Soc. Ent. Fr., 1850, XXII), en est très-distinct et a été décrit depuis par M. Reiche (l. c.), sous le nom de *T. asiaticus*.

TRIBU II. — PHLOEOCHARINI

Kraatz, *Nat.*, 1034 et *syn.*

Antennes insérées sous les bords latéraux du front. Pas d'ocelles. Stigmates prothoraciques cachés. Corselet membraneux en dessous près des hanches antérieures, qui sont coniques, saillantes, les postérieures transverses. 2^e segment inférieur de l'abdomen relevé en pli au milieu de la base, 7^e caché.

Insectes de faciès très-varié, habitant l'Europe et l'Amérique. On peut les diviser en deux sections.

- I. Mandibules mutiques OLISTHÆRI.
II. Mandibules dentées PHLOEOCHARI.

Section I. — OLISTHÆRI.

Mandibules mutiques. Palpes maxillaires filiformes. Tarses antérieurs simples.

Un seul genre, rappelant la forme des Piestiens, propre à l'Europe montagnaise et à l'Amérique boréale.

OLISTHÆRUS

Erichs., *Gen.*, 843. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 64, pl. 23, f. 115.

Corps allongé, étroit, déprimé. Tête très-grande. Yeux petits. Labre transverse. Mandibules un peu saillantes, mutiques. Mâchoires à lobe externe velu au sommet, interne cilié-épineux. Palpes maxillaires à 1^e article petit, 2^e et 3^e subégaux, 4^e plus petit, acuminé. Menton transverse, subéchancré. Languette allongée, profondément bifide. Paraglosses distinctes, ciliées. Palpes labiaux suballongés, de 3 articles. Antennes un peu en massue. Abdomen rebordé. Hanches

intermédiaires peu écartées. Jambes sétuleuses, les 4 antérieures épineuses. Tarses de 5 articles, le 5^e plus court que les autres réunis.

Genre répandu en Europe, Tauride, Sibérie et Amérique boréale.

- A. Tête petite, bien plus étroite que le corselet. *megacephalus*.
- B. Tête grande, de la largeur du corselet. *substriatus*.

1. **substriatus** Gyll., *Ins. Suec.*, II, 233.—Er., *Gen.*, 844.—*nitidus** Lec., *Agass. Lak. Sup.*, 219 (1).

Étroit, roux-ferrugineux, très-brillant; tête noirâtre, vertex finement ponctué; corselet très-lisse, assez transversal; côtés régulièrement arqués; élytres d'un brun ardoisé, striolées; strioles du disque plus profondes; abdomen concolore, jaune-pubescent, fortement et densément ponctué; ♂ segment anal plus petit et acuminé, 8^e proéminent.—L., 5 3/4 mill.

Sous l'écorce ou la mousse des sapins morts; juin, septembre (TR).

Viesch, en Valais (*Ch. Brisout de Barneville*).

Aussi en Scandinavie, Germanie, Suisse, Tauride et Amérique boréale.

Section II. — PHILOEOCHARI.

Mandibules unidentées. Palpes maxillaires subulés. Tarses antérieurs dilatés.

Deux genres, l'un européen, l'autre d'Europe et d'Amérique.

- I. Tête, corselet et élytres non sillonnés. PHILOEOCHARIS.
- II. Tête, corselet et élytres sillonnés. PSEUDOPSIS.

PHILOEOCHARIS

Mannerb., *Brach.*, 50. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 64, pl. 24, f. 117.

Corps allongé, parallèle, subdéprimé. Tête triangulaire. Yeux

(1) *Y. megacephalus* Zett., *Fn. Lapp.*, I, 56.—Er., *Gen.*, 843.—Jacq. Duv., *Staph.*, l. c.—*laticeps* Lec., *Agass. Lak. Sup.*, 219.

Plus large; roussâtre; vertex à peine pointillé; corselet plus large, plus fortement et brusquement rétréci à la base; angles postérieurs droits; élytres concolores, à strioles égales; abdomen à segments largement enfumés à la base et à ponctuation plus fine et éparse.—L., 5 mill.

Comme le précédent.

En Suisse, Scandinavie, Sibérie orientale et Amérique boréale.

assez gros. Labre transverse, subéchancré. Mandibules petites, unidentées. Mâchoires à lobe externe velu, l'interne cilié au sommet. Palpes maxillaires à 1^{er} article petit, dernier subulé. Menton court, transverse. Languette courte, bilobée. Paraglosses distinctes, ciliées. Palpes labiaux de 3 articles. Antennes assez en masse. Abdomen rebordé. Planches intermédiaires peu écartées. Jambes pubescentes. Tarses de 5 articles, antérieurs subdilatés, le 5^e égal aux autres réunis.

Les *Phlæocharis* sont de très-petits insectes pubescents, rappelant le faciès des *Oxyptoda* parallèles. Ils sont propres à l'Europe.

- A. Des yeux. Écusson visible. Corps brunâtre *subtilissima*.
B. Pas d'yeux. Écusson caché. Corps testacé. *cæca*.

Groupe 1 PHLOEOCHARIS GEN.).

1. *subtilissima* Mann., l. c. — Kraatz, *Nat.*, 1038. — Jacq. Duv., *Staph.*, l. c. (1).

(Pl. I, fig. 3.) Brun de poix, peu brillant; bouche, antennes, bords des segments abdominaux, anus et pattes testacés; pubescence longue, couchée, jaune; tête et corselet à ponctuation obsolète; celui-ci transversal, de la largeur des élytres, à côtés régulièrement arqués; élytres roussâtres, un peu plus longues que lui, à ponctuation assez forte; abdomen parallèle, finement ponctué. — L., 1 1/2 mill.

En familles, sous l'écorce sèche ou dans les fagots de pins (*P. sylvestris*, etc.), aussi sous les mousses, au pied des arbres; juin (R).

Hollande, Amersfoort (*Snellen v. Voll.*); Belgique, Bruxelles (*Mors*); Verviers (*Chapuis*); Calais (*ex Fairmaire*); Provinces Rhénanes (*Bach*); Morlaix (*Hervé*); Nancy (*Mathieu*); Remiremont (*Puton*); Alsace! Vaudois, Morges (*Heer*), St-Imier (*Tournier*); Lyon, Morgon, Avenas (*Rey*); Milhau (*de Mathan*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi dans le reste de l'Europe.

(1) *P. minutissima* Heer. *Fn. Helv.*, 173. — Kraatz, *Nat.*, 1038.

Noir; antennes, pattes et anus testacés; pubescence rare; corselet court, transverse; côtés arrondis; ponctuation très-fine; élytres un peu plus étroites que lui, pas plus larges que longues, très-finement ponctuées; abdomen parallèle, tronqué au sommet. — L., 3/4 mill.

Genève (TR). — *Ex Heer*.

Je ne connais pas cet insecte, qui paraît n'être qu'un très-petit *subtilissima* à abdomen noir.

Groupe 2 (THERMOCHARIS .

2. cœca*.

(Pl. I, fig. 4.) Aveugle et aptère. Presque moitié plus petit que le précédent, plus étroit; testacé, très-brillant et poli sur la tête et le corselet; élytres et abdomen peu brillants; pubescence dorée, courte, éparsée sur le corselet, serrée sur les élytres et l'abdomen; tête assez étroite; antennes et derniers articles un peu plus allongés; corselet peu transversal, suborbiculaire, très-convexe, avec quelques points écartés, peu visibles; côtés régulièrement arrondis; angles obtus; écusson nul; élytres presque moitié plus courtes que le corselet, avec un pli peu marqué vers les côtés; abdomen un peu plus large que celles-ci à son milieu, à ponctuation très-fine, serrée, subréticulée. — L., 1 mill.

Pyrenées-Orientales, sur une colline entre Banyuls-sur-Mer, Collioures et Port-Vendres; en mai (Nou, coll. R. Oberthur).

Obs. Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette curieuse espèce aveugle; il a été pris par le guide Nou et se trouve dans la collection de M. René Oberthur. Quoique je n'aie pu le disséquer, j'ai reconnu que les mandibules, les palpes maxillaires et les pattes, notamment les tarses, ne différaient en rien de ceux des vrais *Phlaeocharis*, dont l'insecte a bien le faciès; je n'ai donc pas jugé utile de créer pour lui un nouveau genre, mais seulement un groupe, qu'on pourra désigner, si l'on veut, du nom de *Thermocharis* et que caractérisera l'absence d'yeux, d'écusson et d'ailes. Ses mœurs me sont encore inconnues; je sais seulement qu'il habite la même localité que les *Anillus*, *Paussus*, *Raymondia*, *Troglogrychnus*, etc., tout près de la Massane.

PSEUDOPSIS

Newm., *Ent. Mag.*, 1834, II, 313.—Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, 50.
—Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 81, pl. 28, f. 138.

Corps oblong, déprimé. Tête longue, triangulaire. Yeux non saillants. Labre transverse, cornu, subéchancré. Mandibules fortes, arquées, unidentées. Mâchoires à lobe externe velu, l'interne cilié, terminé par une épine. Palpes maxillaires à 1^{er} article petit, 3^e comme chez les *Phlaeocharis*, dernier court, subulé. Menton sub-trapézoidal. Languette très-rétrécie en avant, triangulairement bilobée. Paraglosses distinctes. Palpes labiaux de 3 articles, 2^e le plus court. Antennes en massue. Abdomen rebordé. Planches auté-

rieures coniques, saillantes, postérieures transverses. Tarses de 5 articles, le 5^e subégal aux autres réunis.

Insectes remarquables par la sculpture carénée de leurs téguments, assez analogue à celle des *Micropeplus* et *Thoracophorus*. On les trouve en Europe, Algérie et Amérique.

1. sulcatus Newm., *l. c.*, 314. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 656. — Jacq. Duv., *Staph.*, *l. c.*

Rougeâtre, mat; tête noire avec deux carènes latérales et 3 carinules courtes, médianes; corselet peu transversal; côtés arrondis; 4 carènes discoïdales; intervalles rugueux et bords plus clairs, comme aux élytres; celles-ci à 4 carènes arquées en dedans au sommet; abdomen pileux, rugueux, à disque rembruni. — L., 3 1/2 mill.

Dans les fagots ou les vieux tas de foin; l'été (TR).

Un seul individu pris en Touraine (ex *Fairmaire*).

Aussi en Grande-Bretagne et Algérie.

Obs. Je cite cet insecte sur la foi de M. Fairmaire. Il n'est pas rare dans plusieurs régions de l'Angleterre et on le trouve assez souvent en Algérie; mais je n'en ai vu encore aucun exemplaire pris dans les limites de la Faune gallo-rhénane, et il est singulier qu'aucun autre auteur ne l'indique comme habitant le continent européen.

TRIBU III. — PROTININI

Kraatz, *Nat.*, 1019, *et syn.*

Antennes insérées sous les bords latéraux du front. Parfois des ocelles. Stigmates prothoraciques cachés. Corcelet corné en dessous, près des hanches antérieures, qui sont cylindriques, transverses, très-peu saillantes, les postérieures transverses. Tarses de 5 articles. 2^e segment inférieur de l'abdomen relevé en pli au milieu de la base.

Les insectes de cette tribu forment le passage des groupes précédents à celui des *Homalini*, dont les *Protinus* ont déjà tout le faciès. Ils habitent l'Europe, les îles Canaries et l'Amérique du Nord.

- A. Front pourvu d'un ocelle. PHLOEOBIUM.
- B. Front dépourvu d'ocelle.
 - a. Antennes à dernier article seul plus grand. MEGARTHUS.
 - b. Antennes à trois derniers articles bien plus grands. PROTINUS.

PHLOEOBIUM

Erichs., *Gen.*, 907. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 80, pl. 28, f. 137.

Metopsia Woll.

Corps large, déprimé. Tête orbiculaire, dilatée au devant des yeux et de l'épistome, qui est échancré. Yeux peu saillants. Un ocelle sur le front. Labre caché. Mandibules courtes, mutiques, avec un appendice membraneux externe. Mâchoires à lobe externe dilaté en faisceau velu, interne cilié, épineux au sommet. Palpes maxillaires allongés, à 1^{er} article très-petit. 2^e et 4^e égaux. Menton sub-trapézoïdal. Languette large, très-bifide. Paraglosses peu visibles. Palpes labiaux courts, de trois articles. Antennes grêles, à 1^{er} et 3 derniers articles épaissis. Abdomen rebordé. Hanches intermédiaires rapprochées. Jambes mutiques. Tarses de 5 articles, le 5^e subégal aux autres réunis.

Genre curieux par la sculpture de la tête. J'y rapporte, comme simple groupe, les *Metopsia* de M. Wollaston qui, avec un faciès identique, n'en diffèrent réellement que par le 4^e article des palpes maxillaires un peu plus court.

Les *Phlaëobium* sont répandus en Europe et aux Canaries.

4. **clypeatum** Müll., *Germ. Mag.*, IV, 203. — Kraatz, *Nat.*, 1033. — Jacq. Duv., *Staph.*, l. c. — Harold, *Cat. Col.*, 673 et syn.

Testacé, mat, finement pileux ; antennes noires, dernier article flave ; tête grande, front déprimé en avant ; bord antérieur quadranguleux ; corselet très-transversal, sillonné au milieu ; côtés à peine crénelés, échancrés à l'angle basilaire ; ponctuation rugueuse comme celle de la tête ; élytres moitié plus longues que lui, fortement ponctuées-rugueuses, à peine crénelées latéralement ; abdomen plus finement ponctué ; ♂, cuisses postérieures à peine renflées ; jambes intermédiaires arquées. — L., 2 3/4 mill.

Sur les fleurs, dans les bolets pourris, les fagots, sous les pierres, les mousses, les feuilles, les écorces, parfois près des fourmis ; juin, juillet, septembre, novembre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe jusqu'en Chypre.

MEGARTHURUS

Steph., *Ill. Brit.*, V, 330. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 79, pl. 28, f. 136. — Rev. Saulcy, *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1862, 69.

Corps large, subdéprimé. Tête subtriangulaire. Yeux saillants. Labre transverse, caché. Mandibules petites, mutiques. Mâchoires à lobe externe large, velu au sommet, interne cilié, avec une épine au sommet. Palpes maxillaires courts, à articles 2^e et 4^e égaux, 3^e plus court. Menton trapézoïdal. Languette élargie, très-bifide. Paraglosses libres, ciliées, distinctes. Palpes labiaux courts, de 3 articles. Antennes minces, à articles 1^e, 2^e et 11^e renflés. Abdomen rebordé. Hanches intermédiaires très-rapprochées. Jambes mutiques. Tarses de 5 articles, postérieurs à 5^e article plus court que les autres réunis.

Ce genre se distingue, à première vue, des *Phlaëobium* par la

forme de la tête. Il s'étend depuis l'Europe jusqu'à l'Amérique du Nord par les Canaries.

D'après une remarque de M. Westwood (*Intr. Mod. Classif.*, I, 365), la larve d'une espèce vivrait en parasite sur celle de la *Saperda populnea*; mais ce fait a besoin d'être confirmé.

A. Corps noir.

- a. Antennes entièrement noires ou brunes à la base.
 † Côtés du corselet arrondis; une simple échancrure à l'angle basilaire; cuisses brunes. *depressus*.
 †† Côtés du corselet sinués ou anguleux.
 × Côtés du corselet simplement sinués; ponctuation assez fine. *affinis*.
 ×× Côtés du corselet bi-anguleux vers le milieu; ponctuation plus forte. *sinuatorollis*.
 b. Antennes à premier article seul rougeâtre. *denticollis*.
 c. Antennes à premiers articles rougeâtres; pattes rouges; corselet subanguleux. *nitidulus*.
 B. Corps ferrugineux clair; tête noire. *hemipterus*.

1. depressus Payk., *Mon. St.*, 70. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 36, pl. 3, f. 26. — Kraatz, *Nat.*, 1027 *et syn.* — Saule., *Rev.*, pl. 2, f. 7. — Harold, *Cat. Col.*, 672 *et syn.*

Noir, subdéprimé, mat, à peine pubescent; antennes à deux premiers articles renflés, concolores. Tête finement rugueuse, obliquement bi-impressionnée; corselet très-transversal, un peu plus étroit que les élytres, à côtés arqués, assez rétrécis en avant; échancré à angle droit ou subobtus à l'angle basilaire, fortement canaliculé, à ponctuation serrée, rugueuse-squaméuse comme les élytres; celles-ci moitié plus longues que le corselet, noir de poix; métasternum caréné; abdomen très-finement ponctué; cuisses et anus brunâtres; ♂ pattes postérieures à cuisses renflées et tibias arqués, postérieurs échancrés, à crénelations noires au sommet; 6^e segment ventral largement échancré, 7^e incisé en demi-cercle. — L., 2 2/3 mill.

Sous les écorces, dans les bouses, les bolets, les fagots, les détritits, sur les herbes des prairies; parfois au vol, le soir; plaines, forêts et montagnes; février, mars, juin, juillet, octobre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.
 Aussi dans le reste de l'Europe.

Obs. La base des antennes et les élytres sont souvent brunes; l'échan-

erure du corselet est plus ou moins droite ou obtuse à son angle supérieur ; mais ces variations sont purement individuelles , comme je m'en suis assuré sur de nombreuses séries d'exemplaires de toutes provenances. C'est à un individu à angles très-droits que se rapporte , sans nul doute , l'insecte de Dantzig mentionné par M. Kraatz (*Nat.*, 1028).

2. nitidulus * Kraatz, *Nat.*, 1028.

Forme du *sinuatocollis* ; voisin du *depressus* ; moins mat , plus convexe , plus large , plus fortement ponctué ; pubescence plus rare , pattes et premiers articles des antennes rouges ; corselet moins transverse , plus long , plus rétréci en avant , échancré à l'angle basilaire , qui est rougeâtre ; échancrure large , très-obtuse et presque effacée à son angle externe , l'angle interne aigu en arrière ; côtés subsinués vers le milieu ; élytres tronquées plus carrément à l'angle externe ; ♂ jambes postérieures légèrement et intermédiaires fortement échancrées ; 6^e segment légèrement , 7^e fortement écranré en demi-cercle. — L., 2 1/2 mill.

Ahrweiler (*Fuss*).

Aussi en Pologne et Germanie.

3. affinis Mill., *Verh. Zool. Ver. Wien.*, II, 28.—Kraatz, *Bert. Ent. Zeit.*, 1868, 350. — Rye, *Ent. Mont. Mag.*, IV, 208 ; *Ent. Annual*, 1869, 34.—*Bellevoeyi* * Sauc., *l. c.*, pl. 2, f. 6. — *sinuatocollis* Kr., *Nat.*, 1029.

Forme du *depressus* ; distinct par sa couleur noir de poix , les côtés du corselet et de l'abdomen , le sommet des élytres et l'anüs rougeâtres , le corselet plus court , plus large , subanguleux au milieu des côtés , à échancrure basilaire obtuse , les tibias postérieurs du ♂ légèrement échancrés au milieu.—L., 2 1/2 mill.

Sous les mousses , les détritns , les agarics ; plaines et bois ; janvier , mars , mai , novembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Grande-Bretagne , Germanie , Autriche , Piémont , Corse , Espagne , Turquie , Caramanie et Algérie.

Obs. C'est le *sinuatocollis* du *Catalogue Rouget* (p. 434).

4. **denticollis** Beck., *Beitr.*, 26, pl. 7, f. 40.—Kraatz, *Nat.*, 1030.—Jacq. Duv., *Gen.*, pl. 28, f. 136.—Saulc., *l. c.*, pl. 2, f. 5.—Harold, *Cat. Col.*, 672 et *syn.*

Faciès de *l'affinis*; distinct par ses antennes brunâtres, à scape rouge-clair, le corselet moins court, moins rétréci en avant, à échancrure basilaire coupée à angle droit, les élytres plus courtes, bien plus fortement ponctuées-rugueuses, le ♂ à trochanters et cuisses postérieurs dilatés, à tibias intermédiaires légèrement arqués et à 6^e et 7^e segments ventraux échancrés, le 6^e profondément.—Long., 2 1/2 mill.

Sous les détritux, dans les mousses, les bolets; plaines et forêts; mai, juin, août (R).

Toute la région Gallo-Rhénane; plus rare dans le sud.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie et Caramanie.

5. **sinuaticollis*** Lac., *Fn. Paris.*, 493.—Saulc., *l. c.*, pl. 2, f. 8.—Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1868, 349.—*angulicollis** Mækl., *Bull. Mosc.*, 1852, II, 325.

Voisin du *denticollis*; plus large, plus convexe; corselet plus large, très-rétréci en avant et à la base; côtés visiblement bi-anguleux, à peine rougeâtres; échancrure basilaire large, obtuse; ♂ à cuisses postérieures renflées, tibias intermédiaires légèrement, postérieurs plus fortement sinués, 6^e et 7^e segments ventraux échancrés, le 6^e faiblement.—Long., 2 3/4 mill.

Dans les bourrées de chêne, de pin; sous les détritux; champs et forêts; février, juillet (R).

Comme le précédent.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Grèce, Russie et Amérique russe.

Obs. La plupart des auteurs donnent les côtés du corselet comme noirs; mais, même chez les exemplaires les plus foncés, ils sont toujours plus ou moins rougeâtres.

6. **hemipterus** Ill., *Schn. Mag.*, V, 557.—Kraatz, *Nat.*, 1031.—Saulc., *l. c.*, pl. 2, f. 9.—Harold, *Cat. Col.*, 672, et *syn.*—*melanocephalus* Oliv., *Ent.*, III, 42, 38, pl. 4, f. 52.

Très-distinct par sa taille, sa couleur ferrugineux-clair avec la tête

noire ; antennes à peine brunes au sommet ; ♂ distinct du *sinuato-collis* par ses tibias postérieurs dentés au milieu. — L., 3 mill.

Dans les bolets des bois ; juin, août (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe.

PROTINUS

Latr., *Préc. Car. Ins.*, 9. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 78, pl. 27, f. 135.
— Mon. Pandellé, *Mat. Cat. Gren.*, 1867, II, 168.

Corps court, ovale. Tête petite, oblongue. Yeux saillants. Labre transverse, subsinué en avant. Mandibules courtes, mutiques. Mâchoires à lobe externe velu au sommet, interne cilié-épineux, terminé par un crochet. Palpes maxillaires courts, à articles 2^e et 3^e renflés, 2^e plus épais que le 3^e, 4^e étroit. Menton trapézoïdal. Languette très-bilobée. Paraglosses peu distinctes. Palpes labiaux courts, de 3 articles. Antennes courtes, en massue graduelle. Abdomen large, rebordé. Hanches intermédiaires écartées. Jambes mutiques. Tarses de 5 articles, graduellement plus petits, 5^e plus court que les autres réunis.

MM. Chapuis et Candèze (*Mém. Soc. Sc. Liège*, 1853, VIII, 402) décrivent comme il suit la larve d'un *Protinus* qu'ils croient pouvoir rapporter à *fovalis* : Linéaire, subcylindrique, pileuse, blanchâtre, tête et segments thoraciques jaunâtres. Tête subcarrée ; trois ocelles de chaque côté. Antennes de 4 articles, 1-2 grands, égaux, 2^e avec un petit article supplémentaire, 3^e très-court, 4^e très-petit, sétacé. Plaque suscéphalique biépineuse. Mandibules bifides. Mâchoires à lobe conique très-grêle, cilié. Palpes maxillaires filiformes, de 4 articles, 1-3 subégaux, 4^e plus long. Menton charnu. Palpes labiaux bi-articulés, très-grêles. Segments thoraciques un peu plus larges que la tête. Pattes grêles. Segment terminal de l'abdomen très-petit, pourvu de deux appendices bi-articulés, 1^{er} article trois fois plus long que le 2^e ; anus conique. — L., à peine 2 lignes. — En décembre, dans des champignons décomposés.

Les *Protinus* ont le faciès de certains *Anthobium* et *Homalium* ; ils sont indigènes de l'Europe, de l'Amérique du Nord et du Chili.

- A. Corselet brillant *limbatus*.
B. Corselet mat.
a. Base des antennes d'un brun de poix *ovalis*.

- b. Scape des antennes seulement testacé *brachypterus*.
 c. Deux premiers articles des antennes testacés. *macropterus*.
 d. Antennes testacées à massue brune *atomarius*.

1. limbatus * Mækl., *Bull. Mosc.*, 1852, II, 323.— *crenulatus* * Pand., *l. c.*, 169.

Faciès du *brachypterus* ; ovale, convexe, noir, brillant, à peine pubescent ; antennes noir de poix, 1^{er} article brunâtre ; tête lisse, avec deux impressions obliques ; corselet lisse, allongé, d'un quart plus étroit que les élytres, d'un tiers seulement plus large que long ; côtés non redressés à la base, régulièrement arqués ; angles antérieurs marqués, postérieurs droits ; marge basilaire parfois roussâtre ; élytres moitié plus longues que le corselet, à ponctuation fine et assez serrée ; abdomen obsolètement ponctué ; pattes testacées ; cuisses rembrunies ; ♂ tibiais intermédiaires arqués vers la base et crénelés-pileux vers le sommet, postérieurs échancrés au milieu ; 8^e segment ventral subobsolètement échancré. — L., 1 1/2 - 1 2/3 mill.

Les antennes sont rarement rougeâtres, avec le 2^e article et la massue rembrunis.

Dans les bolets, les fruits pourris, les fagots, les détritius ; avril, octobre, décembre (R).

Verviers (*Chapuis*) ; Caen ! forêt de Cerisy, près Bayeux ! Louron, Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Piémont, Corse et Amérique russe.

Obs. Confondu dans les collections avec le *brachypterus*, et sans doute répandu par toute la France et l'Europe.

2. ovalis Steph., *Ill. Brit.*, V, 335. — Harold, *Cat. Col.*, 672, et *syn.* — *brevicollis* Er., *Gen.*, 903. — Pand., *l. c.*, 168.

Distinct du *limbatus* par sa taille, son corps large, plus déprimé, son corselet mal, très-court et transversal, finement chagriné, ses antennes noirâtres, à 1^{er} article d'un noir de poix, ses élytres plus densément ponctué, brunes aux épaules, parfois même en entier ; ♂ articles 1-2 des tarsi antérieurs dilatés. — L., 2-2 1/4 mill.

Sous les petits cadavres, dans les bolets, les fruits pourris, les fagots, les détritius, accidentellement avec *Lasius fuliginosus* ; avril à octobre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Italie, Corse et Algérie.

3. **brachypterus** Fabr., *Ent. Syst.*, I, 4, 235. — Kraatz, *Nat.*, 4024. — Jacq. Duv., *Gen.*, pl. 27, f. 135. — Pand., *l. c.*, 169. — Harold, *Cat. Col.*, 671, et *syn.*

Distinct d'*ovalis* par sa taille, ses antennes plus courtes, à scape testacé, son corselet moins large, plus long, ses élytres plus courtes, moins densément ponctuées; ♂ tibias simples. — L., 1 1/2-2 mill.

Les individus immatures ont le corselet marginé de roussâtre, les antennes rougeâtres à 2^e article brun, les élytres brunes.

Comme *ovalis*; aussi sur les fleurs, dans les mousses, les fagots, surtout dans le nord, le centre et les montagnes; avril, août, octobre, novembre (TC).

Aussi dans toute l'Europe et l'Algérie.

4. **macropterus** Gyll., *Ins. Suec.*, II, 209. — Kraatz, *Nat.*, 4025, et *syn.* — Pand., *l. c.*, 169.

Plus petit, subparallèle, bien plus convexe que *brachypterus*; corselet moins large, plus allongé, moins chagriné, noir; antennes à 2 premiers articles testacés, les deux suivants d'un noir de poix, la massue plus large, noire; élytres parallèles, à ponctuation bien plus fine et serrée; ♂ jambes intermédiaires arquées, postérieures renflées à la base, échancrées au milieu et ciliées vers le sommet; 8^e segment ventral échancré en triangle. — L., 1 1/3 mill.

Dans les bolets, les fruits pourris, les fagots, les détritux; juin à octobre (R).

Liège, Verviers (*Chapuis*); Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle, Bonn, Crefeld (*Bach*); Ahr (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); Metz (*Bellevoje*); Vosges (*Puton*); Alsace (*Wencker*); Dijon (*Rouget*); Rouen (*Mocquerys*); Caen! Grande-Chartreuse (*Rey*); Hautes-Pyrénées (*Pundellé*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Russie.

5. **clavicornis** Steph., *Ill. Brit.*, V, 334. — *atomarius* Er., *Gen.*, 904. — Pand., *l. c.*, 169. — *Oliverii** Sauc., *Bull. Ac. Hippone*, 1866, XI, 51. — *parvulus** Lec., *Smith. Misc. Coll.*, 1867, VI, 58.

Forme du précédent, encore plus petit; d'un brun noir; antennes testacées, à massue brune; corselet plus court et transversal, plus mat, côtés plus ou moins marginés de rougeâtre; élytres d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé, plus clair au sommet, à ponctuation plus écartée; ♂ articles 1-2 des tarsi antérieurs à peine dilatés. — L., 4 mill.

Parfois rougeâtre, avec la tête, le disque du corselet et l'abdomen noirâtres.

Dans les bolets pourris, les mousses des forêts; juin à octobre (R).

Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle (*Foerster*); Ahr (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); Metz (*Bellevoys*); Vosges (*Puton*); Alsace (*Wencker*); Dijon (*Rouget*); St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*); Caen! Rouen (*Mocquerys*); Anjou! Jorat (*Bugnon*); Lyonnais (*Rey*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Algérie et Amérique septentrionale.

TRIBU IV. — HOMALINI

Kraatz, *Nat.*, 904 et syn.

Antennes insérées sous le bord latéral du front, qui est subélevé. Deux ocelles. Stigmates prothoraciques cachés. Corselet membraneux en dessous, près des hanches antérieures. Celles-ci subconiques, saillantes, les postérieures transverses. Tarses de 5 articles. 2^e segment inférieur de l'abdomen relevé en pli au milieu de sa base.

Cette tribu si distincte se divise en genres nombreux et, en général, très nettement caractérisés. On connaît les premiers états de plusieurs espèces; nous les indiquerons en leur place.

Les *Homalini* sont répandus par tout le globe, mais plus nombreux en Europe et en Amérique septentrionale.

- I. Elytres très-courtes, moins longues que le corselet. . . . MICRALYMNA.
- II. Elytres plus longues que le corselet, dépassant la poitrine.
- A. Palpes maxillaires à dernier article très-petit, subulé.
- a. Palpes labiaux à premier article double du deuxième. . . . EUDECTUS.
- b. Palpes labiaux à premier article un peu plus long que le deuxième CORYPHUM.
- c. Palpes labiaux à premier article un peu plus court que le deuxième BOREAPHILUS.
- B. Palpes maxillaires filiformes, à dernier article plus ou moins grand.
- a. Tarses postérieurs à quatre premiers articles courts, égaux ou subégaux.
- + Mandibules courtes, petites.
- × Mandibules mutiques. ANTHOBIMUM.
- ×× Mandibule droite avec un denticule interne. . . . HOMALIUM.
- ++ Mandibules longues, très-saillantes en avant de la tête. HADROGNATHUS.
- b. Tarses postérieurs à deux premiers articles allongés, égaux ou subégaux.
- + Hanches antérieures petites, subovales, non saillantes.
- × Tarses postérieurs à cinquième article plus long que les autres réunis. ACROLIA.
- ×× Tarses postérieurs à cinquième article égal aux autres réunis PYCNOGLYPTA.
- + Hanches antérieures grandes, coniques, saillantes.
- × Jambes denticulées.
- * Mandibules courtes, la droite dentée au milieu. OROCHARIS.
- ** Mandibules courtes, mutiques DELIPHRUM.
- ×× Jambes inermes.
- * Antennes épaissies au sommet. LATHRIMÆUM.
- ** Antennes filiformes. OLOPHRUM.

- c. Tarses postérieurs à premier article plus long que le deuxième.
- ‡ Mandibules bidentées avant le sommet.
 - × Ocelles distants. GEODROMICUS.
 - ×× Ocelles rapprochés. ANTHOPHAGUS.
 - ‡‡ Les deux mandibules dentées au milieu. LESTEVA.
 - ‡‡‡ Mandibules courtes, la droite dentée au milieu.
 - × Palpes maxillaires à trois derniers articles subgéraux. PORRHODITES.
 - ×× Palpes maxillaires à quatrième article visiblement plus long que le troisième. ARPEDIUM.
 - ‡‡‡‡ Mandibules allongées, échancrées en dehors au milieu. PHILORINUM.
 - ‡‡‡‡‡ Mandibules courtes, mutiques.
 - × Palpes maxillaires à dernier article moitié plus long que le précédent. AMPHICHRUM.
 - ×× Palpes maxillaires à dernier article à peine plus long que le précédent. ACIDOTA.

ANTHOBIUM

Steph., *Ill. Brit.*, V, 335. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 77, pl. 25, f. 133, 134.

Eusphalerum Kraatz.

Corps élargi, court, ovale, subdéprimé. Tête subtriangulaire. Ocelles situés à la hauteur du bord postérieur des yeux. Labre comme chez les *Homalium*. Mandibules robustes, mutiques. Mâchoires à lobes étroits: externe pubescent, interne spinoso-pileux au sommet. Palpes maxillaires à articles 2 et 3 subgéraux, 4^e égal à ces deux derniers réunis. Menton trapézoïdal. Langue fourchue. Palpes labiaux suballongés, de 3 articles, le 2^e moitié plus court. Antennes allongées, peu en massue. Abdomen rebordé. Hanches intermédiaires écartées. Jambes pubescentes ou subépineuses. Tarses de 5 articles, les 4 premiers courts, égaux, le 5^e subégal à ceux-ci réunis.

Genre nombreux, auquel il faut réunir les *Eusphalerum* que M. Kraatz distingue par leurs jambes spinuleuses; mais ce caractère n'est pas constant et se retrouve, à des degrés divers, chez les *primula*, *oblitum*, *puncticeps*, *robustum*, etc.

Les *Anthobium* vivent presque exclusivement dans les montagnes, sur un grand nombre de fleurs, que nous indiquerons aussi exactement que possible, quoiqu'ils paraissent assez inconstants dans cette partie de leur existence.

On les trouve dans toute l'Europe, l'Algérie, Madère, l'Amérique du Nord et le Chili.

A. Corselet noir, ou brunâtre, ou testacé, avec le disque plus ou moins rembruni.

a. Corselet entièrement noir ou d'un noir de poix.

† Corselet avec un sillon longitudinal large, profond. *robustum*.

†† Corselet sans larges fossettes discoïdales, offrant parfois un faible sillon longitudinal effacé en partie.

× Élytres plus courtes que l'abdomen (♂), pas plus longues que lui (♀).

• Corselet avec une large fossette latérale en avant des angles postérieurs.

• Antennes testacées. *florale*.

• Antennes testacées, rembrunies au sommet. *atrum*.

•• Corselet avec une dépression latérale plus ou moins profonde, allant de la base jusqu'au milieu au moins des côtés.

• Marges réfléchie et apicale des élytres bordées d'un testacé pâle très-net. *nitidicolle*.

•• Marges des élytres concolores ou subconcolores.

— Élytres beaucoup plus courtes que l'abdomen (♂ ♀).

◦ Élytres tronquées carrément au sommet (♂ ♀). *oblitum*.

◦◦ Élytres prolongées en pointe au sommet dans la ♀. *adustum*.

== Élytres à peine plus courtes ou aussi longues que l'abdomen dans la ♀.

◦ Corps large, court, élytres d'un brun de poix ou brunes avec la base foncée. *minutum*.

◦◦ Corps étroit, allongé.

♁ Côtés du corselet très-sinués vers la base; élytres d'un brun noir. *sinuatum*.

♁♁ Corselet non sinué; élytres en entier d'un testacé brunâtre. *angusticolle*.

×× Élytres plus longues que l'abdomen dans les ♀.

• Corselet mat ou à peine brillant, antennes rembrunies au sommet.

• Corselet avec un espace longitudinal médian impunctué. *alpinum*

•• Corselet ponctué sur tout le disque.

— Corps allongé, élytres à ponctuation assez fine, serrée. *angustatum*.

== Corps assez court; élytres à ponctuation assez forte, éparses. *anale*.

•• Corselet brillant, antennes testacées. *longulum*.

††† Corselet avec deux larges fossettes discoïdales.

× Antennes testacées, brunes au sommet; taille assez grande.

• Élytres brunes. *foveicollæ*.

•• Élytres testacées. *pruinorum*.

×× Antennes entièrement testacées; taille petite. *impressicollæ*.

b. Corselet d'un noir de poix ou brun, toujours marginé de rougeâtre.

† Antennes testacées; toute la massue brune.

× Front lisse, brillant. *procerum*.

×× Front densément ponctué. *Octavii*.

†† Antennes testacées; dernier article plus ou moins rembruni. *primulæ*.

B. Corselet testacé avec une tache brune longitudinale plus ou moins marquée.

a. Corselet avec deux larges fossettes discoïdales. *abdominale*.

b. Corselet dépourvu de fossettes.

† Angles postérieurs du corselet obtus; élytres testacées. *signatum*.

- †† Angles postérieurs droits; élytres rembrunies vers l'écusson. *limbatum*.
 C. Corselet testacé, sans tache discoïdale.
 a. Antennes entièrement testacées.
 † Abdomen d'un brun noir, au moins à la base.
 × Élytres beaucoup plus courtes que l'abdomen. *aucupariae*.
 ×× Élytres couvrant entièrement l'abdomen.
 * Corselet mat, avec deux légères impressions au-dessus de l'écusson; élytres pubescentes. *pallens*.
 ** Corselet assez brillant; élytres glabres.
 * Corselet avec un fin sillon longitudinal; corps oblong. *longipenne*.
 ** Corselet sans sillon; corps parallèle. *palligerum*.
 †† Abdomen testacé. *Kraatz*.
 b. Antennes testacées, plus ou moins rembrunies au sommet.
 † Tête d'un noir profond; corselet en carré allongé. *nigriceps*.
 †† Tête testacée, plus ou moins rembrunie sur le vertex.
 × Poitrine et abdomen noirs. *torquatum*.
 ×× Poitrine et abdomen d'un brun noir, celui-ci testacé au sommet. *sordidulum*.
 ††† Tête entièrement testacée.
 × Tête lisse ou à ponctuation obsolète, éparsc.
 * Ponctuation des élytres serrée.
 * Poitrine testacée (♂ ♀).
 — Corselet chagriné, à ponctuation nulle ou effacée.
 ° Corselet très-transversal, à angles postérieurs presque arrondis.
 β Corselet bimpressionné sur le disque. *rhododendri sorbi*.
 θθ Corselet sans impressions discoïdales.
 °° Corselet peu transversal, à angles postérieurs presque droits. *rectangulum*
 = Corselet à ponctuation fine, serrée, très-visible.
 ° Corselet très-court, transversal. *macropterum*.
 °° Corselet allongé, subquadrangulaire. *umbellatarum*.
 ** Poitrine noire ou d'un noir de poix (♂ ♀). *Marshami*.
 * Ponctuation des élytres très-éparse, presque effacée à partir du milieu. *stramineum*.
 ×× Tête et corselet à ponctuation très-serrée, bien visible. *ophthalmicum*.

Groupe 1 (ANTHOBIUM GEN.).

1. *atrum* Heer, *Fn. Helv.*, I, 178. — *nigrum* Er., *Gen.*, 892. — Kraatz, *Nat.*, 1009, *et syn.*

(Pl. I, fig. 5.) Oblong-allongé, brillant; noir, bouche, antennes, sauf la massue enfumée, et pattes testacées; élytres et anus brun de poix; tête à ponctuation éparsc; corselet transversal, convexe, très-rétréci en avant, densément ponctué, moins sur le disque; côtés rougeâtres par transparence; angles postérieurs obtus; élytres trois fois plus longues que lui, à ponctuation forte, serrée; celle de l'abdomen obsolète et éparsc. — L., 2 3/4 mill.

Sur les fleurs de primevère, saule marceau, cassis, aubépine,

prunellier, etc.; parfois sous les détritrus humides; bois et forêts; mars à mai (AR).

Verviers (*Chapuis*); Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle (*Foerster*); Ahr (*Fuss*); Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); Rouen (*Mocquerys*); Anjou (*Gallois*); Nancy (*Mathieu*); Alsace (*Wencker*); Valais, Martigny (*Heer*); Mont-Pilat (*Rey*); Var! Carcassonne (*Gavoy*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie.

Obs. C'est le florale du *Catalogue Mocquerys* (p. 206).

2. **florale** Panz., *Fn. Germ.*, 11, 12. — Kraatz, *Nat.*, 1009, et *syn.* — *triviale** Heer, *Fn. Helv.*, 1, 180, 569.

Voisin de l'*atrum*; distinct par sa forme large, ses antennes testacées, la tête obsolètement ponctuée, le corselet noir, large, moins rétréci à la base, plus convexe, à ponctuation éparse, moins forte. — L., 3 mill.

Sur les fleurs de bruyère, primevère, muguet, sorbier, etc.; surtout dans les montagnes; printemps et été (AR).

Lille (*Lethierry*); Provinces rhénanes (*Bach*); Liverdun (*Liénard*); Reims! Metz (*Bellevoje*); Vosges (*Puton*); Dijon (*Rouget*); Bâle (*Heer*); Genève, Lausanne (*Bugnion*); Lyonnais (*Rey*); Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie.

Groupe 2 (EUSPHALERUM KR.).

3. **abdominale** Grav., *Mon.*, 219. — Kraatz, *Nat.*, 1007 et *syn.*

Oblong, subdéprimé, glabre, assez brillant; testacé rougeâtre; cou, une tache confuse sur le milieu du corselet et une autre circa-scutellaire brunâtres; écusson, poitrine et abdomen noirs; tête vaguement ponctuée; corselet transversal, à côtés arrondis et angles obtus; deux fosselles en fer à cheval sur le disque; élytres moitié plus longues que lui, à ponctuation dense, forte, tronquées au sommet. — L., 3-3 1/4 mill.

Sur les fleurs de prunellier, poirier, pommier, saule, sorbier, aubépine, etc.; au printemps; bois des plaines et montagnes jusqu'à 1000 m. d'altitude; mai, juin (AR).

Utrecht, La Haye, Heemstede (*Snellen v. V.*); Belgique

(*Tennstedt*); Lille (*Lethierry*); Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); Compiègne (*Fairmaire*); Rouen (*Moequerys*); Verdun, Nancy (*Mathieu*); Vosges (*Puton*); Aix-la-Chapelle (*Foerster*); Crefeld (*Mink*); Elterfeld (*Cornelius*); Hesse (*Scriba*); Alsace (*Wenecker*); Pontarlier (*Lethierry*); Rouvray, Dijon, Beaune (*Rouget*); Genève (*Heer*); Iseron, Avenas, Lyon, Morgon, Mont-Pilat (*Rey*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie.

4. *signatum* Mærk., *All. Nat. Zeit.*, 1857, III, 172. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 403.

♂ Rougeâtre; élytres testacées; massue des antennes, con, une tache médiane sur le corselet, écusson et abdomen noir de poix; distinct de l'*abdominale* par sa taille, le corselet plus large, plus court, moins rétréci à la base, sans fossette, à ponctuation fine, serrée; ♀ testacée; cou, disque du corselet et sommet de l'abdomen obscurs. — L., 3 1/4 - 3 3/4 mil.

Dans les forêts, sur les fleurs de sorbier, saule, aubépine, cornouiller, mérisier, primevère, anémone, etc.; surtout dans les montagnes et jusqu'à 1900 m. d'altitude; avril, juin, juillet R.

Bois d'Angleur, près Liège (*de Borre*); Verviers (*Chapuis*); Mons (*Demoulin*); Lille, forêts de Trélon et de Mormal (*Lethierry*); Ahr (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); Vosges (*Puton*); Pontarlier (*Lethierry*); Albertville (*de Manuel*); mont Rosa, Macugnaga, au bord de l'Anza (*v. Kiesenwetter*); Gap (*Burle*); Alpes-Maritimes (*Baudi*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

5. *limbatum* Er., *Gen.*, 894. — Kraatz, *Nat.*, 1008 et *syn.*

Rougeâtre; massue des antennes, front, disque du corselet plus ou moins largement et région circascutellaire bruns; poitrine et abdomen noirs; distinct du *signatum* par sa taille, sa tête imponctuée, le corselet moins rétréci en arrière, à angles postérieurs presque droits et non arrondis, à ponctuation éparse, effacée, à fin sillon longitudinal, les élytres à ponctuation plus fine et serrée. — L., 2 1/2 - 3 mill.

Sur les fleurs de saule, viorne, primevère, cardamine, etc.; bois et prairies des régions montagneuses; mai à juillet (R).

Belgique, Hautes-Fagnes, Verviers (*Chapuis*); Aix-la-Chapelle

(*Bach*) ; Hesse (*Scriba*) ; Vosges (*Wencker*) ; Doubs , Pontarlier ! Genève ! Alpes Vaudoises (*Bugnion*).

Aussi en Germanie , Suisse , Italie.

6. **Octavii** * Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 2^e sér., V, 18 (novembre 1869).

(Pl. 1, fig. 6.) Rougeâtre ; élytres d'un testacé sale ; front en entier , corselet sauf les côtés , et région circascutellaire d'un brun foncé ; poitrine et abdomen noirs ; distinct des deux précédents par sa tête assez densément et nettement ponctuée , le corselet allongé , subquadrangulaire , non transversal , à côtés très-peu arrondis , à angles postérieurs droits , à sillon plus marqué , à ponctuation plus fine , très-serrée , l'écusson chagriné , les élytres plus densément et finement ponctuées. — L., 2 1/2 - 3 mill.

Sur les fleurs , dans les montagnes ; juin (R).

Gap , Monestier de Briançon (*de la Brûlerie*) ; Basses-Alpes ! mont Viso !

Je consacre cette charmante espèce à la mémoire d'un frère et d'un ami , et au souvenir de nos explorations dans ces belles montagnes des Alpes.

Obs. L'insecte est sans doute confondu avec le *limbatum* dans les collections.

7. **procerum** * Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, 414.

Facies de l'*Octavii* ; noir ; bouche , antennes , sauf la massue enfumée , côtés du corselet et pattes rougeâtres ; élytres noir de poix , plus claires au sommet et sur les côtés ; tête lisse , brillante ; corselet plus large que celui d'*Octavii* ; côtés bien plus arrondis ; angles postérieurs plus obtus ; ponctuation bien plus éparsée et plus forte ; écusson lisse ; élytres à ponctuation bien plus forte et écartée , ♂ tronquées , ♀ acuminées à l'angle apical interne , d'un quart plus longues. — L., 2 1/2 - 2 2/3 mill.

Sur les fleurs d'anémone , dans les hautes montagnes ; juin (TR).

Vallée de Fénéstrelle ! Bardonnèche ! Monestier de Briançon (*de la Brûlerie*) ; Alpes-Maritimes (*Baudi*).

Aussi en Italie.

8. **primulae** Steph., *Ill. Brit.*, V, 356. — *triviale* Er., *Gen.*, 892

(*nec* Heer). — Harold, *Cat. Col., et syn.* — Kraatz, *Nat.*, 1004. — *cribròsum* * Heer, *Fn. Helv.*, I, 658.

Noir de poix ; bouche , antennes , marge du corselet , élytres , sauf le disque rembruni , et pattes rougeâtres ; forme des *procerum* et *Octavii* , plus étroit que celui-ci , allongé ; tête imponctuée ; corselet plus convexe , un peu plus large , à ponctuation forte , éparse ; une légère fovéole à la base ; élytres parallèles , à ponctuation grosse , peu serrée ; ♂ côtés du corselet plus rétrécis à la base. — L. , 2 2/3-3 mill.

Sur les fleurs de violette , anémone , saule , viorne , etc. ; bois des plaines et montagnes ; fin mars à mai (R).

Hollande (*Snellen v. V.*) ; Belgique (*Chapuis*) ; Aix-la-Chapelle (*Bach*) ; Ahr (*Fuss*) ; Crefeld (*Mink*) ; Vosges (*Wencker*) ; Paris ! Rouen (*Lebouteiller*) ; Dijon (*Rouget*) ; Jura (*Heer*) ; mont Tendre , Lausanne (*Bugnion, de Gautard*) ; Gap ! mont Pilat (*Rey*).

Aussi en Scandinavie , Grande-Bretagne , Germanie , Suisse , Italie , Autriche.

Obs. C'est le *minutum* du *Catalogue Mocquerys* (p. 207).

9. *oblitum* * Fairm., *Fn. Fr.*, I, 648.

Très-voisin du *primulæ* ; distinct par sa taille , les antennes rembrunies au sommet , la tête éparsement ponctuée , le corselet noir , plus large , plus court , moins rétréci à la base , ponctué , ainsi que les élytres , bien plus finement et densément. — L. , 3 1/4 - 3 1/2 mill.

Dans les montagnes , sur divers arbustes en fleurs , jusqu'à 2,400 m. d'altitude ; mai à juillet (AC).

Hautes-Pyrénées , L'Héris , près Bagnères-de-Bigorre (*Ch. Brousout de Barneville*) ; vallée d'Arrens (*Pandellé*).

Aussi en Italie.

Obs. 1. M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 648) l'indique encore de Belgique ; mais cette localité est assurément erronée.

Obs. 2. Les immatures ont les côtés du corselet et les élytres d'un brun clair. La même remarque s'applique , du reste , à la plupart des *Anthobium* noirs.

3^e Groupe.

10. *aucuparix** Kiesw., *Berl. Ent. Zeit.*, 1866, 288.

♂ Faciès du *torquatium*; non pubescent; antennes testacées, les 5 derniers articles plus larges, égaux; tête impressionnée, à ponctuation assez forte, éparse; corselet moins rétréci à la base, chagriné, à ponctuation plus forte, écartée, obsolètement biimpressionné; écusson brun; élytres à ponctuation plus forte, plus écartée, tronquées au sommet (♂ ♀); ♀ poitrine et abdomen testacés. — L., 2 1/2 - 3 mill.

Sur les pelouses fleuries, les fleurs de *Sorbus aucuparia*, parfois sous les pierres, dans les montagnes; mai à juillet (TR).

Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie.

11. *torquatium* Marsh., *Ent. Brit.*, I, 127. — Woll., *Ann. Nat. Hist.*, ser. 3, 1860, VI, 107 (*nec* Kraatz). — *mucronatum* Steph., *Ill. Brit.*, V, 339. — ♀ *montivagum* Heer, *Fn. Helv.*, I, 184. — *scutellare* Er., *Gen.*, 895 *et syn.* — Kraatz, *Nat.*, 1016 (1).

♂ Oblong, peu brillant, à fine pubescence jaunâtre; testacé rougeâtre; antennes, sauf la massue rembrunie, élytres et pattes testacées; cou, écusson, poitrine et abdomen noirs; tête et corselet densément et très-finement ponctués; celui-ci peu transversal, relevé en bosse double avant le milieu; côtés arrondis, assez rétrécis à la base; angles postérieurs subobtus; sillon longitudinal effacé; élytres deux fois et demie plus longues que le corselet, à ponctuation fine, serrée, ruguleuse, tronquées au sommet; abdomen découvert, à ponctuation très-fine, éparse; ♀ corselet non bosselé; élytres brièvement acuminées à l'angle apical. — L., 2 2/3 mill.

Sur les fleurs de genêt, aubépine, viorne, saule, renoncule, trèfle, cytise, etc.; forêts, bruyères et marais des plaines et des montagnes, jusqu'à 2,000 m. d'altitude; avril à juillet (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Algérie, Madère.

(1) 11'. *nigriceps*.

Faciès du *torquatium*, mais un des plus distincts; forme plus étroite en avant; tête noire, brillante, plus fortement, moins densément ponctuée; antennes plus robustes; massue noire; corselet subcarré, d'un tiers plus long et plus étroit, peu rétréci vers la base, dont les angles sont droits; disque très-obsolètement biimpressionné; élytres étroites, subparallèles, plus déprimées, à ponctuation plus fine, plus serrée, ♂ tronquées très-carrément; anus rougeâtre. — L., 2 2/3 mill.

Corse.

Un seul ♂.

12. **adustum*** Kiesw., *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 433 (*nec* Heer). — Harold, *Cat. Col.*, 669 et *syn.* (1).

Voisin du *minutum* ; distinct par son corps plus mat, la tête densément ponctuée, non impressionnée entre les yeux, le corselet plus court, plus convexe, plus densément et finement ponctué, à pubescence gris-doré; côtés plus rétrécis vers la base; angles postérieurs obtus; élytres à ponctuation plus fine et serrée, testacées avec la base, les côtés et la suture bruns; celles de la ♀ bien plus courtes, sinuées et moins acuminées à l'angle interne. — L., 2-2 1/4 mill.

Sur les fleurs de sorbier, aubépine, rhododendron, etc.; prairies et forêts alpestres; mai à juillet (AR).

Pyénées-Orientales, mont Louis, St-Pierre, Canigou (*de Germiny*, v. *Kiesenwetter*); Eaux-Bonnes (*de Mathan*).

Obs. Indiqué par erreur comme pris dans les Vosges, par M. Puton (*Catalogue Godron*, p. 64).

13. **ophthalmicum** Payk., *Fn. Suec.*, III, 419. — Er., *Gen.*, 894, et *syn.* — Krautz, *Nat.*, 1017 et *syn.* — Jacq. Duv., *Gen.*, pl. 27, f. 133. — Harold, *Cat. Col.*, 670 et *syn.* — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 404.

(Pl. I, fig. 7.) ♂ Forme élargie, déprimée du *limbatum*; roux testacé; antennes, sauf la massue rembrunie, pattes et élytres plus claires; presque mat; tête à ponctuation assez forte et serrée; corselet transversalement subquadrangulaire; côtés à peine rétrécis à la base; angles postérieurs presque droits; sillon médian obsolète; ponctuation fine, très-dense; élytres moitié plus longues que celui-ci, planes, à ponctuation plus forte et serrée; abdomen largement découvert, à rare pubescence jaune, souvent noirâtre ou brun à la base; cuisses plus renflées; tarsi antérieurs plus dilatés; ♀ abdomen testacé. — L., 2 3/4 mill.

(1) Au même groupe appartient l'espèce suivante, extrêmement distincte de toutes celles connues:

12'. *pruininosus** Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 2^e sér., V, 19 (novembre 1869).

♂ Forme du *minutum*, plus grand, plus allongé; noir, massue des antennes et corselet d'un noir de poix; bouche, base des antennes et élytres testacées; tête brillante, densément ponctuée; corselet, élytres et abdomen mats, à pubescence grise, très-serrée sur le corselet; celui-ci allongé, très-densément et finement ponctué, obsolètement biimpressionné, à angles postérieurs droits; élytres à pubescence longue, épaisse, rarement enfumées vers l'écusson, moins finement ponctuées, ainsi que l'abdomen, arrondies au sommet, ♀ obtusément prolongées à l'angle apical. — L., 2 3/4 mill.

Corse.

Sur les fleurs de châtaignier, *Viburnum lantana*, *Mespilus oxyacantha*, *Spiraea aruncus*, *Scabiosa*, diverses ombellifères, etc.; bois des plaines et montagnes, jusqu'à 2,000 m. d'alt.; avril à août (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie.

14. **Kraatzi*** C. Bris., *Mat. Cat. Gren.*, 1863, 43. — *longipennis** Jacq. Duv., *Gen.*, pl. 27, f. 134.

♂ Faciès de *Pophthalmicum*; distinct par sa tête obsolètement ponctuée, ses antennes testacées, le front et le corselet très-mats, imponctués; angles postérieurs de celui-ci moins obtus; élytres d'un tiers plus longues, couvrant presque l'abdomen, qui est testacé; ♀ élytres un peu plus longues, obtusément prolongées à l'angle interne. — L., 2 1/2 mill.

Sur les fleurs, dans les montagnes; zone des sapins et rhododendrons; juillet, août (AR).

Pyrénées-Orientales (*Jacq. du Val*); Hautes-Pyrénées, Bagnères-de-Bigorre, Luchon (*Ch. Brisout de Barneville*, *Pandellé*).

Obs. Un exemplaire, communiqué par M. v. Bruck, porte pour patrie: *Béziers*; mais cette indication me semble d'autant plus douteuse que l'insecte est propre aux montagnes et n'a pas même été signalé dans les Cévennes.

15. **robustum*** Heer, *Fn. Helv.*, I, 179 ♂. — *alpestre* Heer, *l. c.*, 178 ♀ (*nec Mots.*). — *excavatum* Er., *Gen.*, 893. — *Kraatz*, *Nat.*, 1009 *et syn.*

♂ Noir; bouche, base des antennes et pattes, sauf le milieu des cuisses, testacées; antennes très-robustes; tête et corselet presque mats; élytres brillantes; tête imponctuée; une petite carène de chaque côté du front; corselet transversal, largement et profondément sillonné, bidenticulé sur le disque, rétréci et ponctué de chaque côté à la base, qui est impressionnée; angles postérieurs subobtus; élytres ponctuées densément et rugueusement, presque en lignes, arrondies au sommet; ♀ tête et corselet mutiques, élytres obtusément acuminées à l'angle sutural. — L., 3-3 1/2 mill.

Sur les fleurs de *Ranunculus alpestris*, *Primula elatior*, *auricula*, *integrifolia*, etc; dans les montagnes; mai à juillet (R).

Bâle (*Heer*); Alpes Vaudoises, Anzeindaz (*Bugnion*); Bugey

(*Rey*); Lyon (*Guillebeau*); Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie et Suisse.

16. *sinuatum* *.

Forme et couleurs d'*angustatum*; moins étroit en avant; tête subsillonée entre les antennes, nettement fovéolée au devant des ocelles; antennes testacées, derniers articles obscurcis; corselet bien moins rétréci en avant, à côtés sinués et redressés vers la base; angles antérieurs subtronqués, non effacés et arrondis, postérieurs droits; ponctuation plus forte, moins serrée; élytres plus étroites à la base, plus élargies au-delà du milieu, n'atteignant pas le sommet de l'abdomen, à ponctuation plus forte, plus rugueuse, non effacée vers le sommet, ♀ divariquées à pointe plus obtuse; abdomen noir; ♂ inconnu. — L., 2 1/3 - 2 1/2 mill.

Basses-Alpes (*Ch. Brisout de Barneville*).

17. *minutum* Fabr., *Ent. Syst.*, I, 2, 254. — Er., *Gen.*, 896 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 4010 et *syn.* — *brevicolle* Heer, *Fn. Helv.*, I, 568 (*fortè*).

♂ Noir, peu convexe; tête et corselet très-peu brillants; antennes, sauf la massue, et pattes testacées; élytres et palpes bruns; tête finement et éparsément ponctuée; corselet transversalement quadrangulaire; côtés légèrement arrondis, peu rétrécis à la base; angles postérieurs droits; ponctuation fine, plus serrée vers la base; parfois une trace de sillon obsolète; élytres plus brillantes, à ponctuation assez forte et serrée, subrugueuse, çà et là en séries, tronquées au sommet, ♀ plus planes, d'un quart plus longues, plus densément ponctuées. — L., 2 - 2 1/3 mill.

Sur les mousses immergées, les fleurs basses des marais et prairies: renoncules, carex, malvacées, aubépine; sur les arbustes, au bord des eaux; plaines et montagnes, jusqu'à 2,000 m. d'altitude; avril à juillet (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe.

Obs. La description du *brevicolle* Heer ne s'applique à aucun de nos *Anthobium* européens, si ce n'est à celui-ci. Le type en est au musée de Zurich, dans la collection de l'auteur; mais je n'ai pu l'étudier jusqu'à présent.

18. *impressicolle** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 222; *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 437. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 647.

♂ Noir de poix; élytres brunes, assez brillantes; bouche, épistome, antennes, élytres vers le sommet et pattes testacées; tête lisse, brillante; corselet mat; côtés peu arrondis, parfois très-finement rougeâtres; angles postérieurs assez obtus; deux larges fossettes peu profondes vers la base; ponctuation fine et éparse; élytres moillié plus longues que celui-ci, à ponctuation assez forte, peu serrée, tronquées carrément au sommet, ♀ triangulairement échancrées à l'angle apical, à ponctuation un peu plus serrée et rugueuse. — L., 2 - 2 1/4 mill.

Sur les fleurs de *Rhododendron*, etc., avec *A. oblitum* et *angustatum*; dans les montagnes, entre 1,900 et 2,500 m. d'altitude; mai à août (AC).

Toutes les Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Pyrénées-Orientales (*v. Kiesenwetter*); Le Vernet (*Oberthur*).

19. *anale* Er., *Gen.*, 898. — Kraatz, *Nat.*, 1011. — *nivale** Heer, *Fn. Helv.*, I, 569. — *rhododendri** et *longulum** Mots., *Bull. Mosc.*, 1857, IV, 491. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 319. — *longiscutum* Harold, *Cat. Col.*, 670. — *cribripenne** Fauv., *in litt.* — ? *montanum* Er., *Gen.*, 897. — Kraatz, *Nat.*, 1012, *nec syn.*

♂ Faciès du *minutum*; plus petit, plus étroit; antennes testacées, derniers articles plus ou moins enfumés; tête et corselet moins mats; tête lisse; corselet bien plus court; côtés plus arrondis, plus rétrécis à la base; angles postérieurs obtus; ponctuation plus forte, plus éparse; parfois une trace de sillon; élytres couvrant à peu près l'abdomen, à ponctuation bien plus forte et plus éparse, effacée au sommet; anus testacé; ♀ élytres dépassant d'un quart l'abdomen, plus brillantes, bien plus acuminées; anus brun. — L., 2 - 2 1/2 mill.

Sur les fleurs de *Rhododendron*, etc.; sur les arbustes, au bord des torrents, dans les montagnes, jusqu'à 2,500 m. d'altitude; juin à août (AR).

Mont Rosa, Macugnaga, Val Formazza (*Baudi*); Alpes Vaudoises, Valais (*Bugnion*); Grande-Chartreuse! Hautes-Alpes, Lautaret! Alpes-Maritimes! Nice (*v. Bruck*); mont Dore (*Rey*); Pyrénées-Orientales, mont Louis (*Lethierry*); Hautes-Pyrénées, Aragonet, Eaux-Bonnes (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie, Autriche, Espagne.

Obs. 1. Un exemplaire, communiqué par M. v. Bruck, porte pour localité : *Béziers* ; mais cette indication est sûrement erronée.

Obs. 2. Malgré mes demandes réitérées, je n'ai pu me procurer encore un type du *montanum* d'Erichson et de M. Kraatz ; tous les *Anthobium* que j'ai reçus sous ce nom n'étaient que des *anale* ♂ ou ♀, espèce variable de taille et de ponctuation, surtout aux élytres, et très-répendue dans toutes les hautes montagnes d'Europe. Le *montanum* ne serait-il vraiment pas une forme distincte ?

Obs. 3. L'*A. anale* du *Catalogue Tennstedt* (*Ann. Ent. Belg.*, 1862, VI, 87) se rapporte au *sordidulum*.

20. **longulum*** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1847, 78. — Kraatz, *Nat.*, 1012.

Très-voisin de l'*anale* ; distinct seulement par la tête et le corselet brillants, les antennes testacées, le corselet noir de poix, plus long, moins transversal, moins rétréci à la base et en avant, les élytres à ponctuation moins rugueuse, plus longues chez le ♂. — L., 2 1/4 - 2 1/2 mill.

Sur les herbes des pâturages alpestres, les arbustes, au bord des torrents, jusqu'à 1,900 m. d'altitude ; juillet (TR).

Mont Rosa, Macugnaga, au bord de l'Anza (v. *Kiesenwetter*).
Aussi en Suisse et Germanie.

Obs. N'ayant vu que deux individus de cet insecte, communiqués par M. de Kiesenwetter, je ne puis décider si ce n'est pas une simple forme locale de l'*anale*, auquel il ressemble extrêmement.

21. **nitidicolle*** Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, 114.

♂ Faciès de l'*anale* ; distinct par la tête et le corselet d'un brillant poli, plus large, plus court, très-arrondi sur les côtés et aux angles, à ponctuation très-fine, éparses ; sillon longitudinal effacé ; élytres semblables dans le ♂ et la ♀, brunes, courtes, tronquées carrément au sommet, découvrant presque la moitié de l'abdomen, à ponctuation plus fine, plus serrée, non rugueuse, marginées de testacé-pâle sur tout le sommet et les bords réfléchis ; ♀ tête et corselet peu brillants ; celui-ci plus convexe, plus long, très-finement chagriné, visiblement ponctué, surtout vers la base, à sillon assez profond, net ; tête parfois obsolètement ponctué. — L., 2 1/4 - 2 3/4 mill.

Sur les fleurs de *Rhododendron*, dans les montagnes ; juin (R).
Val de Fénestrelle ! Alpes Piémontaises (Baudi).

Aussi en Lombardie et Styrie.

Obs. M. Baudi compare l'espèce à l'*anale*, mais l'insecte qu'il m'a envoyé sous ce dernier nom est un *nitidicolle* ♀. Erichson et M. Kraatz paraissent avoir aussi confondu les deux espèces.

22. **angustatum*** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 222; *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 436 (*angustum*, *err. typ. ex auct.*). — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 652.

♂ Voisin d'*anale*; plus grand, bien plus allongé; tête moins impressionnée; front à peine fovéolé; corselet souvent noir de poix, transversalement subquadrangulaire, bien moins rétréci à la base; angles postérieurs plus droits; ponctuation extrêmement fine, plus serrée; élytres (♂ ♀) d'un tiers plus longues, étroites, parallèles, à ponctuation plus fine, obsolète vers le sommet. — L., 2 1/3 - 2 3/4 mill.

Sur les fleurs de *Rhododendron*, *Rosa pyrenaïca*, etc., dans les montagnes, entre 1,900 et 2,500 m. d'altitude; avril à août (c). Hautes-Pyrénées, lac d'Oo, Arrens (*Pandellé*); Pyrénées-Orientales (v. *Kiesenwetter*).

23. **angusticolle***.

♂ Faciès du précédent; distinct par sa taille et sa forme étroite, allongée; assez brillant; tête petite, finement ponctuée; bouche, antennes, sauf la massue, et pattes testacées; anus noir de poix; corselet étroit, transversal; côtés arrondis; angles postérieurs très-obtus; ponctuation fine, serrée, moins sur le disque; élytres trois fois plus longues que celui-ci, à ponctuation très-fine, serrée, obtusément arrondies au sommet, ♀ couvrant tout l'abdomen, acuminées et divariquées à l'angle apical. — L., 1 3/4 mill.

Sur les fleurs, dans les montagnes; août (R). Alpes-Maritimes (*Baudi*).

24. **foveicolle*** Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 2^e sér., V, 18 (novembre 1869). — *cribricolle** Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 403.

♂ Faciès assez voisin de l'*alpinum*; ovale-allongé, noir; bouche, antennes, sauf la massue, et pattes testacées; tête et corselet presque mats; élytres peu brillantes; tête finement, éparsément ponctuée; corselet peu transversal, subconvexe; côtés assez arrondis, rétrécis

à la base ; angles postérieurs droits ; obsolètement sillonné ; deux larges fossettes au milieu de la base ; ponctuation assez fine et serrée ; élytres trois fois plus longues que celui-ci , à ponctuation serrée , assez forte et rugueuse , brunes , avec le sommet parfois plus clair , obtusément arrondi , ♀ sinuées et obtusément acuminées à l'angle apical ; corselet plus court ; fossettes plus profondes. — L., 2 1/2 mill.

Sur les fleurs , dans les montagnes (TR).

Mont Rosa , Val Toce (*Baudi*) ; Val Formazza (*Ghiliani*).

25. **alpinum** * Heer , *Fn. Helv.* , I, 180. — Fairm. , *Fn. Fr.* , I, 649. — *luteipenne* Er. , *Gen.* , 898. — Kraatz , *Nat.* , 1013. — *alpestre* * Mots. , *Bull. Mosc.* , 1857 , IV, 491.

♂ Faciès de *angustatum* , plus court , plus robuste ; tête et corselet mats ; celui-ci bien plus large , plus court , à côtés plus arrondis , un peu plus rétrécis à la base ; impressions latérales plus larges et profondes ; ponctuation plus forte , plus éparse ; au milieu , un espace imponctué , avec une trace de sillon ; élytres testacées , parfois rembrunies à la base , à ponctuation un peu plus serrée , à troncature plus arrondie , ♀ plus densément ponctuées , dépassant notablement l'abdomen ; corselet encore plus large. — L. , 2 1/3 mill.

Sur les fleurs de crucifères , *Ranunculus* , etc. ; dans les montagnes , région alpine ; mai à juillet (AR).

Francfort (*v. Heyden*) ; Vosges (*Pulon*) ; Alpes Genevoises (*Heer*) ; mont Cenis ! Grande-Chartreuse (*Rey*) ; Lautaret ! Grenoble (*Peyron*) ; Hautes-Pyrénées , lac d'Oo (*v. Kiesenwetter*) ; Pyrénées-Orientales (*Pandellé*).

Aussi en Allemagne , Suisse , Piémont , Autriche.

26. **sordidulum** Kraatz , *Nat.* , 1013.

♂ Forme de *anale* ; plus déprimé et parallèle ; assez brillant ; testacé-obscur ; front , cou , corselet à la base , écusson et élytres autour de celui-ci enfumés ; poitrine et abdomen , sauf le sommet , d'un brun noir ; tête avec quelques points ; antennes plus ou moins enfumées vers le sommet ; corselet transversalement quadrangulaire ; côtés à peine arrondis et rétrécis à la base ; angles postérieurs presque droits ; ponctuation très-fine , assez dense ; élytres deux fois et demie plus longues que celui-ci , couvrant presque

tout l'abdomen, assez fortement et densément ponctuées, sauf le sommet, où elles sont très-arrondies; ♀ plus grande, élargie en arrière; front à peine rembruni; cou, poitrine et abdomen, sauf le sommet, noirâtres; corselet plus large, plus court, à côtés plus arrondis; élytres à ponctuation plus fine, plus serrée, trois fois plus longues que celui-ci, acuminées au sommet.—L., 2 - 2 1/2 mill.

Sur les fleurs, dans les bois, surtout le soir; régions montagneuses; mai, juin (AR).

Belgique, Hautes-Fagnes (*Chapuis*); Ahr (*Fuss*); Bonn (*Kraatz*); Vosges (*Puton*); Alsace, Jura (*Ch. Brisout de Barneville*); Pontarlier (*Lethierry*); Dijon (*Rouget*); Gap! Basses-Alpes, Faillefeu!

Obs. C'est l'*A. umbellatarum* du Catalogue Rouget (p. 433).

27. **umbellatarum** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 222; *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 439. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 651.

♂ Forme de *sordidulum*; un peu plus allongé; testacé-rougeâtre; élytres, pattes et sommet de l'abdomen testacés; tête obsolètement ponctuée; corselet subquadrangulaire; côtés légèrement arrondis et rétrécis à la base; angles postérieurs presque droits; ponctuation fine, bien visible; deux impressions très-obsoletés sur le disque; élytres finement et densément ponctuées, moins au sommet, qui est arrondi, tronqué et divariqué; ♀ élytres très-acuminées à l'angle interne; abdomen testacé.—L., 2 1/5 mill.

Sur les fleurs de *Rhododendron*, etc.; dans les montagnes; juillet (TR).

Pyrénées-Orientales, mont Louis, Prats-de-Mollo (*v. Kiesenwetter*); Ariège, Ussat (*v. Bruck*).

28. **palligerum** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1847, 78. — *Kraatz, Nat.*, 1014. — *elongatum** Baudi, *in litt.* — *puncticollis** Rey, *in litt.*

♂ Etroit, allongé, très-voisin du précédent; distinct par son corps moins brillant, ses antennes testacées, sa tête imponctuée, à front enfumé; le corselet transversal, sans fossettes, plus rétréci à la base; angles obtus; ponctuation presque nulle, sauf quelques points obsolètes sur les côtés; écusson brunâtre; élytres tronquées plus carrément au sommet, ♀ très-étroites et allongées, trois fois et demie plus longues que le corselet, ponctuées en séries vers le sommet, où elles sont très-acuminées et divariquées. — L., 2 1/3 - 2 2/3 mill.

Sur les arbustes, au bord des torrents, les fleurs des plantes basses, *Rhododendron*, etc., dans les clairières humides des montagnes, jusqu'à 2,000 m. d'altitude; juillet (AR).

Mont Rosa, Macugnaga, au bord de l'Anza (v. *Kiesenwetter*); Grande-Chartreuse! mont Genève (*Lethierry*); Bugey, Monlagnes Lyonnaises, mont Dore, mont Pilat (*Rey*); environs de Marseille (*Ch. Brisout de Barneville*); Ariège, Ussat (v. *Bruck*).

Aussi en Italie et Germanie.

29. **longipenne** Er., *Köf. Märk.*, I, 640 (1839); *Gen.*, 898. — *Kraatz, Nat.*, 4014. — ♀ *Imhoff** *Heer, Fn. Helv.*, I, 184 (1839).

♂ Bien plus grand, plus large, moins parallèle que les précédents; testacé rougeâtre, assez brillant; élytres et pattes testacées; cou et abdomen, sauf le sommet, noirâtres; tête impondue; corselet transversal, très-rétréci en avant, peu vers la base; angles postérieurs subobtus; sillon obsolète; ponctuation obsolète, éparse, plus visible à la base et sur les côtés; élytres larges, trois fois et demie plus longues que celui-ci, très-densément et finement ponctuées, moins au sommet, qui est tronqué, arrondi; ♀ élytres plus étroites, à ponctuation plus écartée, surtout au sommet, qui est très-acuminé et divariqué; abdomen testacé. — L., 2 1/2 - 3 mill.

Sur les arbustes au bord des torrents, les fleurs des plantes basses: *Spiræa*, etc.; clairières humides des zones montagneuses, jusqu'à 1,900 m. d'altitude; juillet (AC).

Lille (*Lethierry*); Belgique, Hautes-Fagnes (*Chapuis*); Ahr (*Fuss*); Aix-la-Chapelle, Boppard, Crefeld, Elberfeld (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Alsace (*Ott*); Nancy (*Mathieu*); Verdun (*Liénard*); Vosges, Remiremont, Hohneck, Pontarlier (*Puton*); mont Rosa, Macugnaga, au bord de l'Anza (v. *Kiesenwetter*); Grande-Chartreuse! mont Viso! mont Pilat (*Rey*); Hautes-Pyrénées (*Pandellè*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie, Autriche, Espagne.

Obs. 1. M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 652) l'indique comme pris à Paris par Aubé, mais cette localité est sans nul doute erronée.

Obs. 2. Nous conservons le nom d'Erichson comme le plus connu et faute d'avoir pu déterminer si celui d'Heer est antérieur.

Obs. 3. Le ♂ a les élytres plus ou moins obtusément tronquées; la ♀ les a réellement très-acuminées, comme l'indique Erichson dans la note jointe à sa description. M. Kraatz ne paraît pas avoir connu ce dernier sexe.

30. *macropterum** Kraatz, *Nat.*, 1015.

Voisin du précédent ; testacé ; distinct par ses antennes grêles, plus longues, rembrunies au sommet, à articles plus longs que larges, sa tête finement ponctuée, le corselet plus fortement et densément, surtout sur les côtés, ses élytres ponctuées plus en séries, ♀ obtusément acuminées à l'angle apical. — L., 2 1/2 - 3 1/4 mill.

Comme *longipenne*.
Alpes (*Baudi*, *Ghilian*).

31. *stramineum** Kraatz, *Nat.*, 1015. — *lavipenne** *Baudi*, *Bert. Ent. Zeit.*, 1869, 494.

♂ Forme des *sordidulum* et *palligerum* ; très-distinct par sa ponctuation nulle sur la tête, obsolète sur le corselet, très-fine et rare sur les élytres, qui sont translucides, testacée-pâle, avec la moitié postérieure presque lisse ; massue des antennes rembrunie ; abdomen, sauf le sommet, noirâtre ; ♀ élytres à ponctuation obsolète, acuminées au sommet ; abdomen enfumé à la base. — L., 1 2/3 - 2 mill.

Sur les fleurs de pommier, etc. ; clairières humides des forêts des régions montagneuses (R).

Bonn (*Kraatz*) ; Hesse, sommet du Vogelsberg (*Scriba*) ; Taunus (*v. Heyden*) ; Alpes maritimes (*Baudi*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie.

32. *pallens** Heer, *Fn. Helv.*, I, 570 (♀). — *puberulum** *Kiesw.*, *Stett. Ent. Zeit.*, 1848, 328. — *Kraatz*, *Nat.*, 1016.

♂ Faciès du *longipenne*, moitié plus petit ; testacé-rougeâtre ; tête imponctuée, peu brillante ; cou rembruni ; abdomen noirâtre, sauf le sommet ; corselet et écusson mats, à ponctuation effacée ; pubescence rare ; deux impressions obsolètes sur le disque ; angles postérieurs presque droits ; élytres assez larges et brillantes, à pubescence jaune, plus serrée, densément et assez fortement ponctuées, tronquées au sommet, ♀ obtusément acuminées ; corselet plus large. — L., 2 1/4 mill.

Sur les fleurs des plantes basses : *Ranunculus*, *Beta*, etc. ; clairières humides des bois en montagne ; juillet (AR).

Savoie ! Grande-Chartreuse ! Gap (*Ch. Brisout de Barneville*) ;
Alpes-Maritimes !

Aussi en Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

Obs. Les exemplaires de France ont, comme le type d'Heer que j'ai vu, les antennes entièrement testacées ; cependant MM. Heer et Kraatz indiquent celles-ci comme rembrunies au sommet, ce qui s'explique par la coloration parfois variable de ces organes.

33. *rectangulum** Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 2^e sér., V, 17 (novembre 1869). — *Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 404.

♂ Forme du *longipenne* ; trois fois plus petit, rougeâtre, un peu mat ; antennes, sauf la massue rembrunie, pattes et élytres testacées ; abdomen noir, sauf le sommet ; tête imponctuée ; corselet convexe, transversalement subquadrangulaire, chagriné, à ponctuation à peine visible ; côtés peu rétrécis à la base, largement biimpressionnés ; élytres moitié plus longues que lui, à ponctuation fine, serrée, subrugueuse, tronquées au sommet, ♀ moins carrément tronquées ; taille plus grande ; corselet plus court, plus large, à impression latérale ordinaire ; abdomen testacé, parfois enfumé sur le disque. — L., 1 3/4 - 2 1/4 mill.

Sur les fleurs d'ombellifères, les feuilles des buissons ; prairies humides des bois, surtout dans les montagnes ; mai, juin (Ac).

Lille (*Cussac*) ; Crefeld (*v. Bruck*) ; Vosges (*Puton*) ; Hesse, Vogelsberg, Wimpfen (*Scriba*) ; Nancy (*Mathieu*) ; Dijon (*Rouget*) ; mont Rosa, Val Formazza (*Baudi*) ; Gap ! Alpes-Maritimes !

Aussi en Italie et Germanie.

Obs. C'est l'*A. silesiacum* du Catalogue Scriba (*Ber. Oberh. Ges. Nat.*, 1869, XIII, 92).

34. *Marshami** Fauv., *L'Abeille*, 1868, V, 494. — ♂ *sorbi* var. *c.* Er., *Gen.*, 895. — ♀ var. *b.* Er., *l. c.* — *torquatum* Kraatz, *Nat.*, 1018, *nec syn.* — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 321 (*nec Marsham*). — *collare** Crotch, *Har. Col. Hcft.*, 1870, VI, 101.

♂ Forme du *rectangulum* ; très-distinct par la tête et le corselet assez brillants, à ponctuation nette, peu serrée ; celui-ci plus court, très-obsolètement biimpressionné sur le disque, sans impressions latérales ; élytres enfumées vers l'écusson, un peu plus courtes ; poitrine et abdomen, sauf l'anus, noirs ; bord du 6^e segment bi-denticulé en dessous ; ♀ derniers segments noirs. — L., 1 3/4 - 2 1/4 mill.

Sur les fleurs des haies et des bois, notamment celles d'aubépine; plaines et montagnes; mai (AR).

Crefeld (*Mink*); Ahr (*Fuss*); Taunus (*v. Heyden*); Vosges (*Puton*); Nancy (*Mathieu*); St-Germain (*H. Brisout de Barneville*); Bar-sur-Seine (*Garnier*); Dijon (*Rouget*); mont Rosa, Val Formazza (*Ghiliani*); Grande-Chartreuse! Gap! mont Viso! Montagnes Lyonnaises (*Rey*).

Aussi en Germanie et Italie.

35. **sorbi** Gyll., *Ins. Succ.*, II, 206. — Heer, *Fn. Helv.*, I, 483 (♂). — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 321. — Harold, *Cat. Col.*, 670 et syn. — *silesiacum* Letzn., *Berl. Ent. Zeit.*, 1868, 360 (*versim*).

♂ Faciès du précédent, plus petit; distinct par sa tête imponctuée, le corselet plus déprimé, plus court; côtés très-arrondis; angles postérieurs très-obtus; ponctuation à peine visible, même à la base et sur les côtés; élytres coupées très-carrément au sommet, formant angle droit avec la suture; poitrine testacée; abdomen noir; ♀ élytres très-arrondies au sommet, formant une large échancrure angulaire à l'angle sutural; abdomen testacé. — L., 1 1/3 - 2 1/4 mill.

Sur les fleurs de pomacées, spirées, *Luzula*, *Phyteuma spicatum*, etc.; bois des régions froides ou montagneuses, jusqu'à 1,000 m. d'altitude; printemps (AR).

Verviers (*Chapuis*); Lille, forêts de Mormal et de Trélon (*Le-thierry*); Vosges (*Puton*); Hesse, Oberlais (*Scriba*); Dijon (*Rouget*); montagnes Lyonnaises (*Rey*); Alpes-Maritimes!

Aussi en Grande-Bretagne, Suisse, Italie, Germanie, Scandinavie et Amérique septentrionale (Groënland).

Obs. La description du *silesiacum* Letzn. n'indique aucune différence appréciable qui le distingue de notre espèce; l'auteur compare, il est vrai, son type au *sorbi*, mais il paraît avoir pris pour ce dernier le *rectangulum*, qui se trouve, en général, mêlé avec lui.

36. **rhododendri*** Eaudi, *Stud. Ent.*, 1848, 148. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 321. — *obliquum** Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, VIII, 168.

♂ Voisin du *sorbi*; plus large, plus déprimé; tête à ponctuation distincte, fine, éparse; corselet moins court, moins brillant; côtés moins arrondis; ponctuation plus visible à la base et sur les côtés; deux larges fossettes obliques, obsolètes, sur le disque; élytres légèrement arrondies au sommet, formant un angle obtus avec la su-

ture; abdomen noir, 6^e segment ventral assez échancré au sommet; ♀ tête et corselet très-mats, chagrinés; impressions discoïdales plus visibles; élytres à ponctuation plus rugueuse, arrondies au sommet, coupées carrément et brusquement pour former un angle aigu à la suture; abdomen brunâtre au sommet ou testacé, 6^e segment ventral prolongé en triangle obtus. — L., 2 - 2 1/4 mill.

Sur les fleurs de *Rhododendron*, dans les montagnes; juin (AC).
Hautes-Alpes, Boscodon (*de Germiny*); Gap (*Burle*); Basses-Alpes | Alpes-Maritimes (*Baudi*).
Aussi en Suisse et Italie.

Obs. La description du *sorbi* donnée par M. Kraatz (*Nat.*, 1018) est faite sur des individus mêlés du *sorbi* et du *rhododendri*; celle d'Erichson (*Gen.*, 895), sur des exemplaires des *Marshami*, *sorbi*, *rhododendri* et *rectangulum*; du reste, elles sont toutes généralement confondues dans les collections et les catalogues locaux sous les noms de *torquatum* et *sorbi*, quoique très-distinctes par leurs caractères sexuels; leur taille, sauf celle du *Marshami*, est plus variable que chez les autres *Anthobium*.

HADROGNATHUS

Schaum, *Stett. Cat. Col. Eur.*, éd. IV, 1852, 31. — Jacq. Duv., *Gen.*, *Staph.*, 77, pl. 27, f. 132 (1).

***Oncognathus* Lac. — *Eugnathus* Muls.**

Corps oblong, convexe. Tête dégagée, élargie en avant. Ocelles très-petits, situés plus en arrière que chez les *Anthobium*. Labre

(1) A la suite de ce genre, se place le suivant, dont l'espèce unique, non encore signalée dans la région gallo-rhénane, pourrait se rencontrer, soit dans les provinces du Rhin, soit dans les Alpes ou les Pyrénées.

PYCNOGLYPTA

Thoms., *Skand. Col.*, III, 498.

Corps glabre, convexe. Tête sans fossette clypéale. Palpes maxillaires de 4 articles, dernier linéaire, acuminé, moitié plus long que le 3^e. Antennes courtes, en masse, à 2 premiers articles renflés. Abdomen ovale, rebordé. Hanches antérieures courtes, subovales, à peine proéminentes. Jambes ciliées. Tarses postérieurs à 2 premiers articles allongés, égaux, 5^e égal aux autres réunis.

Genre propre à l'Europe septentrionale et centrale, rappelant le faciès des *Acrulia* et de certains *Homalium* (*Hapalaræa*).

1. LURIDA Gyll., *Ins. Suec.*, III, 701. — Kraatz, *Nat.*, 960. — Harold, *Cat. Col.*, 662 et syn.

Faciès d'un petit *Homalium pygmaeum*; d'un brun de poix brillant; abdomen mat; bouche, antennes et pattes testacées; tête, corselet et élytres à grosse ponc-

bilobé. Mandibules falciformes, très-saillantes, mutiques. Mâchoires à lobe interne parcheminé, 5-épineux au sommet, externe court, étroit, pubescent au sommet. Palpes maxillaires à 1^{er} article très-petit, 3^e plus court que le 2^e, 4^e plus de deux fois aussi long. Languette très-échancrée en triangle. Paraglosses visibles, longuement pubescentes. Palpes labiaux grêles, de 3 articles. Antennes courtes, peu en massue, moniliformes. Abdomen court, rebordé. Hanches intermédiaires peu écartées. Jambes ciliées. Tarses à 4 premiers articles subégaux, 5^e subégal aux autres réunis.

La seule espèce du genre est remarquable par ses mandibules et rappelle le faciès des *Homalium* du groupe des *Hapalarva*. Elle paraît propre aux montagnes françaises.

1. **longipalpis** Muls. et Rey, *Mém. Ac. Lyon*, 1, 143, pl. 1, f. A.—Fairm., *Fn. Fr.*, 1, 646. — Jacq. Duv., *Staph.*, t. c.

Allongé, convexe, roux-ferrugineux, assez brillant, à fine pubescence jaune, fortement ponctué-rugueux; mandibules très-saillantes; antennes courtes; tête subtriangulaire, à ponctuation très-serrée; corselet très-cordiforme, obsolètement biimpressionné; élytres courtes, moins densément ponctuées. Abdomen obsolètement ponctué; ♂ tarses antérieurs dilatés; trochanters postérieurs en crois-sant, 7^e segment échancré au-dessus et prolongé en dessous. — L., 2 1/2 - 2 3/4 mill.

Sous les mousses, dans les montagnes; région des sapins; printemps, été (AR).

Lyonnais, mont Pilate, mont Dore (Rey); Hautes-Pyrénées (Pandelé); Pyrénées-Orientales (v. Bruck).

tuation peu serrée; côtés du corselet droits, brusquement rétrécis vers la base; un espace lisse, élevé au-dessus de l'écusson; élytres d'un tiers plus longues que le corselet; ♂ 5^e arceau ventral denté au milieu du bord externe, 7^e sinué, prolongé en lobe au milieu. — L., 2 3/4 mill.

En Laponie, Scandinavie, Pologne et Prusse septentrionale.

Obs. M. Rouget, dans son *Catalogue* (p. 432), indique cet insecte comme pris à Rouvray (Côte-d'Or) par M. Emy. La collection de ce savant ayant passé à Paris, dans les mains d'un médecin dont j'ignore le nom, je n'ai pu vérifier cette provenance, que, jusqu'à preuve contraire, il faut considérer comme erronée.

ACRULIA

Thoms., *Skand. Col.*, III, 199.

Corps court, convexe. Tête avec une fossette clypéale distincte. Ocelles très-obsolètes, distants. Yeux proéminents. Labre transverse, subarrondi. Palpes maxillaires de 4 articles, le 4^e linéaire, moitié plus long que le 3^e. Antennes courtes, en massue robuste, à 2 premiers articles renflés. Abdomen court. Mésosternum caréné. Hanches antérieures courtes, subovales, à peine proéminentes. Jambes mutiques. Tarses postérieurs à 2 premiers articles allongés, égaux, 5^e plus long que les autres réunis.

Les caractères ci-dessus me paraissent distinguer suffisamment ce genre de celui des *Homalium*, auquel Erichson et M. Kraatz le réunissaient. La seule espèce connue rappelle en petit certains *Lathrimæum*; elle se trouve en Europe.

1. inflata Gyll., *Ins. Suec.*, III, 700. — Kraatz, *Nat.*, 1002 et syn. — *corticalis* Heer, *Mith.*, I, 76.

(Pl. 1, fig. 8.) Faciès d'un très-petit *Lathrimæum*; court, convexe; brun de poix, brillant; bouche, antennes, marges latérale et basilaire du corselet et des élytres et abdomen, sauf le milieu des segments, d'un roux clair; ponctuation écartée sur la tête, serrée sur le corselet, plus forte sur les élytres; écusson lisse; corselet transversal, à côtés sinués, anguleux, à peine crénelés; élytres moitié plus longues que lui, tronquées au sommet.—L., 2-2 1/3 mill.

Sous les écorces, dans les vieilles souches de hêtre, sapin, érable; rarement sur les arbustes ou sous les mousses; forêts des montagnes; juillet, août (R).

Belgique, Baraque-Michel (*Chapuis*); Hesse, Vogelsberg (*Scriba*); Genève (*Heer*); Grande-Chartreuse! mont Dore (*Rey*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

HOMALIUM

Gravenh., *Micropt.*, 411. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 76, pl. 26, fig. 429 et 430.

Phæconomus Heer. — *Xylodromus* Heer. — *Ochthexenus* Mots. — *Aerolocha* Thoms. — *Etheothassa* Thoms. — *Hapalaræa* Thoms. — *Phlæostiba* Thoms. — *Phyllodrepa* Thoms. — *Distemmus* Lec.

Corps oblong, plus ou moins convexe. Tête resserrée à la base. Ocelles situés très en arrière. Yeux subproéminents. Labre transverse, échancré. Mandibules petites, courtes, la droite avec un denticule interne. Mâchoires à lobes membraneux, l'externe velu au sommet, l'interne cilié-épineux, terminé par un crochet. Palpes maxillaires de 4 articles, 1^{er} petit, 4^e subégal aux 2^e et 3^e réunis. Menton subtrapézoïdal. Languette large, bilobée. Paraglosses cachées. Palpes labiaux courts, de 3 articles. Antennes en masse. Abdomen rebordé. Hanches intermédiaires séparées. Jambes à peine épineuses. Tarses à 4 premiers articles subégaux, 5^e au moins aussi long qu'eux réunis.

Les larves des *H. vile* et *pusillum* ont été décrites par M. Perris (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1853, 576 et 578, pl. 17, f. 49-55 et 56-59).

La première est linéaire, d'un roussâtre livide, à tête oblongue; épistome et labre soudés; mâchoires sans lobe apparent; palpes maxillaires grêles, triarticulés, 3^e très-long; lèvre inférieure subéchancrée; palpes labiaux de 2 articles; mandibules longues, dentées; antennes de 4 articles, 3^e le plus long, sécuriforme, offrant un article supplémentaire, 4^e ovale, sétifère; deux ocelles; segments thoraciques graduellement plus courts; les 4 premiers de l'abdomen égaux, transverses, les suivants plus étroits, graduellement plus longs; 8^e tubuleux, coupé carrément; 9^e avec deux appendices biarticulés, mobiles; pseudopode anal non terminé par un bourrelet; pattes ordinaires, de 4 articles sétigères; 9 paires de stigmates ordinaires. — L., 3 mill. — Dans les galeries du *Tomicus stenographus*.

La larve de l'*H. pusillum* diffère de la précédente par sa tête coupée carrément en avant, roussâtre, ainsi que le dernier segment, le pseudopode anal et une bande effacée sur les deux pénultièmes segments; mandibules mutiques; mâchoires lobées; antennes à ar-

ticle supplémentaire bien plus long ; cinq ocelles noirs , dont 3 en ligne oblique ; pseudopse anal long. — L., 2 1/2 mill. — Trouvée sous l'écorce d'un pin où avaient vécu des larves de *Tomicus laricis*, et qui nourrissait des larves de *Pissodes notatus*.

Insectes de faciès assez divers , que quelques auteurs ont divisés en plusieurs genres n'ayant réellement que la valeur de groupes secondaires.

On les trouve par tout le globe , sauf l'Océanie ; ils sont surtout nombreux en Europe et en Amérique.

A. Tête, corselet et élytres plus ou moins brillants.

a. Elytres à stries écartées, nettes, égales ; stries finement pointillées.

† Corselet rougeâtre, avec le disque plus foncé. *amabile.*

†† Corselet noir. *striatum.*

b. Elytres plus ou moins ponctuées, parfois à vestiges de stries irrégulières, confuses.

† Corselet inégal, ayant une large impression latérale, et sur le disque deux fossettes larges, nettes, profondes.

× Antennes testacées ou d'un rougeâtre clair.

• Tête à ponctuation très-fine, éparse. *validum.*

• Tête très-densément et subrugueusement ponctuée. *ferrugineum.*

×× Antennes d'un brun de poix, ou ferrugineuses, avec la base noire ou enfumée; ou noirâtres, avec la base brunâtre.

• Abdomen presque mat, à ponctuation fine.

• Elytres assez largement rebordées et relevées au sommet. *cæsum.*

•• Elytres ni rebordées ni relevées. *exiguum.*

•• Abdomen brillant, lisse. *excavatum.*

××× Antennes en entier d'un noir profond. *funebre.*

×××× Antennes brunes ou noirâtres, avec le premier ou les premiers articles rougeâtres.

• Elytres au moins moitié plus longues que le corselet.

• Elytres noirâtres, marginées de rougeâtre au sommet.

— Tête et corselet à ponctuation assez forte, nette. *riparium.*

== Tête et corselet à ponctuation rare, obsolète. *læviusculum.*

•• Elytres unicolores, noirâtres, rougeâtres ou enfumées sur le disque.

— Abdomen mat.

◦ Corselet peu transversal, presque carré. *Allardi.*

∞ Corselet moitié plus large que long. *septentrionis.*

== Abdomen brillant, anus rougeâtre.

◦ Elytres à ponctuation forte, serrée. *rivulare.*

∞ Elytres à ponctuation très-grosse, poreuse, éparse. *porosum.*

•• Elytres d'un quart seulement plus longues que le corselet. *nigriceps.*

†† Corselet inégal, ayant une large dépression latérale et sur le disque deux fossettes subobsoètes. *oxyacantha.*

††† Corselet égal, offrant parfois sur le disque deux impressions plus ou moins obsolètes.

× Corps très-déprimé, parallèle.

• Elytres d'un brun noir, plus claires aux épaules et sur les côtés. ? *monilicornæ.*

- ** Elytres plus foncées autour de l'écusson et sur les côtés.
 - Corselet et élytres à ponctuation nette, serrée, bien visible *planum.*
 - ** Corselet et élytres à ponctuation éparse, très-obsolète. *lapponicum.*
- XX Corps plus ou moins convexe.
 - Corps brièvement ovale, convexe.
 - Elytres à ponctuation assez forte, égale, serrée *pygmæum.*
 - ** Elytres à ponctuation grosse, en séries confuses. *distincticornis.*
 - ** Corps ovale-oblong.
 - Corselet noir ou d'un brun noir.
 - Elytres fortement ponctuées en lignes; intervalles convexes. *salicis.*
 - Elytres finement ponctuées en lignes; intervalles striolés *rufipes.*
 - ** Corselet d'un testacé rougeâtre.
 - Tête à ponctuation forte, très éparse *melanocephalum.*
 - Tête à ponctuation assez fine, serrée. *iopterum.*
- *** Corps parallèle ou subparallèle, plus ou moins déprimé.
 - Corselet à ponctuation forte, subrugueuse et à impressions assez profondes. *scabriusculum.*
 - ** Corselet à ponctuation non rugueuse, plus ou moins serrée.
 - Corselet et abdomen d'égale largeur.
 - ° Corselet visiblement impressionné en fer à cheval sur le disque. *brevicornis.*
 - °° Corselet sans impressions distinctes *lineare.*
 - Corselet un peu plus étroit que l'abdomen; tête large, transversale.
 - Tête et corselet brillants, à ponctuation nette, peu serrée *concinnum.*
 - °° Tête et corselet à peine brillants, à ponctuation fine, très-serrée *deplanatum.*
 - ≡ Abdomen ovalaire, plus large que le corselet.
 - ° Corselet à ponctuation substriolée, court, transversal. *testaceum.*
 - °° Corselet à ponctuation fine, ordinaire.
 - ∅ Corselet à côtés subanguleux, disque bifovéolé *vile.*
 - ∅∅ Corselet à côtés très-arrondis, disque à fovéoles indistinctes *gracilicornis.*
- †††† Corselet offrant, sur le disque, une large impression transverse *rufulum.*
- B. Tête, corselet et élytres très-mats; taille très-petite.
 - a. Elytres à ponctuation très-fine, serrée et rugueuse. *minimum.*
 - b. Elytres à ponctuation éparse, obsolète. *pusillum.*

Groupe 1 (*ACROLOCHA TH.*)

1. **amabile*** Heer, *Fn. Helv.*, I, 567. — Kraatz, *Nat.*, 999 et syn.

Faciès de l'*Anthobium torquatum* Marsh.; noir de poix, peu brillant, subdéprimé; bouche, antennes, sauf la massue rembrunie, corselet, sur les côtés et souvent sur tout le disque, élytres, pattes et anus d'un rougeâtre-testacé sale; tête à ponctuation fine en ar-

rière, sillonnée de chaque côté; cou et corselet très-finement striolés, celui-ci transversal, finement et assez densément ponctué; côtés arrondis, assez rétrécis vers la base; angles postérieurs sub-obtus; parfois un sillon effacé; élytres moitié plus longues que lui, avec six stries fines, densément ponctuées, interrompues avant le sommet; intervalles lisses; côtés pointillés-striolés. — L., 2 1/4 - 2 1/2 mill.

Dans les agarics (TR).

Hesse, Oberlais (*Scriba*); Jorat, Châlet à Gobet (*Heer*).

Aussi en Suisse, Autriche et Asie-Mineure.

2. *striatum* Grav., *Micr.*, 419. — Kraatz, *Nat.*, 1000 et syn. — Harold, *Cat. Col.*, 668 et syn. — *baicalicum* Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, II, 544. — Hochh., *l. c.*, 1862, III, 107 (*veresim.*).

(Pl. 1, fig. 9.) Faciès du *Proteinus brachypterus*; très-voisin du précédent; plus petit, plus étroit; noir; articles 1^{er}, 3^e, 4^e et 5^e des antennes et pattes rougeâtres; anus et élytres souvent bruns; tête et corselet à ponctuation plus forte; sur celui-ci, deux fossettes discoïdales et un sillon plus ou moins obsolètes; élytres avec 5 ou 6 stries subconfuses, à ponctuation bien plus fine et à intervalles visiblement striolés, ainsi que le sommet et les côtés; ♂ tarsi antérieurs dilatés; 7^e segment ventral tronqué au sommet. — L., 2 - 2 1/3 mill.

Dans les bouses, les excréments, les fumiers, les débris végétaux, etc.; mars, septembre, octobre, décembre (AR).

Verviers (*Chapuis*); Ahr (*Fuss*); Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle, Crefeld, Etberfeld (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Rouen (*Mocquerys*); Calvados, dunes de Merville! Morlaix (*Hervé*); Paris! Reims! Verdun! Metz (*de Saulcy*); Vosges (*Puton*); Alsace (*Wencker*); Dijon (*Rouget*); Valais (*Venetz*); Lyon (*Rey*); Pyrénées (*Ch. Brisout de Barneville*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Corse et (?) Sibérie orientale.

Groupe 2.

3. *rufulum* Er., *Gen.*, 883. — Kraatz, *Nat.*, 1000 et syn.

(Pl. 1, fig. 10.) Faciès de l'*oxyacanthæ*, plus rétréci en avant, assez brillant, roux-testacé; disque de l'abdomen enfumé; tête, cor-

selet et une tache scutellaire parfois brunâtres ; antennes robustes, pileuses, rhopaliformes ; tête à ponctuation obsolète, rare ; corselet étroit, impressionné en travers ; côtés arrondis ; angles postérieurs droits ; ponctuation assez serrée, subrugueuse ; élytres courtes, une fois et demie plus longues que celui-ci, ponctuées densément en séries effacées au sommet ; abdomen à pubescence rare. — L., 2-2 1/4 mill.

Dans les vieux fagots, sous les mousses, les écorces ; régions boisées ; octobre (R).

Paris (*Aubé*) ; St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*) ; Caen ! Morlaix (*Hervé*) ; Anjou ! Dijon (*Rouget*) ; Lyon, Morgon (*Rey*) ; Le Luc (*Robert*) ; St-Raphaël ! Fréjus (*Raymond*) ; Hyères (*Peyron*) ; Carcassonne (*Gavoy*) ; Toulouse (*Marquet*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Autriche et Italie.

Groupe 3 (*HAPALARÆA TH.*).

4. *pygmæum* Payk., *Fn. Suec.*, III, 410. — Kraatz, *Nat.*, 1001 et *syn.* — *ulmi** Mots., *Bull. Mosc.*, 1857, IV, 493 (4).

(Pl. 1, fig. 11.) Oblong-ovale ; roux-testacé sale et obscur, plus ou moins foncé ; assez brillant et convexe, à pubescence grise ; tête, côtés et sommet des élytres et disque de l'abdomen brun de poix ; tête assez densément et fortement ponctuée ; corselet large, transversal ; côtés peu arrondis, à peine rétrécis vers la base, dont les angles sont droits ; ponctuation, ainsi que celle des élytres, assez forte, serrée ; celles-ci presque moitié plus longues que le corselet ; abdomen très-finement striolé en travers ; ♂ 6^e segment ventral déprimé et bidenticulé au milieu ; trochanters postérieurs grands, sécuriformes. — L., 2 1/2 - 2 3/4 mill.

Sous les écorces, les plaies d'arbres, dans les détritits, les bo-

(1) Entre le *rufulum* et le *pygmæum*, se place l'espèce suivante, qui doit habiter nos Alpes françaises :

4'. *distincticorne** Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 402.

Facès du *pygmæum* et du *Pycnoglypta lurida* ; moitié plus petit que le premier, plus rétréci en avant, plus convexe ; roux de poix ; bouche, antennes, bords du corselet, épaules, sommet des élytres et de l'abdomen et pattes testacés ; tête moins impressionnée ; corselet plus long, plus étroit, plus fortement ponctué ; deux impressions discoïdales très-obsolètes ; élytres d'un tiers plus courtes, moins densément, plus fortement et subrugueusement ponctuées en séries confuses. — L., 2 1/4 mill.

Piémont (*Ghiliani, Garbiglietti*).



lets, les champignons, sur les haies; bois des plaines et montagnes; mai, juin, septembre, octobre (AR).

Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle, Düsseldorf (*Bach*); Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); Caen! Orne, Lassay, Couterne (*Perrier*); Angers (*Gallois*); Vosges (*Puton*); Genève (*Heer*); Grenoble! Lyon, Morgon (*Rey*); Marseille (*Peyron*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Corse.

Obs. Les exemplaires corses sont très-foncés en couleur, presque bruns.

Groupe 4 (*PHYLLODREPA TH.*).

5. **salicis** Gyll., *Ins. Suec.*, II, 226. — Kraatz, *Nat.*, 994 et *syn.* — *crassicorne** Matth., *Zool.*, 1863, 8650.

(Pl. 1, fig. 12.) Forme du *metanocephalum*; plus large, plus robuste; noir de poix; antennes souvent rembrunies au milieu; corselet, élytres et anus brun de poix; bords du premier et de l'abdomen plus clairs; tête plus largement fovéolée; corselet à côtés un peu plus arrondis et rétrécis à la base; fossettes discoïdales mieux marquées; élytres plus longues, plus larges, à stries parallèles, ponctuées en lignes écartées, plus profondes, nettes jusque vers le sommet; intervalles pointillés, subconvexes; abdomen à ponctuation très-fine, éparse. — L., 3 2/3 - 4 1/4 mill.

Sur les fleurs d'aubépine ou au vol au soleil; parfois dans les mousses; régions boisées; mai, juin, octobre (R).

La Haye (*Kinker*); Lille (*Lethierry*); Compiègne (*Aubé*); Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); Rouen (*Moequerys*); Calvados, Pont-l'Évêque (*Grenier*); Orne, Couterne, St-Bômer (*Perrier*), Lonlay-l'Abbaye! Lyon (*Rey*); Landes (*Perris*); Hautes-Pyrénées, Aragnouet, Gavarnie (*Pandellé*); Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie.

6. **rufipes** Fourc., *Ent. Par.*, I, 168. — *Fahrei* Zett., *Ins. Lapp.*, 52. — *florale** Er., *Gen.*, 879 et *syn.* — Fuss, *Berl. Ent. Zeit.*, 1867, 415. — *nigrum* Grav., *Mon.*, 212. — Kraatz, *Nat.*, 997 et *syn.* — *ruficornis* Steph., *Ill. Brit.*, V, 352. — *maculicornis** Heer, *Fn. Helv.*, I, 178.

Facès du *salicis*, taille du *rivulare*; distinct du premier par sa taille, sa forme plus étroite, oblongue, sa tête moins largement

fovéolée, ses antennes plus minces, le corselet à ponctuation plus serrée, plus fine, moins rétréci à la base, les élytres bien plus densément et finement ponctuées, à stries nombreuses, mais obsolètes, confuses et entremêlées de strioles très-fines; abdomen à ponctuation à peine visible. — L., 3 - 3 1/2 mill.

Les antennes sont rarement leslacées en entier ou seulement à la base; les côtés du corselet sont parfois rougeâtres et les élytres brunâtres.

Sur les fleurs de primulacées, spirées, genêt, aubépine, marronnier, dans les bois, jardins, etc.; parfois dans les détritius, les fumiers ou les bolets pourris; plaines et montagnes, jusqu'à 2,000 m. d'altitude; février, mai, juin, septembre (Ac).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Algérie.

Obs. Les auteurs ont considéré jusqu'ici comme deux espèces les *H. rufipes* et *nigrum*; mais l'examen attentif d'une longue série d'exemplaires de toutes provenances (boréales et méridionales) m'a permis de reconnaître que cette opinion était absolument erronée. En effet, aucun des caractères distinctifs signalés par les descriptions n'est stable et spécifique. Les antennes sont tantôt noirâtres, tantôt brunes, avec le 1^{er} article et même le 2^e enfumés, tantôt testacées à la base (4 ou 5 premiers articles) et rembrunies au sommet, tantôt enfin entièrement testacées; cette variation des antennes existe indifféremment chez les exemplaires à corselet noir, allongé, et un peu plus rétréci à la base, comme chez ceux dont les côtés du corselet sont rougeâtres et peu rétrécis; la forme de ce même corselet est aussi variable pour la largeur, la longueur, la dilatation des côtés en avant, la netteté des fossettes; l'écusson est tantôt pointillé, tantôt presque lisse; les élytres sont ponctuées plus ou moins fortement, en séries fortes ou obsolètes; la ponctuation de l'abdomen est aussi plus ou moins effacée. Toutes ces modifications se reproduisent et se confondent chez l'un ou l'autre type, qu'on prend ensemble dans le nord comme dans le midi, et il est impossible d'en préciser aucune. Le *rufipes* est encore une de ces formes largement répandues, et douées, à cause de leur diffusion même, d'une certaine variabilité; des variations analogues s'observent, du reste, pareillement chez les autres types du groupe, entre autres le *salicis*, sans qu'on ait pensé à les diviser.

7. melanocephalum Fabr., *Mant. Ins.*, I, 222. — *brunneum* Payk., *Mon. Staph.*, 63. — Kraatz, *Nat.*, 995 et syn.

Roux, brillant; tête, cou, deux larges taches au sommet des élytres, poitrine et avant-dernier segment de l'abdomen brun de poix; bouche et pattes plus claires; tête et corselet à ponctuation forte, assez éparse; celui-ci peu transversal, arrondi sur les côtés,

rétréci vers la base, dont les angles sont droits; très-obsolètement fovéolé sur le disque; élytres une fois et demie plus longues que le corselet, à ponctuation forte, obliquement rugueuse, presque en séries vers la base; abdomen à ponctuation assez forte, serrée, éparse sur les deux derniers segments. — L., 4 mill.

Dans les bolets, sous les écorces de hêtre, sur les fleurs de pomacées, etc.; juin, septembre (TR).

Elberfeld (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Metz (*Géhin*); Sarreguemines (*de Saulcy*); Vosges (*Puton*); Alsace (*Wencker*); Vallorbes, Gènéve (*Heer*); Hautes-Pyrénées, Barèges (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Suisse, Piémont, Autriche.

8. **iopterum** Steph., *Ill. Brit.*, V, 349. — *lucidum* Er., *Gen.*, 881. — Kraatz, *Nat.*, 995 et *syn.* — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, pl. 26, f. 130.

Facès du précédent; bien plus étroit que le *pygmaeum*; allongé, subparallèle; rougeâtre, brillant; bouche, base des antennes, une tache humérale oblique, partant de l'épaule sur les élytres, et pattes testacées; tête noire; une tache scutellaire, élytres et abdomen vers le sommet enfumés; tête, corselet et élytres à ponctuation assez forte et serrée; celui-ci étroit, assez arrondi sur les côtés et rétréci à la base, dont les angles sont droits; deux fossettes à peine visibles sur le disque; élytres plus fortement ponctuées-striées, une fois et demie plus longues que celui-ci; abdomen obsolètement ponctué, parfois rembruni sur tout le disque. — L., 2 1/2 - 2 2/3 mill.

Sous les écorces, surtout du pin et du charme, sous les mousses, dans les bolets, les détritrus des celliers, des meules de blé, sur les fleurs d'aubépine; février, mai, septembre, octobre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane, surtout le nord, le centre et les montagnes.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

9. **gracilicorne*** Fairm., *Fa. Fr.*, I, 642. — Kraatz, *Nat.*, 993. — Rye, *Ent. Monthl. Mag.*, 1870, VII, 153; *Ent. Annual*, 1871, 37.

Facès des petits *iopterum* ou du *Phylorinum sordidum*; très-voisin du *vile*; taille plus grande; forme plus large, plus épaisse; couleur plus claire, d'un testacé rougeâtre; abdomen noirâtre; tête et disque du corselet enfumés; tête plus grande; celle-ci et le corselet plus fortement, moins densément ponctué; côtés du corselet

fortement arrondis; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus; disque sans impressions visibles, subélevé vers le milieu de la base; disque convexe; élytres à ponctuation grosse, moins serrée, ne formant presque pas de stries, à peine enfumées vers le sommet et l'écusson. — L., 2 1/2 mill.

Sous les écorces (TR).

Fontainebleau (*Ch. Brisout de Barneville*); Landes (*J. du Val*).

Aussi en Grande-Bretagne.

Obs. Je n'ai vu que deux exemplaires de cet insecte: l'un, qui est le type même de *M. Fairmaire*, et que *M. Ch. Brisout* m'a communiqué; l'autre, qui m'a été donné jadis par *Jacquelin du Val*, comme pris dans le département des Landes. *MM. Perris* et *Bauduer* ne paraissent pas l'avoir rencontré; du moins, les exemplaires qu'ils m'ont envoyés de cette région se rapportaient tous au *vile*.

10. *vile* Er., *Gen.*, 882. — *Kraatz, Nat.*, 993. — *Heeri* Heer, Fn. Helv.*, I, 571. — **Rye, Ent. Monthl. Mag.*, 1870, VII, 452; *Ent. Annual*, 1871, 38 (1).

Forme d'*iopterum*; plus petit, plus déprimé, moins brillant, à courte pubescence grise; noir ou noir de poix; bouche, base des antennes et palles testacé-rougeâtre; antennes courtes, minces, à articles transversaux; tête, corselet et élytres à ponctuation assez fine et serrée, presque en séries sur celles-ci; corselet allongé; côtés subanguleux vers le 1^{er} tiers antérieur, coupés ensuite presque droit vers la base; angles antérieurs et postérieurs très-droits, nettement marqués; fossettes discoïdales plus ou moins marquées; abdomen obsolètement pointillé. — L., 2-2 1/2 mill.

(1) On n'a pas encore signalé chez nous le :

40. *brevicorne* Er., *Gen.*, 884; — *Kraatz, Nat.*, 993. — **Rye, Ent. Monthl. Mag.*, VII, 453; *Ent. Annual*, 1871, 36. — *gracilicorne* Rye, *Ent. Annual*, 1870, 88.

Extrêmement voisin du *vile*; taille plus grande; forme plus robuste, plus large, plus déprimée; pubescence plus courte; tête plus grosse; antennes bien plus robustes, à articles 6-8 plus larges; ponctuation plus forte; corselet plus court, plus transversal, plus rétréci à la base, à côtés arqués non subanguleux; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus; fossettes discoïdales plus larges, réunies en avant et atteignant le bord antérieur; élytres plus rugueusement, moins densément ponctuées. — L., 2 1/2 mill.

Sous les écorces de pin d'Écosse, sapin, aulne; entre celles-ci et le pied des champignons frais (*Polyporus radiatus*); août, septembre (ra).

Grande-Bretagne, Sardaigne.

Obs. Est-ce une espèce réellement distincte du *vile*? Je ne suis pas sans doute à cet égard, n'en ayant vu que deux exemplaires anglais, amicalement communiqués par *M. Rye*.

Sous les mousses, les écorces de pin, sapin, bouleau, poirier, chêne; sur les fleurs; mai, juin, août, octobre à décembre (AC).

Verviers (*Chapuis*); Lille (*Lethierry*); Calvados! Orne! Morlaix (*Hervé*); Vosges (*Puton*); Angers (*Gallois*); Limoges (*Debernard*); Landes (*Perris*); Sos (*Bauduer*); Gers, Gimont (*de Larcenne*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Fréjus (*Raymond*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Corse, Algérie et Chypre.

Obs. Les exemplaires incomplètement colorés sont brunâtres, avec le disque des élytres plus clair, ou testacés avec la tête et le sommet de l'abdomen noirâtres et les élytres plus ou moins enfumés. La taille est variable; la ponctuation également, tantôt fine et serrée, tantôt plus grosse, un peu plus éparsée, avec les élytres plus ruguleuses; mais la forme du corselet est caractéristique.

L'Heeri est décrit sur des individus de couleur pâle et immature.

11. *scabriusculum* Kraatz, *Nat.*, 988.

Faciès d'un grand *testaceum*; couleurs de l'*iopterum*; distinct du premier par ses antennes épaisses, son front plus impressionné, sa tête plus éparsément ponctuée, son corselet plus long, très-cordiforme, rugueusement et fortement ponctué, à fovéoles plus profondes, ses élytres rugueusement, plus fortement ponctuées, son abdomen à ponctuation fine, mais visible. — L., 3 mill.

Dans les sapins pourris, sous les écorces de hêtre; forêts des montagnes; août (TR).

Grande-Chartreuse! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie.

12. *lineare* Zett., *Fn. Lapp.*, I, 54. — Kraatz, *Nat.*, 990 *et syn.*

Forme et couleur du *testaceum*; plus parallèle, non élargi en arrière, plus brillant; pas de tache circascutellaire; abdomen plus largement enfumé vers le sommet; antennes plus courtes, bien plus épaisses, à massue de 6 articles; tête et corselet à ponctuation plus écartée, plus forte; celui-ci plus long, subquadrangulaire; côtés très-peu rétrécis en avant et en arrière; angles postérieurs droits; fovéoles discoïdales très-obsolètes; élytres plus étroites, à peine plus larges que le corselet, à ponctuation forte, peu serrée, rugueuse, en séries; abdomen parallèle, finement ponctué. — L., 3 mill.

Sous les mousses, les écorces des vieux sapins; forêts des régions montagneuses; juin, juillet (TR).

Aix-la-Chapelle (*Bach*); Haute-Savoie (*Ancey*); Hautes-Pyrénées, Payolle (*Ch. Brisout de Barneville*).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Germanie, Autriche.

Obs. M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 644) indique à tort cette espèce comme prise à St-Germain par M. Ch. Brisout de Barneville, et à la Grande-Chartreuse par M. Rey.

43. **testaceum** Er., *Gen.*, 885. — Kraatz, *Nat.*, 992 et *syn.* — *deplatum* var. *b.** Heer, *Fn. Helv.*, I, 475.

Forme de l'*iopterum*; assez brillant, plus déprimé; testacé-pâle; tête, une tache circascutellaire et extrémité de l'abdomen enfumés; antennes plus longues; tête plus large, densément striolée-punctuée; corselet plus court, un peu plus rétréci à la base, plus finement punctué, substriolé; deux fovéoles discoïdales assez distinctes; élytres à ponctuation bien plus fine et serrée, à peine çà et là en séries; abdomen lisse. — L., 2 1/2 - 2 2/3 mill.

Sous les feuilles, les mousses, les écorces de chêne, dans les forêts; plaines et montagnes (R).

Verviers (*Chapuis*); Alir (*Fuss*); Aix-la-Chapelle (*Bach*); Hesse, Seligenstadt (*Scriba*); Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); Bitche l'Alpes (*Baudi*).

Aussi en Scandinavie, Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

Obs. D'après un renseignement de M. de Saulcy, cet insecte est indiqué à tort, dans le *Catalogue Godron* (p. 63), comme pris aux environs de Metz.

45. ***hiemale** Fuss, *Berl. Ent. Zeit.*, 1868, 355.

Allongé, subdéprimé, finement pubescent, brillant; taille et forme des petits exemplaires du *testaceum*; distinct par sa couleur, la forme de ses antennes et son corselet plus étroit; tête et abdomen noirs; corselet et élytres brun-rouge, celles-ci enfumées autour de l'écusson; pattes d'un testacé rougeâtre; antennes assez courtes, brun-clair, rougeâtres à la base; 1^{er} article épais, 2^e arrondi, 3^e petit et très-étroit à la base, 4^e encore plus court, arrondi, 5^e plus grand que le 4^e, arrondi de même, les 5 suivants graduellement transversaux, dernier de grosseur moyenne, obtusément acuminé; tête un peu plus étroite que le corselet, triangulaire, régulièrement

rétrécie vers le cou à partir des yeux (chez le *testaceum*, les joues sont visiblement dilatées); corselet moitié plus large que long, sa plus grande largeur avant le milieu; deux impressions très-faibles sur la moitié postérieure; angles antérieurs arrondis, postérieurs obtus; ponctué comme la tête, assez densément et plus fortement que chez *testaceum*; écusson avec quelques points; élytres moitié plus longues que le corselet, densément et encore plus fortement ponctuées, les points formant çà et là des séries irrégulières; abdomen à ponctuation éparse et extrêmement fine. — L., 2 2/3 mill.

Sous les mousses; janvier, février.
Clèves, Jardin zoologique.

Obs. Je n'ai pu voir cet insecte, dont il n'existe que deux individus, un dans la collection de M. Fuss, l'autre dans celle de M. Kraatz. La simple description ne permettant pas d'apprécier en quoi l'espèce diffère de plusieurs autres du même groupe, voisines du *testaceum*, et que M. Fuss n'a peut-être pas connues, il m'a été impossible de la comprendre dans le tableau synoptique du genre.

Groupe 5 (ETHEOTHASSA TH.).

16. **deplanatum** Gyll., *Ins. Suec.*, II, 222. — Kraatz, *Nat.*, 991, et *syn.*

Très-voisin du *concinnum*; forme plus allongée; pubescence dorée, très-fine, serrée sur tout le corps, qui est un peu mat; antennes plus épaisses vers le sommet; tête plus longue, à ponctuation plus dense, striolée; corselet plus long, moins large, moins rétréci à la base, plus densément et finement ponctué; élytres plus longues, très-densément et finement ponctuées, ruguleuses, sans séries visibles; abdomen à ponctuation très-dense, obsolète. — L., 3 1/3 - 3 1/2 mill.

Comme le *concinnum*; parfois sous les écorces, dans les bolets pourris; mai, juin, août à octobre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.
Aussi dans le reste de l'Europe.

17. **concinnum** Marsh., *Ent. Brit.*, 510. — Kraatz, *Nat.*, 991 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 666 et *syn.* — var. *fuliginosum** Heer, *Fn. Helv.*, I, 175.

(Pl. 1, fig. 13.) Linéaire, parallèle, subdéprimé, presque glabre ; noir ou noir de poix, brillant ; bouche, antennes, côtés et base du corselet plus ou moins, élytres, côtés de l'abdomen et pattes rougeâtre-clair ; région scutellaire et sommet de celles-ci enfumés ; antennes non épaissies au sommet ; tête large, à ponctuation, comme celle du corselet, assez forte et serrée ; front lisse ; corselet subcordiforme ; côtés arrondis, assez rétrécis vers la base, dont les angles sont peu obtus ; deux fossettes discoidales très-obsolètes, parfois nulles ; élytres d'un tiers plus longues que celui-ci, densément et finement ponctuées, densément striolées au sommet ; abdomen à ponctuation très-fine et serrée, à pubescence rare, dorée. — L., 3 - 3 1/3 mill.

Dans les fagots, sous les mousses, les écorces de pins, les fruits pourris, les détritrus des caves, celliers, colombiers et poulaillers ; aussi sur les fleurs, surtout les spirées ; plaines et montagnes jusqu'aux neiges ; février, avril à septembre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Russie, Madère.

Groupe 6 (PHLOEOSTIBA TH. — DISTEMMUS LEC.).

18. **lapponicum** Zett., *Ins. Lapp.*, 73. — Harold, *Cat. Col.*, 666 et syn. — Rye, *Ent. Annual*, 1866, 71. — *planipenne** Mækl., *Bull. Mosc.*, 1853, III, 198. — *conforme* Kraatz, *Nat.*, 987. — *subtile** Kr., l. c.

Parallèle, déprimé, noir, brillant, glabre ; bouche, base des antennes et pattes testacé-rougeâtre ; élytres brun de poix ; tête à ponctuation effacée ; corselet transversal, notablement plus étroit que les élytres ; côtés assez arrondis avant le milieu, assez rétrécis à la base, dont les angles sont droits ; deux fossettes discoidales et une 3^e antérieure très-obsolètes, paraissant souvent former un simple sillon ; ponctuation, comme celle des élytres, très-fine, peu serrée ; celles-ci moitié plus longues que le corselet, très-finement chargées ; abdomen à pubescence très-rare. — L., 2 - 2 1/2 mill.

Sous les écorces des pins et sapins ; forêts des régions montagneuses ; juin, juillet, septembre (TR).

Hesse, Seligenstadt, Oberlaïs (*Scriba*) ; Francfort S/M. (v. *Heyden*) ; Alsace ! Hautes-Pyrénées, Payole (*Pandellé*).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Pologne, Suisse, Sibérie centrale et Amérique boréale.

Obs. D'après deux types envoyés par MM. Scriba et v. Kiesenwetter, le *subtile* n'est qu'un petit exemplaire du *lapponicum* ; j'ai indiqué ailleurs que le *planipenne* s'y rapportait également. Si mes souvenirs ne me trompent pas, le *Distemmus argus* Lec., du Canada, qui appartient sûrement à ce groupe, pourrait bien n'être aussi qu'un *lapponicum* ; j'en ai vu jadis un type chez M. Sallé, qui l'avait reçu en communication de M. Le Conte.

19. **planum** Payk., *Mon. Curc. App.*, 145. — Kraatz, *Nat.*, 986 et *syn.*
— Harold, *Cat. Col.*, 667 et *syn.*

(Pl. 1, fig. 14.) Très-voisin du précédent ; taille plus grande ; forme un peu moins déprimée ; tête plus visiblement et densément ponctuée ; corselet noir de poix, plus large, à côtés plus arrondis en avant, à ponctuation bien plus forte et serrée, comme celle des élytres ; celles-ci brun-rougeâtre, enfumées vers l'écusson et plus ou moins sur les côtés et vers le sommet ; abdomen plus clair au sommet, à ponctuation un peu plus visible. — L., 2 1/2 - 2 2/3 mill.

Sous les écorces, dans les fagots, entre les planches de chêne ; bois des plaines et montagnes ; mai, août, octobre, novembre (AR).
Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Sibérie centrale.

Groupe 7 (XYLODROMUS HEER.).

20. **monilicorne** Gyll., *Ins. Suec.*, II, 249. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 639. — Kraatz, *Nat.*, 985 et *syn.*

(Pl. 1, fig. 15.) Forme des deux précédents ; trois fois plus grand, subdéprimé, noir, brillant ; 5 premiers articles des antennes et pattes testacé-rougeâtre ; élytres noir de poix, plus claires aux épaules ; tête avec quelques points fins ; front biimpressionné ; corselet un peu transversal, subquadrangulaire, d'un quart plus étroit que les élytres ; côtés très-peu rétrécis vers la base, dont les angles sont droits ; deux fossettes discoïdales subobsolettes ; ponctuation rare, fine ; élytres moitié plus longues que le corselet, très-densément et finement ponctuées ; anus brunâtre. — L. 3 3/4 - 4 mill.

Sous les écorces d'érable et de hêtre ; régions boisées des montagnes (TR).

Verviers (*Chapuis*) ; Albertville (*de Manuel*) ; France méridionale (*Ch. Brisout de Barneville*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Suisse, Italie, Germanie, Pologne, Russie, Sibérie.

Obs. L'insecte indiqué sous ce nom, comme pris à Nancy, par M. Mathieu (*Catal. Godron*, p. 63), n'est autre que le *Coryphium angusticolle*.

Groupe 8 (*PHLOEONOMUS HEER*).

21. **pusillum** Grav., *Mon.*, 205. — Kraatz, *Nat.*, 988 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 667 et *syn.* — Rye, *Ent. Annual*, 1869, 33. — *lasicolle** Mækl., *Bull. Mosc.*, 1852, II, 322. — *punctipenne* Thoms., *Skand. Col.*, IX, 317. — *abietinum* Thoms., *l. c.*, 318.

(Pl. 1, fig. 16.) Déprimé; noir ou brun de poix, mat, subsoyeux; abdomen un peu brillant; bouche, antennes (sauf parfois le sommet), corselet, élytres, base de l'abdomen et pattes d'un testacé plus ou moins clair; tête à peine convexe au milieu, quadrifovéolée; corselet transversal; côtés arrondis, rétrécis à la base, dont les angles sont droits, pointus; sur le disque deux fossettes nettes, assez profondes, une 3^e petite, en avant; deux autres sublatérales, obsolètes; élytres d'un tiers plus longues que celui-ci, obsolètement et plus ou moins éparsément pointillées, subdéprimées en dedans de l'épaule; abdomen à ponctuation marginale très-obsolète. — L., 2 mill.

Sous l'écorce des pins, sapins, chênes, charmes, dans les bois; janvier, mars à mai, juillet à octobre (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans toute l'Europe, l'Algérie, Madère et l'Amérique boréale.

Obs. M. Thomson (*l. c.*) divise le *pusillum* en deux espèces, dont l'une se distinguerait de l'autre par son corps assez brillant, ses antennes flaves, à derniers articles plus épaissis, son corselet à angles antérieurs arrondis, à fovéoles discoïdales plus grandes et plus profondes, à élytres visiblement, quoique finement ponctuées. L'examen de séries d'exemplaires nombreuses et de provenances diverses permet vite d'apercevoir que ces prétendues différences ne sont rien que fictives et insaisissables, se confondant de la manière la plus absolue chez l'une ou l'autre forme de l'auteur suédois; aussi est-ce avec une entière conviction que nous rejetons la division d'un type très-bien étudié par tous les auteurs, depuis Gravenhorst, et véritablement uniforme, quoique un peu variable, comme tous ses pareils à large diffusion géographique.

22. **minimus** Er., *Kaf. Mark.*, I, 631. — Kraatz, *Nat.*, 984 et *syn.*

Le plus petit du genre ; voisin du *pusillum* ; plus large, plus court, plus mat ; noir ferrugineux ; élytres souvent brunes ; bouche et pattes rougeâtres ; antennes minces, courtes ; tête et corselet à ponctuation extrêmement fine, serrée et ruguleuse ; celui-ci transversal, court ; côtés anguleux au milieu ; angles obtus ; en dessus, quatre fosselles très-grandes, profondes, égales ; élytres moitié plus longues que celui-ci, très-densément, finement et rugueusement ponctuées, très-finement pubescentes, ainsi que l'abdomen, qui est très-finement pointillé. — L., 1 1/2 mill.

Sous les écorces de chêne, aune, bouleau, charme, entre les planches de chêne dans les forêts ; mai, septembre, octobre (AR).

Mons (*Demoulin*) ; Brabant (*Parys*) ; Crefeld (*Mink*) ; Ahrweiler (*Fuss*) ; Düsseldorf (*Bach*) ; Hesse, Oberlais (*Scriba*) ; Paris (*Ch. Brisout de Barneville*) ; Dijon, Beaune (*Rouget*) ; Genève ! Morgon (*Rey*) ; Mont-de-Marsan (*Perris*) ; Sos (*Bauduer*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*) ; Le Luc (*Robert*).

Aussi en Germanie, Suisse, Autriche.

Groupe 9 (HOMALIUM GEN. — OCHTHENENUS MOTS.).

23. *exiguum* Gyll., *Ins. Suec.*, II, 218. — Kraatz, *Nat.*, 984 et syn.

Forme de *Poxyacanthæ* ; plus petit ; antennes plus fines, brunes à la base ; tête et corselet à ponctuation bien plus fine ; tête plus étroite, profondément excavée de chaque côté du front, qui est presque lisse ; vertex plus finement pointillé ; corselet un peu moins transversal, à angles antérieurs plus arrondis, postérieurs droits ; côtés plus arrondis au milieu, plus rétrécis vers la base ; deux fosselles discoidales très-profondes, contiguës ; élytres plus courtes, à ponctuation plus ruguleuse, presque en lignes vers la base. — L., 2 1/4 mill.

Sous les détritux végétaux, au pied des agarics pourris, dans les montagnes ; juillet, septembre, octobre (TR).

Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie.

Obs. 1. L'*exiguum* du *Catalogue* Godron (p. 63), signalé par MM. Mathieu et Puton, se rapporte à de petits exemplaires du *cæsum* ; celui du *Catalogue* Scriba (*Ber. Oberh. Ges. Nat.*, 1869, XIII, 92, à *Poxyacanthæ*) ; celui du *Catalogue* Wencker (p. 33), sans doute à la même espèce. M. Rey indique aussi l'insecte comme trouvé à Lyon, mais probablement par erreur.

Obs. 2. Une espèce voisine de l'*exiguum* est le *lativolle* Kr., *Nat.*, 983, de Thuringe, que MM. Scriba et Wencker (*l. c.*) citent dans leurs *Cata-*

logus comme pris à Hombourg, dans le Taunus, et à Vendenheim en Alsace. Mais l'exemplaire que M. Scriba a bien voulu me communiquer n'est rien qu'un *rivulare* immature, et quant à celui de M. Wencker, que je n'ai pu obtenir, je ne crois pas davantage à son exacte détermination, le vrai *laticolle* paraissant propre à l'Allemagne centrale.

24. *oxyacanthæ* Grav., *Mon.*, 210. — Kraatz, *Nat.*, 982 et *syn.*

Ovale-oblong, subdéprimé; noir, assez brillant; antennes vers le milieu et élytres brunes; pattes testacées; tête et corselet à ponctuation assez forte et serrée; épistome lisse; front relevé au-dessus des antennes, obliquement sillonné de chaque côté; corselet transversal, à côtés peu arrondis, peu rétrécis vers la base, dont les angles sont obtus; deux fossettes subobsoletes sur le disque; côtés largement déprimés; élytres déprimées, moitié plus longues que celui-ci, à ponctuation plus forte, serrée, subrugueuse; anus souvent brun. — L., 2 1/2 - 2 3/4 mill.

Sous les cadavres, dans les détritits, les fagots, parfois sur les fleurs; dunes, plaines et forêts; avril à décembre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Corse, Italie, Sicile, Autriche.

25. *funebre*.*

Forme et taille de l'*oxyacanthæ*; plus convexe; d'un noir profond, moins brillant; genoux, jambes et tarse brunâtres; tête plus large; épistome plus largement lisse; vertex et corselet à ponctuation plus fine; celui-ci convexe, bien plus long, à côtés très-arrondis, bien plus rétrécis en avant et en arrière; angles antérieurs très-obtus, postérieurs droits; fossettes discoïdales rapprochées, nettes, profondes; élytres planes, subparallèles, tronquées plus carrément au sommet, à ponctuation moins rugueuse. — L., 2 1/2 mill.

Dans les hautes montagnes (TR).

Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Obs. Très-distinct par sa couleur et la forme de son corselet, analogue à celui du *nigriceps*.

26. *cæsum* Grav., *Mon.*, 209. — Kraatz, *Nat.*, 981 et *syn.* — *impressum** Heer, *Fu. Hclv.*, 1, 176. — ? Kraatz, *Nat.*, 982 (1).

(1) Entre le *cæsum* et le *nigriceps* se place l'espèce ci-après, non signalée encore

Forme du *rivulare*; voisin du précédent, moitié plus grand; plus large, plus déprimé, moins brillant; tête à ponctuation forte. très-serrée, rugueuse; corselet plus court, plus fortement et rugueusement ponctué; fossettes discoïdales et côtés du corselet profondément imprimés; élytres plus larges, noires ou brunes, à ponctuation bien plus grosse, dense, rugueuse, très-déprimées, rebordées sur les côtés et au sommet, qui est coupé carrément; abdomen visiblement pointillé. — L., 2 3/4 - 3 1/3 mill.

Les immatures sont rougeâtres, avec la tête et parfois l'abdomen plus foncés; ce défaut de coloration s'observe, du reste, chez la plupart des espèces du genre.

Sous les pierres, fumiers, détritrus, dans les fagots; aussi avec *Lasius fuliginosus*; plaines, bois et montagnes, jusqu'à 2,000 m. d'altitude; février à juillet, octobre (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, le Caucase et l'Algérie.

Obs. L'*impressum* Heer, des Alpes Rhétiques, n'est rien qu'une forme alpestre du *cæsum*. Quant à l'*impressum* de M. Kraatz, il faut le rapporter à la même espèce, si j'en juge par un type que mon ami de Bonvouloir en possède et qui provient de M. Kraatz lui-même; cependant, la description de l'auteur allemand laisse subsister quelque doute sur cette identité. L'insecte est, du reste, très-largement répandu et un peu variable, surtout dans les montagnes.

27. **nigriceps**² Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 222; *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 435. — Fairm., *Fu. Fr.*, I, 639. — Ryc., *Ent. Annual*, 1863, 89.

Voisin du *cæsum*; plus petit, plus étroit en avant, plus convexe; rougeâtre-obscur; tête noire; disque des élytres et de l'abdomen souvent enfumés; antennes rougeâtres à la base; tête convexe au milieu, à ponctuation fine, non rugueuse; corselet plus étroit, plus

dans les limites de notre faune, mais qui habite peut-être nos zones montagneuses du nord-est et de l'est:

25'. *ferrugineum*² Kraatz, *Nat.*, 980.

Distinct du *cæsum* par sa couleur en entier ferrugineuse, ses antennes rousses, sa tête rembrunie, moins densément, plus fortement ponctué, les élytres d'un quart plus courtes, à ponctuation moitié plus grosse et plus écartée; abdomen lisse. — L., 3 - 3 1/3 mill.

Sous les pierres, régions alpines; juillet (rr).

Harz, mont Brocken (Kraatz); Carpathes, Tatra-Gebirge (v. *Kiesenwetter*); monts Sudètes!

Obs. M. Weneker (*Catalogue*, p. 36) cite l'espèce comme rare à Strasbourg dans les inondations du Rhin; mais, outre que cette localité est en dehors de nos limites, je considère, jusqu'à plus ample information, l'indication comme inexacte.

convexe, plus cordiforme, à ponctuation bien moins serrée; fossettes plus courtes, plus profondes; élytres plus étroites, beaucoup plus courtes, d'un quart seulement plus longues que le corselet; abdomen lisse. — L., 2 1/3 - 2 1/2 mill.

Parfois testacé, avec la tête brune.

Sous les mousses, dans les montagnes; région des pins et sapins; août (AR).

Montagnes lyonnaises, mont Pilat, mont Dore (*Rey*); Alpes, col de Balme (*v. Heyden*); Montanvers (*Lethierry*); Hautes-Pyrénées, lac de Gaube, pic du Midi de Bigorre (*Pandellé*); Basses-Pyrénées, Eaux-Bonnes; Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*).

Aussi en Grande-Bretagne.

28. *excavatum* Steph., *Ill. Brit.*, V, 355. — *fossulatum** Er., *Kaf. Mark*, I, 630. — Kraatz, *Nat.*, 979 et *syn.* — *conformatum* Hardy, *Cat. North.*, 1857, 97.

(Pl. 1, fig. 17.) Voisin du *cæsum*, plus brillant; plus étroit en avant; tête plus petite, à ponctuation moins dense, moins rugueuse; corselet plus étroit, plus brillant, plus rétréci en avant et à la base; côtés profondément déprimés; fossettes discoïdales très-nettes, profondes, rapprochées; ponctuation moitié plus fine; élytres bien plus larges, plus planes, plus courtes, à ponctuation moitié moins serrée, non rugueuse; abdomen lisse, brillant. — L., 3 1/3 - 3 2/3 mill.

Dans les mousses humides, les fumiers, les détritiques des inondations, des caves; plaines et montagnes; janvier, février, avril, novembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe.

29. *Allardi** Fairm. et Bris., *Ann. Ent. Fr.*, 1854, 44. — Rye, *Ent. Annual*, 1863, 88. — Thoms., *Skand. Col.*, X, 324. — *genistarum** Coq., *Ann. Ent. Fr.*, 1860, 164. — *Satzmanni* Saulc., *Ann. Ent. Fr.*, 1864, 658 (*veresin*).

Forme du *rivulare*; brun de poix, peu brillant; tête noirâtre; bouche, antennes, sauf la massue rembrunie, côtés et base du corselet, épaules et côtés de l'abdomen testacé-rougeâtre; tête assez densément ponctuée; front largement lisse; corselet peu transversal, subquadrangulaire; côtés peu rétrécis vers la base, dont les angles sont droits; deux fossettes discoïdales, profondes, rapprochées; dépression latérale large, profonde; ponctuation moitié plus

fine, plus serrée; élytres plus courtes, à ponctuation serrée, rugueuse; abdomen très-finement pointillé. — L., 2 2/3 - 3 mill.

Dans les fumiers et détritns des celliers, poulaillers, etc.; parfois sur les murs; avril, mai, août, septembre (AR).

Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); Caen! Aube (*Garnier*); Dijon (*Rouget*); Bordeaux! Carcassonne (*Gavoy*); Hyères!

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Italie, Chypre et Algérie.

Obs. La description du *Sat:manni* convient absolument à cet insecte méditerranéen, que M. Rouget inscrit à tort dans son *Catalogue* (p. 431) sous le nom de *monilicornis*.

Quant à *P.H. ocellatum* Woll. (*Ins. Mad.*, 1854, 613; *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1871, 314), que j'ai cru identique à notre *Allardi*, il en paraît vraiment distinct, quoique très-voisin; je n'en ai vu, du reste, qu'un exemplaire assez détérioré, que m'a envoyé M. Crotch.

30. **septentrionis** Thoms., *Oefv. Vet. Ak. Færh.*, 1856, 223; *Skand. Col.* III, 214, *et syn.* — Rye, *Ent. Annual*, 1867, 68, *et syn.*

Forme des *rivulare* et *riparium*; très-distinct par ses antennes rougeâtres à massue enfumée, sa tête et son corselet à ponctuation moitié plus fine et trois fois plus serrée; tête plus égale, à fossettes moitié plus petites; épistome lisse; corselet également rétréci en avant et en arrière, à côtés moins arrondis, et angles plus droits que chez *rivulare*; fossettes discoïdales plus courtes, plus larges, plus rapprochées, parallèles; élytres moins brillantes, à ponctuation subrugueuse vers le sommet; abdomen mat, à ponctuation nulle. — L., 3 1/4 - 3 1/2 mill.

En août (TR).

Nassau, Dietzenbach (*Scriba*).

Aussi en Scandinavie et Grande-Bretagne.

Obs. Les antennes, les élytres, le corselet vers la marge basilaire, l'abdomen sur les côtés et au sommet sont souvent d'un brun rougeâtre. Je n'en ai vu qu'un exemplaire de nos régions, inscrit par M. Scriba sous le nom d'*impressum* dans son *Catalogue* (*Ber. Oberh. Ges. Nat.*, 1863, X, p. 52).

31. **riparium*** Thoms., *Oefv. Vet. Ak. Færh.*, 1856, 224; *Skand. Col.*, III, 212, *nec syn.* — Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1858, 378 (*nec fucicola* Kr., *ol.*). — Waterh., *Ent. Ann.*, 1864, 58. — *impar** Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1861, VIII, 166 (1).

(1) A la suite du *riparium* se place l'espèce suivante, qui pourrait habiter nos côtes de la Manche :

31'. *læviusculum** Gyll., *Ins. Succ.*, IV, 464. — Er., *Gen.*, 887. — *fucicola**

Forme du *rivulare*; antennes plus longues, testacées, sauf la massue rembrunie; tête plus petite, plus courte, moins brillante, n'offrant que quelques points fins, épars; corselet court, moins rétréci en avant et en arrière; angles postérieurs plus obtus, moins saillants, antérieurs moins arrondis; fossettes discoïdales plus rapprochées; ponctuation plus fine, obsolète au milieu; élytres à ponctuation bien moins profonde, subréticulée au sommet, qui est marginé de rougeâtre et dont les angles externes sont coupés presque carrément. — L., 3 1/4 - 3 1/2 mill.

Sous les tas d'algues, les pierres de toutes nos côtes maritimes; mai à août (AR).

Le Havre! Calvados, Merville, Luc, Courseulles! Jersey, grève de Lecq! Carteret! Morlaix (*Hervé*); Marennes (*M. de Mathan*); île de Ré (*Bonnaire*); La Rochelle (*de Saulcy*); Arcachon, La Teste, Landes (*Perris*); Hyères (*Rey*).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Grande-Bretagne.

Obs. L'exemplaire du *monilicorne* Fairm. (*Fn. Fr.*, I, 639) indiqué: *La Teste*, est un *riparium*; toutefois la description, copiée assez fidèlement dans Erichson, est bien celle du *monilicorne*. — Le *foraminosum** Mækl. (*Bull. Mosc.*, 1852, II, 321), de Sitkha, dont je n'ai vu qu'un mauvais exemplaire, est très-voisin, s'il n'est identique au même *riparium*.

32. *validum** Kraatz, *Nat.*, 977.

Faciès du *rivulare*; plus grand, plus étroit, subparallèle; testacé-rougeâtre, un peu mat; tête, écusson et milieu des segments enfumés; celle-ci large, à ponctuation fine, assez serrée; corselet plus long, bien plus rétréci en avant, à ponctuation éparsée, plus fine sur les côtés; écusson ponctué; élytres plus courtes; ponctuation plus forte, plus écartée; rebordées sur les côtés et au sommet qui est coupé moins carrément et forme un angle un peu rentrant. — L., 3 2/3 - 4 mill.

Sous un cadavre de mammifère (TR).

Forêt de Saint-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*).

Kraatz, *Stett. Ent. Zeit.*, 1857, 286. — *Nat.*, 978.

Voisin du *riparium*; plus large, moitié plus grand; ponctuation de la tête et du corselet très-fine, presque obsolète; celui-ci moins rétréci en avant, à fossettes discoïdales écartées, très-peu profondes; côtés bien moins déprimés; élytres à ponctuation superficielle, moitié plus fine, finement striolées vers le sommet. — L., 3 2/3 - 4 mill.

Comme le *riparium*.

En Islande, Scandinavie, Grande-Bretagne et ? Allemagne du Nord.



Aussi en Allemagne septentrionale.

Obs. Je n'ai vu de nos régions qu'un seul exemplaire pris par M. Ch. Brisout de Barneville. En Allemagne, l'espèce a été trouvée sous les tas d'os dans les cavernes à stalactites, en avril.

33. **rivulare** Payk., *Mon. Staph.*, 65. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 26, f. 129. — Kraatz, *Nat.*, 978 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 668 et *syn.* — *oxyacanthæ** Lac., *Fn. Paris.*, 1, 471 (1).

Noir, à peine bronzé, brillant; palpes et parfois l'anus bruns; élytres brunes ou rougeâtres; base des antennes, épaules et pattes testacées; tête quadrifovéolée, à ponctuation assez forte, peu serrée; corselet transversal; côtés arrondis; angles postérieurs droits; deux fossettes discoïdales écartées, atteignant le bord antérieur; dépression latérale assez profonde; élytres larges, moitié plus longues que celui-ci, à ponctuation forte, serrée, à peine rugueuse, coupées carrément au sommet, avec les angles externes arrondis. — L., 3 1/4 - 3 1/2 mill.

Dans les agarics, les fagots, les détritits, les fumiers, sur les fleurs, etc.; plaines et montagnes jusqu'à 2,000 m. d'altitude; toute l'année (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Algérie.

CORYPHIUM

Steph., *Ill. Brit.*, V, 344. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 68, pl. 24, f. 120 (2).

Harpognatus Wesm. — **Macropalpus** Cussac.

Corps oblong, subdéprimé. Tête subovale, étranglée à la base.

(1) Une espèce très-voisine, et qui habite peut-être notre région méditerranéenne, est le :

33'. *porosum** Scrib., *Har. Ent. Hest.*, 1867, 1, 72. — *foraminosum** Scrib., *Berl. Ent. Zeit.*, 1866, 378.

Très-voisin de *rivulare*; distinct seulement par sa ponctuation trois fois plus grosse et écartée sur la tête, le corselet et les élytres, celles-ci étant un peu plus courtes, plus déprimées et plus étroites. — L., 3 1/3 mill.

Italie centrale et méridionale (*Scriba*).

(2) Ici se place le genre :

EUDECTUS

Redtenb., *Fn. Austr.*, ed. 2, 245.

Corps oblong, subdéprimé. Tête suborbiculaire. Ocellles assez grands. Yeux sail-

Ocelles placés en arrière de la ligne des yeux. Ceux-ci saillants. Labre très-transverse. Mandibules falciformes, dentées. Mâchoires parcheminées, l'interne pubescente, avec 7 épines vers le sommet. Palpes maxillaires de 4 articles, 1^{er} petit, 2^e étroit, 3^e renflé, pyriforme, 4^e très-petit, subulé. Menton transverse. Paraglosses courtes. Languette large, bilobée, chaque lobe échancré au bord interne. Palpes labiaux de 3 articles, allongés, 1^{er} un peu plus long que le 2^e. Antennes subfiliformes. Abdomen rebordé. Jambes mutiques. Tarses postérieurs à articles 1^{er} et 2^e subégaux entre eux, 5^e égal aux 3 précédents réunis.

La larve du *C. angusticolle*, décrite par M. Perris (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1853, 573, pl. 17, f. 44-48), est ventrue, également rétrécie à chaque extrémité; tête petite, ovale, noirâtre, biimpressionnée; bouche blanchâtre; mandibules mutiques, subulées; palpes maxillaires de 3 articles, 3^e le plus grand, subulé; lobe des mâchoires grêle; lèvres inférieure tronquée carrément; palpes labiaux de 2 articles; antennes de 4, les 2 premiers égaux, le 3^e double du 2^e, surmonté d'un petit article supplémentaire, 4^e petit; segment prothoracique le plus long, noir sauf la base, qui est blanchâtre; les deux suivants avec une tache noire en triangle à leur base; ceux de l'abdomen transverses, maculés de noir à leur base; 8^e presque tout noirâtre; chacun d'eux avec un petit tubercule latéral noirâtre; 9^e segment moitié noir et blanc, terminé par deux appendices courts, biarticulés; pseudopode court; pattes brunes, de 4 articles; stigmates ordinaires.— L., 3 1/2 mill.— Trouvée en avril, par M. Perris, sous l'écorce des pins ayant nourri des larves de *Tomicus laricis*; elle vit des excréments de ces larves. En Normandie, j'ai obtenu l'espèce d'éclosion de branches de poirier.

lants. Labre, mandibules, mâchoires, palpes maxillaires, menton, paraglosses, antennes, abdomen et jambes comme chez les *Coryphium*. Languette étroite, bilobée, à lobes avancés, simples. Palpes labiaux courts, à 1^{er} article moitié plus long que le 2^e. Tarses à articles 4 - 4 graduellement raccourcis.

Ce genre, propre à l'Europe, ne paraît guère distinct des *Coryphium*, dont il a le faciès, autant que j'en juge par la figure de M. Kraatz; car le type m'est resté inconnu en nature.

I, Giraudi Redt., l. c. 246. — Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, pl. 4, fig. 4 c.; *Nat.*, 973. — Thoms., *Skand. Col.*, III, 184. — ? Whitei, Sharp, *Ent. Monthl. Mag.*, 1871, VIII, 73. — Ryc., *Ent. Annual*, 1872, 61.

Faciès du *C. angusticolle*; roux-brun; abdomen et suture noir de poix; ponctuation plus forte; antennes plus épaisses; tête moins large; corselet plus transversal, tronqué en avant et en arrière, très-anguleux au milieu des côtés et sinué vers la base; trois impressions discoïdales; élytres coupés plus carrément au sommet. — L., 3 mill.

En Scandinavie, Germanie, Suisse et ? Grande-Bretagne.

Les *Coryphium* ont le faciès des vrais *Homalium*; ils sont propres à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

1. *angusticolle** Steph., *l. c.* — Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, pl. 1, f. 4 a; *Nat.*, 971 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 24, f. 120. — Perris, *l. c.* — *melanocephalum** Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, II, 542. — *bifoveolatum** Thoms., *Skand. Col.*, III, 186.

Faciès analogue à celui d'*Homalium oxyacanthæ*; noir, peu brillant; oblong, à pubescence grise, serrée; ponctuation assez forte et dense sur la tête, le corselet et les élytres, très-fine sur l'abdomen; bouche et pattes testacé-rougeâtre; antennes, sauf la base rougeâtre, et sommet des tarses brun de poix; élytres parfois brunâtres; front bifovéolé; corselet très-brièvement cordiforme; côtés très-arrondis en avant; disque avec deux impressions réunies en avant et en arrière; élytres deux fois et demie plus longues que celui-ci, ♂ subdivariquées au sommet, avec les angles suturaux plus aigus. — L., 3 mill.

Sous les écorces de poirier, pin, chêne, peuplier; sous les fumiers, les détritux végétaux; au vol, le midi et le soir; parfois sur les murs; plaines et bois; avril à août, octobre (R).

Presque toute la région Gallo-Rhénane: Hollande (*Kraatz*); Belgique! Bruxelles (*Mors*); Lille (*Lethierry*); Düsseldorf (*Fuss*); Elberfeld (*v. Hagens*); Bonn (*Kraatz*); Hesse (*Scriba*); Metz (*de Sauley*); Nancy (*Mathieu*); Paris (*Fairmaire*); St-Germain (*H. Brisout de Barneville*); Caen! Orne, Lonlay! St-Bômer! Seine-Inférieure, forêt des Sapins (*Mocquerys*); La Bouille! Anjou (*Raf-fray*); Aube (*Garnier*); Dijon (*Rouget*); Vaudois, tir de Crissier (*Bugnion*); val de Fenestrelle! Morçon, Bugey, mont Dore (*Rey*); Landes (*Perris*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Russie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse.

BOREAPHILUS

Sahlb., *Ins. Fenn.*, I, 433. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 67, pl. 24, f. 119.
— *Revis.*, Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, 39, pl. 1, f. 4, b.

Cherrieria Heer.

Corps oblong, subdéprimé. Tête ronde, très-étranglée. Ocelles placés très en arrière de la ligne des yeux. Ceux-ci saillants. Labre

transverse. Mandibules falciformes, dentées. Mâchoires à lobe externe pubescent, interne 7-épineux au sommet. Palpes maxillaires à articles 1 et 4 très-petits, 2^e et 3^e égaux, 3^e renflé, pyriforme. Menton transverse. Languette large, bilobée, chaque lobe échancré et épineux au bord interne. Paraglosses plus longues. Palpes labiaux de 3 articles, 1^{er} et 3^e égaux, 2^e le plus long. Antennes sub-filiformes. Abdomen rebordé. Jambes mutiques. Tarses postérieurs à articles 1 et 2 subégaux entre eux, 5^e subégal aux 3 précédents réunis.

Ce genre se distingue à première vue des *Coryphium* par sa grosse tête plus large que le corselet, qui est allongé et anguleux. Il est propre à l'Europe.

1. **velox*** Heer, *Fn. Helv.*, I, 188. — Kraatz, *l. c.* 42, pl. 1, f. 4, ε.
— *angulatus** Fairm., *Fn. Fr.*, I, 631. — Jacq. Duv., *Gen.*, *l. c.*

Faciès d'un très-petit *Anthophagus*; d'un roux obscur peu brillant, à pubescence grise; tête, une tache circascutellaire et disque de l'abdomen rembrunis; tête orbiculaire, grosse, à ponctuation serrée, assez fine, front obsolètement biimpressionné; corselet d'un tiers plus étroit que la tête, allongé, subparallèle, anguleux au milieu, obsolètement canaliculé, impressionné vers la base et de chaque côté; élytres d'un tiers plus longues que lui, ponctuées de même, assez fortement et subrugueusement; abdomen obsolètement pointillé. — L., 3 mill.

Sous les mousses humides, les feuilletts des rochers, au bord des ruisseaux et fontaines; régions froides ou montagneuses; février, avril, mai, juillet, août (TR).

Bretagne (*Fairmaire*); Morlaix (*Hervé*); Genève (*Heer*); Turin (*Baudi*); Lyon, Morgon, Grande-Chartreuse (*Rey*); Carcassonne (*Mabille*); Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*); Hautes-Pyrénées, vallée d'Aure (*Pandellé*); Caunterets (*Delarouzée*).

Aussi en Scandinavie, Suisse, Italie, Espagne.

MICRALYMMA

Westwood, *Mag. Zool. Bot.*, 1838, 129. — Laboulb., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1858, 73, pl. 2-3. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 66, pl. 24, f. 118.

Corps allongé, large en arrière, très-déprimé. Tête ovale, saillante. Ocelles très-rapprochés. Yeux non saillants. Labre transverse,

échancré. Mandibules courtes, robustes, la droite dentée (1). Mâchoires à lobes étroits, externe velu au sommet, interne cilié, terminé par un crochet. Palpes maxillaires à articles 1 et 3 très-courts, 4^e tronqué, plus long que le 2^e. Menton transverse. Languette trapézoïdale, bilobée, échancrée. Paraglosses peu visibles. Palpes labiaux de 3 articles, 2^e le plus court. Antennes peu en massue. Abdomen rebordé. Hanches intermédiaires rapprochées. Jambes sétuleuses. Tarses à 4 premiers articles courts, égaux, 5^e subégal aux autres réunis.

Les premiers états du *M. marinum* ont été décrits par M. Laboulbène (*l. c.*).

La larve est assez agile, allongée, subdéprimée, élargie au-delà du milieu, brunâtre; bords latéraux, intervalles des segments et dessous du corps gris-jaunâtre; pubescence pileuse; tête transverse, un trait jaunâtre en Y sur le front; antennes de 4 articles, 1^{er} très-court, large; 3^e le plus long, pourvu d'un petit appendice articulé, 4^e petit, pileux; 5 ocellies très-petits de chaque côté; labre échancré en avant, arrondi latéralement; mandibules robustes, dentées; mâchoires à lobe interne pectiné, externe triarticulé; lèvres inférieure en spatule; languette petite; palpes labiaux biarticulés; segments thoraciques peu transversaux, ayant au milieu une ligne longitudinale, les abdominaux très-transverses, 12^e terminé par deux appendices articulés; anus saillant en pseudopode; neuf paires de stigmates latéraux; pattes de 5 articles, robustes, sétigères; ongle simple. — L., 3 mill. — Mœurs et habitat de l'insecte parfait.

La nymphe est courte, grisâtre, pileuse; tête infléchie; corselet en cône tronqué, à deux poils raides en avant et plusieurs latéraux; écusson et élytres visibles; pattes infléchies; tarses distincts; abdomen de 7 segments visibles, dernier avec deux appendices. — L., 2 1/2 mill.

Insectes sous-marins (2, remarquables par leur large abdomen découvert et l'extrême brièveté de leurs élytres. On les trouve en Europe, en Sibérie orientale et dans l'Amérique du Nord.

1. *marinum* Stroem, *Norsk. Selsk. Skrift*, 1785, I. — *brevipenne** Gyll., *Ins. Suec.*, II, 234. — Er., *Gen.*, 820 *et syn.* — Fairm., *Fu. Fr.*, I,

(1) Schiødte et Jacquelin du Val donnent à tort les mandibules comme mutiques.

(2) M. Schiødte a décrit une autre espèce du genre (*M. brevilingue*), du Groënland, qui, paraît-il, aurait été trouvée à l'air libre, sous la mousse, dans des tombeaux. Cette différence de mœurs est assez extraordinaire pour avoir besoin d'être vérifiée.

625. — Laboulb., *l. c.* — Jacq. Duv., *l. c.* — Harold, *Cat. Col.*, 663
et syn.

Subdéprimé, noir, à reflet à peine bronzé ; peu brillant : base des antennes et pattes d'un noir de poix ; tête et corselet à ponctuation fine, éparsé ; celui-ci cordiforme, couvert, ainsi que les élytres et surtout l'abdomen, de poils jaunâtres, longs, peu serrés ; élytres plus courtes que le corselet, élargies en arrière, chagrinées, à ponctuation éparsé, squameuse ; abdomen très-large, ovale, assez densément et finement ponctué : ♀ plus grande, plus large, antennes plus longues, corselet plus large. — L., 2 1/3 - 2 2/3 mill.

Un peu variable pour la ponctuation et la longueur des élytres.

En familles, avec l'*Achorutes maritimus*, les *Æpys*, divers *Acarions*, etc., sous les petites algues, dans les fissures et sous les fragments des rochers submersibles, rarement sur le gravier ou sous les pierres découvertes à chaque marée ; mars à septembre (AR).

Côtes de la Manche : Dunkerque (*Lethierry*) ; Étretat (*M. de Mathan*) ; cap de la Hève, Bléville près le Havre ! Roches-Noires à Trouville ! Roches de Bénerville ! Arromanches ! St-Vaast-la-Hougue ! Bretagne (*Fairmaire*) ; Morlaix (*Hervé*).

Aussi en Scandinavie, Danemark et Grande-Bretagne.

Obs. Cet insecte, quand on le prend, répand une odeur relativement très-forte et pénétrante.

PHILORINUM

Kraatz, *Nat.*, 965.

Corps allongé, déprimé. Tête triangulaire saillante. Ocelles très-petits, distants. Yeux gros, saillants. Labre transversal, échancré. Mandibules allongées, échancrées en dehors au milieu. Mâchoires à lobe interne petit, pubescent, terminé par un crochet, externe subdilaté, velu au sommet. Palpes maxillaires courts, larges, à 2^e article un peu plus court que le 3^e, 4^e plus long que le 3^e. Menton transverse. Languette triangulairement échancrée. Palpes labiaux de 3 articles, 1^{er} double du 2^e. Antennes subfiliformes. Abdomen élargi, rebordé. Jambes mutiqués. Tarses postérieurs à 1^{er} article très-long, subégal aux 3 suivants réunis.

Les *Philorinum* ont tout le faciès de certains *Homalium* du groupe des *Phyllodrepa*. Ils sont particuliers à l'Europe et aux Canaries.

1. *sordidum* Steph., *Ill. Brit.*, V, 349. — *subpubescens* Steph., *l. c.* 350. — Harold, *Cat. Col.*, 663 et *syn.* — *humile** Er., *Gen.*, 860. — Kraatz, *Nat.*, 966 et *syn.* — *nitidulum** Kraatz, *Nat.*, 966. — *cadomense** Fauv., *Mat. Cat. Gren.*, 42 (4).

(Pl. 1, fig. 48.) Faciès de l'*Homalium vile*, plus large, plus grand, subdéprimé, à pubescence grise, fine, assez serrée; noir, base des antennes, paltes et bouche testacées; sommet des palpes, tête, corselet et élytres souvent brun de poix ou testacé sale, obscur; ponctuation égale, fine, assez serrée, un peu moins sur les élytres, qui sont à peine ruguleuses, très-fine et bien plus éparses sur l'abdomen; corselet également rétréci en avant et en arrière, à angles postérieurs subarrondis; élytres d'un tiers plus longues que lui; ♂ antennes plus longues, à dernier article moins allongé. — L., 2 - 2 1/2 mill.

En familles, sur les fleurs des *Ulex europæus*, *Genista*, *Spartium scoparium*, surtout dans les bois; avril à juin (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans les monts Urals, en Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Grèce, Madère.

Obs. 1. Cet insecte varie un peu pour sa ponctuation et sa pubescence plus ou moins serrées, surtout aux élytres; mais l'examen de séries d'individus pris ensemble ou dans des localités très-diverses, démontre que ces variations sont purement individuelles; c'est aux exemplaires un peu plus éparsément ponctués et moins pubescents que se rapportent le *nitidulum* de M. Kraatz et mon *cadomense*, qui sûrement ne peuvent être séparés du *sordidum*.

Obs. 2. L'*Homalium mesometas* Holmc, *Trans. Ent. Soc. Lond.*, 1841, III, 128. — Rye, *Ent. Month. Mag.*, V, 248; *Ent. Annual*, 1870, 88; 1872, 164, que son auteur considère avec doute comme une variété du *Ph. sordidum*, doit être tenu pour nul et non-venu, ainsi que l'a très-bien démontré M. Rye (*l. c.*).

(1) Une espèce voisine, mais distincte, qu'on trouvera peut-être dans notre région méditerranéenne, est le :

*l. pallidicorne** Fairm., *Ann. Ent. Soc. Fr.*, 1860, 629.

Différent du *sordidum* par ses antennes testacées, son corps plus brillant, moins pubescent, à ponctuation plus forte et plus éparses sur la tête et le corselet, ses élytres triangulairement enfumées de la base au sommet de la suture, et surtout par son corselet bien moins arrondi sur les côtés et à peine rétréci vers la base, dont les angles sont seulement obtus et non arrondis. — L., 2 1/4 mill.

Corse.

ARPEDIUM

Erichs., *Kaf. Mark*, I, 618. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 72, pl. 25, f. 125 (4).

Corps oblong, subdéprimé. Tête subtriangulaire. Ocelles rapprochés. Yeux peu saillants. Labre transverse, échancré. Mandibules fortes, la droite dentée au milieu. Mâchoires membraneuses, allongées, l'externe velue au sommet, l'interne ciliée-épineuse, terminée par un crochet. Palpes maxillaires à 2^e article plus long que le 3^e, 4^e visiblement plus long que le 3^e. Menton transverse, sinué. Languette fendue, à lobes sinués. Paraglosses cachées. Palpes labiaux de

(1) Entre cette coupe et la précédente se place le genre suivant, qui peut-être habite nos régions alpines :

PORRHODITES

Kraatz, *Nat.*, 961. — Thoms., *Skand. Col.*, III, 195.

Corps oblong, subdéprimé. Tête subtriangulaire. Ocelles visibles. Yeux peu saillants. Labre transverse, échancré. Mandibules fortes, la droite dentée au milieu. Mâchoires à lobe interne corné, épineux au sommet, externe membraneux, velu au sommet. Palpes maxillaires à 3 derniers articles subégaux entre eux. Menton transverse, sinué. Languette largement échancrée. Palpes labiaux à 1^{er} article plus long que le 2^e, plus court que le 3^e. Antennes subfiliformes. Écusson grand. Jambes multiples. Tarses postérieurs comme chez *Arpedium*.

Genre propre à l'Europe et à l'Amérique boréale.

1. *fenestralis* Zett., *Ins. Lapp.*, I, 50. — Er., *Gen.*, 888. — Thoms., *l. c.*, 196. ♀ *pubescens* Zett., *l. c.*, 52. — Er., *Gen.*, 889. — *brevicollis* Mækl., *Bull. Mosc.*, 1852, I, 320; 1853, III, 196. — Kraatz, *Nat.*, 963 (nec *A. nivale* in litt.).

Facès de l'*Anthobium primulae*; noir, peu brillant; bouche, antennes, corselet et élytres brun de poix; pattes testacées; pubescence grise assez longue; tête quadrifovéolée; front lisse; corselet peu transversal, suborbiculaire, finement et éparsément ponctué; côtés et angles très-arrondis; une fossette obsolète à la base; côtés et base déprimés; écusson très-grand, ponctué; élytres moitié plus longues que le corselet, à ponctuation forte, serrée, subrugueuse, très-fine sur l'abdomen; ♂ corselet à peine canaliculé; tarses antérieurs subdilats. — L., 3 mill.

Au vol, en août et à la fin de l'automne.

Suisse saxonne, Laponie et Amérique russe.

Obs. L'*Arpedium nivale* Boh., in litt., n'appartient pas, comme le pensait M. Kraatz (*l. c.*), au *P. fenestralis* Zett., mais constitue un genre spécial que M. Thomson (*Skand. Col.*, III, 190) a très-bien distingué, sous le nom de *Cylletron*, par ses palpes maxillaires à dernier article moitié plus long que le précédent, son petit écusson et ses tarses postérieurs à 1^{er} article seul allongé. L'unique espèce de ce genre : *C. nivale* Thoms., *l. c.*, diffère notamment du *P. fenestralis* par sa taille moitié plus petite, sa ponctuation fine, plus serrée, son corselet quadrangulaire, à angles droits, etc. Elle n'a été encore trouvée qu'en Laponie.

3 articles, 3^e moitié plus long que le 2^e. Antennes filiformes. Hanches intermédiaires subcontiguës. Jambes pubescentes. Tarses antérieurs subdilatés, postérieurs à 1^{er} article suballongé, 4^e pileux.

Insectes répandus en Europe, offrant assez le faciès de certains *Anthophagus* et *Acidota*.

- A. Corselet et élytres à ponctuation grosse, peu serrée, avec des intervalles lisses.
- a. Elytres subparallèles, moitié plus longues que le corselet. α. *quadrum*.
 - b. Elytres élargies vers le sommet, d'un tiers plus longues que le corselet β. *alpinum*.
- B. Corselet et élytres à ponctuation fine, subobsolette sur le disque.
- a. Ailé; élytres d'un tiers plus longues que le corselet. . . . *brachypterum*.
 - b. Aptère; élytres à peine plus longues que le corselet.
 - † Corselet transversal, à côtés arrondis *troglodytes*.
 - †† Corselet quadrangulaire, à côtés non arrondis. *Gyllenhali*.

1. *quadrum* Kraatz, Nat., 958 nec syn.

Faciès d'*Anthophagus*; ailé; assez brillant, subdéprimé; noir; bouche, antennes, côtés du corselet et des élytres, sommet de celles-ci et pattes testacé-rougeâtre; antennes vers le sommet, disque du corselet et élytres d'un brunâtre plus ou moins clair; tête quadri-fovée; ponctuation de celle-ci et du corselet forte, inégale, celle des élytres plus serrée; abdomen très-obsoletement pointillé; ♂ pattes antérieures à cuisses renflées, jambes obtusément dentées au-delà du milieu et tarses dilatés. — L., 4 - 5 1/4 mill.

α. Tête d'un tiers plus étroite que le corselet; celui-ci subtransversal, d'un tiers plus étroit que les élytres; côtés légèrement arrondis; élytres subparallèles, un peu déprimés et ponctués en stries vers la suture, au moins moitié plus longues que le corselet, carrément tronquées au sommet; abdomen lisse ou à peine ponctué. — L., 4 - 5 mill.

quadrum Grav., Mon., 215. — Gyll., *Ins. Succ.*, IV, 461. — Lac., *Fn. Paris.*, I, 487. — Heer, *Fn. Helv.*, I, 190. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 663. — Redt., *Fn. Aust.*, ed. 2, 246. — Thoms., *Skand. Col.*, III, 489. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, pl. 25, f. 125. — *castaneum* Runde, *Brach. Hal.*, 23. — *picum* Zell., *Ins. Lapp.*, 50 (nec Gyll.). — *consimile* Heer, *Mitth.*, I, 43. — *Heydici** Heer, *Fn. Helv.*, I, 192.

β. Tête et corselet plus grands; celui-ci presque aussi large que les élytres à la base, à côtés un peu moins arrondis; élytres élargies de la base au sommet, plus confusément ponctuées, d'un tiers

seulement plus longues que le corselet, tronquées au sommet en angle rentrant vers la suture; abdomen un peu plus visiblement ponctué. — L., 4 1/2 - 5 1/4 mill.

*alpinum**. — *quadrum* Er., *Gen.*, 858. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 316. — Kiesw., *Bert. Ent. Zeit.*, 1869, 313 (*veresim*). — Heydeni Kraatz, *Nat.*, 958 (*veresim*).

Sur les fleurs, sous les pierres, les détritiques; vallées ou hautes régions des zones montagneuses jusqu'à 2,700 m. d'altitude; mars, avril, juin, juillet (R).

Se divise en deux races distinctes, mais certainement inséparables au point de vue spécifique :

La première (α *quadrum*) habite les régions inférieures :

Aix-la-Chapelle, Elberfeld (*Bach*); Strasbourg (*Wencker*); Remiremont (*Puton*); Nancy (*Mathieu*); Metz (*Géhin*); Aube, Les Riceys (*Le Grand*); Genève (*Heer*); Lausanne, Valais, Sion (*Bugnion*); Lyon (*Rey*).

Aussi en Europe septentrionale et centrale, jusqu'en Italie et Russie.

La seconde (β *alpinum*) paraît propre aux zones les plus élevées : Savoie, Albertville! col de Balme (*Ch. Brisout de Barneville*).

Aussi en Suisse et sans doute dans les hautes Alpes allemandes et l'Europe boréale.

Obs. J'ai rétabli la synonymie de cet insecte d'après les descriptions ou les types des auteurs. La description de l'*Heydeni* Heer et un type que j'en ai pu voir se rapportent au *quadrum*; mais les localités alpines citées par le savant professeur de Zurich permettent de croire qu'il a eu sous les yeux les deux formes et les confondait dans sa collection, d'autant plus que l'*alpinum* paraît surtout répandu dans la Suisse centrale.

L'exemplaire du col de Balme, communiqué à M. Kraatz (*l. c.*) par M. de Heyden, me paraît semblable à un autre individu pris depuis par mon ami Ch. Brisout de Barneville dans la même localité.

Enfin M. Fairmaire, d'après Lacordaire (*l. c.*), indique l'espèce comme prise aux environs de Paris; mais cet habitat est erroné, comme un grand nombre que nous aurons à rectifier dans la *Faune des environs de Paris*.

2. *troglydites** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, VIII, 77. — Kraatz, *Nat.*, 959. — *brachypterum** Hardy et Bold, *Ent. Annual*, 1855, 126. — Crotch et Sharp, *Catal. (nec Grav.)* (1).

(1) A côté de cet insecte se place le :

2'. *brachypterum** Grav., *Micr.*, 114. — Kraatz, *Nat.*, 959 *nec syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, III, 189 *et syn.*

Distinct du *troglydites* par ses ailes, sa forme plus étroite en avant; bouche, an-

Aptère, ovale-allongé; noir de poix, assez brillant; bouche, antennes et pattes roussâtre-obscur; tarsi testacés; côtés du corselet et sommet des élytres souvent rougeâtres; vertex avec quelques points épars; corselet grand, transversal; côtés visiblement arrondis; une fossette profonde vers leur milieu, se prolongeant nettement en arrière vers l'écusson; une autre obsolète à la base; angles arrondis, les postérieurs relevés; ponctuation éparse, fine, surtout sur le disque; celle des élytres subsquamense, dense, assez forte; celle de l'abdomen fine, serrée; ♂ comme celui du *quadrum*, mais dent des jambes plus obtuse. — L., 4 mill.

Sous les pierres, dans les montagnes; septembre (TR).

Mont Faulhorn, sur la limite du Valais (*Lethierry*).

Aussi en Ecosse et dans les Riesengebirge.

ACIDOTA

Steph., *Ill. Brit.*, V, 357. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 72, pl. 26, f. 126.

Corps allongé, subdéprimé. Tête subovale. Ocelles écartés. Yeux saillants. Labre transverse. Mandibules courtes, mutiques. Mâchoires courtes, à lobe externe velu au sommet, interpe cilié, terminé par une épine. Palpes maxillaires à 3^e article moitié plus court que le 4^e et que le 2^e. Menton transverse. Languette échancrée, à lobes sinués. Paraglosses cachées. Palpes labiaux de 3 articles, 2^e moitié plus court que le 1^{er} et le 3^e. Antennes un peu en massue. Hanches intermédiaires subcontiguës. Jambes épineuses. Tarsi postérieurs à 1^{er} article allongé, 5^e plus long que lui.

tennes et pattes plus claires; tête un peu plus ponctuée; corselet plus petit, plus étroit, très-finement sillonné, à impression marginale peu marquée; angles postérieurs non relevés; élytres d'un tiers plus longues; abdomen un peu moins densément ponctué. — L., 4 mill.

Dans les montagnes, jusqu'au bord de la mer.

Laponie, Scandinavie, Germanie, Suisse.

Obs. Je suis porté à considérer cet insecte et le *troglydites* comme deux races de la même espèce, l'une ailée, l'autre aptère; Erichson, qui semble avoir connu les deux formes, les a réunies dans son *Genera*. Cependant, n'ayant vu qu'un individu du *brachypterum*, il m'est impossible d'exprimer ici une opinion absolue.

Une forme plus distincte, et dont je ne connais aussi qu'un exemplaire, est le :

2^o. *Gyllenhali* Zett., *Ins. Lopp.*, 52. — Thoms., *l. c.*, 190.

Distinct du précédent par sa couleur d'un roux obscur, avec la bouche, le corselet, le sommet des élytres et les pattes testacés, celui-ci quadrangulaire, à côtés parallèles, non arrondis, presque lisse sur le disque; élytres encore plus courtes que chez *troglydites*, plus éparsément ponctuées; aptère. — L., 3 2/3 mill.

Scandinavie septentrionale.

Les *Acidota* sont de grands Homaliens répandus en Europe et dans l'Amérique du Nord.

- A. Tête plane; corselet sans impression discoïdale. *crenata*.
B. Tête inégale; corselet bimpressionné sur le disque. *cruentata*.

1. ***crenata*** Fabr., *Ent. Syst.*, I, 525. — Steph., *Ill. Brit.*, V, 358, pl. 27, f. 6. — Kraatz, *Nat.*, 936 et *syn.* — *rufa* Grav., *Micr.*, 115. — *pulchra** Mots, *Bull. Mosc.*, 1857, IV, 493. — *seriata** Lec., *Smiths. Misc. Coll.*, 1863, VI, 55.

Allongé, parallèle; glabre, brillant; brun-rougeâtre plus ou moins clair; bouche, épistome, antennes, bords du corselet, cuisses, tarsi, côtés et marge postérieure des segments abdominaux et anus plus clairs; épistome relevé; tête, corselet et abdomen densément et fortement ponctués; corselet allongé; côtés rebordés, également arrondis, plus rétrécis en avant qu'en arrière; angles postérieurs obtus; une fossette obsolète à la base, une plus profonde au milieu des côtés; élytres d'un tiers plus longues que le corselet, rebordées, très-fortement striées; stries régulières, ponctuées-crênelées; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L., 6-7 mill.

Sous les écorces, les pierres, les mousses des forêts, les *Sphagnum* des marécages; parfois au vol; plaines et montagnes; avril, mai, octobre (R).

Belgique, Le Sart (*Chapuis*); Brabant (*Mors*); Lille, bois de Phalempin (*Lethierry*); Crefeld (*Mink*); Elberfeld (*Bach*); Verdun (*Liénard*); Metz (*Bellevoie*); Francfort (*v. Heyden*); Alsace, Haguenau (*Wencker*); Remiremont (*Puton*); Paris, bois de Boulogne, St-Germain (*Lacordaire*); Marly (*Ch. Brisout de Barneville*); Bâle (*Heer*); Montanvers (*Lethierry*); mont Pilat (*Rey*); Hautes-Pyrénées, L'Hérès, lac de Gaube (*Pandellé*).

Aussi dans l'Europe septentrionale et centrale jusqu'en Piémont, et dans l'Amérique boréale.

2. ***cruentata*** Mann., *Brach.*, 55. — Er., *Gen.*, 862 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 26, f. 126. — *ferruginea** Lac., *Fn. Paris.*, I, 477. — Er., *Gen.*, 862 *nec syn.* (1).

(1) Suivant M. Thomson (*Skand. Col.*, III, 205), l'*A. quadrata* Zett., *Ins. Lapp.*, 53 (*quadra* Zett., *Fn. Lapp.*, I, 54), constituerait une espèce méconnue par Erichson, mais distincte par son corps pubescent et ses élytres courtes, à ponctuation grosse, non en séries. — Scandinavie septentrionale.

Faciès d'un *Arpedium*; très-distincte de *crenata* par sa taille, sa forme déprimée, oblongue, sa couleur testacée; antennes plus courtes, à derniers articles subtransversaux; tête biimpressionnée et tuméfiée entre les yeux; corselet légèrement transverse, à côtés peu arrondis, biimpressionné sur le disque, à fossette latérale plus profonde; élytres à séries subconfuses, moitié moins fortement ponctuées, ainsi que l'abdomen; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L., 3 1/2-4 1/2 mill.

Sous les mousses des forêts, les écorces d'arbres verts, ou courant au soleil, sur les terrains sablonneux; de l'automne au premier printemps (R).

Verviers, Heusy (*Chapuis*); Aix-la-Chapelle (*Bach*); Elberfeld, Düsseldorf (*v. Hagens*); Grefeld (*Mink*); Francfort, Taunus (*v. Heyden*); Hesse, Oberlâis (*Scriba*); Alsace, Haguenau (*Wencker*); St-Germain, bois de Boulogne (*Ch. Brisout de Barneville*); Fontainebleau (*Lacordaire*); Calvados, Cabourg! Orne! Morlaix (*Hervé*); Hautes-Pyrénées, l'Hérès, lac de Gaube (*Ch. Brisout de Barneville*); Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche.

AMPHICHROUM

Kraatz, *Nat.*, 951 (1).

Corps ovale, déprimé. Tête triangulaire. Ocelles distants, situés en arrière. Yeux assez saillants. Labre transverse, échancré. Mandibules courtes, mutiques. Mâchoires suballongées, à lobe interne corné, épineux au sommet, l'externe velu au sommet. Palpes maxillaires à 3^e article plus court que le 2^e, 4^e moitié plus long que le 3^e. Menton transverse. Languette très-échancrée en triangle. Palpes labiaux à 3^e article le plus long. Antennes filiformes. Jambes épineuses. Tarsi antérieurs subdilatés, postérieurs à 1^e article plus long que le 2^e, celui-ci plus long que les 3^e et 4^e réunis, 5^e un peu plus long que les 3 précédents réunis.

Ce genre, dont le faciès rappelle les *Anthophagus* et même les très-grands *Anthobium*, se trouve en Europe, en Sibérie orientale et dans l'Amérique du Nord.

(1) C'est entre les *Deliphrum* et *Amphichroum*, et non près des *Trigonurus*, comme l'ont pensé quelques auteurs, que se place le genre anormal *Trigonodemus*, de l'Amérique du Nord, décrit assez récemment par M. J. Le Conte (*Smith. Misc. Coll.*, 1863, VI, 56).

- A. Elytres à ponctuation forte, écartée. *canaliculatum*.
B. Elytres à ponctuation plus fine, serrée. *hirtellum*.

1. *canaliculatum* Er., *Gen.*, 871. — Kraatz, *Nat.*, 949 et syn.

(Pl. I, fig. 19.) Faciès et couleurs de l'*Anthophagus armiger* ♀ ; rougeâtre, peu brillant ; pubescence jaune, rare ; bouche, base des antennes et élytres testacées ; tête, sauf l'épistome, et abdomen noirs ; anus plus clair ; tête et corselet absolument chagrinés, à ponctuation assez fine et serrée ; tête biimpressionnée ; corselet légèrement transversal ; côtés arrondis, plus rétrécis en avant qu'en arrière ; angles postérieurs obtus ; une fossette à la base et un fin sillon subobsoletés ; disque taché de brun ; élytres une fois deux tiers plus longues que celui-ci, élargies en arrière ; abdomen chagriné-pointillé, presque lisse au sommet ; ♂ cuisses antérieures et intermédiaires renflées, les premières avec une fine épine médiane ; jambes intermédiaires arquées, fortement échancrées au milieu ; tarsi antérieurs dilatés ; ♀ tête brunâtre ; corselet plus transversal ; celui-ci et abdomen ordinairement testacés. — L., 5 mill.

Sur les fleurs des arbrisseaux : saule, aune, sorbier, etc., dans les prairies montagneuses, jusqu'au bord des neiges ; mars, mai à août (AR).

Wissembourg (*Wencker*) ; Genève, Vallorbes (*Heer*) ; Valais (*Stierlin*) ; Rhonnes, Albertville (*de Manuel*) ; Uriage (*Peyron*) ; Bugey (*Rey*) ; Vaucluse !

Aussi en Germanie, Suisse, Piémont, Autriche, Illyrie et Amérique boréale.

Obs. Le *canaliculatum* du *Catalogue Mocquerys* (p. 205) est un *Lathr. atrocephalum*.

2. *hirtellum** Heer, *Fn. Helv.*, I, 491. — Kraatz, *Nat.*, 950.

Très-voisin du précédent ; distinct par sa taille, sa forme plus allongée, sa couleur, la tête et le corselet plus densément et finement ponctués ; celui-ci ordinairement noir ou noir de poix, avec le pourtour rougeâtre ; élytres rougeâtres, à ponctuation plus fine, plus serrée ; ♂ cuisses, jambes et tarsi comme chez *canaliculatum* ; en outre, les jambes antérieures arquées, dilatées vers le sommet, où elles sont finement crénelées ; ♀ disque du corselet et de l'abdomen ordinairement brunâtre. — L., 4 - 5 mill.

Sur les fleurs de rhododendron, aune, saule, etc.; parfois sous les mousses; dans les hautes montagnes; juin, juillet (R).

Chamonix (*Lethierry*); Albertville (*de Manuel*); Alpes-Maritimes (*Baudi*).

Aussi en Suisse, Germanie, Autriche.

Obs. L'espèce est signalée comme prise sur l'aubépine, à Pontarlier (Doubs), par MM. Lethierry et Puton, dans le compte-rendu de l'excursion de la *Société Entomologique de France* (*Annales*, 1860, VIII, 994); mais, n'ayant pas vu l'insecte auquel se réfère cette indication, je ne l'accepte qu'avec doute; je serais même assez porté à croire qu'il ne s'agit que de l'*A. canaliculatum*.

LATHRIMÆUM

Erichs., *Käf. Mark*, I, 624. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 75, pl. 26, f. 128.

Corps large, subconvexe. Tête courte, élargie. Ocelles très-écartés. Yeux saillants. Labre transverse, entier. Mandibules courtes, la droite à peine dentée. Mâchoires et palpes maxillaires comme chez les *Acidota*; lobe interne des premières cilié épineux; 4^e article des derniers plus long, plus étroit. Menton trapézoïdal. Languette très-large, échancrée en triangle. Paraglosses cachées. Palpes labiaux plus larges, plus courts que chez les *Acidota*. Antennes un peu en massue. Jambes pubescentes. Tarses antérieurs à 4 premiers articles subégaux; postérieurs à articles 1^{er} et 2^e allongés, 5^e égal aux 3 précédents réunis.

Ces insectes rappellent en petit les *Olophrum*; ils habitent l'Europe et l'Amérique septentrionale.

A. Elytres couvrant presque tout l'abdomen, à ponctuation forte, assez serrée.

a. Corps subparallèle; corselet avec un sillon visible perdu en arrière dans une impression en forme d'accolade.

† Corps à reflet bronzé; corselet brièvement cordiforme. *melanocephalum*.

†† Corps non bronzé; corselet court, non cordiforme. *atrocephalum*.

b. Corps élargi en arrière; corselet sans sillon visible, à impression effacée. *unicolor*.

B. Elytres laissant à découvert les 4 derniers segments abdominaux, à ponctuation fine, très-serrée. *fusculum*.

1. *melanocephalum* Ill., *Schn. Mag.*, V, 596. — Kraatz, *Nat.*, 944 et syn. — Harold, *Cat. Col.*, 661 et syn.

Oblong, subconvexe, rougeâtre à reflet bronzé, brillant; antennes,

sauf la base, noirâtres; tête noire, finement ponctuée, impressionnée de chaque côté: front relevé en fer de lance; épistome très-lisse; corselet court, transversal, cordiforme, échancré en avant; angles postérieurs droits, aigus; une fossette basilaire en fer à cheval et une au milieu de chacun des côtés, profondes; sillon bien marqué, n'atteignant pas la fossette; ponctuation forte, serrée; élytres deux fois et demie plus longues que le corselet, à ponctuation plus forte, moins serrée, en séries; sommet régulièrement tronqué; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L., 3 1/2 - 3 3/4 mill.

Sous les feuilles mortes, les mousses, les bolets, dans les bois; septembre, octobre (R).

Liège (*de Borre*); Verviers (*Chapuis*); Crefeld (*Mink*); Aix-la-Chapelle, Düsseldorf, Elberfeld (*Bach*); Ahr (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); Metz (*Bellevoye*); Dijon (*Rouget*); Alsace (*Wencker*); Bâle, Vallorbes (*Heer*); Jorat (*Bugnion*); Savoie! Gap (*Burle*).

Aussi en Germanie, Suisse, Piémont, Autriche.

2. **unicolor** Marsh., *Ent. Brit.*, I, 127. — Harold, *Cat. Col.*, 661 et syn. — *luteum* Er., *Gen.*, 869. — Kraatz, *Nat.*, 945 et syn. — Thoms., *Skand. Col.*, IX, 315.

Très-voisin du précédent; distinct par sa taille, sa couleur testacée, sa ponctuation plus fine, sa forme courte, élargie en arrière; tête à peine rembrunie vers le cou, plus largement relevée en fer de lance avec une trace de bourrelet en arrière; épistome pointillé; corselet comme chez *atrocephalum*, mais plus échancré en avant; côtés moins obliquement rétrécis, plus redressés en arrière; angles postérieurs presque droits; fossette basilaire obsolète; sillon nul; élytres plus courtes, à ponctuation plus forte, moins régulière que chez ce dernier; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L. 3 - 3 1/3 mill.

Sous les écorces de pin, dans les mousses, les fagots, les bolets pourris, etc.; parfois sur les fleurs; janvier, mai, octobre, novembre (AC).

Amsterdam (*Kinker*); Verviers (*Chapuis*); Lille (*Lethierry*); Crefeld (*v. Bruck*); Ahr (*Fuss*); Alsace (*Wencker*); Metz (*Bellevoye*); Remiremont (*Puton*); Taunus (*v. Heyden*); Hesse, Seligenstadt (*Scriba*); Calvados, monts d'Eraines! Orne, Lassay, Cousterne (*Perrier*); Lonlay-l'Abbaye! Paris, St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*); Fontainebleau! Orléans, Le Mans (*Fairmaire*); Morlaix (*Hervé*); Montagnes Lyonnaises (*Rey*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Portugal.

3. **atrocephalum** Gyll., *Ins. Suec.*, IV, 463. — Kraatz, *Nat.*, 946 et *syn.* — Harold, *Cat. Col.*, 661 et *syn.* — *melanocephalum** Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 26, f. 128. — Var? *Baudii** Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 402. — *fuscum*? Baudi, *l. c.*, 404.

Distinct du *melanocephalum* par sa taille, sa forme plus courte, sa ponctuation plus fine, sa couleur non bronzée; tête brunâtre ou brun de poix, bien moins déprimée de chaque côté, relevée entre les yeux en deux bourrelets arqués; épistome pointillé; antennes plus claires vers la base; corselet plus court, non échancré en avant, à côtés bien moins dilatés, obliquement coupés vers la base; angles postérieurs obtus; fossette basilaire et sillon moins profonds; élytres plus densément, moins régulièrement ponctuées; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L., 2 1/2 - 2 2/3 mill.

Comme le précédent; avril à juin; automne (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Russie, Algérie.

Obs. M. Baudi m'a donné un type ♀ du *Baudii*, de Chypre, qui ne ressemble guère au *fuscum* auquel M. Kraatz le compare, mais bien à l'*atrocephalum*, dont il paraît être un exemplaire mal développé; il ne s'en distingue réellement que par sa couleur d'un testacé sale, ses antennes d'un brun noir, à 3 premiers articles rougeâtres, son corselet plus étroit, moins rétréci en avant et en arrière, à angles antérieurs mieux marqués, à côtés moins arrondis, ses élytres un peu moins fortement ponctuées. — L., 2 1/2 mill.

4. **fuscum** Er., *Käf. Mark*, I, 626. — Kraatz, *Nat.*, 947 et *syn.*

Très-distinct des précédents par sa couleur brun de poix, avec les côtés du corselet et les élytres bruns; pattes rougeâtres; ovale-oblong, peu brillant, moins convexe; tête moins impressionnée, moins relevée en fer de lance; corselet plus étroit; côtés moins arrondis; ponctuation fine; un fin sillon et une impression triangulaire vers la base atteignant les côtés; angles postérieurs obtus; élytres subdéprimées, courtes, moitié plus longues que le corselet, à ponctuation fine, très-serrée, celle de l'abdomen presque obsolète; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L., 3 - 3 1/3 mill.

Mœurs inconnues (TR).

St-Gothard (*de Gautard*); Lyon (*Rey*).

Aussi en Suisse, Germanie, Autriche, Russie.

Obs. Le *L. fuscum* indiqué de Crefeld par MM. Foerster (*Catalogue*, p. 497) et Bach (*Käferf.*, p. 269) se rapporte, d'après l'exemplaire que m'a communiqué M. Miuk, à *Homalium pygmaum*; celui de M. Mocquereys (*Catal.*, p. 205) est un *atrocephalum*. Quant au *L. fuscum* cité du Canigou (Pyrén.-Or.) par M. Peyron (*Ann. Ent. Fr.*, 1863, 65), c'est un *Anthobium torquatum*. Je n'ai pas vu, du reste, cet insecte de nos régions, et je ne le mentionne que sur la foi de MM. Rey et de Gautard.

DELIPHRUM

Erchs., *Käf. Mark*, I, 627. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 73, pl. 27, f. 131.

Corps oblong, subdéprimé. Tête subtriangulaire, courte. Ocelles écartés, très en arrière. Yeux non saillants. Labre transverse, subéchancré. Mandibules courtes, mutiques. Mâchoires comme chez les *Acidota*, plus étroites. Palpes maxillaires à 4^e article moitié plus long que le 3^e. Menton trapézoïdal. Languette échancrée. Palpes labiaux de 3 articles. Antennes subfiliformes. Hanches intermédiaires peu écartées. Jambes épineuses. Tarses antérieurs à articles 1-4 courts, postérieurs à articles 1 et 2 allongés, subégaux, 5^e trois fois plus long que le 4^e.

Ce genre, assez divers de faciès, rappelle à la fois certains *Olophrum*, *Homalium*, *Pycnoglypta* et *Arpedium*. Il est propre à l'Europe.

A. Taille grande; élytres brunes ou d'un brun noir.

a. Elytres courtes, ponctuées en stries à intervalles convexes. *crenatum*.

b. Elytres longues, non ponctuées en stries. *algidum*.

B. Taille petite; élytres testacées. *tectum*.

1. **tectum** Payk., *Mon. Staph.*, 68. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 36, pl. 3, f. 21. — Er., *Gen.*, 872 *et syn.* — Kraatz, *Nat.*, 952 *et syn.*

Faciès d'un *Olophrum assimile*, ovale-court, subconvexe, brillant; noir-bronzé, bouche, base des antennes, bords du corselet, élytres, anus et pattes d'un testacé sale; ponctuation très-serrée, fine sur la tête et le corselet, plus forte sur les élytres, obsolète sur l'abdomen; tête grande, obliquement sillonnée de chaque côté; corselet transversal, à peine sillonné; côtés régulièrement rétrécis d'arrière en avant; angles postérieurs arrondis; élytres moitié plus longues que lui, un peu élargies en arrière. — L., 3 1/4 - 3 1/2 mill.

Dans les bolets, sous les mousses, les écorces, près des plaies d'arbres; dans les montagnes; printemps; octobre (TR).

Hagenau (*Wenker*); Bâle (*Heer*); Valais, Saas (*Ch. Brisout de Barneville*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Russie.

Obs. M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 638) cite cet insecte comme pris à Paris par Lacordaire, dans les bolets et les plaies d'arbres; mais cet habitat est évidemment erroné.

2. *algidum* Er., *Gen.*, 874. — Kraatz, *Nat.*, 953 et syn.

Forme et taille de l'*Arpedium quadrum*; plus large en avant; subdéprimé; noir de poix, brillant; bouche, scape des antennes et pattes testacés; élytres d'un brun obscur; ponctuation très-fine, peu serrée sur la tête et le corselet, assez forte, très-dense, égale, à peine en séries sur les élytres; tête grande, obliquement sillonnée de chaque côté; corselet transversal, à peine sillonné; côtés finement déprimés, plus rétrécis en avant; une fossette latérale avant le milieu, une autre obsolète à la base; deux gros points sur le disque; angles postérieurs obtus; élytres deux fois et demie plus longues que le corselet. — L., 4 1/2 - 5 mill.

Sous les feuilles mortes des bois, parfois près des plaques de neige, dans les hautes montagnes; printemps, novembre, décembre (TR).

Laitolet, près Albertville, Chambéry (*de Manuel*).

Aussi en Germanie et Autriche.

3. *crenatum* Grav., *Micr.*, 114. — Kraatz, *Nat.*, 954 et syn. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 27, f. 131. — Rye, *Ent. Annual*, 1867, 68.

Faciès de l'*Homalium salicis*; moitié plus grand; large, subconvexe, brillant; brun de poix; bouche, 4 premiers articles des antennes et pattes rongeatres; corselet sur les bords ou en entier, épaules, côtés de l'abdomen et anus roussâtres; ponctuation fine, assez serrée sur la tête et le corselet, plus forte et en stries obliques, assez profondes sur les élytres, obsolète sur l'abdomen; tête relevée au milieu en large fer de lance; épistome lisse; corselet transversal, également rétréci en avant et en arrière; angles postérieurs presque droits; côtés assez largement déprimés; deux gros points sur le disque et une fossette obsolète à la base; élytres à peine moitié plus longues que celui-ci. — L., 4 - 5 mill.

Sous les écorces de chêne, sapin, etc.; avril (R).

Paris (*Aubé*); Aube! Haguenau (*Wencker*); Ormonts, près Lausanne (*Bugnon*); Lyon (*Rey*); Gap!

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Autriche, Corse, Sicile.

OLOPHRUM

Erichs., *Käf. Mark*, 1, 622. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 74, pl. 26, f. 127.

Lathrium Lec.

Corps oblong, convexe. Tête subtriangulaire, enfoncée. Ocelles distants. Yeux peu saillants. Labre transverse. Mandibules robustes, la droite denticulée. Mâchoires à lobes cornés, allongés, l'externe velu au bout, l'interne cilié-épineux, terminé par un crochet. Palpes maxillaires à 4^e article presque deux fois plus long que le 3^e. Menton subtrapézoïdal. Languette échancrée, à lobes sinués. Paraglosses cachées. Palpes labiaux de 3 articles, 3^e allongé. Antennes filiformes. Hanches intermédiaires contiguës. Jambes pubescentes. Tarses postérieurs à articles 1 et 2 subégaux, allongés, 4^e bilobé, 5^e égal aux 3 précédents réunis.

Les *Olophrum* sont de grands Homaliens, voisins des *Lathriæum*, répandus en Europe et dans l'Amérique boréale.

- A. Corselet transversal, notablement plus large que long.
- a. Taille grande ou moyenne; corps noir ou d'un brun plus ou moins clair.
 - + Corselet très-transversal, de la largeur des élytres à leur base.
 - × Corps convexe, subparallèle; corselet brun ou rougeâtre. *piceum*.
 - ×× Corps subconvexe, oblong; corselet d'un brun noir, marginé de roux vif *fuscum*.
 - ++ Corselet peu transversal, bien plus étroit que les élytres à leur base. *alpinum*.
 - b. Taille petite; corps brun clair; corselet et élytres testacés. *assimile*.
- B. Corselet non transversal, au moins aussi long que large *consimile*.

1. *piceum* Gyll., *Ins. Suec.*, II, 200. — Kraatz, *Nat.*, 939 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 26, f. 127. — Harold, *Cat. Col.*, 660 et *syn.*

Court, convexe, brun de poix ou rougeâtre, brillant; antennes à la base et pattes rougeâtres; celles-là de la longueur de la tête et du corselet; celle-ci grosse, à ponctuation assez forte, peu serrée;

corselet grand, moitié plus large que long; côtés largement déprimés, assez arrondis, avec leur plus grande largeur aux 2/3 postérieurs; angles très-arrondis; ponctuation grosse, écartée, inégale sur le disque; élytres subparallèles, à peine plus claires au sommet, à ponctuation un peu plus grosse, plus serrée, égale; σ tarsi antérieurs dilatés. — L., 4 2/3-5 1/2 mill.

Sous les mousses, les feuilles mortes des creux; dans les bois très-humides et les marais; avril, octobre (AR).

Presque toute la région Gallo-Rhénane: Utrecht (*Snellen v. V.*); Louvain, Tervueren (*Tennstedt*); Liège, Jehanster, Verviers (*Chapuis*); Brabant (*Parys*); Lille (*Lethierry*); Provinces Rhénanes (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Alsace (*Ott*); Haguenau (*Wencker*); Dieuze (*Leprieur*); Metz (*Bellevoye*); Darney (*Le Paige*); Aube (*Le Grand*); Paris, Saint-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*); Rouen (*Mocquerys*); Calvados, Moulins, Orne, Chambois (*Perrier*); Antrain (*de La Godelinais*); Morlaix (*Hervé*); Montagnes Lyonnaises (*Rey*); Sos (*Bauduer*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Suisse, Germanie, Autriche.

2. *fuscum* Grav., *Mon.*, 211. — Er., *Gen.*, 865 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 940 et syn. — Rye, *Ent. Annual*, 1866, 70.

Voisin du *picum*, plus petit, moins convexe, oblong-ovale; noir de poix; base des antennes, pourtour du corselet et pattes d'un roux vif; tête plus petite, plus densément et finement ponctuée; antennes plus courtes; corselet moins rétréci en avant; côtés moins largement déprimés; ponctuation plus serrée, plus fine; élytres assez élargies de la base au sommet; ponctuation un peu moins forte, presque en séries vers la suture et sur le disque; σ tarsi antérieurs dilatés. — L., 4 - 4 1/2 mill.

Sous les mousses, les feuilles humides; dans les bois (RR).

La Haye (*Snellen v. V.*); Düsseldorf (*Bach*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Russie, Sibérie.

3. *assimile* Payk., *Fu. Suec.*, III, 409. — Er., *Gen.*, 865 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 942 et syn.

Facès du *Lathrimæum unicolor*; ovale-oblong, subconvexe; roux-testacé; antennes, sauf la base, et tête enfumées; abdomen brun de poix; ponctuation assez fine sur la tête et le corselet, plus forte

sur les élytres ; celui-ci assez transversal ; côtés également arrondis en avant et en arrière ; angles postérieurs un peu obtus ; côtés peu déprimés, avec une fovéole obsolète vers le milieu ; élytres à peine moitié plus longues que le corselet, assez élargies de la base au sommet ; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L., 3 1/3 - 3 1/2 mill.

Comme le précédent (TR).

Hollande, Hillegom (*Kinker*) ; Belgique (*Demoulin*) ; Aix-la-Chapelle, Eiberfeld (*Bach*) ; Crefeld (*Mink*) ; Ahr (*Fuss*) ; Hesse, Oberlais (*Scriba*) ; Francfort (*v. Heyden*) ; Beaujolais, Montagnes Lyonnaises (*Rey*).

Aussi en Scandinavie, Germanie, Suisse, Autriche, Russie, Syrie.

4. *alpinum* Heer, *Fn. Helv.*, I, 190. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 635. — *alpestre* Er., *Gen.*, 867. — Kraatz, *Nat.*, 941 et *syn.* (1).

Bien plus étroit et plus allongé que les précédents ; noir ; bouche, base des antennes, bord du corselet, épaules, marge apicale des élytres et pattes d'un rougeâtre obscur ; tête et corselet à ponctuation fine, serrée ; tête avec une faible impression transverse ; corselet subcordiforme ; côtés notablement rétrécis vers la base, puis redressés, avec les angles obtus ; une fossette effacée au-dessus de l'écusson ; élytres presque moitié plus longues que le corselet, grossièrement ponctuées, en séries vers la suture ; ♂ tarsi antérieurs dilatés. — L., 5 - 5 1/4 mill.

Sous les mousses, les pierres des lieux humides, parfois au bord des plaques de neige ; dans les montagnes, entre 2,000 et 2,700 m. d'altitude ; août (R).

Alsace (*Ott*) ; Saas, col de Balme (*de Bonvouloir*) ; Chamonix,

(1) Δ la suite de cette espèce se place la suivante, qui peut habiter nos régions alpêtres :

4. *consimile* Gyll., *Ins. Succ.*, II, 199. — Er., *Gen.*, 867 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 941. — Rye, *Ent. Annual*, 1872, 60.

Voisin d'*alpinum*, en ovale plus allongé ; d'un noir de poix, moins brillant ; tête et corselet un peu mats, à ponctuation moitié plus fine et plus serrée ; corselet d'un tiers plus long et plus étroit, non transversal, plus convexe, plus rétréci en avant ; côtés et angles antérieurs bien moins arrondis, coupés plus droit ; élytres bien plus longues, brunes, à peine plus claires au sommet, où la ponctuation est plus éparsée, moins profonde ; anus plus clair. — L., 5 mill.

Grande-Bretagne, Germanie, Russie, Laponie, Scandinavie.

Obs. L'*O. marginatum* Mækl. (*Bull. Mosc.*, 1853, III, 196) de l'Amérique russe, est encore extrêmement voisin de l'*alpinum*, mais paraît en différer par la ponctuation plus éparsée de la tête et du corselet, qui est plus transversal, plus arrondi en avant, ses élytres à ponctuation assez effacée au sommet, etc.

St-Bernard (*Heer*) ; Savoie , mont Mirantin (*de Manuel*) ; Hautes-Alpes (*Ch. Brisout de Barneville*) ; mont Dore (*Rey*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Suisse et Germanie.

OROCHARES

Kraatz, *Nat.*, II, 955.

Deliphrum Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 73, pl. 27, f. 131 bis et ter.

Corps allongé , subdéprimé. Tête triangulaire , convexe. Ocelles très-distants, peu en arrière. Yeux à peine saillants. Labre trapézoïdal. Mandibules courtes, la droite dentée au milieu. Mâchoires, jambes et tarsi comme chez les *Deliphrum*. Palpes maxillaires robustes, à 4^e article moitié plus long que le 3^e. Menton trapézoïdal. Languette échancrée, à lobes arrondis. Palpes labiaux à 2^e article subpyriforme, un peu plus court que le 1^{er}. Antennes filiformes. Hanches intermédiaires très-rapprochées.

Ce genre, voisin des *Deliphrum*, rappelle par son faciès les espèces de ce genre et aussi certaines *Lesteva* et *Anthobium* (*Eusphalerum*). Il est particulier à l'Europe centrale.

1. *angustata* Er., *Gen.*, 874. — Kraatz, *Nat.*, 956 et syn.

(Pl. II, fig. 1.) Forme et taille d'une *Lesteva* ; noir, luisant ; palpes et bords du corselet bruns ; base des antennes, élytres et pattes testacées ; ponctuation obsolète sur la tête et le corselet, très-fine et serrée, visiblement en séries sur les élytres ; tête étroite, bifovéolée entre les yeux ; corselet subquadrangulaire, presque moitié plus étroit que les élytres, convexe ; côtés subparallèles ; angles arrondis ; une fossette obsolète à la base ; élytres moitié plus longues que lui, élargies en arrière. — L., 3 3/4 - 4 mill.

Sur les excréments, les crotlins, les fleurs ; sous les végétaux pourris ; parfois au vol ; plaines et montagnes ; depuis novembre jusqu'au premier printemps, surtout à la fonte des neiges (R).

Ahr (*Fuss*) ; Taunus, Kœnigstein (v. *Heyden*) ; quais de Strasbourg (*Vencker*) ; Metz (*de Saulcy*) ; St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*) ; Aube ! Lyon, Morgon (*Rey*).

Aussi en Germanie et Autriche.

LESTEVA

Latreille, *Préc. Car. Ins.*, 75. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 71, pl. 25, f. 124.

Phlæopterus Mots.

Corps oblong, subdéprimé. Tête subrhomboïde. Ocelles peu distants. Yeux peu saillants. Labre transverse, subsinué. Mandibules unidentées au milieu. Mâchoires à lobes cornés, linéaires, l'externe velu au sommet, l'interne cilié, terminé par un crochet. Palpes maxillaires à 1^{er} et 3^e articles subégaux, très-courts, 4^e quatre fois plus long que le 3^e. Menton transverse. Languette longue, très-bilobée, à lobes arrondis. Paraglosses cachées. Palpes labiaux à 3^e article plus long que le 1^{er}, double du 2^e. Antennes filiformes. Hanches intermédiaires subcontiguës. Jambes pubescentes. Tarses postérieurs à articles 1^{er} allongé, 2^e-4^e plus courts, 5^e subégal au 1^{er}.

Les *Lesteva*, qui rappellent assez certains Carabiques du groupe des *Dromius*, sont répandues dans l'Europe, la Sibérie et l'Amérique du Nord.

A. Tête nettement bifovéolée entre les yeux.

a. Intervalle des fovéoles convexe.

† Tête et corselet mats, à ponctuation très-fine, très-serrée. *pubescens*.

†† Tête et corselet assez brillants, à ponctuation forte, peu serrée.

× Corselet cordiforme, plus large au 1^{er} quart antérieur; base des antennes rembrunie *longelytrata*.

×× Corselet subcordiforme, plus large au 1^{er} tiers antérieur; antennes rousses *monticola*.

b. Intervalle des fovéoles bombé, avec une dépression en arrière. *corsica*.

c. Intervalle des fovéoles presque plan.

† Tête, corselet et élytres brillants; corselet très-cordiforme. *punctata*.

†† Tête et corselet moins brillants que les élytres; corselet subcordiforme. *Heeri*.

B. Tête avec un large sillon longitudinal de chaque côté.

a. Pattes rougeâtres; jambes brunes.

† Elytres longues, très-élargies en arrière, à ponctuation très-fine *fontinalis*.

†† Elytres plus courtes, subparallèles, à ponctuation assez forte *Pandellei*.

b. Pattes noires, tarses testacés *luctuosa*.

1. **pubescens** Mann., *Brach.*, 57. — Kraatz, *Nat.*, 931 et syn.

Oblongue, subdéprimée; noire, presque mate; à pubescence grise,

longue, serrée; ponctuation très-fine, serrée, moins sur les élytres; antennes et pattes d'un rougeâtre obscur; bouche, tarsi et milieu des cuisses testacés; tête à fovéoles profondes, prolongées en arrière par une faible dépression; corselet subcordiforme; une impression en forme de masque sur le disque; angles postérieurs droits; élytres parfois brunes, d'un tiers plus longues que le corselet, élargies en arrière, très-arrondies à l'angle externe, subanguleusement tronquées en dedans vers la suture. — L., 4-4 1/2 mill.

Dans la mousse humide, sous les pierres à demi immergées, les détritiques au bord des eaux; plaines et montagnes jusqu'aux neiges; février, avril, mai, juillet, août (AR).

Presque toute la région Gallo-Rhénane: Utrecht (*Six*); Elberfeld (*Fuss*); Rouen (*Mocquerys*); Calvados, Caen! Trouville! Morlaix (*Hervé*); Savoie, lac du Bourget! cascade de Couz! Grande-Chartreuse!

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Italie.

2. *fontinalis** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 222; *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 434. — *major* Muls. et Rey, *Opusc. Ent.*, 1870, XIV, 117 (*veresim*).

Voisine de *pubescens*; subconvexe, un peu plus étroite, assez brillante; pubescence fine, courte; cuisses plus claires; tête nettement sillonnée; corselet plus fortement dilaté en avant, plus rétréci vers la base; ponctuation plus éparsée, fine; une fossette obsolète à la base; impressions discoïdales effacées; élytres plus convexes, très-élargies en arrière, d'un quart plus longues, à ponctuation plus éparsée, σ tronqués carrément au sommet et vers la suture, φ fortement arrondies et faisant angle avec celle-ci; antennes à articles d'un quart plus longs. — L. 3 1/2 - 4 mill.

Sous la mousse humide des fontaines, dans les régions montagneuses (TR).

Verviers (*Chapuis*); Briançon! Pyrénées-Orientales (*v. Bruck*). Aussi en Corse, Espagne, Algérie.

Obs. 1. Cette espèce, qui paraît propre aux zones montagneuses, tandis que la *pubescens* habite indistinctement les plaines et les montagnes, doit être souvent confondue avec elle et figure sans doute sous son nom dans beaucoup de catalogues locaux. J'ai eu soin, en conséquence, de ne citer, pour l'une et l'autre, que les provenances dont j'ai vérifié l'exactitude.

Obs. 2. Je ne vois, d'après la description, aucun caractère qui distingue la *major* Muls. et Rey de l'espèce de M. de Kiesenwetter.

3. **Pandellei*** Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 2^e sér., V, 18 (novembre 1869). — *lepontia** Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 401.

Intermédiaire entre *pubescens* et *longelytrata*; plus brillante que la première, à pubescence plus longue, éparse; pattes rougeâtre-clair; jambes à peine obscures; tête profondément biimpressionnée, très-densément et plus fortement ponctuée, ainsi que le corselet, qui est plus court, plus rétréci vers la base; élytres encore plus courtes, subparallèles, plus claires au sommet ou brunes, moins anguleusement tronquées en dedans au sommet, à ponctuation moitié plus forte, serrée, à peine rugueuse; très-distincte de *longelytrata* par sa forme, la tête et le corselet bien plus finement et densément ponctués et la brièveté des élytres. — L., 4 1/4 mill.

Sous les feuillettes de rochers, près des cascades, jusqu'au bord des plaques de neige, dans les montagnes; juin, août (R).

Alpes Lépointiennes, près Domo-d'Ossola (*Pirazzoli*); Saint-Raphaël (*Raymond*); Carcassonne (*Mabille*); Hautes-Pyrénées, Gavarnie (*Pandellé*).

Obs. Les exemplaires de Carcassonne et du Piémont diffèrent du type pyrénéen par une ponctuation d'élytres un peu plus écartée; mais leur identité est certaine.

4. **luctuosa*** (1).

Plus allongée que les précédentes, moins parallèle que *longelytrata*; en diffère par sa couleur noire et sa ponctuation; antennes vers le sommet, dernier article des palpes et extrémité des jambes ferrugineux; base des palpes et tarses flaves; pubescence, tête,

(1) Ici se place une petite *Lesteva*, prise seulement en Corse et en Sardaigne : *S. corsica** Perris, *L'Abeille*, 1869, VII, 8.

Forme des précédentes; très-distincte par sa taille, noire, à pubescence grise, éparse; bouche, articles 1^{er}, 2^e et 11^e des antennes, jambes et tarses, parfois aussi les cuisses, d'un testacé plus ou moins clair; palpes brunâtres; antennes courtes; tête et corselet nettement et peu densément ponctués; fossettes frontales nettes, formant une impression subcirculaire relevée en bosse au milieu; corselet court, cordiforme, fovéolé au milieu des côtés; impression basilaire obsolète; côtés très-rétrécis vers la base; angles postérieurs obtus; élytres larges, moitié plus longues que celui-ci, densément et fortement ponctués, tronqués carrément au sommet; abdomen finement ponctué. — L., 3-2 1/3 mill.

An bord des eaux, dans les montagnes: Monte-Rotondo, etc. (AR).

Obs. Semble, d'après la description, très-voisine de *maura* Et.; cependant le front est autrement fovéolé, les antennes sont toujours plus claires à la base et la taille est plus petite.

antennes, corselet et abdomen comme chez *Pandellei*; angles postérieurs du corselet droits; élytres d'un tiers plus larges et moitié plus longues que celui-ci, un peu élargies en arrière, à ponctuation moitié plus fine et plus serrée que chez *longelytrata*, tronquées de même au sommet. — L., 4 - 4 1/3 mill.

Sous les détritux, les pierres à demi immergées, au bord des torrents, dans les montagnes; août (TR).

Guiers-Mort, près la Grande-Chartreuse !

Obs. J'ai rapporté cet insecte à la *maura* Er., dans mon *Énumération des insectes de Savoie* (*Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 347); mais elle en diffère par sa taille, sa couleur et les angles droits du corselet; elle paraît plus voisine de la *nigra* Kr. (*Nat.*, 934), de Sicile; cependant les élytres sont plus courtes et les antennes et les pattes autrement colorées.

5. *longelytrata* Goeze, *Ent. Beitr.*, I, 77. — Crotch, *Har. Col. Hest.*, VI, 101. — *macroelytron* Fourc., *Ent. Paris.*, I, 164. — Harold, *Cat. Col.*, 659 et *syn.* — *bicolor* Fabr., *Syst. Ent.*, I, 529. — Er., *Gen.*, 855 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 932 et *syn.* — *oblonga** Mots., *Bull. Mosc.*, 1857, IV, 493. — *nivicola** Kr., *in litt.*

Subparallèle, allongée; noir de poix assez brillant; pubescence rousse, peu serrée, courte; bouche, antennes, sauf la base, et pattes ferrugineuses; genoux et tibias plus foncés; très-distincte par sa tête bifoveolée, non sillonnée, sa ponctuation bien plus forte, égale, moins serrée que chez les précédentes, subruguleuse vers la suture; élytres variant entre le noir et le rougeâtre, à peine moitié plus longues que le corselet, très-légèrement rentrantes au sommet vers la suture; abdomen très-densément, finement pointillé; ♀ articles des antennes plus longs. — L., 4 1/3 - 4 2/3 mill.

Au bord des eaux, sous les mousses, les feuilles, les pierres, les détritux, parfois sur les fleurs; plaines et montagnes jusqu'aux neiges; avril, mai, juin, septembre, octobre (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et au Caucase.

Obs. Certains exemplaires, provenant surtout des montagnes (*nivicola* Kr., *in litt.*), mais se trouvant aussi parfois dans les plaines, sont un peu plus foncés en couleur, surtout aux antennes et aux pattes; mais ces variations, comme celles de la couleur des élytres, s'observent chez toutes les *Lesteva* noires et ne peuvent servir en rien à leur distinction spécifique.

6. **monticola** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1847, VIII, 77. — Kraatz, *Nat.*, 933 et syn. — *collina* Halid., *Nat. Hist. Rev.*, 1855, 41. — *Sharpi** Rye, *Ent. Month. Mag.*, 1866, III, 124; *Ent. Annual*, 1867, 51. — *torrentum** Fauv., in litt.

Forme de *pubescens*; voisine de *longelytrata*; plus courte, plus large en arrière; pubescence plus longue; brun de poix ou brunâtre; élytres et anus plus clairs; bouche, antennes et pattes rousses; ponctuation plus forte, moins serrée, moins rugulense; tête plus large, à fovéoles plus profondes; corselet moins rétréci en arrière, ayant sa plus grande largeur au 1^{er} tiers antérieur, moins rétréci en avant; élytres d'un tiers plus courtes et plus larges, subobsolement ponctuées au sommet. — L., 4 - 4 1/2 mill.

Sous les feuilles mortes, les détritiques, sur le gravier au bord des étangs et des lacs, dans les montagnes; juillet, août (R).

Valais, Saas (*Ch. Brisout de Barneville*); lac du mont Cenis! Grande-Chartreuse!

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse.

Obs. Signalée aussi, mais peut-être par erreur, comme prise au mont d'Or, près Pontarlier (Doubs), par M. Lethierry, lors de l'excursion de la *Société Entomologique de France* à Besançon (*Annales*, 1860, VIII, 992).

7. **punctata** Er., *Gen.*, 857. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 630. — Redt., *Fn. Austr.*, ed. 2, 244. — *riparia** Heer, *Fn. Helv.*, I, 193. — *muscorum** Jacq. Duv., *Glan. Ent.*, I, 37. — Rye, *Ent. Annual*, 1872, 60.

Aptère; plus grêle que les précédentes; d'un brun de poix assez brillant; abdomen noir; bouche, antennes et pattes rousses; pubescence jaune, rare; ponctuation assez forte, serrée sur la tête, plus forte sur le corselet, un peu plus forte encore, subrugueuse sur les élytres, fine, peu serrée sur l'abdomen; tête profondément bifovéolée; intervalle à peine convexe en avant; corselet convexe, cordiforme, allongé; côtés très-fortement et brusquement dilatés au 1^{er} tiers antérieur, très-rétrécis en avant et en arrière, subfovéolés au-dessous de la dilatation; angles postérieurs droits; élytres d'un tiers plus larges et plus longues que celui-ci, subanguleusement tronquées au sommet. — L., 3 3/4-4 mill.

Sous la mousse humide des cascades, les détritiques au bord des eaux; plaines et vallées des montagnes; juillet (R).

Lille (*Lethierry*); Verviers (*Chapuis*); Ahr (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); Bures, près Caen! Genève, au bord du Rhône (*Heer*);

Savoie, cascade de Couz! Lyon (*Rey*); Sos (*Bauduer*); Pyrénées-Orientales (*Jacquelin du Val*).

Aussi en Grande-Bretagne, Suisse, Italie, Autriche.

8. **Heeri***. — *punctata* Kraatz, *Nat.*, 934 (*nec Er.*). — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, pl. 25, f. 124. — Thoms., *Skand. Col.*, III, 310.

Très-voisine de *punctata*; plus petite, plus courte, plus large en arrière; pubescence plus serrée; couleur plus claire; antennes plus minces; tête à peine bifovéolée entre les yeux; corselet plus court, bien moins rétréci en avant et en arrière, peu dilaté sur les côtés; angles postérieurs subobtus; fossette latérale obsolète; élytres à ponctuation trois fois plus forte que celle du corselet, carrément tronquées au sommet. — L., 3 - 3 2/3 mill.

Souvent brunâtre, avec les élytres rougeâtres; parfois entièrement rougeâtre.

Sous les pierres, les mousses humides, les feuilles mortes; dans les marais; avril (R).

Lille! Paris (*Ch. Brisout de Barneville*); Caen! Morlaix (*Hervé*); Tarbes (*Pandellé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie.

Obs. Contraint de changer le nom de cette espèce, confondue jusqu'ici avec la vraie *punctata*, je le remplace par celui du savant auteur de la *Fauna Helvetica*, qui m'a si amicalement fourni d'intéressants matériaux pour cette *Faune*.

GEODROMICUS

Redtenb., *Fn. Austr.*, ed. 2, 244. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 70, pl. 25, fig. 123.

***Geobius* Heer. — *Geodromus* Heer.**

Corps oblong, subdéprimé. Tête ovale. Ocelles distants, situés à la hauteur des yeux. Ceux-ci non saillants. Labre tronqué. Antennes, mandibules et mâchoires comme chez les *Anthophagus*, mais celles-ci à lobe interne sans crochet. Palpes maxillaires à 3^e article renflé, 4^e plus court que le 3^e. Menton très-transverse. Languette très-bilobée, à lobes sinués. Palpes labiaux à 3^e article atténué. Jambes pubescentes. Tarses postérieurs comme chez les *Anthophagus*, mais à 1^{er} article plus court, 4^e non pileux; ongles simples.

Ce genre, qui offre plutôt le faciès des *Lesteva* que celui des *Anthophagus*, est propre à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

- A. Elytres au moins moitié plus longues que le corselet.
- a. Elytres plus de moitié plus longues que le corselet, avec une tache rouge allongée sur la suture. α *suturalis*.
 - b. Elytres plus de moitié plus longues que le corselet, noires ou obscurément brunâtres sur le disque. β *nigrita*.
 - c. Elytres à peine moitié plus longues que le corselet, noires ou avec une tache rouge sur le disque γ *plagiatus*.
 - d. Une tache rouge oblique, nette, allant de l'épaule au-delà du milieu des élytres. γ' *lituratus*.
- B. Elytres moins de moitié plus longues que le corselet.
- a. Elytres presque moitié plus longues que le corselet, d'un roux testacé; leur pourtour et une tache circascutellaire enfumés. δ *marginatus*.
 - b. Elytres d'un tiers plus longues que le corselet, noir de poix, parfois obscurément brunes sur le disque vers la suture. ϵ *globulicollis*.
 - c. Elytres étroites, d'un quart seulement plus longues que le corselet; pattes testacées ζ *curtipennis*.

1. plagiatus Er., Gen., 852 et syn.

Forme d'une très-grande *Lesteva*; ailé; oblong-subconvexe; noir, assez brillant; pubescence gris-jaunâtre, pileuse, peu serrée; bouche, antennes et pattes d'un brun plus ou moins foncé, parfois rougeâtres ou testacées; antennes dépassant le milieu des élytres, à articles très-longs, surtout le dernier; ponctuation forte, plus ou moins serrée; tête plus étroite que le corselet; un sillon transversal entre les antennes, trois autres obliques entre les yeux, au milieu d'une large dépression subquadrangulaire; corselet cordiforme, convexe; angles postérieurs redressés, droits; côtés déprimés vers les angles postérieurs et la base, qui a une fossette très-nette; disque subbiimpressionné, avec un sillon médian terminé en une ligne élevée en arrière; écusson lisse; élytres élargies vers le sommet, où elles sont tronquées, de couleur très-variable; abdomen découvert, densément et finement pointillé; ♂ antennes plus fortes, plus longues; tarsi antérieurs dilatés. — L., 4 1/4 - 6 mill.

Les immatures ont la couleur du fond brunâtre ou rougeâtre.

Sous les pierres à demi-immergées, les mousses, les feuilles, les détritiques, au bord des eaux jusqu'aux neiges, parfois dans les détritiques des inondations; régions montagneuses; mai, juillet, août (AR).

Cette espèce se compose des races ci-après :

- α . Elytres deux fois et demie plus longues que le corselet, amples, à ponctuation forte, subrugueuse, serrée, plus fine vers la suture,

qui offre, du premier tiers au sommet, une tache étroite, allongée, d'un rouge pâle. — L., 5-6 mill.

*suturalis** Lac., *Fn. Par.*, I, 483. — *plagiatus* var. *b.* Er., *Gen.*, 852. — Kraatz, var. *a.* *Nat.*, 926. — *plagiatus** Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, pl. 25, f. 123.

Savoie, col de Balme (*Ch. Brisout de Barneville*); Albertville! Modane! Chambéry! Grande-Chartreuse! Briançon! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Pyrénées-Orientales (*de Germiny*) (AR).

Aussi en Suisse et Autriche.

β . Distinct de *suturalis* par ses élytres un peu plus courtes, noires, à ponctuation un peu plus forte et moins serrée; parfois une tache rougeâtre obscure, indéterminée, sur le disque, au milieu, près de la suture. — L., 4 1/4-5 1/3 mill.

nigrita Müll., *Germ. Mag.*, IV, 226. — *plagiatus*, var. *c.* Er., *Gen.*, 853. — Kraatz, var. *b. c.* *Nat.*, 926 *et syn.* — Thoms., var. *Skand. Col.*, III, 181. — *anthracinus** Bris., *Cat. Gren.*, 1863, 40.

Belgique, Hautes-Fagnes, près Verviers (*Chapuis*); Ahr (*Fuss*); Remiremont (*Pulon*); Cossonay (*Bugnion*); Valais, Saas (*Ch. Brisout de Barneville*); Savoie, Vanoise! Briançon! mont Cenis! Grande-Chartreuse! mont Dore (*Rey*); Pyrénées-Orientales, mont Louis, vallée d'Eyne (*de Germiny, Peyron*); Le Vernet (*Oberthur*) (AC).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Piémont, Corse.

γ . Distinct du *nigrita* par ses élytres plus courtes, plus élargies de la base au sommet, un peu moins densément ponctuées, noires, ou chacune avec une tache d'un rouge-sang sur le disque. — L., 5 mill.

plagiatus Fabr., *Ent. Syst. Suppl.*, 180. — Er., var. *a.* *Gen.*, 852 *et syn.* — Kraatz, *Nat.*, 925 *et syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, III, 181 (1).

(1) γ^1 . *lituratus* Kraatz, *Nat.*, 928.

Diffère du *plagiatus* par ses élytres offrant une tache rouge de sang, lacrymale, allongée obliquement des épaules aux deux tiers du disque, n'atteignant pas la suture; bouche, antennes et pattes testacées; 2^e article de celles-là et jambes rembrunies. — L., 5 mill.

Alpes Suisses (v. *Kiesencetter*); Tyrol (*Kraatz*).

Obs. Cette race ne paraît différer de la précédente que par la position de la tache élytrale.

Bâle, Genève (*Heer*) ; Hautes-Pyrénées ! (TR).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Germanie, Suisse, Autriche.

Obs. Lacordaire et M. Fairmaire indiquent à tort, dans leurs *Faunes*, que le *plagiatus*, le *nigrita* et le *suturalis* se trouvent aux environs de Paris ; cette zone manque absolument de *Geodromicus*.

♂. Plus petit, plus étroit ; bouche, base des antennes, pattes et élytres d'un testacé rougeâtre ; base du corselet brune ; élytres presque moitié plus longues que celui-ci ; leur pourtour et une tache triangulaire près de l'écusson brun de poix ; ponctuation serrée comme chez *suturalis*. — L., 4 1/2 mill.

*marginatus** (1).

Alpes Suisses (*v. Kiesenwetter*) ; Caucase (*de Chaudoir*).

Obs. M. Rouget m'a adressé un exemplaire de cette race, comme pris peut-être aux environs de Dijon (bois de Morey, près de St-Philibert, au vol, en automne) ; mais la provenance me paraît très-douteuse. Voici, en effet, ce que me note cet entomologiste à l'égard de son insecte : « Je le crois de ce pays-ci. Cependant, comme il est depuis plus de trente ans dans ma collection, il n'est pas impossible qu'une substitution ancienne soit venue remplacer l'exemplaire auquel se rapporte l'indication de mon *Catalogue* (p. 429, n° 2492), et dont la capture est restée, malgré le laps de temps, assez présente dans mes souvenirs. »

ε. Plus étroit et plus allongé que *nigrita* ; noir ou noir de poix, très-rarement d'un brun rougeâtre ; bouche et pattes ordinairement testacées ; antennes brunâtres ou rougeâtres ; corselet plus ou moins canaliculé ; élytres d'un tiers plus longues que lui, très-élargies vers le sommet, où elles sont tronquées un peu obliquement en dedans ; ponctuation à peine plus serrée ; disque obscurément maculé de brun vers la suture. — L., 5-6 mill.

globulicollis Zett., *Ins. Lapp.*, 49. — Kraatz, *Nat.*, 927 et *syn.* (*nec var.* 2). — Thoms., *Skand. Col.*, III, 481. — ♂ *longipes* Mann., *Brach.*, 56. — *plagiatus*, var. *d. e.* Er., *Gen.*, 853. — *flavipes* Mots., *Bull. Mosc.*, 1860,

(1) Une race intermédiaire entre celle-ci et *globulicollis* paraît être le *major* Mots. (*Bull. Mosc.*, 1860, II, 550. — Hochh., *Bull. Mosc.*, 1862, III, 402). Toutefois, ne possédant qu'un individu mutilé de cet insecte caucasique, je ne puis formuler d'opinion précise à son sujet.

II, 551. — Hochh., *Bull. Mosc.*, 1862, III, 102. — *transversus* Mots, l. c., 550 (*veresim.*).

Savoie, mont Cenis! cascade de Couz! Grande-Chartreuse! Vaucluse! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*) (AC).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Grande-Bretagne, Suisse, Germanie, Autriche, Caucase.

ζ. Forme des petits *globulicollis*, plus étroit et allongé; bouche, base des antennes et pattes testacées; élytres encore plus courtes et étroites, à ponctuation un peu plus éparsée et plus forte; disque maculé de rougeâtre obliquement vers la suture, parfois entièrement rougeâtre, avec le pourtour et une tache scutellaire brun de poix, comme chez *marginatus*. — L., 4 1/2 - 5 mill.

*curtipennis**. — *plagiatus* var. f. Er., *Gen.*, 853. — *globulicollis* var. 2, Kraatz, *Nat.*, 927. — *lituratus* Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 316.

Savoie, Alpes de la Vanoise! vallée de la Reuve (*de Manuel*) (TR).

Obs. Erichson et M. Kraatz ont assez complètement énuméré les variations qui précèdent; mais, tandis que le premier auteur les rattache toutes au même type, M. Kraatz estime qu'elles doivent constituer trois espèces distinctes, sous les noms de *plagiatus*, *globulicollis* et *lituratus*. Longtemps j'ai pensé moi-même que trois formes principales: *suturalis*, *nigrita* et *globulicollis*, offraient assez de caractères constants pour être élevées au rang d'espèces; mais l'étude d'ensemble que j'ai dû faire pour ce travail m'a fermement convaincu qu'ici encore toutes les formes décrites n'étaient que des races d'un seul et même type, répandu depuis la Laponie jusqu'au Caucase, sur les basses terres boréales ou les régions alpestres des montagnes. Pas un seul, en effet, des caractères distinctifs invoqués par les auteurs n'est constant chez ces prétendues espèces. La couleur des antennes et des pattes passe au testacé chez certains *suturalis* et *nigrita*, formes qui, d'ordinaire, ont ces parties les plus foncées; au contraire, le *globulicollis*, dont les pattes et les antennes sont habituellement d'un roux clair, offre des individus à antennes d'un brun noir ou encore à antennes et pattes de cette couleur. La ponctuation est aussi variable, surtout celle du corselet et des élytres, chez les diverses formes; le sillon de celui-ci, donné comme caractère très-net du *globulicollis*, s'observe aussi marqué, sinon mieux, chez les plus purs *nigrita*, et, dans mon *curtipennis*, le sillon apparaît ou disparaît suivant les individus. L'état plus ou moins cordiforme du même corselet est également variable et se représente au même degré chez les deux races qui

semblent à première vue les plus distinctes : *nigrita* et *curtipennis*. Enfin, les impressions de la tête, plus ou moins profondes suivant les individus, constituent des variations analogues, sans être plus saisissables chez une forme que chez l'autre. Restent la coloration des élytres et leur longueur en corrélation avec la forme de l'insecte. Ce sont les seuls caractères sur lesquels on peut fonder des distinctions suffisantes, quoique n'excédant certainement pas les limites de la race. Nous avons cherché à saisir leur signe vraiment indicateur et à le rendre aussi clair que possible; cependant l'observateur ne perdra pas de vue que, chez un insecte aussi répandu dans des pays froids et montagneux, où la variabilité s'exerce avec le plus de puissance, il a de grandes chances de rencontrer d'autres formes encore que celles que nous avons énumérées, et nous l'invitons d'autant plus à cette recherche, que les espèces protéiques, comme celles-ci, offrent dans leur étude un intérêt supérieur.

Les quatre premières races : *suturalis*, *nigrita*, *plagiatus* et *lituratus*, se groupent assez bien ensemble pour le faciès; la 5^e : *marginatus*, est comme intermédiaire entre celles-ci et les deux suivantes, *globulicollis* et *curtipennis*, auxquelles la brièveté de leurs élytres donnent un aspect plus étroit et plus grêle. Un fait assez curieux à noter, c'est que les ailes existent bien développées, même chez les races à élytres les plus raccourcies.

Je livre ces remarques au contrôle des naturalistes compétents et en état d'observer sur place le *G. plagiatus*; j'espère qu'elles auront leur approbation, surtout s'ils peuvent suivre, comme je l'ai fait, les modifications du type sur des séries d'exemplaires de provenances très-diverses, et y joindre l'étude de l'espèce américaine bien connue de *Geodronicus* (1).

ANTHOPHAGUS

Gravenh., *Mier.*, 20. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 69, pl. 25, f. 121-122.

Corps oblong, subdéprimé. Tête rhomboïde. Ocelles rapprochés, situés en arrière de la ligne des yeux. Ceux-ci assez saillants. Labre transverse, subéchancré. Mandibules bidentées. Mâchoires à lobes étroits, l'externe velu au sommet, l'interne cilié-épineux, terminé par un fort crochet. Palpes maxillaires à 3^e article plus court que le 2^e, et 4^e article au moins égal au 3^e. Menton transverse. Languelette bilobée, à lobes sinués, pubescents. Paraglosses cachées. Palpes labiaux à 3^e article pas plus long que le 2^e, subacuminé. Antennes filiformes. Planches intermédiaires plus ou moins contiguës. Jambes sétuleuses ou subépineuses. Tarses postérieurs à 1^{er} article allongé,

(1) *G. cæsus* Er., de l'Amérique septentrionale. — Les nombreux exemplaires que j'ai vus de cette espèce très-distincte offrent, notamment dans la longueur et la ponctuation des élytres, des variations assez analogues à celles de notre *plagiatus*.



4^e pileux en dessous, subégale au 5^e; ongles pourvus le plus souvent d'appendices membraneux.

Les *Anthophagus* rappellent un peu certains Dromiides et ont un faciès assez varié; ils se relient très-bien aux *Geodromicus* par l'*cœmulus*, qui manque d'appendices aux tarses, et que M. Kraatz a même classé parmi eux.

On les trouve en Europe et dans l'Amérique du Nord.

- A. Corps noir de poix, à pubescence grise, fine, serrée, assez longue sur le corselet et l'abdomen; ongles des tarses simples. *cœmulus*.
- B. Corps tête ou moins glabre; élytres toujours plus claires que l'abdomen en tout ou partie, ordinairement testacées; ongles des tarses munis chacun d'une petite languette membraneuse.
- a. Elytres testacées ou rougeâtres, à sommet maculé ou largement marginé de brun de poix.
- † Corselet rougeâtre ou brun rougeâtre.
- × Tache apicale confuse, réunie par la suture à une autre tache circuscutellaire. *brevicornis*.
- ×× Tache apicale grande, nette. *præustus*.
- †† Tête, corselet et abdomen très-noirs; taille très-grande. *spectabilis*.
- b. Elytres testacées ou rougeâtres, sans tache apicale.
- † Tête et abdomen d'un roux testacé; celui-ci enfumé vers le sommet. *testaceus*.
- †† Tête et abdomen plus ou moins rembrunis ou noirs.
- × Tête, corselet et abdomen noirs; tête inerme; taille grande. *alpestris*.
- ×× Abdomen noir; tête noirâtre; corselet noir ou brun de poix; tête des ♂ biépineuse; taille petite.
- * Epine frontale du ♂ inclinée en dehors; tête subquadrangulaire. *pyrenæus*.
- ** Epine frontale du ♂ inclinée en dedans; tête transverse. *alpinus*.
- ××× Corselet plus ou moins rougeâtre ou testacé.
- * Antennes grêles, atteignant presque le centre des élytres. *caraboides*.
- ** Antennes assez robustes, ne dépassant pas les deux tiers des élytres.
- . Taille petite; corselet aussi long ou plus long que large.
- Corselet cordiforme; tête inerme. *melanocephalus*.
- ≡ Corselet subquadrangulaire; tête du ♂ biépineuse. *sudeticus*.
- .. Taille petite; corselet plus large que long.
- Tête rougeâtre ou à peine obscure sur les tempes; antennes plus claires à la base. *fallax*.
- ≡ Tête brun de poix; antennes testacées *homalinus*.
- ... Taille grande; corselet plus long que large; à pubescence longue. *scutellaris*.
- Taille grande; corselet transversal ou pas plus long que large.
- Elytres à pubescence assez longue, très-visible; tête du ♂ biépineuse. *bicornis*.

= Elytres à pubescence très-courte ou nulle.

° Tête à ponctuation assez serrée, forte, nette; corselet d'un brun de poix à côtés plus ou moins rougeâtres; tête inerme *muticus*.

°° Tête à ponctuation très-rare, plus ou moins obsolète.

♂ Antennes robustes, larges, à articles d'un tiers plus longs que larges; élytres courtes. *forticornis*.

♂♂ Antennes grêles, à articles au moins moitié plus longs que larges. *apenninus*.

Groupe 1.

1. *æmulus* Rosh., *Beitr. Ins. Eur.*, I, 12. — Kraatz, *Nat.*, 929. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 316. — *cenisius** Fairm., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1864, 647.

(Pl. I, fig. 20.) Déprimé, noir ou noir de poix, presque mat; pubescence grise, serrée, longue sur le corselet et l'abdomen, pileuse sur les élytres; bouche, sommet des antennes et pattes d'un rougeâtre obscur; ponctuation obsolète sur la tête, très-fine et chagrinée sur le corselet, fine et serrée sur les élytres, plus fine et subsquameuse sur l'abdomen; antennes robustes; tête de la largeur du corselet, sillonnée entre les antennes et excavée sur le front; corselet subquadrangulaire, un peu trapézoïdal; angles postérieurs droits; sillon obsolète; élytres à peine moitié plus larges et plus longues que lui, élargies vers le sommet, où elles sont très-arrondies, et tronquées carrément vers la suture; abdomen impressionné sur le côté de chaque segment; ♀ antennes plus minces, moins longues; élytres plus rentrantes au sommet vers la suture; 7^e segment abdominal visible. — L., 5 1/3 mill.

Sur les saules nains, les arbres verts, au bord des torrents; zone alpine des montagnes; août (TR).

Valais (*Ch. Brisout de Barneville*); Chamonix (*Rey*); mont Genis, Ronches! Monestier de Briançon (*de La Brulerie*).

Aussi en Piémont et Tyrol.

Obs. Les ocelles sont très-petits, mais visibles.

Groupe 2.

2. *brevicornis** Kiesw., *Berl. Ent. Zeit.*, 1864, 376. — *crassicornis** Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, VIII, 163.

♂ Oblong, subconvexe, brillant, rougeâtre-testacé; une tache indécise vers l'écusson et sur tout le sommet des élytres et moitié

postérieure de l'abdomen d'un brun de poix ; tête brunâtre, de la largeur du corselet ; ponctuation assez forte, serrée sur la tête et le corselet, un peu plus forte, plus épars sur les élytres, fine et écartée sur l'abdomen ; antennes très-robustes, égales, à articles courts ; corselet subcordiforme, allongé ; angles postérieurs droits, aigus ; une ligne lisse médiane, avec une fossette en arrière ; élytres à pubescence courte, serrée, d'un tiers plus longues que le corselet, à reflet bronzé ; 6^e segment ventral échancré, 7^e prolongé en triangle obtus ; ♀ tête plus étroite, antennes plus minces. — L., 5-5 1/3 mill.

Sur les arbustes : aunés, etc. ; au bord des torrents, dans les montagnes, de 800 à 1,600 m. d'altitude ; juillet, août (TR).

Chamonix (Rey) ; Valais, val d'Anniviers, au bord de la Navisanche ; Saas, au bord de la Viège ; mont Rosa, Macugnaga, au bord de l'Anza (v. *Kiesenwetter*) ; val Formazza (*Ghilian*).

Aussi en Germanie, Suisse, Piémont et Tyrol.

Obs. Je maintiens le nom donné par M. de Kiesenwetter comme le plus usité, n'ayant pu reconnaître si celui de MM. Mulsant et Rey était antérieur.

3. *testaceus* Grav., *Micr.*, 421. — Er., *Gen.*, 851 et *syn.* (nec *caraboides* var. *d. c.* Gyll.). — Kraatz, *Nat.*, 924 et *syn.* (nec *caraboides* var. *c.* Gyll.).

Voisin du *brevicornis* ; plus déprimé, moins parallèle ; d'un testacé rougeâtre ; abdomen à peine enfumé vers le sommet ; antennes bien plus longues, à articles très-allongés ; corselet bien plus étroit et plus long, cordiforme ; côtés moins dilatés et plus rétrécis en avant, moins parallèles vers la base ; espace lisse et fossette basilaire obsolètes ; élytres plus élargies de la base au sommet, déprimées, sans reflet bronzé, à ponctuation un peu plus serrée, subruguleuse. — L., 5 mill.

La tête et le corselet sont parfois enfumés.

Sur les arbustes, parfois sous les mousses, dans les hautes prairies des montagnes ; septembre (TR).

Düsseldorf (*Bach*) ; Alsace (*Fairmaire*) ; Strasbourg (*Puton*) ; Jura, Vallorbes ; Valais, Biel ; Jorat (*Heer*) ; Chamonix (*Ch. Brisout de Barneville*) ; Grande-Chartreuse (*Rey*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Suisse, Italie, Russie.

Obs. N'a jamais été pris à Metz, d'après M. de Saulcy, quoique le *Catalogue* Godron (p. 62) l'indique de cette localité.

4. *præustus* Müll., *Germ. Mag.*, IV, 228. — Kraatz, *Nat.*, 924 et *syn.* — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, pl. 25, fig. 122.

(Pl. I, fig. 21.) Très-voisin du *brevicornis*; forme moins parallèle; pubescence longue, éparsée; ponctuation plus forte, plus écartée, surtout aux élytres; antennes bien plus fines, plus longues, à articles allongés; tête plus étroite que le corselet (♂ ♀); celui-ci à côtés moins arrondis, plus rétrécis en avant, moins carrément rétrécis vers la base; couleur d'un testacé clair avec la tache des élytres nette, noirâtre, ne remontant pas sur la suture et l'écusson. — L., 5 mill.

La tête et le corselet sont aussi parfois enfumés.

Sur les arbustes: chênes, saules, etc.; sous les pierres, les détritiques, au bord des eaux; parfois au vol; mai, juin, août, septembre, octobre (R).

Louvain (*Tennstedt*); Brabant (*Parys*); Aix-la-Chapelle (*Bach*); Fontainebleau (*Lacordaire*); Bar-sur-Seine; Hesse, Oberlaïs (*Scriba*); Francfort-sur-Mein (v. *Heyden*); Alsace (*Ott*); Bar-le-Duc (*Fairmaire*); Vosges (*Puton*); Nancy (*Mathieu*); Verdun, Metz (*Bellevoye*); Dijon, Plombières, Beaune (*Rouget*); Aube (*Le Grand*); Bâle, Genève, bords de l'Arve (*Heer*); Lausanne (*Bugnon*); Chamonix (*Ch. Brisout de Barneville*); Limoges (*R. de Mathan*); Allier (*Desbrochers des Loges*); Lyon, Morgon (*Rey*); Toulouse (*Marquet*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Pau (*L. Dufour*); Pyrénées-Orientales (v. *Bruch*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

Groupe 3.

5. *alpestris** Heer, *Fn. Helv.*, I, 198. — *austriacus* Er., *Gen.*, 849. — Kraatz, *Nat.*, 918 et *syn.* — *transversus** Mots., *Bull. Mosc.*, 1857, IV, 494.

(Pl. I, fig. 22.) Ovale-oblong, subdéprimé, noir; tête et corselet à reflet bronzé; celui-ci noir de poix; ses bords et antennes brunâtres; base de celles-ci, bouche, élytres et pattes testacées; pubescence très-courte au corselet et aux élytres, longue, soyeuse sur l'abdomen; ponctuation fine et rare sur la tête, plus serrée au corselet, plus forte et dense aux élytres, serrée et fine sur l'abdomen; tête bien plus étroite que le corselet; celui-ci large, subquadrangulaire, peu rétréci vers la base; angles arrondis; disque subbiimpressionné au-dessus de la fossette basilaire; élytres d'un

quart plus larges et d'un tiers plus longues que le corselet; suture parfois enfumée. — L., 5 mill.

Les élytres ont souvent une fascie enfumée, transverse (1).

Sur les fleurs d'*Aconitum*, etc.; sur les arbustes: arbres verts, bouleaux, etc.; aussi sur les plantes basses et le gravier, au bord des eaux; zone subalpine et alpine des montagnes; mai, juillet, août (AC).

Toutes les Alpes! Jura, Pontarlier (*Lethierry, Puton*).

Aussi en Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

Obs. Léon Dufour (*Ann. Soc. Linn. Bordeaux*, 1851, XVII, 322) indique cette espèce comme prise à Argelès (Hautes-Pyrénées). Mais M. Pandellé, qui a si bien exploré ces régions, ne l'a pas rencontrée, et, jusqu'à plus ample informé, nous devons la croire étrangère aux Pyrénées.

Groupe 4.

6. *scutellaris* Er., *Gen.*, 851. — Heer, *Fn. Helv.*, I, 572. — *caraboides* var. *b.* Heer, *l. c.*, 195 et *syn.* — Fairm., var. *b.* *Fn. Fr.*, I, 627 (2).

Allongé, subparallèle, brillant, testacé; tête en arrière, corselet parfois au milieu, environs de l'écusson et disque de l'abdomen, surtout vers le sommet, enfumés; corselet rougeâtre; ponctuation assez forte, écartée sur la tête, serrée sur le corselet et l'abdomen, plus forte et dense sur les élytres jusqu'au sommet; pubescence assez longue sur le corselet et l'abdomen; tête un peu plus étroite que le corselet; front excavé; corselet subcordiforme, allongé, convexe; angles postérieurs presque droits; fossette sous-médiane obsolète; élytres d'un quart plus larges, à peine moitié plus longues que celui-ci. — L., 5 mill.

Sur les arbustes, arbres verts, etc.; parfois sous les feuilles mortes, au bord des eaux, dans les montagnes; régions subalpines; juillet (AC).

Jura (*Heer*); Genève (*Chevrier*); Grande-Chartreuse! Bugey (*Rey*).

Aussi en Suisse, Piémont et Tyrol.

7. *caraboides* Linn., *Fn. Suec.*, n° 854. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 22, pl. 2, fig. 17. — Er., *Gen.*, 850 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 922 et *syn.* —

(1) Cette variation se reproduisant accidentellement chez la plupart des espèces des groupes 4 et 5, nous n'en ferons plus mention.

(2) Le *rotundicollis* Heer, *l. c.*, des Alpes Suisses, dont le type m'est resté inconnu, paraît se rapporter également aux individus immatures du *scutellaris*.

Thoms., *Skand. Col.*, III, 180 *et syn.* — *abbreviatus* Fabr., *Il. Norw.*, 263. — Er., *Gen.*, 850 *et syn.* — Kraatz, var. *Nat.*, 923 *et syn.* — *Hooheri* Steph., *Ill. Brit.*, V, 361. — *gracilis** Heer, *Fn. Helv.*, I, 573. — *obscuriceps** Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, II, 551.

(Pl. I, fig. 23.) Forme grêle d'une *Lesteva*; très-distinct de *scutellaris* par sa taille, ses antennes fines, très-longues, atteignant presque le sommet des élytres; tête entièrement foncée, petite; corselet bien plus étroit et allongé; élytres plus longues; ponctuation obsolète sur la tête, très-fine, peu serrée sur le corselet et l'abdomen, très-dense et forte sur les élytres; pubescence rare, très-courte; corselet subhiimpressionné, souvent brun sur le disque; abdomen plus ou moins enfumé vers le sommet, parfois noirâtre en entier. — L., 3-4 1/2 mill.

Sur les arbres verts : mélèzes, pins, etc., les taillis, les plantes basses; parfois sous les feuilles, sur le gravier, au bord des eaux; régions boisées et montagneuses jusqu'à la zone subalpine; avril à août (c).

Bruxelles (*Mors*); Verviers (*Chapuis*); Mons (*Demoulin*); Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle, Elberfeld (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Alsace (*Wencker*); Metz (*Bellevoye*); Nancy (*Mathieu*); Vosges (*Puton*); Dijon, Plombières (*Rouget*); Jura, Pontarlier (*Marmottan*); Jorat, Chalet à Gobet (*Heer*); Uriage! Grande-Chartreuse! Bugey, mont Dore (*Rey*); Basses-Alpes! Draguignan (*Robert*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Autriche, Russie.

Obs. L'*A. gracilis* Heer et l'*obscuriceps* Mots., ne sont que de petits *caraboides*. Quant à l'*abbreviatus* Fabr., il est constitué par les ♂ à fascie élytrale enfumée.

8. **melanocephalus** Heer, *Fn. Helv.*, I, 495. — Kraatz, *Nat.*, 924 *et syn.*

Voisin de *caraboides*; plus petit, plus grêle; antennes brunes, à 3 premiers articles testacés, d'un tiers plus courtes; tête et corselet subchagriné; celui-ci à ponctuation plus éparsée, plus forte; angles postérieurs plus obtus; fossette hasilaire large, marquée; élytres à ponctuation forte, rare, effacée au sommet; suture enfumée; abdomen noir. — L., 2 3/4 - 3 mill.

Sur les plantes basses, les arbustes : pins, bouleaux, etc., sous les pierres; zones alpines des montagnes; juillet, août (TR).

Valais, Gemmi (*Heer*); Eggischhorn (*Ch. Brisout de Barnevill*); col du mont Cenis!

Aussi en Germanie, Suisse, Piémont, Autriche.

Groupe 5.

9. *spectabilis** *Heer*, *Fn. Helv.*, I, 197. — *Kraatz*, *Nat.*, 915 *et syn.*

♂ Large, oblong, subdéprimé, brillant, noir; antennes brunes, assez robustes; leur base, bouche, élytres et pattes d'un testacé plus ou moins rougeâtre; cuisses rembrunies au sommet; élytres enfumées en forme de tache transverse sur tout le sommet, et très-étroitement le long de la suture et autour de l'écusson; ponctuation fine et éparsée sur la tête, forte et serrée sur le corselet, plus éparsée aux élytres, surtout vers le sommet, effacée sur l'abdomen; tête un peu plus large que le corselet; front profondément excavé, bistré; corselet transversal, subquadrangulaire; côtés peu rétrécis vers la base, dont les angles sont presque droits, émoussés; une fossette au-dessus de l'écusson; élytres deux fois et demie plus longues que le corselet, d'un tiers plus larges, à très-léger reflet bronzé; ♀ tête un peu plus étroite que le corselet, celui-ci plus large. — L., 6-6 3/4 mill.

Les élytres, les cuisses et les jambes sont parfois d'un brun obscur.

Sur les mélèzes, sapins, aunes, etc.; endroits marécageux des montagnes; juillet, août (TR).

Remiremont (*Puton*); Valais, glacier du Rhône (*Lethierry*); val d'Anniviers, Zinal (*v. Kiesenwetter*); val d'Entremont (*Stierlin*); Chamonix (*Fairmaire*); Alpes Vaudoises, Anzeindaz (*Bugnon*); Savoie, Mégève (*de Manuel*); Grande-Chartreuse (*Peyron*); Bugey (*Rey*); Alpes Maritimes!

Aussi en Suisse et Germanie.

10. *bicornis* *Block*, *Ins. Vall. Plauens.*, 118, fig. 10. — *armiger* *Grav.*, *Micr.*, 122. — *Kraatz*, *Nat.*, 916 *et syn.* (1).

(Pl. I, fig. 24.) ♂ Noir, assez brillant; bouche, antennes, tête, corselet, pattes, bord latéral des segments abdominaux et anus

(1) On n'a pas encore signalé dans nos régions alpestres les deux espèces suivantes, qui peuvent s'y rencontrer :

10'. *forticornis** *Kiesw.*, *Stett. Ent. Zeit.*, 1846, 21. — *Kraatz*, *Nat.*, 917 *et syn.*

♂ Voisin de *bicornis*; bien plus étroit et allongé, plus petit; antennes plus courtes, robustes, à articles moitié plus courts; tête et corselet moitié plus étroits; celle-ci

rougeâtres; élytres et tarsi plus clairs; front, disque du corselet, écusson et cuisses plus ou moins enfumés; antennes très-longues; tête plus large que le corselet, bistriée et déprimée sur le disque, avec deux longues épines de chaque côté en avant; mandibules très-fortes, saillantes, recourbées; tête et corselet à peine chagrinés; ponctuation rare et fine sur la tête, fine et serrée sur le corselet, moitié plus forte, assez dense sur les élytres, obsolète, éparsée sur l'abdomen; corselet transversal, subquadrangulaire; côtés légèrement arrondis, redressés à angle droit vers la base; une fossette sous-médiane obsolète; élytres d'un tiers plus larges et plus de moitié plus longues que le corselet, élargies vers le sommet, qui est à peine ponctué; pubescence rare, courte; ♀ tête plus étroite que le corselet, inerme; antennes plus courtes; mandibules petites; corselet plus large, à côtés moins sinués; abdomen noir; cuisses grêles. — L., 5 1/2-6 mill.

Les élytres ont parfois un vestige de fascie enfumée, transverse.

Sur les pins, mélèzes, sapins, saules, aunes, les taillis, les graminées, les fleurs de *Rhododendron*, *Carduus*, *Cerasus avium*, *Spartium scoparium*, *Erysimum lanceolatum*, *Aconitum napellus*, etc.; ou au vol, le soir, dans les bois humides; plaines et montagnes, jusqu'à 2,300 m. d'altitude; avril à août (AR).

Belgique, Verviers (*Chapuis*); Brabant (*Parys*); Vielsalm (*de Borre*); Provinces Rhénanes (*Bach*); Taunus (*Scriba*); Rouen, forêts Verte et St-Jacques (*Mocquerys*); St-Lô (*de Mathan*);

à ponctuation presque nulle, n'ayant en avant que deux dents convergentes de chaque côté; mandibules à peine renflées, non relevées; corselet plus long que large, à ponctuation plus fine, serrée; côtés bien plus rétrécis et moins redressés vers la base, dont les angles sont obtus; élytres plus courtes, plus finement ponctuées; côtés de l'abdomen brun-foncé; ♀ plus grêle, plus allongée que le ♂; antennes plus minces; tête plus étroite que le corselet; celui-ci un peu moins long; élytres plus courtes; cuisses plus grêles. — L., 4 1/2-5 mill.

Sur les arbres verts; clairières des forêts, dans les hautes montagnes, jusqu'à 2,300 m. d'altitude; juin, juillet.

Suisse, Germanie, Autriche.

10". *apenninus** Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 401.

♂ Très-voisin de *forticornis*; plus large, plus pâle; antennes minces, à articles plus longs; tête plus large, inerme, enfumée en arrière; mandibules très-fortes, saillantes, largement dilatées et relevées à la base, bidentées au sommet; corselet un peu plus large, à angles postérieurs droits, aigus; élytres testacées, plus fortement et moins densément ponctuées; côtés des segments abdominaux et anus plus clairs; ♀ tête plus étroite que le corselet, qui est plus large que chez le ♂, sub-transversal; antennes plus courtes; abdomen rougeâtre, maculé de noirâtre vers le sommet. — L., 5-5 3/4 mill.

Sur les fleurs de *Mespilus oxyacantha*, dans les montagnes.

Apennins de Ligurie et d'Etrurie (*Baudi*).

Bar-sur-Seine (*Cartereau*) ; Nancy (*Mathieu*) ; Remiremont (*Putton*) ; Alsace, Turckheim (*Martin*) ; Plombières, Dijon, Beaune (*Rougel*) ; Jura, mont Salève (*Heer*) ; Pontarlier (*Lethierry*) ; mont Rosa, val d'Entremont (*Stierlin*), val Formazza, val Toce (*Ghilianì*) ; Savoie, Albertville ! mont Cenis ! Grande-Chartreuse ! Bugey, mont Pilat (*Rey*) ; mont Dore (*Lethierry*) ; Basses-Alpes (*de Germiny*) ; mont Viso ! Alpes-Maritimes !

Aussi en Scandinavie, Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

11. *muticus** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 224 ; *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1851, 433. — Kraatz, *Nat.*, 946. — Fairm., *Fn. Fr.*, 1, 627.

♂ Voisin de *bicornis* ; taille plus petite ; pubescence invisible ; tête et corselet brun de poix ; ponctuation plus forte, moins rare sur la tête, plus serrée sur le corselet ; antennes plus courtes, plus épaisses ; tête inerme, à peine plus large que le corselet ; front plus excavé ; corselet bien plus étroit, plus long que large ; côtés rougeâtres, à peine sinués, obliquement rétrécis vers la base, dont les angles sont presque droits, non redressés ; élytres un peu plus courtes ; abdomen plus nettement ponctué, à côtés plus foncés ; ♀ tête plus étroite que le corselet ; celui-ci subquadrangulaire, à côtés très-largement rougeâtres. — L., 4 1/2 - 5 1/4 mill.

Sur les orties, sur les fleurs, sous les mousses, dans les montagnes ; juin, juillet (AR).

Hautes-Pyrénées (*v. Kiesenwetter, Pandellé*) ; Pyrénées-Orientales, Le Vernet (*Gallois, Peyron*).

Obs. 1. Un individu que j'ai reçu de cet insecte porte comme patrie : « *Vaucluse* » ; mais je considère provisoirement cette indication comme erronée, le *muticus* paraissant propre aux Pyrénées, où il représente le *bicornis* des Alpes.

Obs. 2. C'est cet insecte et le suivant que le *Rapport sur l'Excursion des Pyrénées-Orientales* (*Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1863, 65), cite sous les noms d'*A. armiger* et *alpinus*, comme trouvés au Canigou.

12. *pyrenæus** C. Bris., *Mat. Cat. Gren.*, 1863, 41.

♂ Noir de poix ; palpes, articles 1 et 2 et base du 3^e des antennes, élytres et pattes testacés ; côtés du corselet plus ou moins, mandibules et cornes rougeâtres ; tête et corselet chagrinés ; ponctuation rare sur la tête, assez forte et serrée sur le corselet, plus forte et dense sur les élytres, fine sur l'abdomen ; tête subquadrangulaire, d'un tiers plus large que le corselet ; front échancré en arc entre

deux cornes larges, recourbées, arquées en dehors; mandibules très-larges, dilatées à la base et relevées jusqu'à la pointe des cornes; corselet moitié plus étroit que les élytres; côtés arrondis en avant, peu rétrécis vers la base, dont les angles sont presque droits, non aigus; un petit espace lisse sous-médian; élytres deux fois plus longues que le corselet, élargies vers le sommet, enfumées sur la suture et souvent autour de l'écusson; ♀ tête plus étroite que le corselet, inerme; antennes plus courtes. — L., 3 3/4 - 4 1/4 mill.

Sur les fleurs de *Rhododendron*, dans les montagnes; juillet (AC).
Pyrénées-Orientales, Le Vernet (*Oberthur*), mont Louis (*Ch. Brisout de Barneville*); Hautes-Pyrénées, Eaux-Bonnes (*Pandellé*).

Obs. 1. Je possède un ♂ de cette espèce, envoyé par M. v. Kiesenwetter, sous le nom d'*alpinus*, et indiqué comme de Silésie; mais il y a sans doute erreur de provenance.

Obs. 2. La figure de l'*alpinus* ♂ donnée par Jacquelin du Val (*Staph.*, pl. 25, fig. 121) représente les cornes frontales comme divergentes à leur sommet, ce qui est un caractère du *pyreneus*; cependant l'ensemble de cette figure paraît plutôt se rapporter à l'*alpinus*, et je l'ai maintenue dans sa synonymie.

13. *alpinus* Payk., *Mon. Staph. App.*, 135. — Oliv., *Ent.*, III, 42, 32, pl. 6, fig. 55. — Er., *Gen.*, 848 et *syn.* — Kraatz, *Nat.*, 919 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 25, fig. 121. — Rye, *Ent. Annual*, 1867, 67 (1).

(1) A la suite de l'*alpinus* se place le :

13'. *sudeticus* Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1846, 22. — Kraatz, *Nat.*, 920 et *syn.*

♂ Voisin d'*alpinus*, plus mat; tête brune; corselet rougeâtre; bouche, base des antennes, élytres et pattes testacées; abdomen noir; tête moins large, plus arrondie; cornes plus droites, plus courtes; corselet quadrangulaire; côtés subparallèles, à peine rétrécis en avant; angles postérieurs obtus; ponctuation plus fine; élytres petites, d'un tiers plus courtes, plus arrondies au sommet, à ponctuation assez dense; ♀ plus grande; tête plus étroite que le corselet, celui-ci plus large; élytres tronquées plus carrément au sommet. — L., 3 1/2 - 4 mill.

Sur les arbres verts; juillet, août.

Alpes du Piémont, de Silésie et d'Autriche.

Obs. 1. L'*A. sudeticus* de la *Faune Française* (I, 626), que M. Rey aurait pris à Chamonix, n'est autre que le *fallax*, comme M. Rey me l'a confirmé; cependant la description de M. Fairmaire, extraite de celle de M. de Kiesenwetter, est bien celle du *sudeticus*; nouvelle preuve de l'inconvénient grave qu'il y a, dans les faunes descriptives, à transcrire les définitions des auteurs sans avoir vérifié les espèces qu'on y rapporte.

Obs. 2. Sur la foi de M. Lethierry, j'ai moi-même indiqué cet insecte (*Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1865, IX, 315) comme pris par lui dans la même localité de Chamonix; son exemplaire, qu'il m'a adressé depuis, est encore l'*A. fallax*.

♂ Très-voisin du *pyrenæus* ; couleur plus noire ; antennes plus minces, plus courtes ; tête d'un tiers plus petite, transverse ; front non échancré ; mandibules moitié plus petites ; cornes minces, spiniformes, convergentes en dedans ; corselet plus large, moins court, moins chagriné ; côtés moins arrondis en avant ; angles postérieurs plus redressés ; ♀ diffère de *pyrenæus* ♀ par la tête et le corselet brillants, non chagrinés, noirs ; celui-ci plus large, à angles postérieurs plus redressés. — L., 3 3/4 - 4 mill.

Sur les arbrisseaux, les aunes, les fleurs des plantes basses : *Rhododendron*, *Gentiana*, *Cirsium*, *Trollius*, *Aconitum*, etc. ; parfois dans les mousses et sous les pierres ; zone alpine et subalpine des montagnes, de 1,500 à 2,300 m. d'altitude ; juin à août (AC).

Dans toutes les Alpes et les hautes Vosges ; Auvergne, mont Dore (*Lethierry*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Italie, Autriche.

Obs. Lacordaire indique cet insecte et les *A. caraboides*, *testaceus* et *præustus*, comme habitant les environs de Paris ; M. Fairmaire, dans sa *Faune*, répète cet habitat pour les trois derniers seulement ; Walckenaër l'avait noté précédemment (*Fn. Paris.*, I, 271) pour l'*A. caraboides* seul. Or, M. Ch. Brisout de Barneville, qui connaît si bien les insectes de cette région, m'a affirmé que, dans la zone parisienne, on ne trouve pas d'*Anthrophagus* ; moi-même, je n'y en ai jamais pris ni vu prendre, et, sauf le *præustus* qui remonte jusqu'à Fontainebleau, il paraît certain que l'indication de Lacordaire est, ici encore, erronée. L'*alpinus* surtout est un insecte absolument alpestre. Quant à la mention de M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 626) que ce même *alpinus* aurait été trouvé dans les Pyrénées par M. Pandellé, elle n'est pas plus exacte ; notre collègue a pris pour cet insecte l'*A. pyrenæus*, son représentant pyrénéen.

14. **fallax*** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1848, 326. — Kraatz, *Nat.*, 920.

♂ Forme d'*alpinus* ; plus déprimé, plus large ; brillant, rougeâtre ; élytres et pattes testacées ; milieu des antennes, tempes, écusson et base de la suture brunâtres ; abdomen noir ; ponctuation rare sur la tête, serrée et fine sur le corselet, dense, assez forte, ruguleuse aux élytres, nette à l'abdomen ; antennes courtes, assez fortes ; tête de la largeur du corselet ; celui-ci court, subquadrangulaire ; côtés peu arrondis en avant, un peu rétrécis vers la base ; angles presque droits, émoussés ; disque inégal ; élytres amples, très-élargies en arrière, une fois et demie de la longueur du corselet ; ♀ tête plus étroite ; côtés du corselet moins sinués. — L., 3 1/2 - 4 mill.

Sur les fleurs et les arbustes : jeunes pins, aunes, etc.; zones subalpine et alpine des montagnes; juillet, août (R).

Valais, val d'Entremont (*Stierlin*); mont Rosa (*v. Kiesenwetter*); Chamonix (*Rey, Lethierry*); Albertville! Basses-Alpes (*de la Brûlerie*); Alpes-Maritimes!

Aussi en Germanie, Suisse et Piémont.

15. **homalinus** Zett., *Fn. Lapp.*, I, 46. — Kraatz, *Nat.*, 921 *et syn.*

Faciès de l'*Anthobium limbatum*; noir, tête et corselet rous-sâtres ou roux de poix; bouche, antennes, élytres et pattes testacées; ponctuation très-rare sur la tête, fine, éparse sur le corselet, forte, écartée aux élytres, rare sur l'abdomen; antennes minces; tête plus étroite que le corselet (♂♀), nettement sillonnée en fer à cheval; corselet court, transversal; côtés à peine rétrécis; angles obtus; disque inégal; élytres d'un tiers plus longues que le corselet, élargies en arrière, lisses au sommet. — L., 3-3 1/3 mill.

Sur les arbustes et les fleurs : pins, mélèzes, bouleaux, *Vaccinium*; parfois sous les pierres; zones subalpine et alpine des montagnes; juillet, août, septembre (TR).

Mont Rosa (*v. Kiesenwetter*); col de Balme (*Ch. Brisout de Barneville*); Albertville! Grande-Chartreuse (*Rey*); Lautaret (*Lethierry*).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Germanie, Suisse, Piémont, Autriche, Russie.

TRIBU V. — OXYTELEINI

Kraatz, *Nat.*, 798 et syn.

Antennes coudées ou subcoudées, rarement droites, insérées sous le bord latéral du front, qui est relevé en pli. Stigmates prothoraciques cachés. Pas d'ocelles (1). Corselet membraneux en dessous, près des hanches antérieures. Celles-ci allongées, subconiques, proéminentes, les postérieures transverses. Tarses de 3 ou 5 articles. 2^e segment inférieur de l'abdomen plan, 3^e distinct.

Les Oxytéliens sont répandus assez uniformément dans toutes les parties du monde.

Ils se subdivisent en trois sections naturelles :

I. Abdomen marginé.

A. Pattes intermédiaires peu distantes ou rapprochées. OXYTELI.

B. Pattes intermédiaires insérées sur les côtés de la poitrine OXYPORI.

II. Abdomen immarginé OSORII.

Section I. — OXYTELI

Le Conte, *Smith. Misc. Coll.*, 1862, III, 69.

Menton simple. Languette membraneuse. Hanches intermédiaires peu distantes ou rapprochées. Tarses de 3 ou 5 articles. Abdomen marginé.

Cette section renferme à elle seule tous les insectes de la tribu, sauf deux genres (au moins en Europe). Sa répartition géographique est également uniforme par tout le globe.

(1) M. Le Conte (*Smith. Misc. Coll.*, 1862, III, 69) donne comme un Oxytélien pourvu d'ocelles son nouveau genre *Distemmus*. Mais j'ai noté plus haut que le type de ce genre (*D. argus*) se rapportait aux *Homalium* du groupe des *Phlaestiba*. Il n'y a donc pas d'exception sous ce rapport dans la tribu qui nous occupe.

- I. Tarses de 5 articles.
- A. Antennes subfiliformes; mandibules mutiques au sommet.
- a. Hanches intermédiaires rapprochées.
- † Jambes mutiques DELEASTER.
- †† Jambes antérieures et intermédiaires épineuses. ACROGNATHUS.
- b. Hanches intermédiaires distantes COPROPHILUS.
- B. Antennes à massue abrupte de 3 articles; mandibules tridentées au sommet SYNTOMIUM.
- II. Tarses antérieurs et intermédiaires de 4 articles, postérieurs de 5 ACTOCHARIS.
- III. Tarses de 4 articles PLANEUSTONUS.
- IV. Tarses de 3 articles.
- A. Jambes mutiques, pubescentes.
- a. Ecusson apparent, triangulaire.
- † Corps large, court, squameux; antennes grêles, à 1^{er} article très-gros, anguleux PHOLIDUS.
- †† Corps linéaire, subparallèle, pubescent; antennes subfiliformes.
- × Palpes maxillaires à 3^e article renflé, dernier très-petit, subulé. THINOBUS.
- ×× Palpes maxillaires à dernier article grand, pyriforme. ANCYROPHORUS.
- b. Ecusson caché TROGOPHLEUS.
- B. Jambes épineuses, au moins les antérieures.
- a. Jambes avec une seule rangée d'épines; antennes à peine ou non coudées; corps déprimé.
- † Hanches intermédiaires distantes; corps non pubescent.
- × Jambes antérieures épineuses; corselet unisilloné. PLATYSTETHUS.
- ×× Jambes antérieures et intermédiaires épineuses; corselet trisilloné OXYTELUS.
- †† Hanches intermédiaires rapprochées; corps pubescent HAPLODERUS.
- b. Jambes antérieures avec une double rangée d'épines; antennes très-coudées; corps cylindrique. BLEDIUS.

DELEASTER

Erichs., *Kaf. Mark*, I, 610. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 60, pl. 23, fig. 111.

Corps assez large, déprimé. Tête étranglée, ovale. Yeux gros, saillants. Labre transverse, échancré. Mandibules saillantes, la droite denticulée. Mâchoires à lobe externe velu au sommet, interne cilié-épineux. Palpes maxillaires filiformes, à articles 2-4 subégaux. Menton subcarré. Languette large, très-échancrée, à lobes velus, fortement épineux à la base. Paraglosses libres, distinctes. Palpes labiaux de 3 articles subégaux. Antennes filiformes. Hanches intermédiaires contiguës. Jambes pubescentes. Tarses à 5^e article un peu plus court que les autres réunis.

Ce genre rappelle, par son faciès, les grands *Anthophagus* et *Geodromicus*. Il est propre à l'Europe et à l'extrême Orient.

4. *dichrous* Grav., *Micr.*, 188. — Er., *Gen.*, 819 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 902 et syn. — Jacq. Duv., *l. c.* — Rye, *Ent. Montl. Mag.*, 1871, VIII, 15; *Ent. Annual*, 1872, 59. — *Leachii* Curt., *Brit. Ent.*, VII, pl. 303. — *adustus** Bielz, *Küst. Käf. Eur.*, VII, 49. — *Erichsonis* Hochh., *Bull. Mosc.*, 1851, III, 57.

Faciès d'*Anthophagus*; subdéprimé, peu brillant; rouge-vermillon. Antennes obscures; abdomen noir de poix; pubescence jaune, serrée sur les élytres et l'abdomen; ponctuation rare et forte sur la tête et le corselet, fine, serrée sur les élytres et les côtés de l'abdomen; front bombé; corselet subtrapézoïdal, moitié plus étroit et plus court que les élytres, largement impressionné à la base et de chaque côté; dos de l'abdomen lisse; ♂ 7^e segment abdominal tronqué en dessous; tarsi antérieurs à 4 premiers articles dilatés, spongieux. — L., 6 1/2 mill.

Sous les pierres, le gravier, les détritiques, au bord des eaux; souvent au vol, le soir; plaines et vallées inférieures des montagnes; avril à août (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, le Caucase, l'Arménie et la Perse septentrionale.

Obs. Certains exemplaires, de l'Europe centrale et orientale surtout, ont le sommet des élytres plus ou moins enfumé (*adustus-Leachii*), ou même la majeure partie de ces organes, avec les palpes, les antennes et le corselet rembrunis (*Erichsonis*); mais ces variations, entre lesquelles on observe tous les passages, ne méritent pas d'être distinguées du type. En France, le *dichrous* pur domine; l'*adustus* semble n'apparaître que dans la région rhénane (Boppard).

ACROGNATHUS

Erichs., *Käf. Mark*, I, 607. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 59, pl. 22, fig. 109.

Elonium Leach.

Corps linéaire, subconvexe. Tête saillante. Yeux gros, saillants. Labre transverse, cilié. Mandibules fortes, très-saillantes, unidentées. Mâchoires à lobe externe long, pubescent, interné cilié. Palpes maxillaires à articles 2-3 égaux, 4^e linéaire, d'un tiers plus long que le 3^e. Menton transverse. Languette très-large, échancrée en arc, à lobes étroits, ciliés. Paraglosses peu visibles. Palpes labiaux de 3 articles subégaux, 3^e filiforme. Antennes peu renflées. Hanches

intermédiaires contiguës. Les 4 jambes antérieures épineuses. Tarses de 5 articles.

Insectes vivant en familles, remarquables par leur forme allongée, rappelant un peu celle des *Trogophlæus* et *Bledius*. La seule espèce connue est propre à l'Europe.

1. **mandibularis** Gyll., *Ins. Suec.*, IV, 468. — Kraatz, *Nat.*, 900 et *syn.* — Rye, *Ent. Annual*, 1860, pl. 1. — Jacq. Duv., *l. c.*

Faciès de *Bledius* ; très-allongé, mat ; tête noire ; corselet brun foncé ; antennes, bouche et abdomen roux ; élytres et pattes d'un roux testacé ; pubescence longue et rare, sauf aux élytres ; ponctuation assez forte, peu serrée sur la tête et le corselet, très-fine et dense aux élytres ; mandibules saillantes ; antennes courtes, robustes ; corselet long, subtrapézoïdal, inégal sur le disque, qui a un espace imponctué ; angles obtus ; élytres d'un quart plus larges et plus longues que lui, obscures vers le sommet, avec 3 espaces imponctués en forme de lignes subélevées ; ♂ abdomen à 2^e segment muni en dessous d'un petit tubercule apical. — L., 6 mill.

Sous les feuilles mortes, les détritits au bord des eaux stagnantes, sous la vase des mares desséchées : parfois le soir, en fauchant, sur les herbes des marais ; mai à juillet, septembre (R).

Lille (*Lethierry*) ; Strasbourg (*Wencker*) ; Metz (*Géhin*) ; Paris, Bondy, St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*) ; Orléans (*Fairmaire*) ; Longues, près Bayeux ! Angers (*Gallois*) ; Dijon (*Rouget*) ; Allier (*Desbrochers des Loges*) ; Lyon (*Rey*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Italie, Russie méridionale et Algérie.

PLANEUSTOMUS

Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 58, pl. 22, fig. 108.

Compsochilus Kraatz.

Corps linéaire, subconvexe. Tête grosse. Yeux gros, saillants. Labre échancré. Mandibules saillantes, mutiques. Mâchoires comme chez les *Acrognathus*. Palpes maxillaires à 2^e article plus court, 4^e subégal aux 2^e et 3^e réunis. Menton entier. Languette très-échancrée, trisinuée, à lobes étroits, acuminés. Paraglosses cachées. Palpes labiaux à 2^e article double du 3^e. Antennes assez renflées. Hanches

intermédiaires contiguës. Les 4 jambes antérieures épineuses. Tarses de 4 articles (1).

Les *Plancustomus* sont de rares insectes à faciès d'*Acrognathus*, répandus surtout dans les régions méridionales, en Europe et en Barbarie.

- A. Séries ponctuées du corselet très-nettes.
a. Tête, corselet et élytres très-brillants. *Kahri*.
b. Tête, corselet et élytres presque mats. *palpalis*.
B. Séries ponctuées du corselet nulles ou effacées *flavicollis*.

1. **Kahri*** Kraatz, *Nat.*, 897.

Très-étroit et allongé, brillant; tête, sommet des antennes, élytres vers l'écusson et le sommet, et deux derniers segments de l'abdomen brun de poix; corselet et reste de l'abdomen rougeâtres; autres parties testacées; élytres à pubescence rare; ponctuation grosse, rare, égale sur la tête, le corselet et les élytres, en double série sinuée sur le disque de celui-ci, en séries régulières, serrées sur les élytres; corselet trapézoïdal; angles obtus; élytres d'un quart plus larges et plus longues que lui. — L., 3 mill.

Sur le tronc d'un chêne abattu; régions montagneuses; juin (TR).
Environs de Tarbes (*Pandellé*).
Aussi en Dalmatie.

Obs. M. Pandellé m'a communiqué sans nom les deux seuls exemplaires qu'il ait pris de ce rare insecte.

2. **palpalis** Er., *Käf. Mark*, I, 608. — Kraatz, *Nat.*, 896 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 22, fig. 108.

Faciès d'un très-grand *Thinobius*; distinct du *Kahri* par sa taille, sa couleur plus pâle, sa forme plus étroite, déprimée, son corps presque mat; ponctuation trois fois plus fine, non égale, étant plus forte aux élytres que sur le corselet; celui-ci plus allongé; élytres non obscures au sommet; abdomen chagriné, enfumé, sauf la base; ♂ abdomen à 7^e segment acuminé en dessous, ♀ subarrondi. — L., 2 - 2 1/3 mill.

(1) Les tarses, vérifiés sur les *P. cephalotes*, *Kahri* et *palpalis*, sont, en réalité, de 4 articles. Le 1^{er}, très-peu visible chez *palpalis*, a échappé à Jacquelin du Val et à M. Thomson, qui donnent ces pièces comme triarticulées. M. Kraatz a commis une erreur plus grave encore en les considérant comme de 5 articles.

Sous les détritns, au bord des étangs, sur les herbes des prairies humides, dans les soirées chaudes; mai à juillet (R).

Calais (*Cussac*); Lille (*Lethierry*); Aix-la-Chapelle (*Bach*); Hesse, Oberlais (*Scriba*); St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*); Marly (*Boieldieu*); Eure, le Marais Vernier! Rouen (*Mocquerys*); Strasbourg (*Oll*); Dijon (*Rouget*); Lyon, Morgon (*Rey*); Sos (*Bauduer*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche et sur les bords de la mer d'Azof.

3. *flavicollis*.*

Voisin du *palpalis*, plus petit, plus grêle, plus déprimé, moins mat; d'un testacé flave; antennes, sauf les 2 premiers articles, et élytres ferrugineux-clair; abdomen brun; tête à points plus rares; yeux moitié plus petits; antennes plus courtes, à articles plus transversaux; corselet trapézoïdal, à côtés très-droits, non sinués; angles antérieurs droits; séries réduites à des points épars, très-obsolètes; élytres plus courtes, de la longueur du corselet, n'offrant que des vestiges de stries à la base et des points épars, peu profonds, au delà du milieu; strie suturale indistincte; abdomen plus élargi vers le sommet; ♂ 7^e segment acuminé en dessous, ♀ arrondi. — L., 2 mill.

Ramcroix, près Verviers (*Chapuis*).

Obs. Je n'ai vu que deux exemplaires de cette petite espèce, dont un m'a été amicalement offert par M. Chapuis. Il est probable que c'est le *C. palpalis*, cité des environs de Jehanster, dans les *Annales de la Société entomologique belge* (1871, XIV, Bull., p. 59).

COPROPHILUS

Latr., *Règn. Anim.*, IV, 439. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 59, pl. 22, fig. 110.

Zonoptilus Mots., Solsky.

Corps allongé, subdéprimé. Tête subcarrée, saillante. Yeux petits, peu saillants. Labre transverse, cilié. Mandibules fortes, saillantes, dentées. Mâchoires à lobe externe large, velu au sommet, interne cilié-épineux. Palpes maxillaires à articles 2-3 égaux, 4^e double du 3^e, oblong. Menton quadrangulaire. Languette très-large et très-

échancrée. Paraglosses visibles. Palpes labiaux à articles subégaux en longueur et largeur. Antennes assez renflées. Manches intermédiaires subcontiguës. Les 4 jambes antérieures épineuses. Tarses à 5^e article subégal aux 4 autres réunis.

Ce genre ne comprend que quelques espèces à faciès d'*Oxytelus*, habitant l'Europe et l'extrême Orient.

1. *striatulus* Fabr., *Ent. Syst.*, I, 2, 529. — Kraatz, *Nat.*, 894 et *syn.* — Jacq. Duv., *l. c.*

Faciès d'*Oxytelus rugosus*, moitié plus grand, parallèle, brillant, noir; bouche, antennes, élytres, pattes et anus roux obscur; abdomen pileux; ponctuation fine et rare sur le front, dense et forte sur le vertex et l'écusson, plus éparsée au corselet, subrugueuse à l'abdomen; front biimpressionné; corselet grand, subtransversal, subcordiforme; angles aigus; côtés crénelés; cinq impressions: une en sillon sur le disque, deux à la base, deux latérales; élytres à peine plus longues que le corselet, chacune à 6 stries ponctuées, ruguleuses au sommet; ♂ 7^e segment abdominal moins arrondi en dessous au sommet. — L., 5 3/4 - 6 3/4 mill.

Dans les bouses, sous les cadavres, les pierres, les écorces, les détritits, les feuilles sèches; dans les inondations; le soir, sur les murs; mars à mai, décembre (AR).

Presque toute la région Gallo-Rhénane: Lille, Provinces Rhénanes, Hesse, Paris, Caen! Rouen, Limoges, Beaune, Dijon, Alsace, Colmar, Strasbourg, Metz, Verdun, Nancy, Remiremont, Bâle, Pomy, Genève, Jorat, Vevey, Lausanne, Savoie! Lyon, Morgon.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Italie.

SYNTOMIUM

Curtis, *Brit. Ent.*, V, 228. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 60, pl. 23, fig. 112.

Corps très-court, épais. Tête enfoncée, triangulaire. Yeux subsaillants. Labre transverse, échancré. Mandibules courtes, inermes. Mâchoires à lobe externe très-velu au sommet, l'interne cilié-épineux. Palpes maxillaires à article 3^e un peu plus long que le 2^e,

4^e subégale au 3^e. Menton subcarré. Languette large, tronquée, subsinuée et épineuse latéralement. Paraglosses cachées. Palpes labiaux à articles 1-2 subégaux, 3^e un peu plus long. Antennes robustes, à massue. Hanches intermédiaires rapprochées. Jambes inermes. Tarses à 5^e article subégal aux 4 autres réunis.

La larve de l'*æneum*, connue surtout d'après ce qu'en dit Erichson (*Gen.*, 821), est glomériforme, ovale, convexe, lisse, robuste, d'un noir-bronzé brillant. Elle paraît avoir beaucoup d'analogie avec celles des *Silpha* et vit dans les mêmes lieux que l'insecte parfait. Elle est plus agile et ramène dans la marche son abdomen jusque sur le métathorax (Cf. Fauv., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1862, 83).

Les *Syntomium* sont de très-curieux insectes bronzés, globuleux comme quelques Homaliens, vivant dans les lieux obscurs, et d'une lenteur extrême dans leur démarche. On les trouve en Europe et dans l'Amérique Boréale.

1. *æneum* Müll., *Germ. Mag.*, IV, 216. — Kraatz, *Nat.*, 892 et syn. — Jacq. Duv., *l. c.*

Corps obèse, convexe, vert-bronzé, peu brillant; massue des antennes et pattes roux-obscur; tête, corselet et élytres à ponctuation grosse, dense, rugueuse; celui-ci transversal; côtés très-arrondis; base sinuée; angles antérieurs droits; une ligne élevée lisse sur le disque et deux fossettes à la base; élytres plus larges que longues, déprimées au-dessous des épaules et de l'écusson; abdomen lisse. — L., 2 mill.

Sous les mousses, au pied des arbres, des talus, dans les sablonnières ou les prairies; sous les détritux, les fissures des rochers et les souches de chêne et hêtre; parfois dans les galeries de mammifères insectivores; régions boisées; printemps, juillet, août (TR).

Amsterdam (*Kinker*); Belgique (*Demoulin*); Louvain (*Tennstedt*); Ixelles-lès-Bruxelles (*Mors*); Lille (*Lethierry*); Crefeld (*v. Bruck*); Abr (*Fuss*); Aix-la-Chapelle, Boppard (*Bach*); Hesse, Ortenberg (*Scriba*); Haguenau (*Wencker*); Bâle (*Imhoff*); St-Valery-sur-Somme; Marly (*Ch. Brisout de Barneville*); Versailles (*Fairmaire*); Rouen! Troarn, près Caen! forêt de Cérisy, près Bayeux! Savoie, St-Gervais (*Heer*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Laponie, Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Italie.

PHOLIDUS

Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1856, III, 7, pl. 1, fig. 2 (1).

Euphanias Fairm., Jacq. Duv., Kraatz.

Corps large, déprimé. Tête saillante, subquadrangulaire. Yeux gros, saillants. Labre transversal, entier. Mandibules courtes, dentées. Mâchoires à lobe interne épineux, externe large, pubescent au sommet. Palpes maxillaires courts, à articles 2-3 subégaux, 4^e moitié plus long et plus grand, acuminé. Menton trapézoïdal. Languette tronquée, à peine échancrée au milieu. Paraglosses à peine visibles. Palpes labiaux à articles subégaux, 3^e plus grêle. Antennes longues, très-grêles, 1^{er} article très-gros, anguleux, 3 derniers en massue. Abdomen très-rebordé. Hanches intermédiaires subcontiguës. Jambes sétuleuses. Tarses de 3 articles, 3^e plus long que les autres réunis.

Genre anormal par sa sculpture inégale, squameuse, la forme de ses antennes, qui rappellent celles des *Phlaeobium*, et celle si curieuse de son corselet et de ses élytres. Les auteurs ont varié sur la place à lui assigner dans la série, mais l'ensemble de ses caractères nous paraît le placer dans le voisinage des *Syntomium* et des *Trogophlæus*. L'insecte n'a encore été trouvé que sur les bords de la Méditerranée, en France et en Orient.

1. *insignis** Muls. et Rey, *l. c.*, 9, pl. 1, fig. 2. — *insignicornis** Fairm., *Fn. Fr.*, I, 657. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 28, fig. 140. — Harold, *Cat. Col.*, 655 et *syn.*

Oblong, déprimé, noir, très-mat, tout couvert de petites écailles cendrées, granuleuses sur l'abdomen; milieu du front, disque et base du corselet relevés en forme de bosses spongieuses; corselet très-brièvement et fortement cordiforme, très-dilaté au milieu du sommet, coupé droit à la base; angles postérieurs obtus; un fin sillon longitudinal; côtés très-largement déprimés; élytres plus larges que longues, anguleusement tronquées au sommet, chacune avec 8 stries fines, inégales, n'atteignant pas le sommet; intervalles convexes, celui du milieu joint à la bordure élytrale. — L., 2 mill.

(1) Nous maintenons le nom de *Pholidus* comme le plus ancien, bien qu'il ait été donné antérieurement à un genre d'oiseaux par I. Geoffroy Saint-Hilaire (*V. supr.*, t. 1, p. 256, 3^e).

Sous les débris végétaux, les algues en décomposition, au bord des eaux saumâtres et salées; avril (TR).

Provence, Hyères (Rey); Marignane (Peyron); Aude, étang de Leucate (Gavoy).

Obs. M. Peyron m'informe que l'espèce se prend aussi à Mersina (Syrie).

ACTOCHARIS

Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 2^e sér., V, 49 (novembre 1869). — Sharp, *Ent. Month. Mag.*, 1870, VI, 279, fig. — Rye, *Ent. Annual*, 1871, 27.

(Pl. II, fig. 2.) Corps aptère, filiforme, déprimé. Tête très-grande, ovale. Yeux très-petits, non saillants. Labre entier, transverse. Mandibules petites, mutiques. Mâchoires (fig. 2 a) à lobes allongés, l'interne 7-épineux, l'externe pubescent au sommet. Palpes maxillaires (fig. 2 b) de 4 articles, 2^e rhopaliforme, 3^e très-grand, ovi-forme, 4^e subulé. Menton (fig. 2 c) transverse. Languette (fig. 2 d) triangulaire, bifide. Paraglosses cachées. Palpes labiaux (fig. 2 e) de 2 articles, le 2^e le plus court. Antennes grêles, moniliformes. Hanches intermédiaires contiguës à la base. Pattes (fig. 2 f) courtes. Cuisses renflées. Jambes (fig. 2 g) sétuleuses. Tarses antérieurs de 4 articles, les 3 premiers égaux; postérieurs (fig. 2 h) 5-articulés, 1^{er} à peine plus long que les suivants.

La larve a tout le faciès filiforme de l'insecte parfait et vit dans les mêmes conditions que lui. Malheureusement je ne puis la décrire, ayant perdu par accident les deux seuls exemplaires que j'en avais pris.

C'est à tort que ce genre a été classé par M. Sharp (*l. c.*) auprès des *Phytosus*, dans les Aléochariens; il a tous les caractères des Oxytéliens et les mœurs des *Thinobius*, qu'il représente sur nos rivages maritimes. La seule espèce qu'il renferme est très-agile, vivant alternativement couverte et découverte par la marée. Elle ne porte pas son abdomen relevé dans la fuite, ce qui est encore un vrai caractère d'Oxytélien.

1. *marina** Fauv., *l. c.* — *Readingii** Sharp., *l. c.* — Rye, *l. c.*

(Pl. II, fig. 2.) Faciès de *Phytosus*; forme et taille d'*Homalota subtilissima*; testacé mat; tête obscure; abdomen, sauf le sommet, noir de poix; pubescence extrêmement fine et dense; ponctuation

invisible ; tête et corselet d'égale largeur, ovales, celle-ci tronquée à la base, celui-ci au sommet avec les angles arrondis et le disque largement déprimé ; élytres planes, d'un quart plus courtes que le corselet ; quelques poils flaves au bord des segments de l'abdomen ; ♂ 6^e segment (fig. 2 i) très-allongé, déprimé au centre, relevé aux bords, largement échancré en arc de cercle, ♀ moins long, simplement dilaté au sommet ; 7^e échancré en arc au sommet. — L., 1 1/2 mill.

Sous les pierres, dans le gravier, recouverts à chaque marée, avec *Æpys Robini* et *Micralymma marinum* ; falaises granitiques du littoral ; juin (AR).

Manche, St-Vaast-la-Hougue, près du port!

Aussi en Grande-Bretagne (Plymouth) et Sicile (Messine).

Obs. Le seul exemplaire de Messine, trouvé par M. le baron de Rottenberg, qui me l'a communiqué sans nom, est un ♂ presque moitié plus grand que les types de France et d'Angleterre.

THINOBIUS

Kiesenw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1844, 355.

Corps allongé, déprimé. Tête non saillante. Yeux petits, non saillants. Labre transverse, arrondi. Mandibules dentées. Mâchoires à lobe interne uniépineux, externe pileux au sommet. Palpes maxillaires à 3^e article renflé, 4^e petit, subulé. Menton transverse. Languette à peine sinuée. Paraglosses libres. Palpes labiaux de 3 articles subégaux. Antennes filiformes. Elytres laissant voir les ailes par une échancrure en triangle au sommet de la suture. Hanches et pattes comme chez les *Trogophlæus*.

Les *Thinobius* sont de petits Oxytéliens, en général très-agiles, et s'envolant à la moindre approche ; leur faciès est celui des plus petits *Trogophlæus* et de quelques *Homalota* filiformes ; mais ils se distinguent facilement des premiers par leur corselet sans impressions, et des seconds par l'échancrure de leurs élytres. On les trouve en Europe et au Chili. M. Fairmaire, lors de la publication de sa *Faune*, en 1856, n'en connaissait qu'une espèce française ; nous en décrivons neuf ci-après, dont deux douteuses :

A. Corps plus ou moins brillant, parallèle ; tête au moins aussi large que le corselet.

a. Tête oblongue ; antennes brunes ; abdomen à ponctuation nette, serrée. *major*.

b. Tête subquadrangulaire, carrée en arrière.

† Antennes testacées ou rougeâtres, plus claires à la base.

× Articles 3 à 6 des antennes presque aussi longs que larges ; tête et corselet peu brillants.

* Taille grande *linearis.*

** Taille très-petite *micros.*

×× Articles des antennes extrêmement transversaux ; tête et corselet brillants, rougeâtres ; taille très-petite *nitens.*

†† Antennes brunes, à deux premiers articles testacés, les suivants très-transversaux ; taille moyenne *delicatulus.*

B. Corps mat, oblong-allongé ; tête ovale, bien plus étroite que le corselet.

a. Articles 3 à 6 des antennes plus longs que larges *longipennis.*

b. Articles 3 à 6 des antennes très-petits, transversaux.

† Corps en entier d'un noir profond ; élytres courtes *brevipennis.*

†† Deux premiers articles des antennes, élytres et pattes d'un brun-pâle obscur ; élytres très-longues *atomus.*

Groupe 1.

1. **major** Kraatz, *Nat.*, 883. — Rye, *Ent. Annual*, 1872, 58.

Forme et taille de *Trogophlæus corticinus* ; large, assez brillant, noir ; bouche, antennes et élytres brunâtres ; pattes testacées ; cuisses rembrunies ; pubescence fine aux élytres, longue à l'abdomen ; ponctuation extrêmement fine et serrée sur la tête, le corselet et les élytres, assez forte et serrée à l'abdomen ; tête subcarrée-oblongue ; antennes longues, robustes, grossissant peu à peu vers l'extrémité, à articles légèrement transversaux, dernier grand, oblong ; corselet transversal, semi-circulaire ; angles antérieurs droits, postérieurs très-arrondis ; élytres d'un quart plus larges et deux fois plus longues que lui ; échancrure suturale large ; ♂ 6^e segment abdominal en dessous échancré en triangle obtus ; côtés aigus. — L., 1 3/4 mill.

Chamonix (*Ch. Brisout de Barneville*).

Un seul exemplaire ♂.

Aussi en Grande-Bretagne et Allemagne méridionale.

2. **linearis*** Kraatz, *Nat.*, 883 ; *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, 113. — Rye, *Ent. Annual*, 1867, 67. — *brevicollis* Muls. Rey, *Opusc. Ent.*, 1869, XIV, 114 (*forte*).

Faciès et taille de *Trogophlæus tenellus* ; voisin du *major* ; subdéprimé, plus petit, étroit ; bouche, antennes, élytres et pattes d'un testacé sale ; cuisses obscures ; antennes plus courtes, plus

minces, à articles plus courts; tête bien plus courte, transverse, carrée en arrière; corselet bien moins arrondi en arrière, brun de poix; élytres peu échancrées, d'un tiers au moins plus longues que le corselet, à ponctuation extrêmement fine et serrée, obsolète; abdomen plus long, moins densément, plus finement ponctué; ♂ 6^e segment abdominal en dessus allongé, échancré en triangle très-obtus; côtés arrondis. — L., 1 2/3 mill.

Dans les détritux des inondations; vallées des régions montagneuses; juin (TR).

Lyon, Morgon (Rey); Hautes-Pyrénées, Vieille-Aure (Pandellé). Aussi en Germanie, Italie et Algérie.

Obs. D'après la description, le *brevicollis* de MM. Mulsant et Rey, pris aux environs de Lyon, dans les débris du Rhône, ne paraît pas différer du vrai *linearis*.

3. *delicatulus** Kraatz, *Nat.*, 884; *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, 443 (4).

Forme et taille d'*Homalota delicatula*; voisin de *linearis*, moitié plus petit, filiforme, déprimé, à peine brillant; pubescence serrée, subsoyeuse; ponctuation obsolète, extrêmement fine et serrée sur l'abdomen; tête, corselet et élytres d'un testacé-brunâtre obscur; antennes et abdomen brun de poix; deux premiers articles de celles-ci et pattes testacées; tête large, très-carrée; antennes plus courtes, plus en massue, plus robustes, à articles 3 à 8 très-transversaux; corselet plus étroit; angles antérieurs obtus; élytres

(1) Une forme nouvellement décrite, qui se placerait près de cette espèce, est le : 3^e. *minor* Muls. Rey, *Opusc. Ent.*, 4869, XIV, 116.

Allongé, linéaire, déprimé, à pubescence cendrée très-légère, pruinense; à peine ponctué, d'un châtain obscur et mat, avec l'abdomen plus foncé; base des antennes et pattes testacées; tête grande, de la largeur du corselet, obsolètement bimpressionnée en avant; antennes grêles, subfiliformes, à peine pileuses; articles 3-4 courts, 5^e plus long, 6^e plus petit et plus grêle que les 5^e et 7^e; les 7^e à 10^e assez courts, subtransverses; dernier plus grand, obtus; corselet fortement transverse, sensiblement rétréci en arrière; angles antérieurs à peine obtus, postérieurs arrondis; élytres plus de deux fois aussi longues que celui-ci, d'un châtain plus clair; abdomen assez court, 5^e segment plus foncé, un peu brillant vers son sommet. — L., 1 4/10 mill.

Environs de Lyon, dans le sable humide.

Obs. Cette espèce serait un peu plus petite et plus déprimée que le *delicatulus*, avec les antennes moins épaisses vers l'extrémité et à articles moins moniliformes, et le corselet un peu plus court; elle différerait du *brunneipennis* par sa couleur moins foncée, par sa tête et son corselet plus déprimés, avec celle-là plus grande et plus large. N'ayant pu en obtenir encore le type, il m'est impossible de la comprendre au tableau synoptique, et je ne l'inscris ici que sous toutes réserves.

d'un tiers plus longues, très-échancrées; ♂ 6^e segment échancré comme chez *major*. — L., 1 1/2 mill.

Dans les détritns des inondations; vallées des zones montagneuses (TR).

Alsace, bords de la Bruche (*Wencker*); Lyon, Morgon (*Rey*).

Aussi en Piémont.

4. *micros**.

Faciès d'*Homalota inquinata*; noir; élytres d'un jaune sale, enfumé; bouche, 5 premiers articles des antennes et pattes testacés; ponctuation et pubescence invisibles; très-distinct du *delicatulus* par sa taille trois fois plus petite, son corps plus court, sa tête plus petite, plus courte, à peine de la largeur du corselet, moins carrée en arrière, ses antennes plus courtes, non pileuses, non sensiblement renflées au sommet, à articles 3 à 8 égaux en largeur, à peine transversaux, les trois derniers un peu plus grands, le dernier en ovale court; corselet plus court, plus transverse, plus rétréci en arrière, plus sinue au milieu du sommet; élytres plus courtes, à échancrure plus obscure; abdomen court. — L., 4/5 mill.

Mœurs inconnues (TR).

France (*Baudi*); Var, Fréjus (*Raymond*).

Obs. Semble bien distinct du *pusillimus* par sa tête non ovale, et du *minor* par sa très-petite taille.

5. *nitens**.

(Pl. II, fig. 3.) Faciès d'*Homalota indocilis*; trois fois plus petit; plus étroit; très-distinct par sa taille, sa couleur testacé-rougeâtre, brillante, son abdomen noir et sa tête enfumée en avant; ponctuation fine, peu serrée, presque en série sur le disque du corselet, assez forte aux élytres; pubescence de l'abdomen longue; antennes très-robustes, courtes, à articles 2 à 10 très-transversaux, 11^e ovoïde; tête quadrangulaire, allongée; corselet subtrapézoïdal; angles arrondis; disque subdéprimé; élytres étroites, d'un tiers plus longues que celui-ci, à échancrure assez large; ♂ 6^e segment moins échancré que chez *major*. — L., 4/5 mill.

Mœurs inconnues (TR).

Var, St-Raphaël (*Raymond*).

Groupe 2.

6. *longipennis** Heer, *Fn. Helv.*, I, 595. — Kraatz, *Nat.*, 885 et syn. — Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1857, 114. — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 22, fig. 107. — *Wenckeri** Fauv., *Mat. Cat. Gren.*, 1863, 41 (1).

Faciès et taille d'*Homalota sordidula*; oblong-allongé, entièrement soyeux, mat; ponctuation invisible; noir de poix, corselet et élytres plus clairs; 1^{er} article des antennes et pattes d'un testacé obscur; 2^e article et cuisses rembrunis; antennes fines, courtes, à articles au moins aussi longs que larges; dernier ovale, allongé; tête petite, subarrondie, un sillon entre les antennes; corselet subconvexe, presque aussi large que les élytres, subsemicirculaire; angles antérieurs avancés, postérieurs arrondis; côtés rétrécis vers la base, qui est subimpressionnée; élytres moitié plus longues que celui-ci, déprimées; suture largement échancrée; bord des segments abdominaux cilié. — L., 1 1/5-1 1/2 mill.

Sur le gravier, sous les pierres, jusque dans l'eau, au bord des rivières; dans les détritns des inondations; vallées montagneuses; mai, juillet à septembre (Ac).

Ahr (*Fuss*); bords de la Brusche et du Rhin, à Strasbourg (*Wencker*); Genève (*Heer*); La Leysse à Chambéry! Lyon, Morgon (*Rey*); St-Raphaël (*Raymond*); Hyères; Var! Pyrénées-Orientales, Bourg-Madame (*Ch. Brisout de Barneville*); Toulouse (*Marquet*); Landes, bords de la Leyre (*Perris*); l'Adour, à Tarbes (*Pandellé*).

Aussi en Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Piémont, Autriche, Italie, Algérie.

Obs. Le *Wenckeri* est représenté par les grands exemplaires à corselet plus trapézoïdal, plus rétréci sur les côtés, les antennes à articles un peu

(1) Près de cette espèce se placerait, suivant M. Kraatz, une forme assez douteuse, que je n'ai pu voir en nature, et que M. Heer a décrite sous le nom de :

G. pusillimus Heer, *Fn. Helv.*, I, 347. — Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1861, 411.

Déprimé; noir de poix, à pubescence grise, serrée; abdomen noir, antennes et pattes couleur de poix; ponctuation très-obsolète; tête ovale; antennes un peu plus longues que le corselet, à peine renflées au sommet; corselet subquadrangulaire, assez plan; côtés subarrondis; angles antérieurs aigus, postérieurs obtus; élytres déprimées, beaucoup plus longues que le corselet, à peine plus larges que lui à la base, un peu dilatées vers le sommet, à ponctuation très-fine, mates; abdomen assez brillant; partie découverte presque plus courte, un peu plus large que les élytres. — L., 2/3 mill.

Bâle (*Heer*). Très-rare. — *Ex Heer*.

Différerait de *longipennis*, d'après M. Kraatz (*l. c.*), par sa taille plus petite et ses antennes plus courtes: caractères qui semblent bien insuffisants.

plus longs ; mais, en définitive, la comparaison de nombreux exemplaires ne permet pas de séparer cette forme du vrai *longipennis* ; j'en dis autant de petits individus à corselet plus étroit et élytres plus courtes, que j'ai reçus de Strasbourg, et que M. Baudi signale en Piémont ; il est impossible de les distinguer spécifiquement du type d'Heer.

7. *atomus** (1).

(Pl. II, fig. 4.) Faciès et taille du *micros* ; moins parallèle, plus élargi en arrière ; distinct par la forme de ses antennes et de la tête ; plus voisin de *longipennis* ; moins soyeux ; trois fois plus petit ; forme très-grêle, rétrécie en avant ; articles 3-6 des antennes très-petits, transversaux, les suivants bien plus larges, plus courts ; tête et corselet bien plus petits et plus étroits, celui-ci plus court, plus rétréci à la base, à angles antérieurs non avancés, postérieurs arrondis ; élytres plus étroites ; abdomen non soyeux, un peu brillant, à ponctuation plus visible ; pattes plus foncées, obscures. — L., 3/4 mill.

Mœurs inconnues (TR).

Var, St-Raphaël (*Raymond*).

ANCYROPHORUS

Kraatz, *Nat. Ins. Deutschl.*, II, 886 (2).

Ochtheophilus Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1856, III, 1, pl. 4, fig. 3 (3).

Corps allongé, subparallèle, déprimé. Tête en ovale court, saillante. Yeux gros, assez saillants. Labre transverse, échancré, analogue à celui des *Platystethus*. Mandibules avec deux dents au

(1) On pourrait rencontrer dans nos limites le :

*P. brevipennis** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 221 ; *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1854, 432. — Kraatz, *Nat.*, 885 et syn. — Rye, *Ent. Annual*, 1863, 83.

forme et taille d'*Homalota inquinata* ; très-distinct de *longipennis* par sa forme plus large, courte, sa couleur noire très-mate sur la tête et le corselet, plus grisâtre sur les élytres et l'abdomen ; antennes plus courtes, à articles transversaux ; tête bien plus grande ; corselet plus court ; sur le disque, une ligne subélevée ; côtés très-arrondis ; élytres d'un tiers plus courtes, subcarrées, très-peu échancrées, subconvexes ; tarsi brunâtres. — L., 1-1 1/4 mill.

Sous les détritons, les feuilles humides ; au printemps.

Grande-Bretagne et Germante.

(2) Ce nom est postérieur à celui d'*Ochtheophilus*, mais il doit être conservé, Stephens s'étant servi antérieurement du terme *Ochtheophilum* pour désigner un autre genre de Coléoptères.

(3) L'explication des figures de ce genre, donnée par M. Rey (*l. c.*), est erronée ;

sommet et une au milieu. Palpes maxillaires à articles 2-3 subégaux, 4^e plus long que le 3^e, pyriforme. Menton transversal. Languette large, faiblement échancrée. Paraglosses libres au sommet, dépassant à peine la languette. Palpes labiaux comme chez les *Trogophlæus*. Antennes peu renflées. Ecusson grand, visible en entier. Manches intermédiaires rapprochées. Jambes pubescentes. Tarses très-courts, le dernier plus de moitié plus long que les deux autres réunis.

La larve de l'*A. flexuosus* est agile, subcylindrique, allongée, parallèle, cornée, couverte de poils rares, longs, d'un jaune sale; corps d'un brunâtre sale; bouche, antennes, segment prothoracique, sauf le disque, base des segments et pattes testacés; dessous livide, sauf le sommet; tête ovale, subdéprimée, plus étroite que le prothorax; une impression transverse en avant des antennes, une autre sur le front en fer à cheval; antennes sétigères, articulées sur le bord latéral du front, de 3 articles, 1^{er} très-court, 2^e trois fois plus long, en lame de couteau, 3^e subégal au 1^{er}, très-étroit, fusiforme; trois ocelles en triangle sur le milieu des côtés, le postérieur le plus gros; plaque céphalique arrondie en avant; mandibules allongées, acérées, bifides à partir des deux tiers supérieurs; mâchoires robustes, libres, à pièce cardinale oblique; pièce basilaire prolongée en un lobe arqué, falciforme, pourvu de 3 denticules, dépassant les mandibules; palpes maxillaires articulés extérieurement sur la mâchoire, de 3 articles allongés, subégaux, 3^e aciculaire; lèvre inférieure à menton trapézoïdal, convexe; languette saillante, subaciculaire; palpes labiaux de la longueur des mâchoires, biarticulés, 2^e plus long que le 1^{er}; segment prothoracique subquadrangulaire, transverse, déprimé, biimpressionné en travers; segments méso et métathoraciques plus étroits, presque moitié plus courts, convexes, impressionnés en travers à la base et sur les côtés; segments abdominaux très-courts, convexes, anguleux sur les côtés, les apicaux à peine chagrinés, surtout en dessus; pseudopode anal court, parallèle, tubulaire; styles assez courts; 1^{er} article moitié plus long et plus gros que le 2^e, qui est aciculaire; pattes robustes; hanches distantes, transverses; cuisses allongées, rhopaliformes; jambes grêles, de même longueur; ongle tarsal long, aciculaire, presque droit; stigmates normaux. — L., 4 mill.

Assez abondamment, en mars, sous les pierres, les détritux, au bord d'une chute d'eau, avec l'insecte parfait déjà développé; on trouvait aussi des larves à moitié venues au milieu des larves adultes.

ainsi, la figure 3 b représente les palpes maxillaires des *Trogophlæus* et non des *Ochtheophilus*, tandis qu'inversement la figure 3 c est celle de ces mêmes palpes dans les *Ochtheophilus*, et non dans les *Trogophlæus*, comme l'indique l'auteur.

Les *Ancyrophorus* se distinguent aisément des *Trogophlæus*, dont ils ont le faciès, par la forme de leurs palpes maxillaires et leur écusson visible. Leur corselet porte, sur son disque, la figure d'une ancre bien dessinée; cette figure suffit à faire reconnaître nos espèces européennes; mais elle n'est pas propre au genre; car je l'ai signalée chez de vrais *Trogophlæus* du Chili (Cf. Fauv., *Notic. ent.*, V, 27). Les *Ancyrophorus* habitent l'Europe, le Cap-Vert, la Sibérie et l'Amérique boréale.

- A. Corselet à côtés plus ou moins arrondis, non sinués-anguleux.
- a. Ponctuation extrêmement serrée, obsolète, même sur les élytres, qui sont largement échancrées au sommet de la suture. *emarginatus*.
 - b. Ponctuation nette, plus ou moins forte; élytres non échancrées.
 - † Elytres à pubescence dorée; corps noir *aureus*.
 - †† Elytres à pubescence grisâtre ou d'un jaune grisâtre; corps noir ou brun.
 - × Corps noir, plus ou moins large.
 - * Corselet presque aussi long que large; articles 4-6 des antennes assez allongés; élytres deux fois et demie plus longues que le corselet. *longipennis*.
 - ** Corselet transversal; articles 4-6 des antennes submoniliformes; élytres moitié plus longues que le corselet *homalinus*.
 - ×× Corps brun, étroit, très-parallèle; corselet rougeâtre; élytres d'un testacé pâle *angustatus*.
- B. Corselet à côtés fortement sinués-anguleux. *flexuosus*.

Groupe 1 (1).

1. *longipennis** Fairm., *Fn. Fr.*, I, 614. — Kraatz, *Nat.*, 888. — *propositus** Pand. *in litt.* (2).

Forme d'un très-grand *Trogophlæus*; subparallèle, noir, peu brillant, à pubescence grise, très-fine et très-rare sur les élytres,

(1) Un groupe particulier pourrait être établi pour l'espèce suivante, dont les élytres, échancrées au sommet, la ponctuation et la pubescence forment une sorte de passage entre les *Thinobius* et les *Ancyrophorus*; cette espèce, prise en Espagne par M. de La Brûlerie, se retrouvera peut-être dans nos Pyrénées françaises. *P. emarginatus**.

Faciès du *Trogophlæus arcuatus*; trois fois plus grand; très-distinct de *longipennis* par sa taille plus grande, sa forme élargie, courte, moins déprimée, sa couleur d'un noir profond, ses antennes à articles, même les basilaires, moitié plus longs que larges, sa pubescence grise extrêmement fine et pruinuse comme chez les *Thinobius*, sa ponctuation extrêmement serrée, obsolète sur le corselet et l'abdomen, à peine plus visible sur la tête et les élytres; celle-ci à peine impressionnée; corselet court, transverse, à impression effacée; angles postérieurs obtus; élytres une fois trois quarts plus longues que le corselet, subcarrés; une large échancrure au sommet de la suture, laissant voir les ailes; abdomen brillant, un peu renflé au milieu; pattes plus foncées. — L, 4 1/4 mill.

Espagne, Arnedillo.

(2) En tête du groupe se placerait l'espèce suivante, que M. Fairmaire (*Fn. Fr.*,

pileuse sur l'abdomen ; ponctuation nette, serrée sur le vertex et l'abdomen, obsolète, dense sur le corselet, assez forte, très-dense, aciculée sur les élytres ; antennes d'un tiers plus longues que la tête et le corselet, peu à peu en massue, noirâtres ou brunâtres ; articles 1 et 2 rougeâtres à la base et au sommet ; palpes brunâtres ; pattes d'un testacé obscur ; tête plus brillante ; deux fossettes légères entre les yeux ; deux sillons parallèles en avant ; corselet subtrapézoïdal, convexe, presque aussi long que large ; côtés très-arrondis en avant, notablement rétrécis en arrière ; angles antérieurs arrondis, postérieurs presque droits ; sur le disque, une impression obsolète en forme d'ancre ; élytres planes, d'un tiers plus larges et deux fois et demie plus longues que le corselet ; abdomen subparallèle ; ♂ 8^e segment ventral échancré en arc, ♀ légèrement anguleux. — L., 3 - 3 1/3 mill.

Les élytres varient, pour la couleur, du brun noir au testacé-rougeâtre sale.

Sous les pierres à demi immergées, dans les mousses humides, les détritiques des inondations, au bord des torrents et des petites rivières ; régions montagneuses jusqu'aux neiges ; parfois au vol ; février, avril à juin, août (AR).

Belgique, Poleur (*Parys*) ; Verviers (*Chapuis*) ; Ahr (*Fuss*) ; Yonne, St-Florentin (*de La Brûlerie*) ; Vaudois, Anzeindaz (*Bugnon*) ; mont Genis, glacier de Ronches ! Le Guiers-Mort, à la Grande-Chartreuse ! Lyon, Morgon (*Rey*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Suisse, Autriche, Sicile, Corse.

2. aureus*. — *longipennis** Crotch et Sharp, *Catal.*

(Pl. II, fig. 5.) Voisin de *longipennis* ; corps assez brillant, taille

1, 615) Indique comme prise à Hyères et à Nîmes par M. Cl. Rey, mais que ce dernier me signale comme douteuse dans sa collection :

1^{er}. *angustatus* Er., *Gen.*, 803. — Kraatz, *Nat.*, 890 *et syn.*

Très-étroit et parallèle, déprimé ; brun ; corselet rougeâtre ; bouche, antennes, élytres, pattes et anus d'un testacé sale ; pubescence flave, fine et soyeuse sur les élytres, longue et serrée sur l'abdomen ; ponctuation fine, peu serrée sur la tête, dense, subchagrinée sur le corselet, un peu forte, serrée sur les élytres, obsolète sur l'abdomen ; antennes robustes ; articles 7-11 très-allongés, en massue ; tête avec une impression médiane en demi-cercle ; corselet subtransversal, à impression anchoriforme très-nette, subcarénée à la base ; côtés à peine redressés vers la base, dont les angles sont obtus ; élytres une fois deux tiers plus longues que celui-ci, d'un quart plus larges, carrément tronquées au sommet ; abdomen parallèle. — L., 2 3/4 mill.

Sous les détritiques, au bord de la mer ; avril (TA).

? Nîmes, Hyères (*Rey*) ; ? Fréjus (*Robert*).

Aussi en Germanie méridionale, Italie et Algérie.

plus grande; forme bien plus large; ponctuation presque moitié plus forte, subégale et moitié plus éparsée sur la tête et le corselet, moins serrée, subruguleuse sur les élytres, rare sur l'abdomen; pubescence d'un jaune-doré brillant, bien plus éparsée, plus longue; antennes plus courtes, plus robustes, plus renflées au sommet; tête et corselet plus courts, plus larges; celui-ci transversal, à angles postérieurs très-droits, redressés; élytres parfois d'un brun de poix, à peine moitié plus longues que lui; abdomen plus élargi; ♂ 8^e segment entier, ♀ anguleux. — L., 3 1/2 - 4 mill.

Sous les détritüs des inondations, au bord des torrents et ruisseaux, dans les montagnes; parfois au vol; avril, mai, juillet (TR).

Lausanne (*Bugnion*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Grande-Bretagne et Corse.

Obs. C'est *Pomalinus* du *Catalogue* Stierlin (p. 103).

3. **homalinus*** Er., *Gen.*, 802. — Kraatz, *Nat.*, 889 et syn. — *venustus* Rosh., *Thier. Andal.*, 84 (*forté*).

Facès voisin d'*Homalium deplanatum*; bien distinct d'*aureus*; taille moitié plus petite, forme plus courte; pubescence plus longue, moins pileuse, plus serrée, grisâtre; antennes bien plus grêles, à articles 4-6 submoniliformes, les suivants transversaux, en massue; base plus claire; corselet plus court, à côtés moins redressés vers la base et angles postérieurs obtus; impression anchoriforme moins nette; élytres un peu plus longues; abdomen plus densément et confusément ponctué; pattes d'un testacé-rougeâtre sale; différences sexuelles comme chez *longipennis*. — L., 2 1/2 - 2 4/5 mill.

Comme *longipennis*; février, avril (R).

Verviers (*Chapuis*); Vosges (*Puton*); Colmar (*Kampmann*); Seine-et-Marne, fontaine St-Ayle, près Rebais (*Bouteillier*); Genève, Lyon, Hyères (*Rey*); Béziers! Pyrénées-Orientales (v. *Kiesenwetter*); Toulouse (*Marquet*); Tarbes, bords de l'Adour (*Pandellé*); Orthez (*Aubé*).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Italie, Corse, Espagne, Algérie.

Obs. Les élytres sont souvent rougeâtres, avec la base et le sommet enfumés; parfois aussi le disque offre une tache testacée subtriangulaire, arrivant jusqu'à la suture; c'est à cette dernière variété, dont nous possédons des exemplaires corses et algériens, que nous semble se rapporter, d'après la description, le *venustus* de M. Rosenhauer.

Groupe 2.

4. **flexuosus*** Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1856, III, 4, pl. 1, fig. 3. — Fairm., *Fh. Fr.*, I, 614.

(Pl. II, fig. 6.) Extrêmement distinct de toutes les espèces du genre ; corps brillant, d'un roux de poix, avec la tête et l'abdomen bruns, la base des antennes, les pattes et parfois le corselet d'un testacé rougeâtre ; ponctuation rare sur la tête, très-grosse, écartée sur le corselet et les élytres, fine sur l'abdomen ; pubescence dorée, éparse, pileuse aux élytres ; antennes graduellement épaissies ; tête fortement biimpressionnée ; corselet subcordiforme, côtés bianguleux ; angles aigus ; impression anchoriforme profonde, inégale, à gros points subrugueux ; élytres d'un quart plus longues et plus larges que le corselet. — L., 3 1/3 - 3 1/2 mill.

Sous les pierres, les détritux, les feuilles mortes, au bord des ruisseaux ; plaines et montagnes ; février, mars, automne (TR).

Verviers (*Chapuis*) ; bords de l'Odon, à Verson, près Caen ! Beaujolais, bords de l'Ardière (*Rey*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

TROGOPHLOEUS

Mannerh., *Brachel.*, 49. — Jacq. Duv., *Staph.*, 56, pl. 24, fig. 404, 405.

Tenosoma Mann. — **Carpatimus** Steph. — **Tecropalpus** Solier. — **Thinodromus** Kraatz.

Corps oblong ou sublinéaire, plus ou moins déprimé, rarement subcylindrique. Tête saillante. Yeux semiglobuleux, peu saillants. Labre transverse, sinué et cilié. Mandibules courtes, bifides au sommet, dentées intérieurement. Mâchoires à lobes pileux, l'interne cilié inférieurement. Palpes maxillaires courts, 1^{er} article très-petit, 2^e triangulaire, 3^e ovale, grand, 4^e très-petit, subulé. Menton transverse, échancré. Languette large, subtronquée ou sinuée. Paraglosses unies à celle-ci. Palpes labiaux de 3 articles, courts, 2^e un peu plus long que le 1^{er}, 3^e grêle, plus court que le 2^e. Antennes en massue fusiforme. Ecusson caché ou à pointe seule saillante. Hanches intermédiaires rapprochées. Jambes pubescentes. Tarses courts, de 3 articles, 3^e plus long que les autres réunis.

Les *Trogophlæus*, remarquables par les impressions en fer à cheval ou bigéminées que présente le corselet dans la plupart des espèces, vivent de préférence sur les rives humides des rivières et des marais. Ils sont répandus assez également par tout le globe, sauf en Océanie, surtout dans les régions tempérées ou montagneuses.

- A. Angles antérieurs du corselet épineux. *spiniollis*.
- B. Angles antérieurs du corselet non épineux.
- a. Corselet ayant à la base une impression profonde en fer à cheval.
- † Antennes entièrement noires.
- × Corselet dilaté antérieurement en orellette; ponctuation très-fine. *dilatatus*.
- ×× Corselet simplement subcordiforme.
- ° Ponctuation des élytres très-fine, serrée. *distinctus*.
- ** Ponctuation des élytres forte, assez éparse. *arcuatus*.
- †† Antennes à 1^{er} article d'un testacé rougeâtre. *plagiatus*.
- b. Corselet dépourvu d'impression en fer à cheval.
- † Antennes unicolores, noires ou d'un brun noir.
- × Corselet pourvu, sur le disque, de 4 fossettes distinctes.
- ° Corselet et élytres à ponctuation forte, écartée, égale. *nitidus*.
- ** Corselet à ponctuation bien plus fine que celle des élytres.
- ° Corselet allongé, très-anguleux au 1^{er} tiers antérieur. *anthracinus*.
- .. Corselet plus ou moins court, à côtés non anguleux.
- Corselet très-dilaté, brièvement subcordiforme: taille grande. *memnonius*
- ≡ Corselet peu dilaté sur les côtés; taille moyenne ou petite.
- ° Corselet subcordiforme, aussi long que large. *despectus*.
- oo Corselet subsemicirculaire, transversal, court.
- β Elytres à ponctuation quatre fois plus forte que celle du corselet *foveolatus*.
- βθ Elytres à ponctuation à peine moitié plus forte que celle du corselet. *carticinus*.
- ×× Corselet dépourvu de 4 fossettes distinctes.
- ° Corselet à côtés arrondis, n'offrant qu'une légère impression transverse à la base *halophilus*.
- ** Corselet à côtés subanguleux, n'offrant qu'une légère impression transverse au milieu. *politus*.
- *** Corselet sans impressions ou fossettes distinctes; corps subcylindrique. *exiguus*.
- † Antennes noires, à 1^{er} article seul d'un brun clair ou rougeâtre.
- × Corselet et élytres à ponctuation forte, écartée, égale. *punctatellus*.
- ×× Corselet à ponctuation nulle ou bien plus fine que celle des élytres.
- ° Quatre fossettes très-nettes sur le disque du corselet. *impessus*.
- ** Corselet convexe, dépourvu de fossettes. *punctipennis*.
- †† Antennes brunes ou noires, à base plus ou moins rougeâtre ou testacée.
- × Corselet à côtés anguleux ou subanguleux au premier tiers antérieur; taille grande.
- ° Co. selet très mat, à impressions effacées *opacus*.
- ** Corselet assez brillant.

- . Corselet pourvu de 4 fossettes discoïdales, très-nettes.
 - Côtés du corselet visiblement granuleux *bilineatus.*
 - = Côtés du corselet non granuleux. *Erichsonis.*
- .. Corselet dépourvu de fossettes *fuliginosus.*
- XX Corselet à côtés plus ou moins arrondis, non anguleux.
 - * Corselet très-mat, à impressions effacées; élytres très-courtes *elongatulus.*
 - ** Corselet plus ou moins brillant; fovéoles assez nettes.
 - . Corselet transverse, brillant, très-cordiforme; taille moyenne *insularis.*
 - .. Corselet plus ou moins allongé, peu brillant; taille petite.
 - Elytres bien plus longues que le corselet.
 - o Elytres à pubescence pilense, non soyeuses.
 - Ø Corps assez large; corselet notablement élargi au 4^e tiers antérieur. *niloticus.*
 - ØØ Corps étroit, filiforme; corselet à côtés simplement arrondis. *tenellus.*
 - oo Elytres à très-fine pubescence grise, soyeuses. *pusillus.*
 - = Elytres de la longueur du corselet environ *parvulus.*
- +++ Antennes entièrement testacées. *subtilis.*

Groupe 1 (*THINODROMUS KR.*).

1. *dilatatus* Er., *Kaf. Mark*, 1, 599. — Kraatz, *Nat.*, 867 et *syn.* — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 21, fig. 104.

(Pl. II, fig. 7.) Large, déprimé, oblong, noir-plombé, à peine brillant sous une pubescence grise, soyeuse, très-dense; mandibules rougeâtres; 1^{er} article des antennes à la base, genoux, et parfois cuisses, brunâtres; tarses testacés; ponctuation invisible, sauf aux élytres, où elle est très-fine et serrée; antennes longues, grêles, à articles 1-7 très-longs; corselet très-cordiforme, subcanaliculé; une large dépression en fer à cheval à la base; élytres presque moitié plus longues et plus larges que lui, carrées, déprimées vers l'épaule et l'écusson, parfois largement brunâtres; abdomen subacuiné. — L., 3 1/3 - 3 1/2 mill.

Au soleil, sur le gravier, sous les pierres humides, au bord des eaux courantes ou stagnantes; vallées inférieures des zones montagneuses; février, août (AR).

Ahr (*Fuss*); Hesse (*Scriba*); bords du Rhin à Strasbourg (*Wencker*); Remiremont (*Puton*); Metz (*Bellevoye*); bords de l'Armançon à St-Florentin (*de La Brûlerie*); Bâle (*Heer*); bords de la Leyse à Chambéry! bords de l'Isère près Albertville! Lyon, Morgon (*Rey*); Toulouse (*Marquet*); Agen, St-Sever (*Fairmaire*); Bagnères de Luchon! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Allemagne, Suisse, Italie, Sicile, Géorgie, Mésopotamie.

Obs. 1. S'envole fréquemment quand on veut le saisir.

Obs. 2. Contrairement à l'opinion d'Erichson et de M. Kraatz, nous rangeons cet insecte dans les *Trogophlaeus* à écusson caché, parce qu'en réalité la pointe seule de cette pièce dépasse la base du corselet et que, quand celui-ci est relevé, elle peut même être entièrement recouverte. Cette disposition se reproduit, quoique à un degré un peu moindre, chez le *distinctus*, et cependant il n'est pas plus possible de le séparer du *dilatatus* que du *plagiatus* et de ses espèces voisines.

Groupe 2.

2. *distinctus** Fairm., *Fn. Fr.*, I, 615. — Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1864, IX, 312.

Faciès d'*arcuatus*, plus voisin de *dilatatus*; subparallèle, peu convexe; pubescence plus longue, plus écartée; ponctuation extrêmement fine et serrée sur la tête, le corselet et l'abdomen, à peine plus forte aux élytres; antennes bien plus courtes, renflées peu à peu vers le sommet, à articles 2-3 seulement allongés; corselet cordiforme, à côtés anguleux, non dilatés en oreillette, plus obliquement rétrécis vers la base; impression lunaire moins grande, moins profonde; disque avec 3 fovéoles obsolètes; élytres plus longues, d'un quart plus larges que le corselet, à peine déprimées vers l'épaule; abdomen parallèle. — L., 3 1/4 mill.

Sous les pierres à demi-immergées au bord des torrents, dans les montagnes; août (R).

Le Guiers-Mort à la Grande-Chartreuse! Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Pau (*Delarouzée*).

Obs. Le *Tr. distinctus* indiqué par M. Fuss (*Berl. Ent. Zeit.*, 1862, 327) comme pris à Ahrweiler se rapporte probablement à l'espèce suivante.

3. *plagiatus** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 221; *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1851, 428. — *Brebissoni** Fauv., *Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1864, IX, 312.

(Pl. II, fig. 8.) Voisin du *distinctus*, plus court, plus large; antennes bien plus minces, plus courtes, à 1^{er} article testacé, ainsi que les mandibules; pattes plus claires, souvent testacées; corselet plus petit, plus étroit, avec deux fossettes bien marquées sur le disque;

côtés moins dilatés; élytres plus pubescentes et convexes, plus courtes, plus larges, carrées, un peu plus fortement et moins densément ponctuées, ainsi que l'abdomen. — L., 3 mill.

Sur les atterrissements sableux, sous les détritux, les pierres à demi-immergées des rivières et torrents; parfois au bord des salines; plaines et montagnes; avril, juin à août (R).

L'Orne au Pont-d'Ouilly, Calvados! le Guiers-Mort à la Grande-Chartreuse! Milhau (*R. de Mathan*); Lyon, Bugey, Provence (*Rey*); Béziers (*Marquet*); Carcassonne (*Mabille*); bords du Têt à Perpignan (*v. Kiesenwetter*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Basses-Pyrénées (*Delarouzzée*).

Aussi en Sicile.

Obs. Chez les exemplaires méridionaux des régions basses, le corselet, vers la base et les côtés, et les élytres, sur le disque et sous l'épaule, sont plus ou moins rougeâtres sur un fond brunâtre; mais cette variation n'est pas constante et ne diffère, du reste, en rien du type foncé en couleur que M. de Kiesenwetter n'a pas connu (1).

4. *arcuatus* Steph., *Ill. Brit.*, V, 324. — *scrobiculatus* Er., *Gen.*, 805. — Kraatz, *Nat.*, 870 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, III, 134 et *syn.* (2).

Plus petit, plus étroit que les précédents; forme du *bilineatus*; ponctuation bien plus forte, plus écartée; antennes plus renflées, à 1^{er} article brun, ainsi que les pattes; corselet plus court, large, cordiforme, à côtés non anguleux; angles antérieurs arrondis; une impression en fer à cheval à la base et deux fossettes nettes sur le

(1) Le *T. transversalis* Woll. (*Col. Hesp.*, 253), des îles Madère et St-Vincent, paraît, d'après la description, très-voisin du *plagiatus*, s'il ne lui est pas identique.

(2) M. Rye vient de décrire un nouveau *Trogophleus* d'Angleterre, que je n'ai pu voir encore et qu'il compare à l'*arcuatus*; l'espèce semble assez remarquable pour former peut-être un groupe spécial:

4. *spinicollis* Rye, *Ent. Month. Mag.*, 1870, VII, 8; *Ent. Annual*, 1871, 36.

Noir, brillant; 1^{er} article des antennes, corselet, élytres et pattes d'un roux de poix; corselet transverse, à peine cordiforme, rétréci en arrière et impressionné de chaque côté; angles antérieurs prolongés en épine saillante; élytres larges, moitié plus longues que le corselet, à ponctuation grosse, presque rugueuse. Voisin d'*arcuatus* et *bilineatus*; antennes plus courtes, plus robustes; intervalle plus large entre le derrière des yeux et le bord postérieur de la tête; corselet plus petit et à peine cordiforme, à ponctuation très-grosse et à impressions dorsales moins visibles, moins compliquées; élytres plus larges, plus longues et bien plus fortement ponctuées. — L., 3 mill.

Sous les détritux des inondations; août.

Pords de la Mersey (*J. Kidson Taylor*):

disque ; élytres bien plus larges , plus courtes , carrées , plus inégales ; abdomen finement , très-densément ponctué ; tarses testacés. — L., 3 mill.

Dans les détritns des inondations , au pied des roseaux , sur le gravier , sous les pierres au bord des eaux courantes ; avril , juin à août , décembre (AR).

Belgique , Verviers (*Chapuis*) ; Ahr (*Fuss*) ; Calvados , Caen , Venois , Verson , Bures ! La Bouille , près Rouen , au bord de la Seine ! Hesse (*Scriba*) ; Strasbourg , bords de l'Ill et de la Fecht (*Leprieur*) ; Remiremont (*Puton*) ; Genève (*Heer*) ; St-Florentin , bords de l'Armançon (*de La Brûlerie*) ; Lyon , Morgon (*Rey*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandellé*) ; Pyrénées - Orientales , Le Vernet (*Peyron*).

Aussi en Scandinavie , Grande-Bretagne , Germanie , Suisse , Italie , Autriche.

Groupe 3 (TROGOPHLOEUS GEN. — TÆNOSOMA MANN. — CARPALIMUS STEPH — TEROPALPUS SOL).

5. **bilineatus** Steph., *Ill. Brit.*, V, 324, pl. 27, fig. 4 (*nec Er. Kr.*). — Sharp., *Ent. Month. Mag.*, VII, 181. — *riparius** Lac., *Fn. Ent. Paris*, I, 467. — Kraatz, *Nat.*, 871 *et syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, III, 135. — Harold, *Cat. Col.*, 654 *et syn.* (1).

Bien plus étroit qu'*arcuatus* ; subparallèle , noir , peu brillant , à fine pubescence cendrée ; 2 premiers articles des antennes et des palpes , marge du 7^e segment et pattes rougeâtres ; ponctuation très-serrée et fine sur la tête et le corselet , moitié plus forte aux élytres , effacée à l'abdomen , subruguleuse sur les côtés du corselet ; antennes robustes ; tête impressionnée de chaque côté ; corselet cordiforme , transverse , plus large que la tête , fortement dilaté au tiers antérieur ; angles antérieurs presque droits , postérieurs arrondis ; disque avec 4 fossettes nettes , figurant de côté une double impression longitudinale ; élytres parfois brunâtres , d'un tiers plus longues et d'un quart plus larges que celui-ci , avec une dépression le long de la suture en avant ; cuisses plus foncées. — L., 3 mill.

(1) On n'a pas encore signalé dans nos régions l'espèce suivante :

5. opacus Baudi, *Stud. Ent.*, I, 146. — Kraatz, *Nat.*, 871.

Très-distinct de *bilineatus* par sa taille presque double , ses antennes plus fortes , sa tête et son corselet très-mats , à ponctuation extrêmement fine et serrée ; celui-ci plus grand , bien moins dilaté sur les côtés , à angles antérieurs obtus ; impression discoïdale effacée ; élytres et marges des segments d'un brun de poix ; celles-ci à ponctuation d'un tiers plus serrée — L., 3 1/2 mill.

Assez commun en Piémont.

Sous les détritns, dans les inondations, sur les atterrissements, parfois sous les mousses, les pierres au bord des eaux; plaines et vallées des montagnes; janvier à août (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Chypre, Caramanie, Perse septentrionale, Algérie, Madère, Amérique du Nord et Chili.

6. *Erichsonis* Sharp, *Ent. Montl. Mag.*, VII, 181. — *bilineatus* Er., *Käf. Mark*, I, 600. — Kraatz, *Nat.*, 872 et *syn. (except. Steph.)*. — *rivularis** Mots., *Bull. Mosc.*, 1860, II, 552. — Hochh., *l. c.*, 1862, III, 94.

Très-voisin du précédent, mais distinct; taille plus petite; corps moins robuste, plus allongé et rétréci en avant; antennes plus courtes, bien plus grêles, en proportion plus renflées au sommet, rougeâtres avec la massue brune; tête plus petite, plus impressionnée; corselet plus étroit, plus long, à côtés bien moins dilatés, moins rétrécis en arrière et en avant; ponctuation générale presque moitié plus fine, à peine subruguleuse sur les côtés du corselet, dont les impressions discoïdales sont moins marquées; élytres parfois brunâtres; pattes d'un testacé rougeâtre. — L., 2 3/4 mill.

Au soleil, sur la vase et le sable fin, au bord des eaux courantes et stagnantes; février à août (TC).

Dans toutes nos régions.

Aussi dans le reste de l'Europe, l'Algérie et la Sibérie orientale.

7. *anthracinus* Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1864, VIII, 161 (4).

Taille et forme de l'*Erichsonis*; très-distinct; d'un noir profond; genoux et tarses testacés; pubescence blanchâtre, moitié plus courte;

(1) Entre cet insecte et le *memnonius* se place l'espèce suivante de Nauplie et de Chypre, qui peut-être habite notre région méditerranéenne :

*7. insularis** Kraatz, *Berl. Ent. Zeit.*, 1858, 127.

Taille et faciès d'*impressus*; plus voisin d'*anthracinus*, mais très-distinct par sa taille, sa forme plus courte, plus large, ses antennes plus courtes, à articles moins allongés, brunes, à base testacé-rougeâtre; pattes et palpes d'un testacé sale; tête et corselet brillants; celui-ci court, très-cordiforme, non dilaté anguleusement sur les côtés; angles antérieurs arrondis, postérieurs très-obtus; 4 impressions très-obsolètes; ponctuation très-fine et très-serrée; élytres larges, subcarrées, à peine plus fortement ponctuées que celles d'*Erichsonis*; abdomen large, à ponctuation nette, extrêmement fine et serrée, à peine pubescent. — L., 2 mill.

Obs. D'après un type, c'est cette espèce que M. Baudi (*Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 389) rapporte avec doute au *memnonius*.

antennes plus minces, moins renflées; tête et corselet mats, chagrinés: celle-là moins impressionnée; celui-ci à côtés moins anguleusement dilatés; angles antérieurs plus arrondis; impressions discoïdales plus obsolètes; élytres brillantes, plus courtes, à ponctuation trois fois plus forte et plus éparse; impression suturale plus nette; abdomen plus visiblement pointillé. — L., 2 3/4 mill.

En juin (R).

Hyères, Nîmes (Rey); Cette! Aude!

8. *memnonius* Er., *Gen.*, 806. — *obesus** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1844, 375. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 617, *nes syn.* — Kraatz, *Nat.*, 873 *et syn.* — *fossulatus** Mots., *Bull. Mosc.*, 1857, IV, 505. — *oculatus* Woll., *Col. Atl., App.*, 74; *Col. Hesp.*, 256 *et syn.* — *aridus** Jacq. Duv., *Hist. Cuba*, 1857, 43. — *rubripennis** Fauv., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1863, 440.

Taille de l'*Erichsonis*; très-distinct par sa forme large, courte, son corps d'un noir profond, bien plus brillant, sa pubescence très-courte aux élytres, qui sont subcarrées; antennes un peu plus longues, moins grêles, foncées à la base; pattes rougeâtres; cuisses, jambes et palpes bruns; yeux d'un tiers plus gros; corselet bien plus court, transverse; côtés très-dilatés en avant; angles antérieurs arrondis, postérieurs très-obtus; 4 fossettes discoïdales assez nettes; deux latérales obsolètes; ponctuation des élytres moitié plus forte, serrée; celle de l'abdomen extrêmement fine et serrée. — L., 2 3/4 mill.

Les pattes et le corselet sont parfois rougeâtres.

Sur la vase, les détritux, au bord des eaux courantes et stagnantes; mai, juillet, août (R).

Hesse (*Scriba*); Remiremont (*Puton*); Colmar (*Kampmann*); Beaune, Dijon (*Rouget*); St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*); Savoie, lac du Bourget! Lyon, Morgon (*Rey*); Marseille (*Peyron*); Aude! Béziers (*Fairmaire*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*); Biarritz (*v. Bruck*).

Aussi en Germanie, Autriche, Italie, Corse, Sicile, Russie, Egypte, Madère, Cap-Vert, Amérique septentrionale et Cuba.

Obs. 1. L'*obesus* du Catalogue Tennstedt (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1862, VI, 79) se rapporte à l'*Erichsonis*.

Obs. 2. Les exemplaires d'Amérique sont absolument semblables à ceux d'Europe.

9. **fuliginosus** Grav., *Micr.*, 102. — Er., *Gen.*, 808 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 875 et syn.

Allongé, parallèle, noir de poix : presque mat par sa pubescence grise, serrée et courte ; abdomen soyeux ; dernier article des palpes et massue des antennes bruns ; base de celles-ci et pattes roux-clair ; ponctuation extrêmement fine et serrée, un peu plus forte aux élytres ; corselet trapézoïdal, presque aussi large que les élytres, très-dilaté, subanguleux en avant, à côtés non arrondis, comme chez *memnonius* ; angles obtus ; impressions nulles, sauf un pli à la base ; élytres d'un quart plus longues que le corselet. — L, 2 3/4 mill.

Le corselet et les élytres sont parfois bruns.

Sous les mousses, les détritiques humides, sous la vase au bord des eaux ; parfois au vol, le soir ; plaines et vallées des montagnes jusqu'à 1,000 m. d'altitude ; avril à août, décembre (AR).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Italie, Russie.

10. **politus*** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 221 ; *Ann. Ent. Fr.*, 1854, 431. — Kraatz, *Nat.*, 875.

Voisin de *fuliginosus* ; plus petit, plus étroit, plus brillant ; très-distinct par son corselet bien plus petit, d'un tiers plus étroit que les élytres, à côtés arrondis, non subanguleux ; d'un noir profond ; palpes et antennes concolores ; pubescence plus courte, plus serrée ; corselet cordiforme, presque aussi long que large, bien moins rétréci en avant et à la base ; angles antérieurs bien moins effacés ; disque avec une impression médiane transverse, très-obsolète ; élytres plus finement ponctuées ; cuisses et jambes rebrunies. — L., 2 1/2 mill.

La base des antennes et les élytres sont parfois brunâtres ou rougeâtres.

Sur le sable au bord des rivières ; printemps (R).

Gien (*Pyot*) ; Lyon, Morgon (*Rey*) ; Albi (*R. de Mathan*) ; Mont-de-Marsan (*Perris*) ; Hautes-Pyrénées (*Pandelle*).

Aussi en Espagne, Italie, Sicile.

Obs. Les descriptions de MM. de Kiesenwetter et Kraatz ne s'appliquent qu'aux immatures de couleur.

11. *impressus** Lac., *Fn. Ent. Paris*, 1, 467. — *inquinus** Er., *Kaf. Mark*, 1, 603. — Kraatz, *Nat.*, 874 et syn. — *affinis** Heer, *Fn. Helv.*, 1, 202. — *obsoletus** Rey, in litt.

Assez court et large; noir, tête et corselet un peu mats; pubescence rare, jaunâtre; ponctuation fine, nette, très-dense sur la tête et le corselet, moitié plus forte, très-serrée aux élytres, extrêmement fine et dense à l'abdomen: antennes courtes, robustes; leur 1^{er} article, palpes, sauf le dernier article, et pattes rougeâtres; cuisses et jambes brunes; corselet court, transverse, subcordiforme; angles antérieurs obtus, postérieurs arrondis; 4 fossettes discoïdales en carré, nettes, profondes; une autre sublatérale obsolète avant les angles antérieurs; élytres élargies, à peine plus longues que larges. — L., 2-2 1/3 mill.

Sur la vase, le gravier, sous les détritux, les feuilles humides, les roseaux, au bord des eaux courantes et stagnantes; mars, avril, juin, septembre (R).

Lille (*Lethierry*); Boppard (*Bach*); Crefeld (*Mink*); St-Valery-sur-Somme (*Ch. Brisout de Barneville*); Hesse, Seligenstadt (*Scriba*); Strasbourg (*Wencker*); Paris (*Aubé*); St-Germain! Rouen! Calvados, forêt de Cérisy! Anjou! Bâle (*Heer*); Alpes! Lyon, Morgon (*Rey*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Italie et Russie.

Obs. L'*inquinus* du *Catalogue Rouget* (p. 427) se rapporte à l'espèce suivante.

12. *corticinus* Grav., *Mon.*, 492. — Erichs., *Gen.*, 809 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 876 et syn. — Harold, *Cat. Col.*, 652 et syn. — *fulvipennis** Fauv., *Ann. Soc. Ent. Fr.*, 1863, 440 (1).

Très-distinct d'*impressus* par sa forme étroite, son corselet non cordiforme, sa ponctuation, ses élytres étroites, plus longues, etc.;

(1) On trouve en Piémont et en Egypte l'espèce suivante, qui habite peut-être la France méditerranéenne:

12. *niloticus** Er., *Gen.*, 808.

Forme d'un très-petit *Erichsonis*; corselet tout autre; très-distinct du *corticinus*; forme plus grêle, plus déprimée; noir; élytres et anus d'un brun de poix; pattes testacées; pubescence courte, serrée, soyeuse à l'abdomen; ponctuation moitié plus fine, obsolète à l'abdomen; antennes plus courtes, à articles très-transversaux, rougeâtres, avec la massue brune; corselet bien plus allongé, subtrapézoïdal; angles moins arrondis; intervalle des 4 fovéoles subélevé; élytres d'un tiers plus longues. — L., 2 mill.

Le corselet est parfois d'un brun de poix.

allongé, très-noir, assez brillant, subconvexe; pubescence grise, longue, rare; ponctuation très fine et très-serrée sur la tête, le corselet et l'abdomen, moitié plus forte et plus éparsée aux élytres; genoux et tarsi rougeâtres; base des antennes parfois brune; celles-ci courtes, robustes, à articles transversaux; tête étroite, à impression profonde; corselet court, semicirculaire; angles obtus; disque marqué de 4 fossettes confluentes formant, vues de côté, deux sillons subparallèles; élytres étroites, un peu plus larges, d'un quart à peine plus longues que le corselet. — L., 2 - 2 1/4 mill.

La base des antennes, les élytres et les pattes sont parfois rougeâtres (immature).

Sous les débris végétaux, les détritiques des inondations, les feuilles sèches, les pierres, sur la vase, au bord des eaux; souvent au vol; accidentellement avec *Formica rufa*; plaines et vallées inférieures des montagnes; janvier à septembre (TC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, en Crète, Chypre, Algérie, Madère et Cuba.

Obs. A cette espèce se rapportent les *Tr. foveolatus*, *inquilinus* et *exiguus*, cités des environs de Caen par mon ami René de Mathan (*Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1861, V, 101-102).

13. **elongatulus** Er., *Kaf. Mark*, 1, 601. — Kraatz, *Nat.*, 874 et *syn.*

Très-distinct de *corticinus* par sa forme grêle, son corps mat, ses élytres très-courtes, sa pubescence jaunâtre, longue et serrée; noir; antennes encore plus robustes, à articles transverses; leur base, celle des palpes et pattes rougeâtres; cuisses obscures; tête et corselet presque d'égale largeur, à ponctuation très-fine et très-serrée, quatre fois plus forte et plus éparsée aux élytres, extrêmement fine et dense à l'abdomen; corselet très-mat, à peine transverse; angles moins obtus; impressions bien plus obsolètes; élytres de la longueur du corselet, un peu plus larges que lui. — L., 2 1/3 - 2 1/2 mill.

Sur la vase, sous les mousses humides au bord des eaux, sous les détritiques des inondations; décembre à mai, juillet (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Italie, Russie.

Obs. L'observation de M. Fairmaire (*Fn. Fr.*, I, 616) que le *fuliginosus* est « facile à reconnaître par la brièveté des élytres » ne s'applique pas à ce dernier insecte, mais bien à l'*elongatulus*.

14. *nitidus** Baudi, *Stud. Ent.*, I, 147. — Kraatz, *Nat.*, 878. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 616.

Forme élargie et courte des petits *impressus*; subconvexe, noir, brillant; pattes d'un brun de poix; genoux et tarses testacés; pubescence très-rare, pileuse; ponctuation forte, profonde, surtout aux élytres, obsolète à l'abdomen, surtout sur le disque; antennes assez courtes; articles 1 et 2, 3 à 5, subégaux entre eux, les suivants graduellement plus transverses; tête à impressions profondes; corselet court, cordiforme; angles assez obtus; côtés subanguleux avant le milieu; 4 fossettes assez profondes, intervalle carinulé; élytres d'un quart plus longues et plus larges que le corselet. — L., 1 4/5 - 2 mill.

Sous les détritits, les atterrissements au bord des rivières, la vase humide des fossés; juillet, août (R).

Hesse (*Scriba*); St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*); Calvados, marais de Troarn! Savoie, lac du Bourget! Lyon, Morgon, Nîmes (*Rey*); Montpellier (*v. Kiesenwetter*); Bordeaux! Biarritz (*v. Bruck*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Corse, Italie, Autriche, Caramanie.

Obs. M. Baudi (*l. c.*) décrit à tort les élytres comme moitié plus longues que le corselet, et M. Fairmaire, en copiant sa description (*l. c.*), reproduit la même erreur.

15. *punctatellus** Er., *Gen.*, 810. — Kraatz, *Nat.*, 879 et *syn.*

Très-distinct du *nitidus*; taille moitié plus petite; tête et corselet plus brillants; antennes et pattes brunes; 1^{er} article et parfois le 2^e, genoux et tarses d'un testacé sale; antennes courtes, à articles très-transversaux; tête convexe, à impressions presque nulles, à ponctuation plus épars, ainsi que celle du corselet; celui-ci très-court et transverse, semicirculaire; angles postérieurs très-arrondis; une ligne élevée, lisse, médiane; élytres d'un quart plus larges que longues, à pubescence hispide rare et ponctuation forte; abdomen absolument pointillé. — L., 1 1/2 mill.

Sous les pierres, dans les terrains arides et sablonneux, d'ordi-

naire avec une petite fourmi brune (*Myrmica? Formica?*) ; juin (TR).

Ahr (*Fuss*) ; Hesse, Seligenstadt (*Scriba*) ; Francfort-sur-le-Mein (*v. Heyden*) ; Alsace (*Wencker*) ; Genève (*Heer*) ; Alpes Maritimes (*Baudi*).

Aussi en Suisse, Italie, Germanie, Autriche.

Obs. Cet insecte ne paraît pas absolument myrmécophile.

16. **foveolatus** Sahlb., *Ins. Fenn.*, I, 419. — Kraatz, *Nat., et syn.* — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 617. — Thoms., *Skand. Col.*, III, 138. — Rye, *Ent. Montl. Mag.*, 1870, VII, 153.

Faciès et couleurs du *nitidus* ; bien plus petit ; tête et corselet mats, chagrinés, à ponctuation nulle ; antennes plus courtes, plus renflées, à articles très-transversaux ; tête moins impressionnée ; corselet plus court, moins rétréci en avant et en arrière ; fossettes moins confluentes ; angles antérieurs moins arrondis ; élytres à ponctuation un peu plus fine et plus serrée ; abdomen moins brillant, lisse. — L., 1 1/2 mill.

Les immatures ont la base des antennes, les élytres, les pattes et parfois le corselet plus ou moins rougeâtres.

Sous les détritits, au bord des eaux, surtout des salines ; mars, avril, juin (R).

Amsterdam (*Kinker*) ; Lille, Calais (*Lethierry*) ; Abbeville ! Crefeld (*v. Bruck*) ; Hesse, Seligenstadt (*Scriba*) ; Alsace (*Wencker*) ; Paris, Meudon, St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*) ; Hyères ! Fréjus (*Raymond*) ; Marignane (*Peyron*).

Aussi dans le reste de l'Europe, en Caramanie et Algérie.

Obs. Les exemplaires de la Grèce et de Crète ont la ponctuation des élytres un peu plus fine, mais appartiennent sans nul doute au *foveolatus*. Quant au *foveolatus* cité de Chypre par M. Baudi (*Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 399), il semble constituer, d'après les exemplaires que j'en ai reçus, une espèce distincte, peut-être identique au *troglodytes* Er.

17. **punctipennis*** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1850, 221 ; *Ann. Ent. Fr.*, 1851, 431. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 619. — Kraatz, *Nat.*, 877.

Voisin du *foveolatus* ; bien plus petit, plus étroit, plus convexe ; tête et corselet plus mats, à ponctuation nulle, à peine chagrinés ; antennes un peu moins robustes, à 1^{er} article brun ; tête moins

impressionnée; corselet convexe, en ovale court, bien plus étroit et allongé, à peine transverse; angles obtus; disque sans impressions; élytres à peine plus longues que le corselet, ponctuées presque aussi fortement et densément que chez *foveolatus*; abdomen brillant, obsolètement pointillé. — L., 1 1/3 mill.

Mœurs inconnues (TR).

Provence (Rey); Montpellier (v. *Kiesenwetter*); Béziers (v. *Bruck*).

Aussi en Corse.

18. *despectus** Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 400. — *Muls. et Rey, *Op. Ent.*, 1870, XIV, 113.

Intermédiaire entre *punctipennis* et *exiguus*; distinct du premier par son corselet impressionné et la ponctuation plus fine, plus serrée de ses élytres, du second par sa ponctuation plus visible sur la tête et le corselet, moitié plus forte, plus écartée aux élytres, qui sont à peu près de la longueur du corselet; tête un peu plus étroite que celui-ci; impressions plus courtes, moins profondes; antennes un peu plus courtes, 1^{er} article plus clair; corselet offrant sur le disque quatre impressions en fossette plus ou moins obsolètes; angles postérieurs moins obtus; élytres à pubescence plus rare; ponctuation de l'abdomen plus forte et visible. — L., 1 1/2 - 1 2/3 mill.

Base des antennes, élytres et pattes parfois d'un rougeâtre clair (immature).

Au bord des eaux, dans les détritits des inondations, parfois dans les sablonnières et les dunes; avril (AR).

Dunkerque, St-Valery-sur-Somme (*Lethierry*); Dieppe; Marly (*H. Brisout de Barneville*); bords du Rhin à Strasbourg (*Wencker*); Lyon, Morgon (*Rey*).

Aussi en Piémont.

Obs. 1. C'est l'*exiguus* du *Catalogue* de Norguet (*Suppl.*, p. 15).

Obs. 2. M. Baudi (*l. c.*) donne à tort le corselet comme égal; on aperçoit toujours la trace des quatre fossettes que nous avons mentionnées, bien que cette trace soit souvent peu marquée.

19. *exiguus* Er., *Käf. Mark*, I, 604. — Kraatz, *Nat.*, 877 et syn. (except. *impressus* Lac.). — *bledioides** Woll., *Cat. Canar.*, 1864, 601. — *discolor** Baudi, *Berl. Ent. Zeit.*, 1869, 400. — *glabricollis* Mots., *Bull.*



Mosc., 1860, II, 552. — Hochh., l. c., 1862, III, 96 (*versim*). —
P atomus Sauley, Ann. Soc. Ent. Fr., 1864, 658 (*Bledius*).

(Pl. II, fig. 9.) Faciès d'un très-petit *Bledius*; subcylindrique; noir, à peine brillant et pubescent; antennes courtes, plus claires à la base; 2 premiers articles gros, suivants très-transverses, les 3 derniers renflés; tête grosse, longue, plus large ou aussi large que le corselet, à impressions légères, très-finement chagrinées, ainsi que le corselet, qui est cordiforme, allongé, presque plus long que large; angles antérieurs droits, postérieurs obtus; disque souvent un peu inégal; élytres d'un tiers plus longues que celui-ci, à ponctuation extrêmement fine et serrée, celle de l'abdomen obsolète; genoux, sommet des jambes et tarsi rougeâtres; pattes souvent entièrement de cette couleur; ♂ tête plus grande, plus large. — L., 1 1/2 - 1 2/3 mill.

Le corselet et les élytres sont parfois rougeâtres; les antennes et les pattes testacées.

Au bord des rivières, sous les feuilles mortes, parfois au vol, le soir; avril (R).

Aix-la-Chapelle, Crefeld, Elberfeld (*Bach*); Hesse (*Scriba*); Paris (*Aubé*); St-Germain (*Ch. Brisout de Barneville*); Metz (*Géhin*); Lyon, Provence (*Rey*); Agen (*Fairmaire*); Hautes-Pyrénées (*Pandellé*).

Aussi en Germanie, Suisse, Autriche, Italie, Espagne, Chypre, Caramanie, Egypte, Algérie, Ténériffe et Madère.

Obs. La description du *glabricollis* des Steppes des Kirghiz n'indique aucun caractère qui ne convienne très-bien à l'*exiguus*. — Quant au *Bledius atomus* Sauley, que l'auteur m'écrit être un *Trogophlæus* commun en Syrie, je crois qu'il faudra le rapporter encore au même insecte.

20. *halophilus** Kiesw., *Stett. Ent. Zeit.*, 1844, 373. — Fairm., *Fn. Fr.*, I, 619. — Kraatz, *Nat.*, 877 et *syn.* — Thoms., *Skand. Col.*, III, 138. — Rye, *Ent. Annual*, 1864, 84; 1865, 61.

Forme et taille du *punctipennis*; bien distinct; plus mat, à pubescence grise, serrée, très-fine; antennes plus longues; ponctuation de la tête et du corselet plus visible; celui-ci plus court, moins convexe, avec une trace d'impression basilaire transverse; élytres à ponctuation trois fois plus fine et plus serrée, d'un quart ou d'un tiers plus longues que le corselet; abdomen moins brillant; distinct à première vue du *despectus* par la ponctuation moitié plus fine des élytres. — L., 1 1/3 - 1 1/2 mill.

Sur la vase ou au pied des herbes, dans les prairies maritimes, les salines; mai, juin (R).

Dunkerque, St-Valery-sur-Somme (Ch. Brisout de Barneville); Province Rhénane, Kreuznach (v. Bruck); Nauheim (v. Heyden); Calvados, Dives! Honfleur! Pontorson! environs de Morlaix (Hervé); Arcachon (v. Bruck); Perpignan (v. Kiesenwetter).

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Autriche, Italie, Grèce, Espagne.

Obs. La longueur des élytres est un peu variable, comme chez plusieurs espèces du genre.

21. **pusillus** Grav., *Micr.*, 78. — Er., *Gen.*, 814 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 880 et syn. — Harold, *Cat. Col.*, 653 et syn. — *exilis** Woll., *Ann. Nat. Hist.*, sér. 3, 1860, VI, 105.

Forme du *corticinus*; subdéprimé, noir, assez mat; ponctuation extrêmement fine et serrée sur la tête, le corselet et l'abdomen, à peine plus visible aux élytres; pubescence cendrée, très-fine et serrée, soyeuse au corselet et à l'abdomen; milieu des antennes brun; base de celles-ci et des palpes, bouche, élytres et pattes d'un testacé obscur; antennes à articles transversaux, assez renflées au sommet; tête fortement bimpressionnée; corselet un peu transversal; côtés légèrement arrondis et rétrécis vers la base; angles arrondis; disque nettement quadrifovéolé; élytres d'un tiers plus larges et plus longues que le corselet. — L., 1 1/2 mill.

Au bord des eaux, sur la vase, dans les détritits des inondations, sur les plantes basses, parfois sur les fleurs; mars, avril, juin à septembre (AC).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe, à Madère, aux Canaries et dans l'Amérique boréale.

Obs. 1. A cet insecte se rapporte le *tenellus* cité des environs de Caen par M. de Mathan (*Bull. Soc. Linn. Norm.*, 1861, V, 102).

Obs. 2. La figure du *tenellus* donnée par Jacquelin du Val (*Staph.*, pl. 21, fig. 105) me paraît se rapporter au même *pusillus*.

22. **parvulus*** Muls. et Rey, *Ann. Soc. Linn. Lyon*, 1861, VIII, 159.

Très-distinct du *pusillus*; bien plus étroit et allongé, assez brillant; pubescence plus longue, plus éparse, non soyeuse; ponctuation plus visible, surtout aux élytres, où elle est d'un tiers plus

forte; antennes plus robustes, plus renflées; élytres et anus d'un brun foncé; pattes d'un brun de poix; jambes et tarsi testacés; corselet bien plus étroit, subcordiforme; angles moins obtus; impressions plus obsolètes; élytres larges, à peine plus longues que le corselet, d'un tiers plus larges; abdomen subparallèle. — L., 1 1/2 mill.

Corselet et élytres parfois bruns (immature).

Au bord des salines; février, mars (R).

Hyères (Rey, Ch. Brisout de Barneville, v. Bruck).

23. *tenellus* Er., *Kaf. Mark*, I, 605. — Kraatz, *Nat.*, 880 et syn. — Thoms., *Skand. Col.*, III, 187. — Rye, *Ent. Annual*, 1864, 57.

Très-voisin du *parvulus*; forme plus grêle, plus parallèle; pubescence plus serrée, plus fine; ponctuation bien plus fine, surtout aux élytres, qui sont d'un tiers plus longues que le corselet et à peine plus larges; celui-ci plus long, plus étroit, moins cordiforme, moins rétréci vers la base, à angles plus marqués; impressions moins nettes; abdomen plus étroit, parallèle. — L., 1 1/3 mill.

Corselet et élytres parfois brunâtres (immature).

Au bord des eaux, dans les détritits des inondations; parfois dans le terreau; mars, avril (R).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi en Scandinavie, Grande-Bretagne, Germanie, Suisse, Autriche, Italie et Grèce.

24. *subtilis* Er., *Kaf. Mark*, I, 606. — Kraatz, *Nat.*, 881 et syn. — Rye, *Ent. Annual*, 1867, 66.

Très-voisin du *tenellus*; plus étroit et allongé, filiforme; brun-noirâtre; corselet, élytres et anus d'un brun clair; bouche, antennes et pattes testacées; moins brillant; pubescence plus fine, plus serrée, soyeuse à l'abdomen; ponctuation plus fine, plus serrée; corselet non transverse, subtrapézoïdal, plus long, plus étroit, à côtés bien moins arrondis, presque coupés obliquement, subsinués vers la base; angles postérieurs moins obtus, antérieurs très-droits; impressions plus obsolètes; élytres plus courtes. — L., 1 1/2 mill.

Sur le sable fin, dans les détritits au bord des rivières, des lacs et des fossés; avril (TR).

St-Germain, au bord de la Seine (*Ch. Brisout de Barneville*); Calvados, Caen! Troarn! Morgon (*Rey*).

Aussi en Grande-Bretagne et Germanie.

Obs. Le *subtilis* indiqué de Crefeld par MM. Foerster (*Verh. Nat. Ver. Preuss. Rheinl.*, 1849, VI, 496) et Bach (*Käf-faun.*, IV, 255) n'est rien que le *tenellus*. Il en est de même du *subtilis* du *Catalogue Moequerys* (p. 204).

HAPLODERUS

Steph., *Ill. Brit.*, V, 32A. — *Jacq. Duv.*, *Gen. Staph.*, 56, pl. 22, fig. 106.

Phlaeoncus Erichs.

Corps robuste, allongé des grands *Oxytelus*. Tête saillante. Yeux arrondis, non saillants. Labre petit, transverse. Mandibules bidenticulées avant le sommet. Mâchoires à lobe interne cilié, externe pileux au sommet. Palpes maxillaires à articles 2-3 subégaux, 3^e pyriforme, 4^e allongé, subulé. Menton transverse. Languette large, bisinuée. Paraglosses soudées. Palpes labiaux de 3 articles subégaux. Antennes à peine coudées. Pattes courtes. Hanches intermédiaires rapprochées. Les 4 jambes antérieures avec une série d'épines, les postérieures sétuleuses. Tarses courts, de 3 articles, 3^e plus long que les 2 autres réunis.

Ces insectes sont propres à l'Europe et à l'Amérique septentrionale.

- A. Jambes antérieures échanquées au sommet en dehors; vertex avec une trace de sillon très-obsolète. *cælatus*.
B. Jambes antérieures non échanquées; vertex profondément sillonné. *cæsus*.

1. *cælatus* Grav., *Micr.*, 183. — *Er.*, *Gen.*, 800 *et syn.* — *Kraatz*, *Nat.*, 885, *et syn.* — *Jacq. Duv.*, *Staph.*, pl. 22, fig. 106.

Taille et faciès de l'*Oxytelus inustus*; subparallèle, peu convexe; noir, brillant; dernier article des palpes et pattes testacés; anus brun; tête et corselet plus mats, subchagrins; pubescence rare, pileuse; ponctuation peu serrée, peu profonde sur la tête, dont le vertex est presque lisse, plus forte sur le corselet, où elle forme sur le disque deux sillons arqués, forte, dense, ruguleuse aux élytres, éparse, très-fine à l'abdomen; antennes robustes;

tête biimpressionnée ; corselet rebordé , moitié plus large que long ; angles antérieurs obtus , postérieurs très-arrondis ; élytres carrées , souvent brunes ou testacées , avec une tache suturale triangulaire noire ; jambes antérieures échancrées au sommet ; ♂ tête moitié plus grande , de la largeur des élytres ; 6^e segment en dessous légèrement bisinné , 7^e profondément échancré , légèrement prolongé en triangle chez la ♀ . — L. , 3 1/2 mill.

Dans les matières stercoraires , sous les détritux végétaux , les écorces , les pierres , les mousses , dans les lieux humides ; souvent au vol , le soir ; plaines et montagnes jusqu'aux neiges ; février à novembre (c).

Toute la région Gallo-Rhénane.

Aussi dans le reste de l'Europe et en Algérie.

Obs. La figure citée de Jacquelin du Val s'applique bien à cette espèce , si ce n'est que les jambes antérieures ne sont pas échancrées au sommet.

2. *cæsus* Er., *Kaf. Mark*, I, 598. — Kraatz, *Nat.*, 866 et *syn.*

Très-distinct du *cælatulus* par sa tête et son corselet brillants , non chagrinés ; celle-ci à ponctuation forte , profonde , serrée , très-nette ; impressions latérales bien moins profondes ; une fossette profonde , en sillon , sur le vertex ; corselet moins transverse , subtrapézoïdal ; côtés beaucoup moins rétrécis en avant ; angles antérieurs très-droits , postérieurs bien marqués , subobtus ; ponctuation plus serrée , plus forte et plus profonde ; élytres plus courtes , transverses ; jambes antérieures entières ; ♂ 6^e segment entier , 7^e légèrement échancré , légèrement prolongé en triangle chez la ♀ . — L. , 3 1/2-3 2/3 mill.

Sous les feuilles humides , dans les forêts ; printemps (TR).

Crefeld, Düsseldorf, Homberg (*Bach*) ; Hesse, Soden (*v. Heyden*) ; Alsace (*Wencker*).

Aussi en Germanie et Autriche.

Obs. Indiqué aussi de Bitche (*Gaubil*) dans le *Catalogue Godron* (p. 62), mais , sans doute , par erreur. Quant à l'exemplaire cité de Paris (*Aubé*) par M. Fairmaire , j'ai pu m'assurer que ce n'était qu'une ♀ de *cælatulus*. La même remarque s'applique au *cæsus* noté par M. de Norguet , dans son *Catalogue* (p. 83), et à celui du *Catalogue Tennstedt* (*Ann. Soc. Ent. Belg.*, 1862, VI, 79).

OXYTELUS

Grav., *Micr.*, 401. — Jacq. Duv., *Gen. Staph.*, 55, pl. 21, fig. 102, 103.

Caccoporus. — *Epomotylus.* — *Tanyerærus.* — *Anotylus*
Thoms.

Corps allongé, déprimé, ailé. Tête resserrée à la base. Yeux ovales, peu saillants. Labre transverse, échancré, cilié. Mandibules fortes, bidentées au sommet, ciliées en dedans. Mâchoires à lobe externe court, velu, interne cilié-épineux. Palpes maxillaires à articles 1 et 4, 2 et 3 subégaux entre eux, les premiers très-courts, les seconds allongés. Menton transverse. Languette large, bisinuée. Paraglosses libres, falciformes, ciliées. Palpes labiaux à articles 1 et 3 subégaux en longueur, 2^e d'un tiers plus long. Antennes subcondées, en massue. Hanches intermédiaires écartées. Jambes antérieures et intermédiaires épineuses. Tarses de 3 articles, 1^{er} assez allongé, 3^e subégal aux deux précédents.

On connaît les larves européennes des *Oxytelus sculptus* et *tetracarinatus* (1).

Celle du *sculptus*, décrite par MM. Chapuis et Candèze (*Mém. Soc. Sc. Liège*, 1853, VIII, 400, pl. 2, fig. 2), est subcylindrique, linéaire, flavo-pileuse, d'un blanc jaunâtre; appendices terminaux d'un brun foncé; écussons dorsaux d'un brun verdâtre; tête arrondie, cornée, subconvexe, un peu plus large que le corselet; antennes latérales de 4 articles, 2^e et 3^e subégaux; deux très-petits articles terminaux; un ocelle unique; plaque suscéphalique arrondie en avant; mandibules courtes, un peu bifides; mâchoires libres, à pièce cardinale oblique, pièce basilaire grande, falciforme; bord interne denticulé; palpes maxillaires de 3 articles, 1-3 subégaux, 2^e court; menton carré; palpes labiaux de 2 articles; languette saillante, arrondie, ciliée; segment prothoracique plus étroit que la tête, les suivants transversaux, arrondis sur les côtés; paltes grêles, formées comme d'habitude. Appendices anaux allongés, parallèles, de 2 articles, 1^{er} très-long, subconique, 2^e très-grêle et court; stigmates normaux. — L., 5 mill. — Prise rongéant une peau de lièvre.

La larve du *tetracarinatus* a été trouvée par Waltl (*Isis*, 1837, 277), vivant par milliers, au premier printemps, sur l'*Ancemone*

(1) M. Westwood a décrit et figuré (*Intr. Mod. Class.*, 168, fig. 16 (40-41)) une larve qui appartient peut-être aussi à ce genre.

nemorosa ; mais Germar remarque que cet habitant n'est, sans doute, que fortuit, et que cette larve doit se tenir plutôt sous terre, d'où elle sort au retour de la saison chaude.

Les *Oxytelus* sont surtout reconnaissables (au moins les espèces d'Europe) par les trois sillons que présente le disque de leur corselet. Ils sont également répandus dans toutes les parties du monde.

- A. Marges latérales du corselet crénelées.
- a. Elytres noires ou d'un brun noir.
- † Front très-mat et déprimé en carré. *rugosus.*
- †† Front brillant, non déprimé *Eppelsheimi.*
- b. Elytres d'un rouge vif, à écusson seul enfumé. *insecatus.*
- B. Marges latérales du corselet non crénelées.
- a. Corselet entièrement brillant.
- † Antennes noires, avec la base rougeâtre.
- × Elytres noires ou brunes.
- * Yeux petits; front brillant, non déprimé. *fulvipes.*
- ** Yeux très-gros, atteignant la base de la tête; front mat, déprimé. *sculptus.*
- ×× Elytres testacées.
- * Yeux petits; front brillant, déprimé; vertex trisilloné. *luteipennis.*
- ** Yeux très-gros; front un peu mat; vertex unisilloné. *picus.*
- †† Antennes entièrement noires.
- × Elytres unicolores, noires ou brunes.
- * Tête sans sillon sur le vertex, très-brillante. *inustus.*
- ** Tête avec un court sillon en fossette sur le vertex.
- . Front déprimé, presque mat; taille grande. *sculpturatus.*
- .. Front déprimé, relevé au milieu en bosse luisante; taille petite. *nitidulus.*
- ×× Elytres brunes, avec 4 taches d'un blanc sale, dont deux effacées. *plagiatus.*
- ††† Antennes entièrement rougeâtres. *Perrisi.*
- b. Corselet entièrement mat ou avec les carènes discoïdales seules à peine brillantes.
- † Ponctuation du corselet très-forte, serrée et rugueuse. *intricatus.*
- †† Ponctuation du corselet plus ou moins finement striolée.
- × Tête mate, avec des espaces assez brillants sur le front ou le vertex.
- * Deux petits espaces contigus sur le vertex, brillants. *speculifrons.*
- ** Vertex mat; front assez brillant en avant des antennes. *clypeonitens.*
- ×× Tête entièrement mate.
- * Massue des antennes distincte, de 7 articles; taille assez grande. *complanatus.*
- ** Massue des antennes de 5 articles; sillons de la tête non réunis en avant; taille très-petite.
- . Pattes noires; genoux et tarsi bruns.
- Abdomen à peine pointillé, peu brillant. *pumilus.*
- = Abdomen très-brillant, à ponctuation nette, dense et forte. *Fairmairei.*
- .. Pattes testacées; milieu des cuisses parfois obscur.
- Abdomen à ponctuation effacée, très-éparse, paraissant lisse. *Saulcyi.*

= Abdomen visiblement et densément ponctué.

^o Jambes antérieures simples. *tetrocarinatus*.

^{oo} Jambes antérieures échancrées au sommet en dehors *affinis*.

^{ooo} Jambes antérieures simplement sinuées *hamatus*.

*** Massue des antennes de 4 articles; sillons de la tête réunis en arc sur le front; taille très-petite. *tetratoma*.

Groupe 1 (*OXYTELUS GEN.*).

1. **rugosus** Fabr., *Syst. Ent.*, 267. — Er., *Gen.*, 786 et syn. — Kraatz, *Nat.*, 850 et syn. (except. *laqueatus* Marsh.). — Jacq. Duv., *Staph.*, pl. 21, fig. 102. — Harold, *Cat. Col.*, 650 et syn. — pulcher Grav., *Micr.*, 107. — *terrestris* Lac., *Fn. Par.*, I, 462. — *picipennis* Steph., *Ill. Brit.*, V, 316.

Noir, peu brillant; base des antennes, palpes, marge des deux derniers segments abdominaux et pattes d'un rouge obscur; pubescence très-fine sur l'abdomen; ponctuation serrée, profonde et en stries rugueuses, un peu plus forte sur le corselet; abdomen presque mat, à peine chagriné; front déprimé en carré entre les antennes, très-mat; corselet très-transversal, subsemicirculaire; angles obtus; 3 sillons peu profonds sur le disque et une large dépression latérale; côtés crénelés; élytres un peu plus longues que le corselet, transverses, inégales; ♂ tête grosse, transverse; 5^e segment en dessous avec un tubercule apical saillant, 6^e subtridenticulé, 7^e très-sinué, trilobé, lobe intermédiaire le plus court; ♀ tête oblongue, petite, 7^e segment très-sinué, lobe intermédiaire triangulaire, plus long que les latéraux. — L., 4 1/2 - 5 mill.

Le corselet et les élytres, ou même tout le corps, sont parfois d'un brun de poix ou rougeâtre (immature).

Dans les bouses, les fumiers, sous les feuilles, les mousses, les détritius, les écorces, les pierres; parfois au vol, le soir; plaines et montagnes, jusqu'à 1,500 m. d'altitude; toute l'année (TC).

Aussi dans le reste de l'Europe, en Algérie, Caramanie, Caucase, Sibérie centrale et Amérique septentrionale.

2. **Eppelsheimi*** Bethé, *Stett. Ent. Zeit.*, 1867, 307. — Keltner, *Bert. Ent. Zeit.*, 1868, 358.

(Pl. II, fig. 10.) Forme et couleurs d'un très-petit *rugosus*; faciès d'*insecatus*; très-distinct du second par sa couleur, du premier par

sa taille, sa tête arrondie, son front brillant, non déprimé; antennes, sauf la base, corselet, élytres et anus brun de poix; bouche, base des antennes et pattes d'un rougeâtre clair; ponctuation un peu moins dense; corselet plus convexe, à peine plus large que long, subtrapézoïdal; angles très-marqués, un peu obtus; sillons discoïdaux moins nets; élytres un peu plus courtes que le corselet, plus mates, déprimées; ♂ tête plus large; 5^e segment en dessous avec une petite dent apicale; 6^e fovéolé au milieu avec deux petits tubercules apicaux; 7^e très-bisinué, lobe intermédiaire triangulaire; ♀ tête plus étroite, 7^e segment moins sinué. — L., 3 3/4 mill.

Sous les mousses, les feuilles mortes, les débris de roseaux au bord des étangs; printemps (TR).

Bavière rhénane, Durckheim (*Bethe*).

Aussi en Germanie.

3. *insectatus* Grav., *Mon.*, 189. — Kraatz, *Nat.*, 852 et syn. — Thoms., *Skand. Col.*, III, 127 et syn.

Voisin du précédent, bien plus brillant; très-distinct par sa couleur; noir; 1^{er} article des antennes et corselet d'un brun de poix; palpes, reste des antennes, élytres, sauf l'écusson enfumé, et pattes testacé-rougeâtre; ponctuation moitié plus éparsée et plus fine sur la tête, qui est plus grosse; plus écartée sur le corselet, dont les sillons sont plus profonds; plus rare, en stries rugueuses sur les élytres; corselet plus étroit, subcordiforme, plus rétréci en avant; angles antérieurs saillants, très-aigus, postérieurs sinués, obtus; abdomen moins mat; ♂ tête grosse, large; 6^e segment en dessous avec un petit tubercule apical obsolète, 7^e très-bisinué, lobe intermédiaire un peu plus court que les latéraux; ♀ tête moitié plus petite, 7^e segment légèrement prolongé au milieu en triangle. — L., 4 mill.

Sous les pierres, les feuilles, les débris végétaux, les détritiques des inondations, parfois sous l'écorce des arbres morts, avec les fourmis et dans les excréments; mars, mai, juin, automne (AR).

Belgique (*Chapuis*); Lille (*Lethierry*); Provinces Rhénanes (*Buch*); Hesse (*Scriba*); Nancy (*Mathieu*); Aube, Villechétif (*Garnier*); Paris! St-Germain! Rouen (*Mocquerys*); Caen, canal maritime! Reims! Remiremont (*Puton*); Beaune, Dijon (*Rouget*); Bâle, Genève (*Heer*); Loire-Inférieure, Rezé (*Prudal*); Limoges! Lyon, Morgon (*Rey*); Biarritz (*v. Bruck*).

Aussi dans le reste de l'Europe.